

# **ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**PROGRAMME 04**

**SECRETARIAT AUX RELATIONS AVEC LES  
PREMIÈRES NATIONS ET LES INUIT**

- **RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.....SECTION 3**
  - 3.1 OPPOSITION OFFICIELLE
  - 3.2 DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION
  - 3.3 TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION



## **SECTION 3**

### **RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**



## **SECTION 3.1**

**OPPOSITION OFFICIELLE**



## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nation et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

- |  |
|--|
| <p>1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, qui ont eu lieu en 2025-2026, qui sont en cours et à venir pour l'année 2026-2027 incluant les détails sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) l'objet des négociations ;</li> <li>b) la date des rencontres ;</li> <li>c) l'échéancier des négociations ;</li> <li>d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement ;</li> <li>e) un état de situation des négociations ;</li> <li>f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec ;</li> <li>g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral ;</li> <li>h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone ;</li> <li>i) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes ;</li> <li>j) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes ;</li> <li>k) les ministères et organismes fédéraux impliqués.</li> </ul> |
| <p>2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, ont eu lieu en 2025-2026, en cours et à venir pour l'année 2026-2027 incluant les détails sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) l'objet des négociations;</li> <li>b) la date des rencontres;</li> <li>c) l'échéancier des négociations;</li> <li>d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;</li> <li>e) un état de situation des négociations;</li> <li>f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;</li> <li>g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;</li> <li>h) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes;</li> <li>i) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes.</li> </ul>   |
| <p>3. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2025-2026 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SRPNI.</p>   |
| <p>4. Liste des rencontres faites avec les communautés autochtones par le ministre et/ou son cabinet pour l'année 2025-2026. Inclure les noms des personnes qui y ont assisté et les sujets abordés et les lieux</p>   |
| <p>5. Concernant la commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, communément appelé « la commission Viens », veuillez fournir bilan, plan de déploiement, analyses, sommes dépensées du budget mis de côté pour donner suite, et tout autre document pertinent.</p>  |
| <p>6. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées, rapports et des sommes engagées dans le cadre du rapport de la commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec.</p>   |

## SECTION 3.1

7.	Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées, rapports et des sommes engagées dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
8.	Les crédits demandés au Conseil du trésor pour la mise en œuvre des appels à la justice du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
9.	Liste des montants accordés aux organisations, aux associations ou aux entreprises, etc. situées hors réserve, notamment les organisations représentant des métis, des groupes de pression, des organismes communautaires, etc.
10.	Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2025-2026, déposer : le mandat et le contrat, la durée du contrat, les tâches effectuées, une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.
11.	Concernant le Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2025-2026, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme : a) développement économique; b) garantie de prêt; c) infrastructure communautaire; d) action communautaire; e) soutien à la consultation.
12.	Concernant l'initiative J'ai espoir : nombre de demandes reçues (par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2025-2026, ainsi que les montants déboursés.
13.	Liste des projets économiques présentés en 2025-2026 par les administrations autochtones au SRPNI et l'état d'avancement de ces projets, incluant les motifs invoqués pour les projets non retenus. Détail des coûts engendrés pour le SRPNI pour chacun des projets.
14.	État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027.
15.	État d'avancement, budget ventilé et échéanciers pour le Mois de l'histoire des Autochtones.
16.	État d'avancement et rapport détaillé du fonctionnement du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour l'année 2025-2026.
17.	État d'avancement et rapport détaillé de la mise en œuvre de la <i>Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawake</i> .
18.	État d'avancement et rapport détaillé de la mise en œuvre de la <i>Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants d'autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement</i> .
19.	Pour tous les programmes du Secrétariat, donner le détail des crédits existants en 2025-2026 qui n'ont pas été reconduits pour 2026-2027, en incluant les programmes qui ont été abolis.
20.	Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2025-2026 et 2026-2027.

## SECTION 3.1

21. État d'avancement de la table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones, jeunes et adultes. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions accomplies et des sommes engagées dans le cadre de cette table.
22. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées en 2025-2026 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.
23. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées en 2025-2026 pour prévenir les problèmes de la santé mentale et lutter contre les suicides dans les communautés autochtones. Incluant les ressources disponibles ainsi que les ententes spécifiques et leurs revendications des communautés.
24. Actions posées et crédits engagés en 2025-2026 auprès des jeunes et des femmes autochtones et les crédits demandés.
25. Détails de l'état d'avancement des travaux entre le SRPNI et le MSSS sur un plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones. État d'avancement du comité tripartite et coûts engendrés par sa mise en place, ses activités, etc.
26. État d'avancement du projet d'implantation de deux appareils de tomodensitométrie au Nunavik et les sommes investies en date du 31 mars 2026.
27. Pour l'année 2025-2026, liste des rencontres et des communications entre le SRPNI et le MSSS concernant le maintien et la rénovation des hôpitaux et dispensaires dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.
28. Pour l'année 2025-2026, liste des rencontres et des communications entre le SRPNI et le MSSS concernant le maintien et l'embauche du personnel soignant dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.
29. Les coûts et le nombre d'ETC qui travaillent à la résolution des différends entre les diverses communautés de chasseurs et le gouvernement du Québec concernant les droits de chasse sur les réserves fauniques du Québec. Ventilation des coûts des parties privées qui œuvrent pour le gouvernement dans ce dossier, le cas échéant et par réserve faunique.
30. Pour l'année 2025-2026, et les prévisions pour 2026-2027 concernant les ressources en habitation pour les communautés, le nombre de logements sociaux à développer, ainsi que toute étude, analyse ou document relié.
31. État de situation concernant le logement nécessaire à fournir pour les travailleurs enseignants et infirmiers dans les communautés des Premières Nations et des villages nordiques.
32. Pour l'année 2025-2026, liste de tout étude, analyse ou document concernant les besoins de main-d'œuvre dans les communautés autochtones.
33. Les programmes et ressources disponibles pour faciliter l'entrepreneuriat autochtone dans leur communauté, ainsi que les ressources investies, ventilées par projet et les projets rejetés accompagnés des raisons du refus. Prévisions pour 2026-2027.
34. État de situation des négociations avec la réserve autochtone de Kahnawake pour l'opération d'un casino, salon de jeux, salle de poker ainsi que tout document pertinent à celles-ci. Préciser s'il y a eu entente et le cas échéant, préciser les conclusions et les coûts afférents.
35. État de situation des négociations avec la réserve autochtone de Wôlinak pour l'opération d'un casino, salon de jeux, salle de poker ainsi que tout document pertinent à celles-ci. Préciser s'il y a eu entente et le cas échéant, préciser les conclusions et les coûts afférents.
36. En lien avec les terrains de la défense nationale à Sainte-Foy, tous les échanges du ministre et de son cabinet avec la nation huronne-wendat et la nation innue.
37. Pour l'année 2025-2026, liste de tout étude, analyse, document et plan d'agrandissement concernant la maison Ullivik, ainsi que les prévisions pour 2026-2027 en ce domaine.

## SECTION 3.1

38. Pour l'année 2025-2026, les échanges du ministre, son cabinet et/ou le ministère avec la ministre de la Sécurité publique, son cabinet et/ou ministère concernant le registre des armes à feu pour les communautés autochtones.
39. Pour l'année 2025-2026, tout document et crédit demandé au ministère du Conseil du trésor concernant l'application de la <i>Loi sur le registre des armes à feu</i> pour les communautés autochtones.
40. La liste de tous les comités interministériels en 2025-2026, desquels a fait partie le SRPNI avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.
41. Pour l'année 2025-2026, état d'avancement, budget ventilé, échéanciers et crédits demandés pour le projet de Résilience Montréal destiné à la population en situation d'itinérance du square Cabot et de ses environs.
42. Pour l'année 2025-2026, état d'avancement, budget ventilé, échéanciers et crédits demandés en matière d'itinérance chez les populations autochtones dans la métropole et ailleurs au Québec.
43. État de situation pour 2025-2026 des différentes mesures mises en place en protection de la jeunesse dans le Grand Nord québécois.
44. Crédits octroyés dans la mise en œuvre du Principe de Joyce.
45. Depuis le 9 octobre 2021, la liste des annonces faites par le ministre, ventilée par les coûts, les projets retenus et rejetés en plus de faire le bilan et l'état de la mise en œuvre de chacune de ces annonces.
46. Bilan du déploiement de la somme de 15 millions de dollars afin de prévoir des actions ciblées favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et des Inuits dans le réseau de la santé et des services sociaux. Fournir notamment : <ol style="list-style-type: none"><li>le nombre de formations qui ont été offertes aux gestionnaires et aux intervenants;</li><li>le nombre d'agents de liaison et de navigateurs de service déployés.</li></ol>
47. État d'avancement de la construction du nouveau Centre d'amitié autochtone de Lanaudière. Fournir la liste des entreprises impliquées dans ce projet.
48. Bilan et crédits octroyés à la mise en œuvre de la table politique conjointe présidée par le ministre et le chef de l'APNQL. Fournir notamment : <ol style="list-style-type: none"><li>Le nombre de rencontres;</li><li>Les projets et dossiers sur lesquels des discussions ont lieu;</li><li>Les annonces découlant de cette table;</li><li>Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec dans le cadre de cette table.</li></ol>
49. Bilan de la construction de trois centres d'hébergement dans le cadre de l'attribution d'une aide financière de 18,4 millions de dollars à la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (SIRCAAQ). Fournir la liste des entreprises impliquées dans ce projet.

<p>50. Bilan de la prestation de 18,6 M\$ pour améliorer les services de police auprès des citoyens autochtones. Fournir :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Les initiatives élaborées;</li> <li>b. L'état de situation des Corps de Police autochtone (CPA) établie par l'Association des directeurs de police des Premières Nations et Inuits du Québec;</li> <li>c. La formation initiale en place en patrouille-gendarmerie volet autochtone;</li> <li>d. Le nombre de policiers autochtones formés;</li> <li>e. L'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'École nationale de police du Québec;</li> <li>f. Formation offerte aux CPA en matière de violence conjugale, d'agression sexuelle et de violence intrafamiliale;</li> <li>g. Nombre d'agents de liaison et agents de services correctionnels;</li> <li>h. Le niveau de bonification de la prestation de services aux CPA par l'intégration d'agents de liaison au sein du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML) et au bureau du Commissaire à la déontologie policière (CDP);</li> <li>i. Formation disponible sur la réalité autochtone qui sera conçue et offerte aux agents des services correctionnels afin qu'ils aient une meilleure compréhension de la réalité autochtone.</li> </ol>
<p>51. Bilan de M. Paul Girard à titre de négociateur ayant comme mandat d'identifier des pistes de solution aux enjeux de cohabitation entre la municipalité d'Oka et la communauté de Kanesatake. Fournir notamment les crédits octroyés à ce dernier en précisant la source du fonds, et le tout ventilé par poste budgétaire notamment salarial, et en fonctionnement.</p>
<p>52. Fournir les sommes annoncées en prévention des violences sexuelles, conjugales et familiales en milieux autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.</p>
<p>53. Fournir les sommes annoncées pour la réussite et la persévérance des élèves autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.</p>
<p>54. Bilan détaillé du Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.</p>
<p>55. Bilan détaillé de la table collaborative avec le gouvernement du Québec et Femmes Autochtones du Québec pour favoriser le changement en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.</p>
<p>56. Fournir les sommes annoncées en 2025-2026 pour la construction de nouveaux milieux de vie pour les étudiantes et étudiants autochtones et leur famille à Québec en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.</p>
<p>57. Fournir les sommes annoncées en 2025-2026 pour les radios autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.</p>
<p>58. Bilan détaillé du Grand chantier pour les familles des communautés autochtones en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.</p>
<p>59. Bilan sur les négociations sur la chasse à l'original dans la réserve faunique La Vérendrye en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.</p>
<p>60. Fournir les sommes annoncées en 2025-2026 pour l'amélioration de l'accès à la justice pour les Autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.</p>
<p>61. Fournir les sommes annoncées en 2025-2026 pour lutter contre la violence conjugale et les féminicides pour le milieu autochtone en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.</p>
<p>62. Bilan détaillé de la table politique conjointe Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador et gouvernement du Québec en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.</p>

## SECTION 3.1

<p>63. Fournir les renseignements et/ou les réunions de planification concernant la présence et l'implication des Premières Nations ou de l'APNQL dans le cadre des négociations entre les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador pour l'hydroélectricité ainsi que pour toutes les séances de consultation impliquant le développement hydroélectrique ou autre production de l'électricité au Québec.</p>
<p>64. Bilan des négociations entre le gouvernement du Québec et la nation inuite concernant la mise sur pied d'une nouvelle forme de gouvernance au Nunavik. Fournir notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>Le nombre de rencontres;</li><li>Les projets et dossiers sur lesquels des discussions ont lieu;</li><li>Les ministères et organismes publics qui participent à ces négociations;</li><li>Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec.</li></ol>
<p>65. État de situation du projet de traité Petapan. Fournir notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>Le nombre de rencontres en 2025-2026;</li><li>Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec en 2025-2026;</li><li>Les annonces découlant de ces rencontres et les coûts qui viennent avec;</li><li>Les intentions du gouvernement pour la suite des choses;</li><li>Les obstacles au sein du gouvernement.</li></ol>
<p>66. Concernant l'entente entre Hydro-Québec et la communauté innue de Pessamit :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>L'état de situation dans les négociations en vue d'une entente finale;</li><li>Les besoins d'Hydro-Québec à combler en matière de production d'électricité sur leur territoire;</li><li>Si des ententes similaires sont prévues dans d'autres communautés autochtones.</li></ol>
<p>67. Fournir les sommes et les actions déployées en 2025-2026 pour lutter contre la tuberculose au Nunavik. Veuillez indiquer les organismes participants.</p>
<p>68. Fournir les sommes et les actions déployées en 2025-2026 pour lutter contre l'alcoolisme et la toxicomanie au Nunavik. Veuillez indiquer les organismes participants.</p>
<p>69. Fournir les sommes et les actions déployées en 2025-2026 pour améliorer les services préhospitaliers au Nunavik. Veuillez indiquer les organismes participants.</p>
<p>70. Fournir les sommes et les actions déployées en 2025-2026 pour améliorer l'accès à l'eau au Nunavik. Veuillez indiquer les organismes participants.</p>
<p>71. Fournir les sommes et les actions déployées en 2025-2026 pour mettre en place le projet de loi 32, Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux.</p>
<p>72. Fournir les sommes et les actions déployées en 2025-2026 pour mettre en œuvre des pratiques culturellement sécurisantes dans le réseau de la santé et des services sociaux.</p>
<p>73. Concernant la tenue du premier forum pour l'amélioration de l'accessibilité des services urbains aux autochtones :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>Le nombre total de participants;</li><li>Les coûts engendrés par l'organisation du forum;</li><li>La liste des priorités d'action à long terme pour l'ensemble des régions afin d'améliorer l'accessibilité, la complémentarité et la continuité des services pour les Autochtones en milieu urbain et l'état d'avancement de la mise en application de celles-ci en date du 31 mars 2026;</li></ol>
<p>74. Concernant la campagne Réalités autochtones :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>Le bilan de la phase 1;</li><li>En date du 31 mars 2026, le bilan de la phase 2;</li><li>En date du 31 mars 2026, la ventilation des coûts de chaque projet réalisé dans le cadre des 2 phases et le nombre de personnes rejointes.</li></ol>

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, qui ont eu lieu en 2025-2026, qui sont en cours et à venir pour l'année 2026-2027 incluant les détails sur :
    - a) l'objet des négociations;
    - b) la date des rencontres;
    - c) l'échéancier des négociations;
    - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
    - e) un état de situation des négociations;
    - f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
    - g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
    - h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
    - i) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes;
    - j) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes;
    - k) les ministères et organismes fédéraux impliqués.
- 

#### LES ATTIKAMEKS

##### **Négociation sur la revendication territoriale globale des Attikameks**

- a) L'objet des négociations

La négociation porte sur le règlement de la revendication territoriale et sur la conclusion d'une entente sur l'autonomie gouvernementale de la nation attikamek.

Cette négociation a pour objectifs de :

- préciser les droits des Attikameks et l'exercice de ceux-ci sur un territoire convenu;
- mettre en place des règles claires en matière d'exercice d'une autorité gouvernementale par la nation et les communautés attikameks sur des activités et des territoires convenus;
- s'entendre sur la participation des Attikameks au développement du territoire et au bénéfice des retombées économiques qui y sont liées.

b) Les dates des rencontres

À la demande du gouvernement fédéral, la table de négociation a été suspendue temporairement en juillet 2023. Aucune rencontre n'a eu lieu en 2024. La dernière rencontre de négociation a eu lieu le 17 mars 2023.

Une rencontre impliquant des représentants du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec et des leaders de la nation atikamekw a néanmoins eu lieu le 9 septembre 2025 pour discuter de la possibilité d'une reprise des négociations.

c) L'échéancier des négociations

La négociation est actuellement suspendue. Il n'est pas possible d'estimer dans quel délai les travaux ne reprendraient ni à quel moment une entente serait conclue.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale a initialement été présentée en 1979 par le Conseil Attikamek-Montagnais (CAM).

e) Un état de situation des négociations

En 1997, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) ont signé un protocole politique qui encadre le processus de la négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks. Depuis, les parties négocient une entente de principe qui est l'étape précédant la conclusion d'un traité.

Le plus récent cycle de négociation a débuté en 2013. Les travaux se sont déroulés à un rythme soutenu de 2013 à 2018 et ont permis de progresser dans la rédaction d'un projet d'entente de principe qui comporte 26 chapitres. Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le CNA souhaitaient conclure une entente de principe dans les meilleurs délais. Des obstacles liés à des positions divergentes au sein des instances politiques attikameks, notamment entre le CNA et les conseils de bande, ont cependant ralenti les discussions à partir de 2018.

En juin 2021, le conseil des Atikamekw de Wemotaci (CAW) a suspendu le mandat qu'il avait accordé au CNA de le représenter à la négociation territoriale globale.

Le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (CAO) s'était quant à lui retiré de la négociation en 2019 et avait déposé une requête au tribunal pour faire reconnaître les droits de ses membres sur son territoire revendiqué. La procédure judiciaire est toujours en cours. Le CAO a ensuite réintégré la négociation en mars 2021.

En juillet 2021, une nouvelle équipe de négociation a été nommée par le CNA suite au départ de la négociatrice d'alors, Mme Hélène Dubé. M. Dany Chilton a agi à titre de négociateur du CNA de 2021 à 2023. M. Chilton n'est plus à l'emploi du CNA depuis l'hiver 2024.

Le 13 mars 2023, le CAO a révoqué à nouveau le mandat de négociation qu'il avait accordé au CNA en raison de divergences de positions avec les orientations du CNA. Ainsi, à l'hiver 2023, des trois conseils de bandes attikameks, seul le conseil de Manawan prenait encore part à la négociation.

En juillet 2023, le gouvernement fédéral a suspendu la table de négociation le temps de laisser les communautés attikameks et le CNA régler leurs différends sur la gouvernance interne.

En parallèle, l'opposition de certains membres des communautés de Manawan et de Wemotaci aux opérations forestières sur leurs territoires d'intérêt a mené à la création d'une table de négociation bilatérale entre le gouvernement du Québec, le CNA, Manawan et Opitciwan en mai 2023. Une entente-cadre portant sur le territoire et les ressources naturelles a notamment été conclue en août 2023.

Le 19 novembre 2024, les chefs de Manawan, Opitciwan et Wemotaci et le Grand Chef de la nation atikamekw ont adressé une lettre au premier ministre du Québec et au premier ministre du Canada pour exprimer leur volonté commune de reprendre la négociation territoriale globale. Le 17 janvier 2025, le gouvernement du Québec répondait aux chefs, par l'entremise d'une lettre du ministre Lafrenière, qu'il souhaitait d'abord tenir une rencontre avec eux pour faire le point sur les situations qui ont mené à la suspension de cette négociation en 2023 et pour discuter de l'arrimage éventuel entre les diverses tables de négociation bilatérale avec les communautés atikamekw et la négociation territoriale globale.

Une rencontre impliquant des représentants du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec et des leaders de la nation atikamekw a eu lieu le 9 septembre 2025 pour aborder la possibilité de reprendre les échanges.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M <sup>e</sup> Pierre-Christian Labeau	Fasken, négociateur en chef
M <sup>me</sup> Alyson Blaquière	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Tania Clercq	Ministère de la Justice
M <sup>e</sup> Sophie Lépine-Zaruba	Ministère de la Justice
M <sup>me</sup> Sophie Bussièrès	Ministère des Ressources naturelles et de la Forêt

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Bruno Marion	Négociateur en chef, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M. Jean-Sébastien Potvin	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M <sup>me</sup> Marie-Andrée Thériault	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M <sup>e</sup> Roxanne Gagné	Justice Canada

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Vacant	Négociateur en chef
M <sup>e</sup> Karina Kesserwan	Conseillère juridique, CNA
Vacant	Négociatrice adjointe, Manawan
M <sup>me</sup> Isabelle Veillette	Négociatrice adjointe, Opitciwan

M<sup>me</sup> Claudia Petiquay

Secrétariat au territoire, CNA

M. Gérald Ottawa

Secrétariat au territoire, CNA

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- j) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Le projet d'entente comprend également des chapitres d'intérêt pour plusieurs autres ministères.

- k) Les ministères et organismes fédéraux impliqués

Le projet d'entente comprend également des chapitres d'intérêt pour plusieurs autres ministères fédéraux.

**Négociation tripartite d'un accord de coordination en vertu de la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis (C-92)* – Communauté d'Opitciwan**

- a) Objet des négociations

La Loi C-92 permet à des communautés ou à des regroupements de communautés de légiférer en matière de services à l'enfance et à la famille et d'assumer, selon leur choix, l'entière ou une partie des services. Le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (CAO) a adopté sa propre loi (*Loi sur la protection sociale atikamekw d'Opitciwan*) en janvier 2022. En vertu de C-92 également, la communauté peut conclure un accord de coordination des services avec la province et avec le gouvernement fédéral. La négociation vise donc à conclure un tel accord de coordination pour le partage des responsabilités entre la communauté et le réseau québécois de services.

- b) La date des rencontres;

- Trois rencontres de la table principale ont eu lieu le 21 mai 2025, le 16 septembre 2025 et le 29 octobre 2025;
- Pour un échange d'expertise (table opérationnelle), des rencontres spécifiques aux services ont également eu lieu entre des représentants de la communauté, des représentants du CIUSSS Saguenay-Lac-St-Jean, du CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec et du ministère de la Santé et des Services sociaux.

- c) L'échéancier des négociations;

La communauté vise la conclusion de la négociation à l'automne 2026 et souhaite conclure avant le renouvellement de l'entente de financement qu'il a conclu avec le gouvernement fédéral en mars 2027.

- d) Un état de situation des négociations;

- En 2020, le gouvernement du Québec a contesté la Loi C-92 devant les tribunaux au motif qu'elle empiétait sur les compétences constitutionnelles du Québec;
- La Cour suprême a rendu son avis en février 2024, affirmant la

constitutionnalité de la Loi C-92;

- Au moment où le Conseil Atikamekw d'Opitciwan (CAO) a adopté sa loi en février 2022, les tribunaux ne s'étaient pas encore prononcés et aucun accord de coordination des services n'avait été conclu;
- Les dossiers des enfants sous la protection de la jeunesse avaient toutefois été transférés, sauf quelques-uns qui sont sous des mesures à plus long terme;
- Les travaux de négociation de l'accord de coordination des services ont été amorcé en mai 2025 à la demande de la communauté;
- Le Québec ne financera pas les services dispensés par la communauté sous leur loi;
- Une entente de financement bilatérale de deux ans entre le CAO et le gouvernement fédéral a été conclue (1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2027) pour un montant total de 78 M\$.

e) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;

Aucun négociateur n'a été mandaté. Un comité de négociation (table principale) a été mis en place sous la responsabilité, pour le Québec, du ministère de la Santé et des services sociaux.

M. Vincent Defoy	Porte-parole, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
M. Vincent Gagnon-Martineau	Porte parole, MSSS
M <sup>me</sup> Hélène Groleau	Directrice des services de protection de la jeunesse, de la diversité et des communautés des Premières Nations et Inuit, MSSS
M <sup>me</sup> Lea-Chloé Bilodeau	Conseillère aux programmes jeunesses, MSSS
M <sup>me</sup> Caroline Gaudreault	Directrice de la protection de la jeunesse, CIUSSS Saguenay-Lac-St-Jean
M <sup>e</sup> Christine Asselin	Avocate, DPJ, CIUSSS Saguenay-Lac-St-Jean
M <sup>me</sup> Sonia Mailloux	Directrice de la protection de la jeunesse, CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec
M <sup>me</sup> Geneviève Ferland Mercier	Directrice adjointe à la DPJ, CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec
M <sup>me</sup> Danielle Francoeur	Conseillère, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Jessica Mathieu	Avocate, ministère de la Justice

f) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;

M. Sean Dwyer	Négociateur, Services aux Autochtones Canada (SAC)
M. Dany Vallerand	Directeur, SAC

M <sup>me</sup> Mylène Boudreau	Conseillère, SAC
M <sup>e</sup> Marie-Paule Boucher	Avocate, Justice Canada

g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;ç

M. Patrick Bacon	Chargé de projet, Services sociaux d'Opitciwan
Robert Levasseur	Consultant, CAO
Jacinthe Petiquay	Directrice générale, CAO
Serge Awashish	Directeur des Services sociaux d'Opitciwan, CAO
Nadia Petiquay	Directrice de la protection sociale, CAO
Me Keven Ajmo,	Avocat, Simard, Boivin & Lemieux
Me Frédéric Boily,	Avocat, Simard, Boivin & Lemieux

h) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes;

Voir à la fin de la réponse

i) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes;

Aucun autre ministère n'est impliqué.

j) les ministères et organismes fédéraux impliqués.

Aucun autre ministère n'est impliqué

## **LES INNUS**

### **Négociation territoriale globale avec le Regroupement Petapan**

a) L'objet des négociations

Les gouvernements du Canada et du Québec ainsi que les Premières Nations innues de Mashteuiatsh, Essipit et Nutashkuan (Regroupement Petapan) sont en négociation territoriale globale en vue de convenir d'un traité portant notamment sur la reconnaissance des droits ancestraux, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Premières Nations signataires, les aspects financiers et le développement des communautés.

b) Les dates des rencontres

2025			
22 mai	26 mai	5 juin	12 juin
18 juin	15-16 octobre	5 novembre	18 décembre

28 et 29 janvier

c) L'échéancier des négociations

Les trois parties font les efforts nécessaires pour convenir d'un projet de traité dans les meilleurs délais.

Une fois le projet d'entente convenu, d'autres étapes doivent être franchies avant sa finalisation, notamment en ce qui concerne les consultations auprès des membres des communautés et des communautés autochtones tierces.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale globale présentée par le Conseil des Attikameks et des Montagnais (CAM) a été acceptée par le gouvernement du Canada en 1979 et par le gouvernement du Québec en 1980.

e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Regroupement Petapan participent, depuis plus de quarante ans, à la négociation d'une entente portant sur le règlement des revendications territoriales globales des trois Premières Nations. Une fois conclue, cette entente constituerait un traité moderne et bénéficierait d'une protection constitutionnelle en vertu de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*.

Jusqu'à maintenant, les parties ont franchi deux étapes menant au traité, soit la signature de l'Approche commune, en 2000, et celle de l'Entente de principe d'ordre général (EPOG), en 2004, qui vient jeter les bases du futur traité.

En 2025, les parties ont poursuivi les discussions et se sont rencontrées à plusieurs reprises pour échanger sur les enjeux soulevés par le gouvernement du Québec en 2023 et pour trouver des voies de passages pour les solutionner.

Malgré les efforts consentis par les parties, ces dernières n'ont pu trouver de solutions mutuellement acceptables pour certains de ces enjeux.

Les objectifs du gouvernement du Québec :

- Améliorer les relations avec les Premières Nations;
- Consolider la paix sociale et contribuer à un contexte d'investissement positif;
- Encourager les partenariats entre Autochtones et non-Autochtones;
- Confirmer le droit du Québec de développer ses ressources et obtenir plus de certitude quant aux droits que les Premières Nations exerceront.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M <sup>e</sup> Pierre-Christian Labeau	Négociateur en chef, avocat-conseil chez Fasken
M <sup>me</sup> Julie Cyr	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Myriam Morissette	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M <sup>e</sup> Sophie Lépine-Zaruba	Ministère de la Justice
M. Luc Imbeault	Représentant des régions, Côte-Nord

	et Saguenay-Lac-Saint-Jean (par intérim, depuis janvier 2026)
M. Denis Taillon (jusqu'en janvier 2026)	Représentant des régions, Saguenay- Lac-Saint-Jean

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M <sup>me</sup> Véronique Rozon	Négociatrice en chef, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M. Bruno Marion	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M. Jean-Sébastien Potvin (entre avril et octobre 2025)	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M <sup>me</sup> Madalina-Diana Baci (entre avril et octobre 2025)	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M <sup>me</sup> Audrey Brault (depuis octobre 2025)	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M <sup>e</sup> Simon Gruda-Dolbec	Justice Canada

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M <sup>e</sup> Carl Nepton	Négociateur en chef du Regroupement Petapan
M <sup>me</sup> Julie Harvey	Regroupement Petapan
M <sup>e</sup> Mélissa Beaulieu	Conseillère juridique
M <sup>e</sup> Dominic Tremblay	Conseiller juridique
M <sup>e</sup> Christina Caron (jusqu'en septembre 2025)	Conseillère juridique

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- j) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

- Ministère de la Justice
- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Ministère du Travail
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Commission de la construction du Québec
- Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère de la Culture et des Communications
- Ministère des Transports et de la Mobilité durable
- Hydro-Québec
- Société des établissements de plein air du Québec
- Ministère des Finances
- Ministère de la Famille

- Ministère de l'Éducation
- Ministère de l'Enseignement supérieur
- Ministère de la Langue française
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère du Tourisme
- Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

k) Les ministères et organismes fédéraux impliqués

- Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord Canada
- Ministère de la Justice
- Agence canadienne d'évaluation environnementale
- Agence parcs Canada
- Garde côtière
- Transports Canada
- Environnement et Changements climatiques Canada
- Finances Canada
- Ministère des Pêches et Océans / Garde côtière
- Ressources naturelles Canada
- Secrétariat du Conseil du Trésor
- Services aux Autochtones Canada
- Défense nationale
- Sécurité publique
- Affaires mondiales
- Travaux publics et approvisionnement

**Négociation tripartite d'un accord de coordination en vertu de la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis (C-92)* – Communauté de Uashat Mak Mani-Utenam**

a) Objet des négociations

La Loi C-92 permet à des communautés ou regroupements de communautés de légiférer en matière de services à l'enfance et à la famille et d'assumer, selon leur choix, l'entièreté ou une partie des services. Innu Takuaihan Uashat Mak Mani-Utenam (ITUM) a adopté sa propre loi en matière de protection de la jeunesse (*Loi de la bienveillance*) le 18 février 2025. En vertu de C-92 également, la communauté peut conclure un accord de coordination des services avec la province et avec le gouvernement fédéral. La négociation vise donc à conclure un tel accord de coordination pour le partage des responsabilités entre la communauté et le réseau québécois de la santé et des services sociaux.

b) La date des rencontres;

- Des rencontres tripartites ont eu lieu de façon hebdomadaire de février 2025 à mars 2026;
- Pour un échange d'expertise, des rencontres opérationnelles spécifiques aux services ont également eu lieu entre des représentants de la communauté, la directrice de la protection de la jeunesse de la Côte-Nord et des représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux;
- Des rencontres de négociation intensives ont eu lieu les 7-8-9 septembre 2025, les 16-17-18 décembre 2025 et les 2-3 février 2026.

c) L'échéancier des négociations;

Un échéancier a été établi en janvier 2025. La communauté visait la conclusion de la négociation en août 2025.

d) Un état de situation des négociations;

- Les travaux se sont poursuivis jusqu'en mars 2026;
- Les négociations arrivent à terme, un texte d'accord a fait l'objet d'une entente entre les parties et est en attente de signature;
- Le Québec ne financera pas les services dispensés par la communauté sous leur loi;
- Une entente bilatérale entre ITUM et le gouvernement fédéral est en négociation pour le financement des services dispensés par la communauté;
- La signature de l'accord de coordination tripartite est tributaire de la conclusion de cette entente de financement.

e) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;

Aucun négociateur n'a été mandaté. Un comité de négociation (table principale) a été mis en place sous la responsabilité, pour le Québec, du ministère de la Santé et des services sociaux.

M. Vincent Defoy	Porte-parole, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
M. Vincent Gagnon-Martineau	Porte parole, MSSS
M <sup>me</sup> Hélène Groleau	Directrice des services de protection de la jeunesse, de la diversité et des communautés des Premières Nations et Inuit, MSSS
Mme Lea-Chloé Bilodeau	Conseillère aux programmes jeunesses, MSSS
M <sup>me</sup> Nadia Denis	Directrice de la protection de la jeunesse, CISSS de la Côte-Nord
M <sup>e</sup> Lyne Monger	Avocate, CISSS de la Côte-Nord
M <sup>me</sup> Danielle Francoeur	Conseillère, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Jessica Mathieu	Ministère de la Justice
M <sup>e</sup> Isabelle Gauthier	Ministère de la Justice
M <sup>e</sup> Tania Clerc	Ministère de la Justice
Me Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;

M. Paul Elhaddad	Négociateur, Services aux Autochtones Canada (SAC)
M. Dany Vallerand	SAC
M <sup>e</sup> Marie-Paule Boucher	Justice Canada

g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;

M <sup>e</sup> Marie-Claude André-Grégoire	Négociatrice, <i>O'Reilly, André-Grégoire &amp; Associés</i>
M <sup>e</sup> Florence Lavallée	Négociatrice, <i>O'Reilly, André-Grégoire &amp; Associés</i>
M <sup>me</sup> Anouk Vollant	Services Tshisheuatishitau (ITUM)
M <sup>me</sup> Maya Fournier	Services Tshisheuatishitau (ITUM)

h) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes;

Voir la réponse à la fin

i) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes;

Aucun autre ministère n'est impliqué.

j) les ministères et organismes fédéraux impliqués.

- Services aux Autochtones Canada

### **LES MICMACS**

#### **Négociation tripartite entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomí**

a) L'objet des négociations

Les négociations visent la conclusion d'une entente-cadre qui jetterait les bases des discussions pour le règlement de la revendication territoriale globale des Micmacs, tout en permettant aux parties de négocier des ententes intérimaires ou sectorielles de manière bilatérale ou tripartite, selon les intérêts des parties et leurs champs de compétence respectifs.

b) Les dates des rencontres

<b>2025</b>			
27 juin	29 juillet	16 octobre	28 novembre
<b>2026</b>			
27 janvier			

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'est établi.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Après avoir effectué une évaluation de risques, le gouvernement fédéral a demandé au gouvernement du Québec de participer à une négociation sur les droits aux terres, aux ressources, à l'autonomie gouvernementale et les droits issus de traités. Quant aux Micmacs, ils ont transmis aux gouvernements une déclaration de revendication (« Statement of Claim ») en 2007.

e) Un état de situation des négociations

En 2003, le gouvernement du Canada a voulu entamer un processus de négociation territoriale globale avec les Micmacs du Québec. À l'époque, le gouvernement du Québec ne souhaitait pas s'engager dans une telle négociation, mais a accepté de participer à une démarche alternative visant la conclusion d'ententes sectorielles qui augmenteraient le degré de certitude juridique entourant la question des droits des Micmacs. Toutefois, compte tenu de l'asymétrie des mandats des gouvernements du Québec et du Canada, les parties n'ont pu obtenir de résultats tangibles de ce cadre.

En 2016, à la lumière de nouvelles expertises historiques et d'analyses approfondies, le gouvernement du Québec a modifié sa position quant aux revendications des Micmacs ainsi que son mandat de négociation. Ainsi, il s'est engagé à poursuivre les négociations dans une perspective de conclure une entente finale concernant les revendications micmaques.

À partir de 2017, le gouvernement fédéral s'est doté de son côté de nouveaux mandats en matière de négociations bilatérales, entre autres sur les questions de pêches et de parcs, avec les trois communautés micmaques individuellement, ce qui a plongé les parties dans une nouvelle asymétrie des mandats.

Les négociations à la table tripartite ont ainsi ralenti, voire stagné, pendant quelques années, alors que les parties privilégiaient l'avancement de différentes négociations bilatérales.

En juin 2021, les représentants du SMM ont déposé un nouveau projet d'entente-cadre à la table tripartite qui se voulait un reflet de ces différents processus ayant avancé en parallèle au fil des années. Cette entente-cadre permettrait aux parties de poursuivre l'avancement de la NTG tout en négociant des ententes intérimaires ou sectorielles de manière bilatérale ou tripartite, selon les intérêts des parties et leurs champs de compétence respectifs.

Les discussions tripartites autour de ce nouveau cadre ont connu des périodes de ralentissement à leur tour, notamment car, du côté fédéral, le dossier est passé des mains de l'équipe de l'Atlantique à l'équipe du Québec. Des questions de clarifications des mandats des parties, d'arrimage et de cohérence entre les différents processus de négociation existants pour en dégager une compréhension commune ont mobilisé les efforts des équipes jusqu'à présent.

Le gouvernement fédéral est dans un processus de révision interne de ses politiques de négociation. Pendant cette période, un moratoire est en place de son côté sur la conclusion de nouvelles ententes-cadres, ce qui affecte le calendrier des négociations.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Alexia Desmeules	Conseillère, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M <sup>e</sup> Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M <sup>me</sup> Valérie Veilleux	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M <sup>me</sup> Liisa Macnaughton	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M <sup>me</sup> Emily Foggia	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M <sup>e</sup> Bailey Fox	Justice Canada

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M <sup>me</sup> Candice Metallic	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Tanya Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Alicia Moffat	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>e</sup> Nadir André	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

j) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

- Le ministère de la Justice

Selon les sujets ciblés comme étant prioritaires par les parties au fil des discussions à venir, d'autres ministères pourraient être impliqués dans les négociations.

k) Les ministères et organismes fédéraux impliqués

- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
- Justice Canada

---

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.

Employés du SRPNI	290 950 \$
Négociateurs externes	300 000 \$
<u>TOTAL :</u>	<u>590 950 \$</u>

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, ont eu lieu en 2025-2026, en cours et à venir pour l'année 2026-2027 incluant les détails sur :
- a) l'objet des négociations;
  - b) la date des rencontres;
  - c) l'échéancier des négociations;
  - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
  - e) un état de situation des négociations;
  - f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
  - g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
  - h) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes;
  - i) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes.

---

#### LES ABÉNAKIS (ODANAK ET WÔLINAK)

##### Table de négociation sur une entente-cadre

- a) L'objet des négociations

La négociation vise à conclure une entente-cadre avec la Nation abénaquise. Les parties ont convenu de prioriser certains dossiers jugés prioritaires par la Nation abénaquise.

- b) Les dates des rencontres

2025			
4 septembre	23 septembre	27 octobre	18 novembre
2 décembre	15 décembre		
2026			
22 janvier			

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent mener à terme les dossiers jugés prioritaires dans les meilleurs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

En avril 2024, les chefs des Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak et le directeur-général de W8banaki ont fait part au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit de leur intérêt pour une entente-cadre concernant le développement sur leur territoire traditionnel appelé Ndakina.

À l'été 2024, des premiers échanges ont eu lieu entre des représentants du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit et de la Nation abénaquise sur le projet d'entente-cadre.

En septembre 2024, la Nation abénaquise a déposé une liste de demandes au gouvernement du Québec qui porte sur une multitude de sujets, dont la consultation, la protection de l'environnement, l'accès au territoire et l'acquisition de terres, le développement d'infrastructures, le développement économique et d'autres.

En mai 2025, les parties ont convenu d'un mandat de négociation qui prévoit la liste des sujets qui feront l'objet de discussions dans le cadre de l'entente-cadre.

En janvier 2026, les parties ont convenu de prioriser certains dossiers jugés prioritaires par la Nation abénaquise.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Alexandre Turgeon	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. David Bernard	Négociateur, W8banaki
M. Alexandre Carrier	Conseiller stratégique, W8banaki
M <sup>me</sup> Sandrine Royer	Conseillère stratégique, W8banaki
M. Robert Prévost	Consultant
M <sup>me</sup> Alice Sécheresse	Consultante
M <sup>e</sup> Jacynthe Ledoux	Avocate de la Nation abénaquise

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, la Faune et les Parcs

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Ministère de la Culture et des Communications

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

### **LES ALGONQUINS**

#### **Table Nation Anishinabe-Québec sur la gestion de l'original dans la réserve faunique La Vérendrye**

- a) L'objet des négociations

La négociation porte sur la participation e la nation algonquine à la gestion de l'original dans la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) sur la protection du cheptel d'originaux. Une entente-cadre sur la gestion de l'original a été conclue entre le gouvernement du Québec et le Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg le 18 août 2021 et qui arrivait à échéance le 31 mars 2025. Malgré l'expiration de l'entente-cadre, les parties ont poursuivi les discussions souhaitant conclure une entente de collaboration à long terme.

- b) Les dates des rencontres

2025	
26 mars	8 juillet

- c) L'échéancier des négociations

L'entente-cadre de 2021 a expiré en mars 2025. Les parties se sont engagées à poursuivre malgré tout afin d'élaborer conjointement une entente de collaboration.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

- e) Un état de situation des négociations

En 2019, plusieurs communautés algonquines se sont rassemblées pour faire connaître leurs préoccupations sur l'état de la population d'originaux dans la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) et les secteurs environnants. Elles réclamaient un moratoire sur la chasse sportive dans la RFLV. Les moyens de pression s'étant intensifiés à l'automne 2020, la Table Québec-Nation algonquine sur l'original a été mise en place afin de convenir de solutions pérennes de cohabitation entre les populations algonquines et les chasseurs. Le Conseil tribal de la nation algonquine-Anishinabeg a joué un rôle important pour fédérer les communautés autour de cette cause. Ces discussions ont mené à la conclusion de l'*Entente-cadre concernant la gestion de l'original entre*

*la Nation anishnabe et le gouvernement du Québec* (Entente-cadre) en juin 2021. Une entente-cadre distincte a également été conclue avec les Algonquins de Lac-Barrière, qui s'était dissociée des autres communautés algonquines au cours des premières phases de négociation. L'Entente-cadre prévoit des mesures intérimaires, étalées sur une période de quatre ans, ce qui inclut une suspension temporaire de la chasse sportive de l'orignal d'une durée de deux ans, c'est-à-dire jusqu'à l'automne 2022 inclusivement. Les modalités de l'Entente-cadre prévoient ensuite une reprise graduelle de la chasse dès l'automne 2023, sous réserve des conclusions de certaines études qui pourraient être réalisées par les parties.

En 2022, les parties ont mis sur pied un comité technique (le comité aviseur) qui a notamment pour mandat d'établir un portrait détaillé de l'état de santé du cheptel d'orignal dans la RFLV. Le comité regroupe des biologistes à l'emploi des communautés algonquines et des biologistes du gouvernement du Québec. Une fois les analyses du comité aviseur terminées, la Table Québec-Nation algonquine avait pour tâche d'élaborer un plan de chasse pour la reprise de la chasse sportive et de développer un modèle de participation accrue de la Nation algonquine à la gestion de l'orignal. Le rapport final du comité aviseur a été déposé en juin 2024.

Afin de donner le temps aux parties d'avancer le travail de mise en œuvre, le gouvernement du Québec a consenti à prolonger la suspension temporaire de la chasse sportive. L'entente-cadre est arrivée à échéance en 2025. Au cours de l'année, dans l'espoir de faire aboutir les discussions, les parties ont convenu de poursuivre les négociations en ayant recours à un médiateur. Ainsi, les parties ont poursuivi les échanges visant à conclure une entente de collaboration qui établirait des modalités de gestion de l'orignal avec une participation accrue des Autochtones ainsi que des modalités de chasse particulières.

La chasse sportive à l'orignal dans la RFLV demeure suspendue. Les parties ne sont pas parvenues à s'entendre jusqu'à maintenant, notamment sur certains enjeux dépassant le cadre d'une entente administrative portant sur la gestion de l'orignal. En dépit de cela, les parties ont poursuivi les efforts au cours de l'année en vue de conclure une entente de collaboration, qui aborderait notamment la reprise de chasse sportive dans l'espoir de trouver un terrain d'entente à court terme.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Mario Gibeault	Négociateur
M. Samuel Fiset	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. François Paradis	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>me</sup> Solaine Prince	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. André Dumont	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Ambroise Lycke	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>e</sup> Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M <sup>me</sup> Adrienne Jérôme	Négociatrice, nation algonquine
M <sup>me</sup> Savanna McGregor	Grande cheffe de la nation algonquine
M. Norm Odjick	Directeur général, Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg
M <sup>me</sup> Robin Cayer	Coordonnatrice, Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg
M. Gorden McGregor	Négociateur adjoint, Kitigan Zibi
M. Jimmy Papatie	Négociateur adjoint, Kitcisakik
M. Danny Pien	Négociateur adjoint, Lac-Simon
M. Mario St-Georges	Biologiste, Algonquins de Lac-Barrière
M. Pierre-Luc Bastien	Biologiste, Conseil tribal nation algonquine Anishinabeg
M. Joel Odjick	Biologiste, Conseil tribal nation algonquine Anishinabeg
M <sup>e</sup> Amir Attaran	Conseiller juridique, Conseil tribal nation algonquine Anishinabeg

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes.

Aucun autre ministère n'est impliqué.

### **LES ALGONQUINS – KEBAOWEK**

- a) L'objet des négociations

Discussions visant la conclusion d'une entente sur la consultation et l'accommodement. Cette entente mettra en place un processus de consultation convenu en vue de permettre à Kebaowek de faire valoir ses préoccupations lorsqu'une mesure envisagée est susceptible d'avoir un impact sur les droits qu'elle revendique.

- b) Les dates des rencontres

<b>2025</b>		
8 avril	5 novembre	8 décembre
<b>2026</b>		

c) L'échéancier des négociations

Il est de la volonté des parties de finaliser dans les meilleurs délais les discussions, mais aucun échéancier n'est fixé.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En mars 2022, Kebaowek a signifié au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le temps l'arrêt de sa participation aux processus de consultations et d'harmonisation initiés par le gouvernement du Québec tant et aussi longtemps que de nouveaux processus de consultation et d'harmonisation mutuellement satisfaisants ne seraient pas convenus. En novembre 2022, le ministère des Ressources naturelles et des forêts et le SRPNI ont proposé à Kebaowek de mettre en place une table de négociation en vue de négocier une entente sur la consultation et l'accommodement. Dès janvier 2023, les discussions entre Kebaowek et le SRPNI ont débuté. Bien que le déclencheur de la demande de Kebaowek fût en lien avec les activités forestières, il a été convenu que les discussions porteront sur une entente sur la consultation et l'accommodement de portée générale avec la possibilité de négocier plus tard, si c'est la volonté des parties, des annexes sectorielles portant sur des processus de consultation et d'accommodement plus spécifiques. Les représentants des parties sont en train de finaliser les discussions sur les derniers éléments du projet d'entente avant de le soumettre à leurs autorités respectives.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M <sup>e</sup> Jameela Jeeroburkhan	Avocate
M <sup>e</sup> Rose Victoria Adams	Avocate
M. Pascal Bibeau	Employé du conseil de bande
M. Justin Roy	Membre du conseil de bande

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Les ministères suivants ont été consultés sur le projet d'entente: ministère des Ressources naturelles et des Forêts, ministère de l'Environnement, de la Lutte aux Changement climatiques, de la Faune et des Parcs, ministère des Transports et de la Mobilité durable, ministère de la Culture et des

## **LES ALGONQUINS – LAC-BARRIÈRE**

a) L'objet des négociations

La négociation visait à conclure une entente afin de mettre en œuvre les recommandations conjointes de 2006 des représentants spéciaux respectifs du gouvernement du Québec et des Algonquins de Lac-Barrière (ALB). Les discussions portent principalement sur la participation à la gestion des ressources renouvelables (forestières et fauniques) et aux bénéfices économiques qui en découlent. Une entente a été conclue le 14 décembre 2021. Le conseil de bande actuel a adopté, en 2023, une résolution pour rejeter l'entente. Les discussions se poursuivent afin d'amender l'entente ou de convenir d'autres solutions.

b) Les dates des rencontres

<b>2025</b>	
26 mai	11 juillet
<b>2026</b>	

c) L'échéancier des négociations

Il n'y a pas de date d'échéance associée à ces négociations à l'heure actuelle.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

L'Entente de mise en œuvre des recommandations conjointes de 2006 des représentants spéciaux du Québec et des Algonquins de Lac-Barrière (l'Entente) a été conclue le 14 décembre 2021, et les parties ont travaillé à sa mise en œuvre jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil de bande le 10 mars 2023.

L'Entente porte principalement sur la participation à la gestion des ressources renouvelables (forestières et fauniques) tout en comportant des mesures d'aide au développement économique et social de la communauté.

Le 5 décembre 2023, le nouveau conseil de bande élu transmettait une lettre et une résolution pour signifier qu'il rejetait formellement cette entente signée par le conseil de bande précédent. Le conseil de bande soutient notamment que l'entente de mise en œuvre ne bénéficiait pas de l'acceptabilité sociale nécessaire, et qu'elle n'aurait pas fait l'objet de consultations auprès des membres. Le conseil d'ALB indiquait également qu'il souhaitait entrer dans un protocole de discussion avec le gouvernement du Québec relativement à la foresterie, la faune et les autres ressources qui pourraient être extraites dans le territoire d'intérêt de Lac-Barrière.

Les plus récentes discussions visaient à mieux comprendre le projet de centrale d'électricité à la biomasse ainsi qu'à échanger sur les conditions qui permettraient une reprise de la foresterie.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Benoit Laliberté	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Casey Ratt	Chef
M. Eric Charbonneau	Membre du conseil de bande
Mme Anida Decoursay	Membre du conseil de bande
M. Jessie Decoursay	Membre du conseil de bande
M. Terrence Nottaway	Membre du conseil de bande
M. Charles T. Ratt	Directeur des ressources naturelles
M <sup>e</sup> Katherine Hensel	Avocate de la communauté
M <sup>e</sup> Kristie Tsung	Avocate de la communauté

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes.

Aucun autre ministère n'est impliqué.

## LES ALGONQUINS – LAC-SIMON

### a) L'objet des négociations

Processus de discussion visant la conclusion d'une entente-cadre qui permettrait au gouvernement du Québec et à la Première Nation Anishnabe du Lac Simon de renforcer leur relation tout en apportant des solutions concrètes et mutuellement satisfaisantes aux enjeux auxquels la communauté est confrontée.

### b) Les dates des rencontres

2025			
3 avril	30 avril		
9 mai	29 mai	9 juin	19 juin
17 juillet	23 septembre		
2026			

### c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été déterminé.

### d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

### e) Un état de situation des négociations

Le 18 janvier 2022, les parties ont conclu le *Protocole d'entente sur la Table centrale entre le gouvernement du Québec et le Conseil de la Première Nation Anishnabe du Lac Simon*. Ce protocole établit notamment une Table centrale qui servira aux parties de forum d'échange sur les sujets d'intérêts communs. Plusieurs sujets ont déjà été abordé à cette table suivant les priorités identifiées par Lac-Simon. En juin 2024, Lac-Simon a demandé que des discussions aient lieu en vue de la conclusion d'une entente-cadre qui aura notamment pour objet de favoriser l'implication de Lac Simon dans la gestion et la mise en valeur du territoire et de ses ressources. Dès lors, les représentants des parties ont eu des discussions approfondies en vue de comprendre ce qui était recherché par la communauté. Par la suite des discussions ont débuté sur la base des priorités que Lac-Simon a signifiées au gouvernement. Essentiellement les discussions portent sur le renforcement des relations entre les parties, l'amélioration des processus de consultation et des mesures de développement économique qui pourraient être mis en place au bénéfice de la communauté de Lac-Simon.

### f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Mario Gibeault	Négociateur
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Viviane Denis-Ducharme (depuis mai 2025)	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

M <sup>e</sup> Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M <sup>e</sup> Tania Clercq	Ministère de la Justice
M <sup>me</sup> Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M <sup>me</sup> Solaine Prince	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>me</sup> Marie- Hélène Tremblay	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M <sup>me</sup> Pamela Papatie	Négociatrice en chef
Mme Marlene Jérôme	Employé du conseil de bande
M. Daniel Pien	Employé du conseil de bande
M <sup>e</sup> Julie Paré	Avocate
M <sup>e</sup> Jeanne Pérès (jusqu'en juin 2025)	Avocate
M <sup>e</sup> Inès Bagaoui-Fradette (depuis juin 2025)	Avocate

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

## **LES ALGONQUINS – PIKOGAN**

a) L'objet des négociations

Discussions visant la mise en œuvre de *l'Entente visant à jeter les bases d'une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et la Première Nation Abitibiwinni* conclue en 2022, laquelle pave la voie à des discussions soutenues, notamment au regard du développement minier, de la foresterie, de la faune et des aires protégées.

b) Les dates des rencontres

2025			
25 septembre	23 octobre	6 novembre	26 novembre
2026			
29 janvier			

c) L'échéancier des négociations

L'Entente visant à jeter les bases d'une nouvelle relation arrive à échéance le 11 août 2026. Les parties souhaitent convenir de son renouvellement rapidement.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

*L'Entente visant à jeter les bases d'une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et la Première Nation Abitibiwinni*, a pour objet de renforcer les relations politiques, économiques et sociales des deux parties dans un esprit de respect mutuel, de coopération, de partenariat et de communication. Elle prévoit également des balises qui guideront les parties dans les négociations d'ententes sectorielles. La première ronde de discussion visant sa mise en œuvre a permis la mise en place d'un financement pour un projet de gardiens des aires protégées en 2023 ainsi que la conclusion d'une entente sur la conservation, la gestion et la mise en valeur de la faune en 2024. Une deuxième ronde de négociation a débuté en septembre 2025 et les discussions portent notamment sur les mines, le programme des gardiens des aires protégées ainsi que le renouvellement de l'entente qui arrive à échéance le 11 août 2026.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M <sup>me</sup> Catherine Plasse	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>me</sup> Solenn Sanquer	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>me</sup> Marie- Hélène Tremblay	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>me</sup> Céline Létourneau	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M <sup>me</sup> Catherine Beaulieu-Voyer	Ministère des Finances

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M <sup>e</sup> Sophia Ladovrechis	Avocate
M <sup>e</sup> Morgan Kendall	Avocat
M <sup>e</sup> Gary Carot	Avocat
M. Benoit Croteau	Employé du conseil de bande
M. James Cananasso	Vice-chef
M Sylvester Trapper	Employé du conseil de bande

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun autre ministère n'est impliqué.

## **LES ATIKAMEKW**

### **Table de négociation sur la foresterie avec les trois communautés et le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA)**

- a) L'objet des négociations

L'objectif de ces discussions est d'élaborer un projet pilote de gestion participative en foresterie qui favoriserait une meilleure cohabitation entre les différents usages du territoire, une participation accrue des Atikamekw au regard de l'aménagement forestier et une plus grande résilience de l'industrie forestière.

- b) Les dates des rencontres

2025	
19 septembre	11 et 21 novembre
2026	
22 janvier	

- c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent convenir des balises du projet pilote et entamer sa mise en œuvre dans les plus brefs délais.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

- e) Un état de situation des négociations

*L'Entente-cadre Nahitatowin Masinahikan pour une nouvelle relation entre les Atikamekw de Wemotaci et le gouvernement du Québec a été signée en novembre 2023 et prévoyait certaines mesures transitoires qui concernaient principalement un réarrangement des chantiers forestiers de façon à prendre en compte les besoins particuliers et la préservation du mode de vie propre aux Atikamekw de Wemotaci. Elle jetait également les bases de la négociation d'une entente à long terme. Le Conseil des Atikamekw de Wemotaci (CAW) a toutefois demandé une pause des rencontres de négociation en novembre 2024 puisqu'il était aux prises avec plusieurs problématiques internes à la communauté, en plus des départs de plusieurs employés du secteur administratif participant à la table de négociation.*

*L'Entente-cadre de négociation d'une nouvelle relation de nation à nation concernant le territoire et les ressources naturelles dans le Nitaskinan a pour sa part été conclue en août 2023 en réaction au contexte d'entraves forestières mises en place par certains membres de Wemotaci sur la route forestière 25 et par des membres de Manawan sur la route d'accès à leur communauté. Elle a d'ailleurs permis d'entamer en septembre 2023 des discussions visant à conclure une entente finale relative au territoire et à la gestion des ressources naturelles. La dernière rencontre de la table de négociation a eu lieu en mars 2024, le CNA ayant par la suite signifié être dans l'impossibilité de poursuivre les rencontres, due à un manque de ressources humaines et financières.*

Depuis l'été 2025, les échanges ont pu reprendre avec l'ensemble des communautés atikamekw et le CNA en matière de foresterie. L'objectif de ces discussions est d'élaborer un projet pilote de gestion participative en foresterie qui favoriserait une meilleure cohabitation entre les différents usages du territoire, une participation accrue des Atikamekw au regard de l'aménagement forestier et une plus grande résilience de l'industrie forestière. Un premier jalon en vue de sa mise en œuvre est la conclusion de l'*Énoncé d'intention quant à l'élaboration d'un projet pilote de gestion participative en foresterie* entre le gouvernement du Québec et les Atikamekw en mars 2026. Les discussions se poursuivent afin de concrétiser ce projet pilote.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages-Sylvain	Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Alyson Blaquière	Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Martin Pelletier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Kevin Partington	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Louis Breault	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M <sup>me</sup> Geneviève Massicotte	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Simon St-Georges	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Philippe Grenier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M <sup>me</sup> Claudia Petiquay	Coordonnatrice au territoire (CNA)
M. Pierre Cormier	Conseiller spécial au président (Remabec)
M. Yves Crits	Consultant (CAM)

- h) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun autre ministère n'est impliqué.

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir la réponse à la fin

## **LES CRIS**

***Entente de financement pour les exercices financiers 2025-2026 à 2029-2030 concernant l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James entre les Cris d'Eeyou Istchee et le gouvernement du Québec***

a) L'objet des négociations

L'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James (ci-après l'Entente), laquelle avait été approuvée par le décret n° 745-2012 du 4 juillet 2012, prévoit que le gouvernement du Québec devra financer le GNC selon des ententes de financement quinquennales, dont la première est prévue par le chapitre VI de l'Entente elle-même. Cet engagement a également été intégré à la *Convention de la Baie James et du Nord québécois*, à l'alinéa 11.3.17. Les négociations ont visé à répondre à cet engagement de financement.

b) Les dates de rencontres

Des rencontres préparatoires ont été tenues au sein du gouvernement du Québec, et plusieurs éléments ont été convenus sans besoin de rencontres formelles, par des échanges de courriels, étant donné que cette entente est inspirée d'un modèle d'entente de financement quinquennale antérieure, et reprend plusieurs des mêmes éléments.

c) L'échéancier des négociations

L'entente a été conclue.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Une entente de financement quinquennale pour les exercices financiers 2025-2026 à 2029-2030 a été conclue entre les parties et signée le 27 mars 2026. L'entente prévoit le versement annuel de 3 000 000 \$ du SRPNI et 2 900 000 \$ du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M <sup>me</sup> Marie-José Thomas	Ministère du conseil exécutif, administratrice d'État
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, directeur du Pôle d'expertise sur les gouvernances en milieu nordique
M <sup>me</sup> Annelise Jensen	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, conseillère au Pôle d'expertise sur les gouvernances en milieu nordique
M. Philippe Boivin	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, directeur
M <sup>e</sup> Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice, avocat

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Mme Mélissa Saganash

Directrice générale adjointe au GNC

M. Pascal Chadronnet

Coordonnateur des finances au GNC

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

***Révision du cadre législatif applicable au Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James***

- a) L'objet des négociations

Le SRPNI et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) discutent avec le Gouvernement de la nation crie (GNC) et le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James d'une révision possible du cadre législatif applicable à la CCSSSBJ.

- b) Les dates des rencontres

2025		
27 mai	15 juillet	7 octobre
18 novembre		
2026		
27 janvier		

- c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été établi.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

En réponse à la demande du GNC et la CCSSSBJ de réviser le cadre législatif applicable à la CCSSSBJ, le gouvernement du Québec a mis en place une table de discussions avec les représentants des deux parties. Les discussions se poursuivent.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Daniel Paré

Ministère de la Santé et des Services sociaux, sous-ministre

M<sup>me</sup> Marie-José Thomas

Ministère du Conseil exécutif,

administratrice d'État

M <sup>me</sup> Josée Martel	Ministère de la Santé et des Services sociaux, directrice générale par intérim
M. Vincent Defoy	Ministère de la Santé et des Services sociaux, directeur
M <sup>me</sup> Hakima Touami	Ministère de la Santé et des Services sociaux, conseillère
M <sup>me</sup> Annabelle Ducap-Gamache	Ministère de la Santé et des Services sociaux, adjointe exécutive
M. Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice, conseiller juridique
M <sup>me</sup> Maude Boissinot	Ministère de la Justice, conseillère juridique
M <sup>me</sup> Annelise Jensen	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, conseillère

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Abel Bosum	GNC, négociateur en chef
M <sup>me</sup> Jeannie Pelletier	CCSSSBJ, présidente
M <sup>me</sup> Christina Biron	CCSSSBJ, directrice générale
M. Marcel Villeneuve	Conseiller
M <sup>me</sup> Melissa Saganash	GNC, directrice générale adjointe au GNC
M. Matthew Sherrard	Gowling WLG, conseiller juridique

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun autre ministère n'est impliqué.

### **LES INNUS - MASHTEUATSH**

- a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan souhaitent renouveler l'*Entente concernant certains enjeux forestiers et fauniques* signée en 2018 afin notamment de poursuivre la mise en œuvre de l'approche collaborative en matière d'aménagement forestier et la réalisation de mesures visant à valoriser la pratique de certaines activités traditionnelles.

b) Les dates des rencontres

<b>2025</b>	
26 novembre	17 décembre
<b>2026</b>	
21 janvier	

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent s'entendre sur le renouvellement pluriannuel de l'*Entente concernant certains enjeux forestiers et fauniques* dans les meilleurs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les parties ont convenu de reconduire par avenant deux volets de l'*Entente concernant certains enjeux forestiers et fauniques* pour deux années supplémentaires.

Les parties poursuivent également la négociation en vue de renouveler l'*Entente* sur une base pluriannuelle. Les discussions en ce sens ont repris en novembre 2025 et se tiennent à un rythme soutenu depuis.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Myriam Morissette	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Audrey Murray	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Claude Bélanger	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Louis Breault	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M <sup>me</sup> Anik Langevin	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M <sup>me</sup> Caroline Olivier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Carl Cleary	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. François Rompré	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. Jordan Germain	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M <sup>me</sup> Caroline Philippe (jusqu'en janvier 2026)	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M <sup>me</sup> Kim Côté (à partir de janvier 2026)	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants

pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs sont également impliqués pour les sujets les concernant.

### **LES INNUS - PESSAMIT**

- a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec et le Conseil des Innus de Pessamit souhaitent améliorer leurs relations et apporter plus de prévisibilité pour le développement de projets sur le territoire par la conclusion d'une entente-cadre et d'une entente finale de nation à nation portant sur le développement du territoire et de ses ressources. Dans l'entente-cadre, les parties ont convenu de prioriser les discussions sur le développement énergétique du territoire.

- b) Les dates des rencontres

<b>2025</b>			
11 août	25 août	8 septembre	22 septembre
7 octobre	28 octobre	18 novembre	27 novembre
4 décembre	15 décembre		
<b>2026</b>			
8 janvier	19 janvier	26 janvier	

- c) L'échéancier des négociations

L'entente-cadre Mamu Nikanutetau entre le gouvernement du Québec et la Première Nation des Innus de Pessamit a été conclue le 15 février 2024. La société d'État Hydro-Québec a également participé aux négociations et a signé l'entente à titre d'intervenante en y prenant plusieurs engagements. Les parties souhaitent convenir d'une entente dans les plus brefs délais.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Suivant la signature de l'entente-cadre, les représentants du Québec et de Pessamit ont repris les discussions en vue de conclure une entente finale de nation à nation à l'été 2025. Des représentants d'Hydro-Québec participent activement aux rencontres conformément aux dispositions de l'entente-cadre. Le rythme des négociations est soutenu afin d'en arriver à une entente dans les plus brefs délais.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle

Secrétariat aux relations avec les  
Premières Nations et les Inuit

M <sup>me</sup> Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Alexia Desmeules (jusqu'en mai 2025)	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M. Samir Hareb	Ministère des Finances
M. Jean Beaudet	Ministère des Finances
M <sup>me</sup> Catherine Beaulieu-Voyer	Ministère des Finances

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Raphaël Picard	Négociateur
M. Gérald Hervieux	Négociateur adjoint
Jérôme Bacon St-Onge	Conseil des Innus de Pessamit
M <sup>me</sup> Christine Vallée	Conseil des Innus de Pessamit
M <sup>me</sup> Christiane Riverin	Conseil des Innus de Pessamit
M. Andy Canapé	Conseil des Innus de Pessamit
M. Olivier Bacon	Conseil des Innus de Pessamit
M <sup>me</sup> Suzanne Charland	Conseil des Innus de Pessamit
M <sup>me</sup> Élisabeth Préfontaine	Consultante

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

### **LES INNUS – UASHAT MAK MANI-UTENAM**

- a) L'objet des négociations

En 2021, le gouvernement du Québec et les Innus de Uashat mak Mani-Utenam ont amorcé des discussions de « nation à nation » en vue de conclure une entente à brève échéance. Cette entente devait être la base d'une relation renouvelée et permettrait la poursuite de discussions sur différents sujets d'intérêt pour les deux parties.

- b) Les dates des rencontres

Aucune rencontre formelle de la table de négociations n'a eu lieu, mais les négociateurs des deux parties ont eu plusieurs échanges au cours de la période couverte par la présente étude des crédits.

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier précis n'a été fixé par les parties.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Au printemps 2021, les parties ont convenu d'un cadre de référence. Les représentants des parties ont déterminé les sujets devant être abordés au cours des discussions. Les parties ont maintenu un rythme soutenu dans les négociations jusqu'à la période électorale dans la communauté en juin 2022. En 2023, le gouvernement du Québec a nommé un négociateur, M. Benoit Laliberté, pour la poursuite de ces négociations. Bien que les négociations n'aient formellement reprises, les négociateurs de Québec et d'ITUM ont continué d'échanger sur une base régulière sur les priorités et attentes de leurs mandants, ainsi que sur les opportunités qui favoriseraient la reprise des négociations ou qui permettraient un rapprochement entre les parties. Lors des dernières élections tenues dans la communauté en mai 2025, un nouveau conseil a été élu ainsi qu'un nouveau chef, M. Jonathan Shetush.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Benoit Laliberté	Négociateur
M <sup>me</sup> Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Jean-Claude Pinette-Therrien (jusqu'en mai 2025)	Négociateur, Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam
M. Ken Rock (depuis juin 2025)	Négociateur, Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Les autres ministères seront impliqués au moment opportun lorsque les sujets les concernant seront abordés.

## **LES INUIT**

### **Négociation d'un nouveau modèle de gouvernance au Nunavik (MOU)**

a) L'objet des négociations

Dans la foulée de la signature de l'Accord de négociation sur l'autonomie gouvernementale du Nunavik le 20 décembre 2023, le gouvernement du

Québec et la Société Makivik ont amorcé des négociations formelles en vue d'un nouveau modèle de gouvernance au Nunavik. Les échanges au cours de la dernière année ont porté essentiellement sur la question de la protection de la jeunesse au Nunavik et les aires protégées, mais d'autres sujets ont également été abordés : régime des terres, participation aux projets de développement économique, lesquels devront faire l'objet de discussions plus approfondies.

b) Les dates des rencontres

2025			
25 avril	21 mai	5 juin	18 juin
22 août	17 septembre	14 novembre	12 décembre
2026			
15 janvier			

c) L'échéancier des négociations

Dans le cas du dossier de la protection de la jeunesse, Makivik souhaite la conclusion d'une convention complémentaire à la CBJNQ d'ici la fin de l'année 2026. Aucun échéancier dans le cadre des autres dossiers. Les discussions se poursuivront en 2026-2027.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Aucune

e) Un état de situation des négociations

L'Accord de négociation sur l'autonomie gouvernementale du Nunavik a été signé le 20 décembre 2023. Au cours de l'année 2025-2026, 11 rencontres de négociation formelles ont eu lieu.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Alexandre Mathieu	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Marie-Christine Adam	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M <sup>e</sup> Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M <sup>e</sup> Tania Clercq	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Tunu Napartuk	Négociateur, Société Makivik
------------------	------------------------------

M. Anthony Ittoshat	Négociateur, Société Makivik
M <sup>e</sup> Jean-François Arteau	Conseiller juridique, Société Makivik
M <sup>e</sup> François Dorval	Conseiller juridique, Société Makivik
M. Jean Dupuis	Société Makivik
M. Fabien Pernet	Société Makivik
M <sup>me</sup> Victoria Gordon	Société Makivik

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts. D'autres ministères seront impliqués en fonction des sujets discutés à la table de négociation.

### **Entente de partenariat pour le développement économique et communautaire au Nunavik (Sanarrutik)**

- j) L'objet des négociations

Le 9 avril 2002, le gouvernement a conclu avec le milieu inuit l'Entente de partenariat pour le développement économique et communautaire du Nunavik, aussi appelée l'Entente Sanarrutik. Cette entente d'une durée de vingt-cinq ans a comme objectif général de favoriser le développement du Nunavik au plan économique et communautaire. Elle est venue établir une véritable relation de « nation à nation » entre le gouvernement du Québec et les Inuit du Québec. Plus spécifiquement, cette entente vise à améliorer les services publics et les infrastructures, permettre aux Inuit de prendre davantage en charge leur développement, et promouvoir pour la région de plus grandes retombées découlant des projets de développement économique.

Les discussions visent le renouvellement de l'entente Sanarrutik.

- k) Les dates des rencontres

<b>2025</b>			
24 avril	12 mai	29 mai	11 juin
23 juin	21 août	17 septembre	29 septembre
7 novembre	19 novembre	12 décembre	
<b>2026</b>			
9 janvier	26 janvier		

- l) L'échéancier des négociations

31 mars 2027 dans le cas de l'entente intérimaire, 31 mars 2029 dans le cas

de la prochaine entente Sanarrutik à long terme.

m) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Aucune

n) Un état de situation des négociations

Les discussions en vue du renouvellement de l'entente Sanarrutik ont débuté en 2023 et se poursuivent à bon rythme. Afin de se donner plus de temps pour négocier une entente substantielle et satisfaisante, les parties ont convenu de procéder à la négociation d'une entente intérimaire de deux ans, devant débiter en 2027.

o) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Alexandre Mathieu	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Mme Marie-Christine Adam	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice

p) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Johnny Adams	Négociateur, Société Makivik
M. Anthony Ittoshat	Négociateur, Société Makivik
M <sup>e</sup> Jean-François Arteau	Conseiller juridique, Société Makivik
M <sup>e</sup> François Dorval	Conseiller juridique, Société Makivik
M. Jean Dupuis	Société Makivik
M. Fabien Pernet	Société Makivik
M. Angelo Manna	Société Makivik

q) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

r) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, le ministère des Transports et de la Mobilité durable, le ministère de la Sécurité publique. D'autres ministères seront impliqués en fonction des sujets discutés à la table de négociation.

## **LES MICMACS**

### ***Discussions bilatérales portant sur le développement de la villégiature***

a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec souhaite entretenir des relations harmonieuses de nation à nation avec la nation micmaque, axées sur le partenariat, la compréhension et le respect mutuel. Depuis déjà plusieurs années, le gouvernement du Québec et la nation micmaque travaillent à l'établissement et au maintien de telles relations par la mise en place d'un dialogue, qui peut mener à la négociation d'ententes sur des sujets d'intérêt commun et favoriser une meilleure cohabitation.

b) Les dates des rencontres

<b>2025</b>			
28 mai	19 juin	17 juillet	24 septembre
20-21 novembre			
<b>2026</b>			
28 janvier			

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été fixé par les parties pour le moment.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le sujet d'intérêt prioritaire ciblé par les parties concerne la villégiature, et plus largement la planification du territoire public. Des rencontres exploratoires ont eu lieu en 2023 afin de présenter aux Micmacs les outils de planification existants et de trouver des solutions mutuellement acceptables pour résoudre certains enjeux.

Le gouvernement du Québec a confirmé son mandat de négociation en vue d'une éventuelle entente bilatérale sur la villégiature à l'automne 2023. Le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi a confirmé son mandat de négociation auprès du leadership des trois communautés à l'hiver 2024. Depuis, plusieurs rencontres ont eu lieu pour identifier des solutions communes au regard du développement de la villégiature, s'articulant notamment autour d'un processus de consultation concernant l'attribution de baux de villégiature par tirage au sort.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

M <sup>e</sup> Vincent Phaneuf	Ministère de la Justice
M. Alain Leblanc	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M <sup>me</sup> Sophie Bussièrès	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M <sup>me</sup> Julie Guillemot	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M <sup>me</sup> Lydie Grenier-Loisel	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M <sup>me</sup> Myriane Houde-Poirier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Simon Claveau	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M <sup>me</sup> Candice Metallic	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>e</sup> Nadir André	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Alicia Moffat	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>e</sup> Isabelle Simard	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Loni Vicaire	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Juliette Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Scott Mettallic	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Santana Gedeon	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Tanya Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Julia Anglehart	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Nathalie English	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir la réponse à la fin.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun autre ministère n'est impliqué.

## **LES MICMACS – LISTUGUJ**

### ***Entente-cadre bilatérale***

- a) L'objet des négociations

Au printemps 2025, les représentants du gouvernement du Québec et de la communauté de Listuguj ont conclu une entente-cadre bilatérale. Celle-ci vise

essentiellement à mettre en place un lieu d'échange privilégié entre les parties et les engage à des discussions sur des thèmes prioritaires qui sont listés à l'entente. Il s'agit des thèmes suivants : encadrement du cannabis ; « rangers » mi'gmaq ; conservation, mise en valeur et gestion de la faune ; accès aux parcs et leur exploitation ; mise en valeur des ressources naturelles et énergétiques ; aires protégées d'initiative autochtone ; camps construits par des membres de la Première Nation Mi'gmaq de Listuguj et chalets non conformes construits par des personnes non autochtones ; consultation et mesures d'accommodement liés aux droits ancestraux et issus de traités revendiqués par la Première Nation Mi'gmaq de Listuguj.

b) Les dates des rencontres

2025	
17 octobre	25-26 novembre
2026	
15 janvier	

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été fixé par les parties pour le moment.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Deux thèmes ont été priorisés dans le cadre de la mise en œuvre de l'entente-cadre pour l'année : celui de l'encadrement du cannabis et celui des « rangers » micmacs. Des tables de négociation ont été mises en place sur ces deux thèmes, en collaboration avec les ministères sectoriels concernés.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M <sup>me</sup> Julie Pelletier	Ministère de la Santé et des Services Sociaux
M <sup>me</sup> Anne-Marie Lalonde	Ministère de la Santé et des Services Sociaux
M. Jean Beaudet	Ministère des Finances
M <sup>me</sup> Catherine Beaulieu-Voyer	Ministère des Finances
M <sup>me</sup> Justine Desmeules	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Maxime Boily	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>me</sup> Joannie M. Harrison	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des

M <sup>me</sup> Julie Rodrigue	Parcs Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Hugo Canuel	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>me</sup> Isabelle Auger	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Sylvain Marois	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>me</sup> Dominic Maltais	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Scott Martin	Chef, Listuguj Mi'gmaq Government
M. Fred Metallic	Listuguj Mi'gmaq Government
M. Sky Metallic	Listuguj Mi'gmaq Government
M. George Martin	Listuguj Mi'gmaq Government
M <sup>me</sup> Amy Chamberlin	Listuguj Mi'gmaq Government
M <sup>e</sup> Zachary Davis	Conseiller juridique
M. Bassem Abdabrou	Directeur general, Listuguj Mi'gmaq Government

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun autre ministère n'est impliqué.

### **LES MICMACS - GESGAPEGIAG**

a) L'objet des négociations

Depuis le début des années 1980, le gouvernement du Québec et la communauté de Gesgapegiag conviennent d'ententes portant sur l'encadrement de la pêche au saumon des membres de la communauté à l'aide de filets maillants dans la Grande rivière Caspédia.

Ces ententes visent notamment à assurer des rapports plus harmonieux entre les différents usagers de la rivière et de favoriser les retombées économiques découlant de la pêche récréative.

La plus récente entente annuelle (2024-2025) prévoyait un engagement des parties à entamer des négociations visant à trouver des solutions à plus long terme, et permettant de moderniser le cadre de l'entente.

Un avenant à l'entente a été conclu en 2025-2026 pendant que les négociations d'une entente pluriannuelle se poursuivent.

b) Les dates des rencontres

2025		
17 avril	8 mai	21 mai
2 juin	18 juin	10 juillet
9 septembre	14 octobre	11 novembre
18 décembre		

c) L'échéancier des négociations

L'avenant conclu en 2025-2026 prévoit un mécanisme de renouvellement automatique pour une année. Les parties souhaitaient s'entendre sur une nouvelle entente pluriannuelle avant la saison de pêche au saumon 2027.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les négociations ont avancé à un rythme soutenu depuis le début de l'automne 2024. Les premières rencontres ont surtout permis aux parties d'échanger de l'information sur leurs attentes et visions respectives pour revoir le modèle d'entente existant. Le gouvernement du Québec a pu présenter certaines contraintes avec lequel il doit composer, notamment au regard des enjeux de conservation de la ressource et du cadre législatif et réglementaire. Les échanges se poursuivent afin de convenir mutuellement des nouveaux paramètres d'une éventuelle entente pluriannuelle.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Alyson Blaquière	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Sylvie Boulay	Ministère de la Justice
M <sup>me</sup> Justine Desmeules	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>me</sup> Joannie M-Harrison	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Maxime Boily	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

M. Jean-Sébastien Babin

Ministère de l'Environnement, de la  
Lutte contre les changements  
climatiques, de la Faune et des  
Parcs

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M<sup>e</sup> Nadir André

Négociateur, Micmacs de  
Gesgapegiag

M. Roderick Larocque

Chef, Micmacs de Gesgapegiag

M. Shawn Martin

Micmacs de Gesgapegiag

M. Aaron Condo

Micmacs de Gesgapegiag

M<sup>me</sup> Amanda Larocque

Micmacs de Gesgapegiag

M<sup>e</sup> Ivan da Fonseca

Conseiller juridique, Micmacs de  
Gesgapegiag

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun autre ministère n'est impliqué.

### **LES MOHAWKS - KAHNAWAKE**

- a) L'objet des négociations

Au cours de la période visée, les relations entre le gouvernement du Québec et les Mohawks de Kahnawake ont évolué sous le chapeau de la *Déclaration de compréhension et de respect mutuel*, laquelle avait été signée par le premier ministre et le Grand Chef en décembre 2024. Les discussions ont essentiellement porté sur la recherche d'une solution permettant de déjudiciariser le dossier de Northvolt, à compléter l'engagement du gouvernement, pris à l'époque des travaux entourant le prolongement de l'autoroute 30, de transférer 211 acres de terres à Kahnawake et l'avancée des dossiers dans le domaine des transports, notamment le projet de reconstruction du pont Honoré-Mercier.

- b) Les dates des rencontres

2025			
13 mars	28 mars	10 avril	29 mai
4 juin	13 juin	18 juillet	19 septembre
22 octobre	30 octobre	20 novembre	16 décembre
2026			
28 janvier			

- c) L'échéancier des négociations

Il n'y a pas d'échéancier fixé pour cette négociation

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

- e) Un état de situation des négociations

La signature de la *Déclaration de compréhension et de respect mutuel* entre le premier ministre et le grand chef le 20 décembre 2024 a permis de confirmer les assises relationnelles entre les parties et a facilité la reprise de discussions, dont notamment les projets majeurs d'infrastructure comme le pont Honoré-Mercier. Il est souhaité que ce rapprochement permette de faire avancer certaines discussions qui pourraient se traduire par des résultats concrets au cours des prochaines années, voire par la déjudiciarisation de certains dossiers.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Geoffrey Kelley	Négociateur
M. Paul Girard	Négociateur
M. Samuel Fiset	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Mélanie St-Cyr	Ministère des Transports et de la Mobilité durable (jusqu'en décembre 2025)
M. Renaud Laroche	Ministère du Travail

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Cody Diabo	Grand chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M. Jeffrey Diabo	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M. Arnold Boyer	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M <sup>e</sup> Katie Spillane	Avocate, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M <sup>e</sup> Francis Walsh	Avocat, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun autre ministère n'est impliqué.

## **LES MOHAWKS – AKWESASNE**

### **Négociation d'un protocole politique**

#### a) L'objet des négociations

Les négociations visent à renouveler le protocole politique signé en 2014, qui avait une durée de dix ans. L'entente en négociation vise à structurer les discussions bilatérales entre le gouvernement du Québec et la communauté d'Akwesasne. Les discussions se sont entamées suite à une rencontre tenue le 5 juin 2025 entre le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit ainsi que le Grand Chef d'Akwesane.

#### b) La date des rencontres

<b>2025</b>			
12 juin	19 juin	3 juillet	10 juillet
17 juillet	24 juillet	31 juillet	14 août
4 septembre	25 septembre	2 octobre	16 octobre
23 octobre	6 novembre	13 novembre	21 novembre
4 décembre	11 décembre	18 décembre	
<b>2026</b>			
8 janvier	22 janvier	29 janvier	

#### c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent conclure l'entente rapidement. Celle-ci est presque finalisée et devrait être soumise au Conseil des ministres dans les prochaines semaines.

#### d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Il ne s'agit pas d'une revendication territoriale.

#### E) État de situation des négociations

Les discussions ont avancé à un rythme soutenu et l'entente est presque conclue. Certains détails mineurs restent à régler.

#### f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Paul Girard

Négociateur

M. Marc Foisy

Secrétariat aux relations avec les  
Premières Nations et les Inuit

#### g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Mme Natalie Jacobs

Conseil des Mohawks d'Akwesasne

#### h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

- Ministère de la Justice
- Ministère des Transports
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs

## **LES WENDATS**

### **Discussions bilatérales sur des enjeux fauniques**

a) L'objet des négociations

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ainsi que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ont convenu de négocier avec la NW une entente concernant la pratique de la chasse à l'orignal et la gestion de la conservation de l'orignal sur les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf.

b) Les dates des rencontres

2025		
6 mai	7 juillet	28 août
2026		

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent trouver les compromis permettant la conclusion d'une entente concernant la pratique de la chasse à l'orignal et la gestion de la conservation de l'orignal sur les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf dans de brefs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le grand chef Rémy Vincent et le premier ministre François Legault ont confirmé leur intention mutuelle de renforcer la relation de nation à nation lors d'une rencontre tenue le 17 mars 2022. Dans cette foulée, le grand chef Rémy Vincent a demandé au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et au ministre de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs la reprise, à l'automne 2023, des négociations d'une entente concernant la pratique de la chasse à l'orignal et la gestion de la conservation de l'orignal sur les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf. La nomination d'un négociateur externe, épaulé par le SRPNI, a permis l'établissement, en décembre 2023, d'un dialogue constructif visant la recherche de solutions au bénéfice des parties dans une perspective de cohabitation harmonieuse des divers usagers du territoire. Les discussions à la table de négociation se sont déroulées régulièrement entre avril et août 2024, en plus des échanges ayant cours entre le négociateur du gouvernement du Québec et celui de la Nation Wendat.

La tenue d'un scrutin général au sein de la communauté, suivi de l'élection d'un nouveau grand chef ont mené à une pause des échanges à la table de négociation à compter de l'automne 2024. Cette période a permis aux parties

de mener des analyses internes afin d'explorer de nouvelles pistes de compromis mutuels. Les échanges entre le négociateur du gouvernement du Québec et celui de la NHW a permis de maintenir un canal de communication jusqu'en mai 2025, après quoi les échanges plus formels ont repris entre les parties. À compter de septembre 2025, des analyses internes supplémentaires ont été menées en vue d'élaborer de nouvelles pistes de compromis devant l'impasse des discussions. Le négociateur du gouvernement du Québec et celui de la NW maintiennent un canal de communication en vue d'une reprise du dialogue.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Benoit Laliberté	Négociateur
M. Maxime Morin	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. François-Xavier Perron-Maranda	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>me</sup> Anabel Carrier	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Dominic Bourget	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Maxime Boily	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Claude Picard	Négociateur, Conseil de la Nation Wendat
------------------	--

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ministère de la Justice

### **Discussions bilatérales sur un protocole de consultation**

- a) L'objet des négociations

Les parties ont convenu de mettre en place une table de discussion en vue de convenir d'une entente portant sur la consultation et l'accommodement.

- b) Les dates des rencontres

Aucune rencontre formelle de la table de négociations n'a eu lieu, mais les négociateurs des deux parties ont eu plusieurs échanges au cours de la période couverte par la présente étude des crédits.



## WOLASTOQIYIK WAHSIPEKUK (MALÉCITES)

### **Discussions bilatérales en vue de la mise en œuvre de l'entente de nation à nation conclue en 2022**

#### a) L'objet des négociations

En juin 2022, le gouvernement du Québec et la Première Nation Wolastoqiyik (Malécite) Wahsipekuk (PNWW) ont conclu une entente bilatérale de nation à nation qui prévoit la mise en place d'un lieu d'échange privilégié entre les deux parties, articulée autour de l'objectif général de développer et de renforcer leurs relations politiques, économiques et sociales existantes et futures.

Sa mise en œuvre se traduit par des discussions autour de cinq thèmes prioritaires identifiés à l'Entente : la consultation et l'accommodement; les activités traditionnelles; le développement économique; le patrimoine et la culture; les lieux d'intérêt pour la PNWW.

#### b) Les dates des rencontres

2025		
3 juin	16 juillet	16 septembre
9 octobre	9 décembre	

#### c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été établi.

#### d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

En 2010, la PNWW a transmis au gouvernement du Québec un mémoire présentant des faits historiques à l'appui de ses démarches de revendication territoriale globale. Un mémoire contenant des éléments d'information complémentaire a été présenté en 2012. Le gouvernement du Québec a été invité par la PNWW en tant qu'observateur aux discussions entre la PNWW et le gouvernement du Canada, en 2017 et 2018. Cette invitation s'inscrivait dans une volonté de faire des avancées vers une négociation territoriale globale.

Or, à l'heure actuelle, le gouvernement du Québec privilégie plutôt la mise en œuvre de l'entente de nation à nation par des discussions bilatérales sur des dossiers d'intérêt commun.

#### e) Un état de situation des négociations

Les rencontres entre les représentants du gouvernement du Québec et de la PNWW ont porté sur un thème prioritaire identifié à l'entente de nation à nation, soit celui de la consultation et de l'accommodement.

#### f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Gilles Rouleau (entre mai et décembre 2025)	Négociateur
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M <sup>e</sup> Benoît Amyot	Négociateur pour le Grand Conseil de la PNMW
M <sup>e</sup> Léonie Boutin	Conseillère juridique pour le Grand Conseil de la PNWW
M. Samuel Leclerc	Directeur des ressources naturelles et du territoire, Grand Conseil de la PNWW
M <sup>me</sup> Laurence Maher	Conseillère politique et juridique, Grand Conseil de la PNWW

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Des représentants des ministères sectoriels pourraient être invités à participer selon les sujets de discussion.

---

Coût total pour l'ensemble des négociations bilatérales

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Employés du SRPNI	576 030 \$
Négociateurs externes	274 961 \$
<u>TOTAL</u>	<u>850 991 \$</u>

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

3. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2025-2026 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SRPNI.

---

La liste sommaire des ententes conclues entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026 sous la responsabilité du Secrétariat aux relations avec les premières Nations et les Inuit (SRPNI), et déposées au greffe de ce dernier, est annexée à la présente. Ces ententes peuvent être consultées, sur demande, au SRPNI.

# LISTE SOMMAIRE DES ENTENTES

- 1 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Femmes

**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet intitulé " Expansion de Diamond Phoenix ".

**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

**Partie autochtone :**  
Créations Diamond Phoenix (Propriétaire)

**Date de signature :** 3 avril 2025

---
- 2 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Entrepreneuriat

**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Acquisition et rénovation d'un bâtiment commercial ".

**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

**Partie autochtone :**  
La Première nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (Grand chef)

**Date de signature :** 16 avril 2025

---
- 3 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique catégorie Aide au développement économique local

**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Tourisme Manawan 2024-2027 ".

**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

**Partie autochtone :**  
Le Conseil des Atikamekw de Manawan (Chef)

**Date de signature :** 17 avril 2025

---
- 4 - Avenant à l'entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Soutien à la consultation - Projet

**Objet :**  
Le SRPNI et le CTNAA ont conclu le 24 février 2023 l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV - volet soutien à la consultation - projet visant à définir les modalités du financement concernant la " Table Québec-Nation algonquaine sur l'original 2022-2023 ". Les travaux de la Table Québec-Nation sur l'original se poursuivront jusqu'au 31 mars 2026.

**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

**Partie autochtone :**  
Conseil tribal de la Nation Algonquaine Anishinabeg (CTNAA).

**Date de signature :** 22 avril 2025

---
- 5 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet intitulé " Centre de soir - Consolidation des services directs ".

**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

**Partie autochtone :**  
Plein Milieu (Directrice générale)

**Date de signature :** 24 avril 2025

---
- 6 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Soutien à la consultation - Projet spécifique

**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet intitulé " Table de négociation bilatérale PNWW-Québec 2024-2025 et 2025-2026".

**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

**Partie autochtone :**  
La Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (Grand chef)

**Date de signature :** 28 avril 2025

---

- 7 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II - Volet infrastructures communautaires  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Centre intergénérationnel ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Le village nordique d'Umiujaq (Maire)  
**Date de signature :** 2 mai 2025
- 
- 8 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Infrastructure communautaire  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Panneaux d'affichage dynamique LED".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (Cheffe)  
**Date de signature :** 5 mai 2025
- 
- 9 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Femmes  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet intitulé " Les Hébergements du Moulin des Pionniers ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Les hébergements du Moulin des Pionniers Inc. (Présidente)  
**Date de signature :** 6 mai 2025
- 
- 10 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet appelé " En juin, je lis autochtone - édition 2025 ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Je lis autochtone ! (Président)  
**Date de signature :** 6 mai 2025
- 
- 11 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet appelé " Coordination de la Table locale Orasinahiketan (accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones de Lanaudière) ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Le Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (Directrice générale)  
**Date de signature :** 7 mai 2025
- 
- 12 - Convention - Caisse d'économie solidaire Desjardins et le Centre Mamik Lac-Saint-Jean est  
**Objet :**  
L'emprunteur est partie à une entente de financement signée le 9 août 2023 aux termes de laquelle le SRPNI accepte de financer le projet " Acquisition et rénovation ", mis de l'avant par l'emprunteur, lui permettant de se financer par voie d'un emprunt à long terme auprès d'une institution financière, supporté par l'engagement du SRPNI d'assumer le remboursement du capital, des intérêts et des autres frais de cet emprunt.  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Caisse d'économie solidaire Desjardins (Directeur de comptes)  
Le Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est. (Directrice générale)  
**Date de signature :** 12 mai 2025
- 
- 13 - Entente-cadre - Listuguj Mi'gmaq Government  
**Objet :**  
Prévoit un cadre pour les négociations sur des sujets de discussion d'intérêt commun, incluant des négociations visant la conclusion d'ententes sectorielles.  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)  
**Partie autochtone :**  
Listuguj Mi'gmaq Government (Chef)  
**Date de signature :** 14 mai 2025
-

- 14 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Femmes  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet intitulé " Aménagement d'un espace commercial pour l'Institut Wenhta' ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Institut Wenhta'  
**Date de signature :** 14 mai 2025
- 
- 15 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Jeunes  
**Objet :**  
Les parties ont conclu le 9 décembre 2024 une Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV - volet Développement économique, catégorie jeunes. Le promoteur à déposer une demande auprès du SRPNI pour une augmentation de l'aide financière de l'ordre de 39 308 \$, portant sur un maximum de 103 783 \$. Les parties conviennent de la nécessité d'augmenter l'aide financière déjà annoncée et de revoir les modalités de versements prévues.  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Performance X-Training Wendake S.E.N.C. Inc. (Propriétaire)  
**Date de signature :** 22 mai 2025
- 
- 16 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet appelé " Mamo Mawasak Mikitakan (Travailler ensemble pour le monde de demain), 2025-2027 ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Projet Mikana (Directrice générale)  
**Date de signature :** 23 mai 2025
- 
- 17 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Femmes  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet intitulé " Acquisition de l'entreprise Steeve Grenier, viande, poissons et fruits de mer ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Service de distribution alimentaire M.B S.E.N.C (Associé)  
**Date de signature :** 26 mai 2025
- 
- 18 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet appelé " Parcours numérique wolastoqey à Cacouna ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
La Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (Grabd chef)  
**Date de signature :** 27 mai 2025
- 
- 19 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Catégorie entrepreneuriat  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Bâtiment à usage mixte ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
La nation Naskapie de Kawawachikamach (Cheffe)  
**Date de signature :** 28 mai 2025
-

- 20 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique -  
Entrepreneuriat  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Étude pour l'implantation d'un complexe hôtelier ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Directeur - Économie et partenariats stratégiques)  
**Date de signature :** 6 juin 2025
- 
- 21 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique  
catégorie Aide au développement économique local  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Socio-Economic Survey ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Tewatohnni'Saktha (Directrice exécutive)  
**Date de signature :** 6 juin 2025
- 
- 22 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique -  
Entrepreneuriat  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Snawei ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Sirop d'érable Snawei Inc. (Propriétaire)  
**Date de signature :** 6 juin 2025
- 
- 23 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique -  
Femmes  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet intitulé " Construction d'un immeuble commercial ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Gestion Uenutan Inc. (Propriétaire)  
**Date de signature :** 6 juin 2025
- 
- 24 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Infrastructure communautaire  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Étude pour agrandissement du musée ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
La Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh (Directrice générale)  
**Date de signature :** 9 juin 2025
- 
- 25 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Action communautaire  
**Objet :**  
Le SRPNI et Awacak - Petits êtres de lumière ont conclu le 22 août 2024 une Entente de financement dans le cadre du Fonds  
d'initiatives autochtones IV - volet Action communautaire. Les parties ont conclu un réaménagement du calendrier de  
versements. Les parties conviennent donc qu'il est opportun d'amender l'Entente de façon à y apporter les changements  
appropriés et souhaités devant par les parties.  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Awacak - Petits êtres de lumière (Directrice générale)  
**Date de signature :** 9 juin 2025
- 
- 26 - Avenant no 1 à l'Entente 2024-2025 concernant les filets maillants  
**Objet :**  
Les parties ont conclu l'Entente 2024-2025 concernant les filets maillants et souhaitent modifier l'entente afin de convenir de  
nouvelles conditions et modalités concernant la levée des filets maillants.  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des  
Parcs (MELCCFP)  
**Partie autochtone :**  
Les Micmacs de Gesgapegiag (Chef)  
**Date de signature :** 17 juin 2025
-

27 - Avenant à l'entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Entrepreneuriale

**Objet :**

Définir les modalités de financement du projet " Achat d'équipement pour le déneigement et le terrassement ".

**Partie gouvernementale :**

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

**Partie autochtone :**

Manuel Fontaine, entreprise individuelle, dont le numéro d'entreprise du Québec (Propriétaire)

**Date de signature :** 19 juin 2025

---

28 - Avenant à l'entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique

**Objet :**

L'entente prévoit une aide financière de 462 948 \$. Le projet est complété et un dépassement des coûts a été constaté. Le Conseil a demandé une contribution additionnelle au SRPNI afin de couvrir une partie de la hausse des coûts du projet. Le SRPNI a confirmé, par l'envoi d'une lettre d'annonce le 17 mars 2025, l'octroi d'une contribution additionnelle portant le montant total de la subvention du SRPNI à 579 168 \$ dans le cadre de l'enveloppe Développement économique du Fonds d'initiatives autochtones IV.

**Partie gouvernementale :**

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

**Partie autochtone :**

Micmacs de Gesgapegiag (Chef)

**Date de signature :** 19 juin 2025

---

29 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Infrastructures communautaires

**Objet :**

L'Entente prévoit une aide financière de 587 052 \$ de la part du SRPNI. le projet est complété et un dépassement de coûts a été constaté. Le Conseil a demandé une contribution additionnelle au SRPNI afin de couvrir une partie de la hausse des coûts du projet. Le SRPNI a confirmé, par l'envoi d'une lettre d'annonce le 17 mars 2025, l'octroi d'une contribution additionnelle portant le montant total de la subvention du SRPNI à 737 123 \$ dans le cadre de l'enveloppe infrastructures communautaires du Fonds d'initiatives autochtones IV.

**Partie gouvernementale :**

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

**Partie autochtone :**

Micmacs de Gesgapegiag (Chef)

**Date de signature :** 19 juin 2025

---

30 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Jeunes

**Objet :**

Définir les modalités de financement du projet intitulé " Démarrage de pêcheurie Pothik ".

**Partie gouvernementale :**

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

**Partie autochtone :**

Bastien Gingras-Nicolas (Promoteur)

**Date de signature :** 2 juillet 2025

---

31 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Catégorie entrepreneuriat

**Objet :**

Définir les modalités de financement du projet " Gerald's Woodshop - Expansion ".

**Partie gouvernementale :**

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

**Partie autochtone :**

Gerald's Woodshop (Propriétaire)

**Date de signature :** 3 juillet 2025

---

32 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

**Objet :**

Définir les modalités de financement du projet appelé " Festival international Présence autochtone - Éditions 2025 et 2026 ".

**Partie gouvernementale :**

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

**Partie autochtone :**

Terre en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone (Directeur artistique)

**Date de signature :** 11 juillet 2025

---

- 33 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet action communautaire**  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SRPNI pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Awacak - Petits êtres de lumière  
**Date de signature :** 11 juillet 2025
- 
- 34 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social**  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet appelé " Développement et consolidation des activités, 2025-2026 et 2026-2027 "  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Musique Nomade (Directrice générale et artistique)  
**Date de signature :** 11 juillet 2025
- 
- 35 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Femmes**  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet intitulé " Acquisition esthétique pour Concept M ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Concept M (Promotrice)  
**Date de signature :** 15 juillet 2025
- 
- 36 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Entrepreneuriat**  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Francis Pelletier - excursion de pêche et de découverte ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Francis Pelletier (Promoteur)  
**Date de signature :** 15 juillet 2025
- 
- 37 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Aide au développement économique local**  
**Objet :**  
La présente entente a pour objet de définir les modalités de financement du projet "Soutien à la Société Atisham" décrit à l'annexe jointe à la présente entente pour en faire partie intégrante et ci-après désigné le "projet".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
La Société Atisham  
**Date de signature :** 25 juillet 2025
- 
- 38 - Entente portant sur le versement d'une subvention visant à offrir des tarifs aériens abordables au Nunavik pour les années 2025-2026 et 2026-2027**  
**Objet :**  
Versement à Makivvik par le Ministre d'une subvention visant à réduire les coûts du transport aérien pour les bénéficiaires entre le Nunavik et le sud du Québec pour les années 2025-2026 et 2026-2027.  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)  
**Partie autochtone :**  
La Société Makivvik (Président)  
**Date de signature :** 30 juillet 2025
-

- 39 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) Soutien à la consultation - Volet II  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement provenant du Fonds d'initiatives autochtones IV, Soutien à la consultation, volet II, versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Gouvernement du Québec.  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Le Conseil de la nation naskapie (Vice-chef)  
**Date de signature :** 5 août 2025
- 
- 40 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique -  
Entrepreneuriat  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Acquisition d'un camion pour Transport Maxime Cloutier ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
TMC Transport Maxime Cloutier (Promoteur)  
**Date de signature :** 6 août 2025
- 
- 41 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet appelé " Coordination de la Table régionale d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2025-2026 ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Le Centre Mamik Saguenay (Directrice générale)  
**Date de signature :** 6 août 2025
- 
- 42 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet appelé " Makushan - Réflexion sur les infrastructures ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (Directrice générale)  
**Date de signature :** 6 août 2025
- 
- 43 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet intitulé " Centre des femmes inuit à Montréal, 2025-2026 et 2026-2027 ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Association des Femmes inuit du Nunavut Saturvit (Directrice générale)  
**Date de signature :** 8 août 2025
- 
- 44 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet appelé " Mobilisation et concertation - Hommes autochtones ".  
**Parties :**  
La Maison communautaire Missinak - Ressource d'hébergement et de ressourcement pour femmes autochtones et leurs familles (Présidente)  
**Date de signature :** 11 août 2025
- 
- 45 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique -  
Femmes  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet intitulé " Martie's & Co. ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Alexandra Joly-Cross (Propriétaire)  
**Date de signature :** 11 août 2025
-

- 46 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Soutien à la consultation - Projet spécifique  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet intitulé " Participation à la Table de négociation bilatérale sur la villégiature 2024 -2026 ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (Directrice générale associé)  
**Date de signature :** 11 août 2025
- 
- 47 - Avenant à l'entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Femmes entrepreneures  
**Objet :**  
L'entente conclu le 15 juillet 2025 (Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV - volet Développement économique - Femmes entrepreneures) comporte une adresse erronée pour l'entreprise.  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Concept M (Proimotrice)  
**Date de signature :** 11 août 2025
- 
- 48 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet appelé " Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones de la MRC de la Vallée-de-l' Or 2025-2026".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Le Centre d'amitié Autochtones de Val-d'Or inc. (Directrice générale)  
**Date de signature :** 15 août 2025
- 
- 49 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Infrastructure communautaire  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Achat du bâtiment whiteoaks ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Le Conseil de bande de la Première Nation de Wolf Lake (Cheffe)  
**Date de signature :** 15 août 2025
- 
- 50 - Convention tripartite - la Société de crédit commercial autochtone et la Première Nation de Kebaowek  
**Objet :**  
Le SRPNI s'engage, à même la subvention octroyée par le SRPNI, à remettre directement à l'institution financière pour le compte de l'emprunteur, lors de chaque échéance et dans la mesure où il sera payable, chaque versement de capital et d'intérêts prévu au contrat de modification ou renouvellement du prêt à terme, jusqu'à parfait paiement des obligations de l'emprunteur envers l'institution financière en capital, intérêts et frais.  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Société de crédit commercial autochtone (Directeur Général)  
La Première Nation de Kebaowek (Directeur)  
**Date de signature :** 18 août 2025
- 
- 51 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Catégorie Mobilisateur social  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet intitulé " Soutien au démarrage de l'entreprise Live With Purpose ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Live With Purpose (Directrice générale)  
**Date de signature :** 25 août 2025
-

- 52 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Femmes  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet intitulé " Expansion de Expansion des Nations Inc. ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Excavation des Nations Inc. (Présidente)  
**Date de signature :** 27 août 2025
- 
- 53 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Catégorie entrepreneuriat  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Construction du camp des travailleurs ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Le Conseil des atikamekw d'Opitciwan (Vice-cheffe)  
**Date de signature :** 27 août 2025
- 
- 54 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Soutien à la consultation - Projet spécifique  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet intitulé " Consultations associées au développement de la filière batterie à la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB).  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Nation Waban-Aki Inc. (W8banaki).  
**Date de signature :** 27 août 2025
- 
- 55 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Catégorie entrepreneuriat  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Rénovation des Galeries Montagnaises ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam (Chef)  
**Date de signature :** 4 septembre 2025
- 
- 56 - Entente sur le financement de mesures visant la réduction du coût de la vie au Nunavik  
**Objet :**  
Le versement à l'ARK par le Québec d'une subvention pour l'élaboration et la mise en œuvre des mesures visant la réduction du coût de la vie au Nunavik.  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)  
**Partie autochtone :**  
L'Administration régionale Kativik (Vice-Présidente) et (Secrétaire)  
Société Makivik (Président)  
**Date de signature :** 5 septembre 2025
- 
- 57 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Catégorie entrepreneuriat  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Érablière de Kebaowek ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
le Conseil de la Première Nation de Kebaowek (Directeur)  
**Date de signature :** 12 septembre 2025
- 
- 58 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Catégorie entrepreneuriat  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Northern Landscapes Expansion ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Northern Landscapes (Propriétaire)  
**Date de signature :** 18 septembre 2025
-

- 59 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Infrastructure communautaire**  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " rénovation et agrandissement du bâtiment de développement durable ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Le Conseil de la Long Point First Nation (Chef)  
**Date de signature :** 19 septembre 2025
- 
- 60 - Convention - La caisse populaire Desjardins de la Haute-Gatineau et le Conseil de bande de Zibi Anishinabeg**  
**Objet :**  
Le SRPNI s'engage, à même la subvention octroyée par le SRPNI, à remettre directement à l'institution financière pour le compte de l'emprunteur, lors de chaque échéance et dans la mesure où il sera payable, chaque versement de capital et d'intérêts prévu au contrat de modification ou renouvellement du prêt à terme ou une fraction d'un prêt à terme fractionné, jusqu'à parfait paiement des obligations de l'emprunteur envers l'institution financière en capital, intérêts et frais.  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Le Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg (Directrice des services communautaires)  
**Date de signature :** 26 septembre 2025
- 
- 61 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social**  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet appelé " Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones de Trois-Rivières, 2025-2026 et 2026-2027 ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Le Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières (CAATR) (Directrice générale)  
**Date de signature :** 7 octobre 2025
- 
- 62 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social**  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet appelé " Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones de Trois-Rivières, 2025-2026 et 2026-2027 ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Le centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières (CAATR) (Directrice générale)  
**Date de signature :** 7 octobre 2025
- 
- 63 - Avenant à l'entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Soutien à la consultation**  
**Objet :**  
Le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (MMS) ont conclu le 18 octobre 2023 une Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV - volet Soutien à la consultation concernant le projet " Bureau de consultation MMS 2023-2027 ". Le MMS et le SRPNI conviennent de la pertinence d'accroître l'aide financière et de revoir par conséquent les modalités de versements prévues.  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (MMS) (Directrice exécutive)  
**Date de signature :** 15 octobre 2025
- 
- 64 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Infrastructure communautaire**  
**Objet :**  
Définir les modalités du financement du projet " Centre Kweskokapowitan - Suite du Plan d'affaires  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Le Conseil des Atikamekw d'Opiciwan (Chef)  
**Date de signature :** 16 octobre 2025
- 
- 65 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social**  
**Objet :**  
Les informations de coordonnées de Les Productions Innu Nikamu figurant dans l'entente doivent être les mêmes à celles figurant au Registraire des entreprises.  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Les productions Innu Nikamu (Directeur)  
**Date de signature :** 17 octobre 2025
-

- 66 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social  
**Objet :**  
JMM a déposé le 28 août 2025 une seconde demande de bonification de l'aide financière annoncée par le SRPNI afin de pouvoir offrir des ateliers de création musicale dans la communauté innue de Pakua Shipu lors des exercices financiers 2025-2026 et 2026-2027. Cette seconde demande de bonification a fait l'objet d'une annonce du secrétaire général associé aux relations avec les Premières Nations et les Inuit le 23 septembre 2025, confirmant l'octroi d'un soutien financier additionnel d'un maximum de 30 000 \$.  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Jeunes musiciens du monde (JMM) (Coprésident et directeur général Jeunes musiciens du monde)  
**Date de signature :** 21 octobre 2025
- 
- 67 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Infrastructure communautaire  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Restauration de la maison Arouanne ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
La Nation Wendat (Directeur)  
**Date de signature :** 23 octobre 2025
- 
- 68 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet appelé " Programme Deviens, 2025-2026".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
La Fondation Nouveaux Sentiers (Directrice générale)  
**Date de signature :** 23 octobre 2025
- 
- 69 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Garantie de prêt  
**Objet :**  
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet " Parc éolien de Broughton ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Conseil des Abénakis d'Odanak (Chef)  
**Date de signature :** 5 novembre 2025
- 
- 70 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Garantie de prêt  
**Objet :**  
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet " Parc éolien de Broughton ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Conseil des Abénakis de Wôlinak (Chef)  
**Date de signature :** 12 novembre 2025
- 
- 71 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Garantie de prêt  
**Objet :**  
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet " Parc éolien de Lotbinière-Ndakina".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Conseil des Abénakis de Wôlinak (Chef)  
**Date de signature :** 12 novembre 2025
- 
- 72 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Garantie de prêt  
**Objet :**  
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet " Parc éolien de Lotbinière-Ndakina".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Conseil des Abénakis d'Odanak (Chef)  
**Date de signature :** 12 novembre 2025
-

- 73 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique -  
Entrepreneuriat et femmes  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet intitulé " Rénovations du dépanneur Dépan-O-Gaz Nimanoann ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Dépan-O-Gaz Nimanoann (propriétaire)  
**Date de signature :** 13 novembre 2025
- 
- 74 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique  
catégorie Entrepreneuriat  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement par le Promoteur du projet " Parc Éolien Les Jardins ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Énergies Durables Kahnawa:ke 2 inc. (Président)  
**Date de signature :** 19 novembre 2025
- 
- 75 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Action communautaire  
**Objet :**  
Awacak a déposé une demande de bonification de l'aide financière annoncée par le SRPNI pour l'exercice 2025-2026. La  
demande de bonification a fait l'objet d'une annonce du secrétaire général associé aux relations avec les Premières Nations et les  
Inuit le 18 novembre 2025, confirmant l'octroi d'un soutien financier additionnel d'un maximum de 265 000 \$ pour l'exercice  
2025-2026. Les parties conviennent qu'il est opportun d'amender l'entente de façon à y apporter les changements appropriés et  
souhaités par les parties.  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Awacak - Petits êtres de lumière (Directrice générale)  
**Date de signature :** 27 novembre 2025
- 
- 76 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique  
catégories Entrepreneuriat et Femme et Jeune  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Maniwaki Brazilian Jiu-Jitsu and self-defense " .  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Chad Brennan (Propriétaire)  
**Date de signature :** 1 décembre 2025
- 
- 77 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique -  
Femmes  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet intitulé " Amélioration d'un bâtiment et achat d'équipement du Québec est  
2240193245 et ayant son siège au 70, rue Chef Claude-Siouï, Wendake (Québec) G0A 4V0.  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Christine Bastien (Promotrice)  
**Date de signature :** 1 décembre 2025
- 
- 78 - Entente de délégation de gestion no 1069 avec la Nation Micmac de Gespeg  
**Objet :**  
Le MINISTRE délègue, par la présente entente, au DÉLÉGATAIRE les pouvoirs, responsabilités et obligations ci-après  
précisées en matière de gestion forestière.  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)  
**Partie autochtone :**  
Nation Micmac de Gespeg  
**Date de signature :** 1 décembre 2025
-

- 79 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique catégorie Entrepreneuriat
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Achat d'équipements pour l'impression et la broderie ".
- Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)
- Partie autochtone :**  
Les Entreprises C-F Fontaine Inc. (Président)
- Date de signature :** 2 décembre 2025
- 
- 80 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Catégorie entrepreneuriat
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Acquisition d'équipement pour le démarrage de Wanaskamek ".
- Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)
- Partie autochtone :**  
Wanaskamek (Promotrice)
- Date de signature :** 4 décembre 2025
- 
- 81 - Avenant à la Convention tripartite - Caisse populaire Desjardins de Sept-Îles et le Conseil des Innu Takuaihan Mak Mani-Utenam
- Objet :**  
Des modifications devraient être apportées au contrat de prêt à terme pour satisfaire aux modalités de remboursement initialement prévues à l'entente pour le versement de la subvention par le SRPNI sous forme de remboursement en service de dette auprès d'une institution financière. Les parties conviennent plutôt de rembourser l'emprunt, incluant le capital, les intérêts et les frais inhérents à l'emprunt en un seul versement plutôt que sous forme de remboursement d'un service de dette sur un terme de dix ans tel que prévu initialement à l'entente de financement.
- Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)
- Partie autochtone :**  
Conseil Innu Takuaihan Uashat Mak Mani-Utenam (Chef)  
La Caisse populaire Desjardins de Sept-Îles (Directeur de comptes)
- Date de signature :** 5 décembre 2025
- 
- 82 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Femmes
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet intitulé " Acquisition et rénovation du restaurant Penshu ".
- Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)
- Partie autochtone :**  
Cathia Rock (Propriétaire)
- Date de signature :** 5 décembre 2025
- 
- 83 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Soutien à la consultation - Projet spécifique
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet intitulé " Négociation d'une entente cadre entre le Québec et la Nation W8banaki ".
- Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)
- Partie autochtone :**  
Nation Waban-Aki Inc. (W8banaki) (Directeur)
- Date de signature :** 9 décembre 2025
- 
- 84 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet appelé " Développement du système alimentaire ".
- Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)
- Partie autochtone :**  
Le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (Chef)
- Date de signature :** 11 décembre 2025
-

- 85** - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique -  
Entrepreneuriat  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Agrandissement des surfaces de cultures communautaires ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (Chef)  
**Date de signature :** 11 décembre 2025
- 
- 86** - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social - Entente de  
partenariat  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet appelé " Ressource-conseil dans le cadre des recherches en lien avec les enfants  
autochtones disparus ou décédés ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Directeur général de l'administration et des finances)  
**Date de signature :** 12 décembre 2025
- 
- 87** - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique -  
Mobilisateur  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet " Soutien du Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec -  
Ancrer aujourd'hui, bâtir demain ".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
La Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (Directrice générale)  
**Date de signature :** 18 décembre 2025
- 
- 88** - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV volet développement social  
**Objet :**  
La présente entente a pour objet de définir les modalités de financement du projet appelé "Outil de synthèse vocal Inuktitut"  
décrit à l'annexe jointe à la présente entente pour en faire partie intégrante et ci-après désigné le "projet".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Heritage Lab  
**Date de signature :** 19 décembre 2025
- 
- 89** - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV volet développement social  
**Objet :**  
La présente entente a pour objet de définir les modalités de financement du projet appelé "Expo-Sciences Autochtone" décrit à  
l'annexe jointe à la présente entente pour en faire partie intégrante et ci-après désigné le "projet".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
L'Association québécoise autochtone en science et ingénierie  
**Date de signature :** 6 janvier 2026
- 
- 90** - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Soutien à la consultation - Projet  
spécifique  
**Objet :**  
La présente entente a pour objet de définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones IV  
(FIA IV) versée à titre de soutien au projet intitulé "Table centrale Québec - Lac Simon". les termes de cette consultation sont  
décrits à l'annexe jointe à la présente entente pour en faire partie intégrante et ci-après désigné le "projet".  
**Partie gouvernementale :**  
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)  
**Partie autochtone :**  
Le Conseil de la Nation Anishnabe de Lac-Simon  
**Date de signature :** 7 janvier 2026
-

91 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Femmes

**Objet :**

La présente entente a pour objet de définir les modalités de financement du projet intitulé "Achat d'une remorque-cuisine pour Yakhwa' traiteur autochtone" décrit à l'annexe jointe à la présente entente pour en faire partie intégrante et ci-après désigné le "projet".

**Partie gouvernementale :**

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

**Partie autochtone :**

Yakkhwa' traiteur autochtone

**Date de signature :** 13 janvier 2026

---

92 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Catégorie entrepreneuriat

**Objet :**

La présente entente a pour objet de définir les modalités de financement du projet intitulé "Ferme Denis Martin - Phase 3" décrit à l'annexe jointe à la présente entente pour en faire partie intégrante et ci-après désigné le "projet".

**Partie gouvernementale :**

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

**Partie autochtone :**

Ferme Denis Martin 1970

**Date de signature :** 14 janvier 2026

---

93 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet développement économique - Aide au développement économique local

**Objet :**

Le Conseil mohawk de Kanesatake et le SRPNI conviennent de la nécessité de prolonger la durée de l'entente au 31 mars 2027 et de revoir les modalités de versement prévues.

**Partie gouvernementale :**

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

**Partie autochtone :**

Conseil mohawk de Kanesatake

**Date de signature :** 19 janvier 2026

---

94 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Soutien à la consultation - Projet spécifique

**Objet :**

La présente entente a pour objet de définir les modalités de financement du projet intitulé "Participation aux travaux portant sur l'élaboration d'un projet pilote en foresterie". Les termes de cette aide financière sont décrits à l'annexe jointe à la présente entente pour en faire partie intégrante et ci-après désigné le "projet".

**Partie gouvernementale :**

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

**Partie autochtone :**

Le Conseil de la Nation Atikamekw

**Date de signature :** 21 janvier 2026

---

95 - Entente sur la configuration de certaines terres de la sélection de Waswanipi

**Objet :**

La présente entente prévoit, pour Waswanipi, le processus de reconfiguration de certaines terres de la catégorie I et les ajustements correspondants aux terres des catégories II et III et d'autres mesures convenues par les Parties.

**Partie gouvernementale :**

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

**Partie autochtone :**

La Premières Nations crie de Waswanipi

La Corporation foncière de Waswanipi

Le Gouvernement de la nation crie

Le Grand Conseil des Cris

**Date de signature :** 30 janvier 2026

---

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

4. Liste des rencontres faites avec les communautés autochtones par le ministre et/ou son cabinet pour l'année 2025-2026. Inclure les noms des personnes qui y ont assisté et les sujets abordés et les lieux.

---

La liste des rencontres est disponible sur le site [Quebec.ca](http://Quebec.ca) et elle est également annexée à la présente.

**Liste des rencontres faites avec les communautés autochtones par le ministre et/ou son cabinet pour l'année 2025-2026.**

Date	Ville / Municipalité où s'est tenue la rencontre	Objet de la rencontre	Nom et fonction de l'acteur et nom de l'organisation ou de l'entreprise représentée	Accompagnateur
03/04/2025	TEAMS	Suivis des négociations	Hilda Snowball, Présidente; Mary Arngaq, Vice-présidente; Maggie Emudluk, membre du comité exécutif; Minnie Annahatak, Membre de l'exécutif; Guy Yango, Conseiller politique; Administration régionale Kativik	Mathieu Durocher, conseiller politique et Étienne Vézina, directeur de cabinet
03/04/2025	TEAMS	Discussion sur la situation de la communauté	Amy Beauvais, Cheffe; Jean Canatonquin, Chef; Denise David, Chef, Brant Etienne, Chef; Serge Simon, Chef, Conseil des Mohawks de Kanesatake	Mathieu Durocher, directeur des communications
08/04/2025	Québec	Discussion sur le projet de création d'une 10 <sup>e</sup> communauté crie	Annie Mapachee-Salt, Cheffe; Jacqueline Kistabish, Conseillère, Communauté de Washaw Sibi; Abel Bosum, Négociateur, Nation crie	Catherine Gibeau, conseillère politique
08/04/2025	Québec	Première rencontre officielle entre le ministre et le chef régional, discussion sur la priorisation dans les dossiers	Francis Verreault-Paul, Chef régional; Jean-Simon Gagné-Nepton, Conseiller politique, Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador; Mauricio Suchowlansky, Conseiller principal en politique, Conseil en Éducation des Premières Nations	Alana Boileau, directrice adjointe et Étienne Vézina, directeur de cabinet
09/04/2025	Québec	Discussion sur différents projets de la Nation crie	Abel Bosum, Négociateur, Nation crie	Seul
10/04/2025	Québec	Discussion sur une table de négociation	Pierre Picard, Grand Chef; Claude Picard, Conseiller politique stratégique et négociateur; Matilda Bourdeau, Avocate, Nation Wendat	Véronique Thiboutot, attachée politique
11/04/2025	TEAMS	Discussion sur le projet de réalignement du boulevard industriel	Cody Diabo, Grand Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawake; Éric Allard, Maire, ville de Châteauguay	Mathieu Durocher, directeur des communications
11/04/2025	TEAMS	Discussion sur les relations entre la protection de la faune et les communautés innues	Raymond Bellefleur, Chef; Edmond Mestenepeo, Président, comité consultatif Nitassinan, Conseil des Innus d'Unamen Shipu; Réal Tettaut, Chef; Jean Mestokosho, Responsable du dossier caribou, Conseil des Innus de Nutashkuan	Catherine Gibeau, conseillère politique
15/04/2025	Kitigan Zibi	Discussions sur les priorités du chef	Jean-Guy Whiteduck, Chef, Conseil de bande Kitigan Zibi Anishinabeg	Mathieu Durocher, directeur des communications
17/04/2025	Québec	Discussion sur les enjeux locaux aux communautés	Raymond Bellefleur, Chef, Conseil des Innus d'Unamen Shipu; Réal Tettaut, Chef, Conseil des Innus de Nutashkuan	Catherine Gibeau, conseillère politique et Alana Boileau, directrice adjointe
17/04/2025	Québec	Discussion sur les enjeux des deux communautés innues	Raymond Bellefleur, chef; Normand Bellefleur, Directeur général; Edmond Mestenepeo, président, Comité consultatif Nitassinan, Conseil des Innus d'Unamen Shipu; Réal Tettaut, Chef; Jules Wapista, Directeur général; Jean Mestokosho, Responsable du dossier caribou et responsable de la pourvoirie de la communauté, Conseil des Innus de Nutashkuan	Catherine Gibeau, conseillère politique et Alana Boileau, directrice adjointe
01/05/2025	Québec	Discussion sur le projet de loi 97	Francis Verreault Paul, Chef, Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador; Sipi Flamand, Chef, Manawan; Jonathan Gill-Verreault, Vice-chef, Mashteuiatsh; Henry Rodgers, Chef, Première Nation de Longue-Pointe; Lucien Wabanonik, Chef, Conseil de la nation Anishnabe de Lac-Simon; Lance Haymond, Chef, Première Nation de Kebaowek-Kipawa; Alain Bédard, Directeur général, Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador.	Catherine Gibeau, conseillère politique
05/05/2025	TEAMS	Mise à jour sur les négociations en cours	Pita Aatami, Président; Jean-François Arteau, Conseiller juridique et adjoint du président; Jean Dupuis, Directeur, Société Makivik	Mathieu Durocher, directeur des communications et Alana Boileau, directrice adjointe
14/05/2025	Listuguj	Suivis sur la négociation bilatérale et discussions sur les enjeux de la communauté	Scott Martin, Chef; George Martin, Conseiller; Jill Martin, Conseillère aux communications, Conseil de la Nation Mi'gmaq	Mathieu Durocher, directeur des communications
16/05/2025	TEAMS	Discussion sur divers suivis	Francis Verreault Paul, Chef; Mauricio Suschowlsky, Chef de cabinet, Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	Alana Boileau, directrice adjointe
21/05/2025	Québec - Hybride	Suivi de la négociation Petapan	Martin Dufour, Chef; Olivier Courtemanche, Coordonnateur aux négociations, Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit; Real Tettaut, Chef, Roberto Wapistan, Coordonnateur des négociations, Vincent Gerardin, Conseiller, Conseil des Innus de Nutashkuan; Jonathan Gill-Verreault, Vice-chef; Vicky Robertson, Conseillère aux relations gouvernementales et stratégiques; Carl Cleary, Directeur, Mashteuiatsh; Éric Cardinal, Président, SEIZE03	Alana Boileau, directrice adjointe
23/05/2025	Montréal	Mise au point sur la situation à Puvirnituk	Pita Aatami, Président; Jean-François Arteau, Conseiller juridique et adjoint du président; Jean Dupuis, Directeur, Société Makivik	Alana Boileau, directrice adjointe
23/05/2025	TEAMS	Discussion sur divers suivis	Francis Verreault Paul, Chef, Mauricio Suschowlsky, Chef de cabinet, Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	Alana Boileau, directrice adjointe
26/05/2025	Mont-Tremblant-Hybride	Discussion sur divers enjeux	Casey Ratt, Chef; Anida Decoursay, Conseillère; Jessie Decoursay, Conseillère; Terrence Nottaway, Conseiller; Steve Wawatie, Conseiller; Éric Charbonneau, Conseiller; Cory Jerome, Conseiller; Charles T Ratt, responsable de projet; Conseil des Algonquins de Lac-Barrière; Walter Manitowabi, Directeur de l'engagement communautaire, Mitigokaa Development Corporation	Catherine Gibeau, conseillère politique
30/05/2025	Québec	Discussion sur la route 138	Raymond Bellefleur, Chef; Gerry Mark, Conseiller; Adélar Bellefleur, Conseiller; Normand Bellefleur, Directeur général, Conseil des Innus d'Unamen Shipu; Réal Tettaut, chef, Conseil des Innus de Nutashkuan;	Mathieu Durocher, directeur des communications
03/06/2025	Québec	Présentation de l'organisme AMIK	M. Raymond Bellefleur, Chef; Adélar Bellefleur, Conseiller, Unamen Shipu; Christian Vachon, Chargé de projet; Marilou Vanier, Directrice générale, Organisme AMIK; Manon Couturier, Directrice générale, Cégep de Baie-Comeau	Alana Boileau, directrice adjointe
04/06/2025	Québec	Rencontre de courtoisie	Francis Verreault-Paul, Chef, Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador	Seul
05/06/2025	TEAMS	Rencontre de lancement des négociations visant le renouvellement du Protocole d'accord politique	Leonard Lazore, Grand chef; Sarah Diabo, Chef; Cindy Francis-Mitchell, Chef; Teresa Oakes, Chef; JoAnn Swamp, Chef; Theresa Jacobs, Chef; Kylee Tarbell, Directrice du développement économique; Cactus Cook Sunday, Directeur justice; Nathan Richards, Avocat; Natalie Jacobs, Agente de liaison; Dante Mitchell, Adjoint du grand chef, Conseil des Mohawks d'Akwesasne	Mathieu Durocher, directeur des communications
05/06/2025	TEAMS	Rencontre sur l'habitation au Nunavik	Pita Aatami, Président; Jean Dupuis, Directeur au bureau du président; Jean François Arteau, Conseiller juridique et stratégique au président, Société Makivik	Mathieu Durocher, directeur des communications et Alana Boileau, directrice adjointe
10/06/2025	Montréal	Discussions sur les enjeux de sécurité publique au Nunavik	Hilda Snowball, Présidente; Maggie Emudluk, Membre de l'exécutif; Minnie Annahatak, Membre de l'exécutif; Raymond Mickpegak, Membre de l'exécutif; Guy Yango, Conseiller politique; Ron Bowles, Directeur général, Administration régionale Kativik; Pita Aatami, Président; Jean Dupuis, conseiller; Jean-François Arteau, Conseiller; Société Makivik	Mathieu Durocher, directeur des communications et Alana Boileau, directrice adjointe

10/06/2025	Montréal	Discussions sur la situation de l'eau à Puvirnituq	Hilda Snowball, Présidente; Maggie Emudluk, Membre de l'exécutif; Minnie Annahatak, Membre de l'exécutif; Raymond Mickpegak, Membre de l'exécutif; Guy Yango, Conseiller politique; Ron Bowles, Directeur général, Administration régionale Kativik	Mathieu Durocher, directeur des communications et Alana Boileau, directrice adjointe
12/06/2025	TEAMS	Discussion sur le projet de relance de La Pointe de Rivière-du-Loup	Jacques Tremblay, Grand Chef, Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	Véronique Thiboutot, attachée politique
13/06/2025	Amos	Discussion sur divers sujets	Chantal Kistabish, Cheffe; James Cananasso, Vice-chef; Billy Kistabish-Côté, Conseiller élu; Manon Tremblay, Conseillère élue, Pauline Kistabish, Conseillère élue, Conseil de la Première Nation Abitibiwinni; Francis Verreault-Paul, Chef régional, Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador	Catherine Gibeau, conseillère politique
20/06/2025	Puvirnituq	Discussion sur la situation de l'eau à Puvirnituq	Hilda Snowball, Présidente; Maggie Emudluk, Membre de l'exécutif; Minnie Annahatak, Membre de l'exécutif; Raymond Mickpegak, Membre de l'exécutif; Ron Bowles, Directeur général; Craig Lingard, Responsable de la sécurité civile; Hossein Shafeghati, Responsable des travaux publics, Administration régionale Kativik; Pita Aatami, Président; Jean Dupuis, Directeur au bureau du président; Jean Francois Arteau, Conseiller juridique et stratégique au président, Société Makivik; Lucy Qalingo, maïresse, Personnel du village nordique, Puvirnituq;	Mathieu Durocher, directeur des communications
30/06/2025	TEAMS	Tournée Vision énergie - discussion sur la vision du développement énergétique au Nunavik	Pita Aatami, Président; Jean Dupuis, Directeur au bureau du président; Jean Francois Arteau, Conseiller juridique et stratégique au président, Société Makivik	Alana Boileau, directrice adjointe
30/06/2025	TEAMS	Tournée Vision énergie - discussion sur la vision Naskapis du développement énergétique	Louise Nattawappio, Cheffe, Conseil de la Nation naskapie de Kawawachikamach; Nathan Uniam, Vice-chef; Robert Prévost, Conseiller externe; Simon Bélanger, Conseiller externe, Nation naskapie de Kawawachikamach	Catherine Gibeau, conseillère politique
09/07/2025	Québec	Mise à jour des dossiers	Martin Dufour, chef; Olivier Courtemanche, Coordonnateur aux négociations, Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit	Alana Boileau, directrice adjointe
18/07/2025	TEAMS	Discussions sur la situation du Pont Mercier	Cody Diabo, Grand Chef; Jeffrey Diabo, Chef; Jeremiah Johnson, Chef; Ryan Montour, Chef, Iohaiio Delisle, Chef; David Diabo, Chef; Iris Montour, Conseillère; Francis Walsh, Avocat; Dennis Diabi, Conseiller, Patrick Zachary, Conseiller; Conseil des Mohawks de Kahnawake	Mathieu Durocher, directeur des communications
30/07/2025	Montréal	Suivi des dossiers foresterie et du projet de centrale Onimiki	Lance Haymond, Chef, Première Nation de Kebaowek-Kipawa; David McLaren, Président, Onimiki	Alana Boileau, directrice adjointe
18/08/2025	Sept-Îles	Discussions sur les enjeux et les priorités du nouveau conseil de bande	Jonathan Shetush, Chef; Karine Fontaine, Conseillère; Norbert Fontaine, Conseiller; Mélodie Jourdain, Conseillère; Joséphine Pinette, Conseillère; Karine Régis-Pilot, Conseillère; Johnny Régis, Vice-Chef, Conseil Innu Takuikaan Ushat mak Mani Utenam	Maxime Tardif, attaché de presse
19/08/2025	La Tuque	Discussion sur le projet de Loi 97	Constant Awashish, Grand chef; Viviane Chilton, cheffe Wemotaci; Conseil de la Nation atikamekw; Yvan-Rock Awashish, Conseiller Obedjiwan; Paul-Émile Ottawa, conseiller, Manawan; Jon-Evan Quoquochi, conseiller Wemotaci; Miguel Coocoo, conseiller, Wemotaci	Vincent Tremblay, conseiller politique
19/08/2025	TEAMS	Discussion sur divers sujets	Christine Vallée, Vice-cheffe, Conseil de bande de Pessamit	Maxime Tardif, attaché de presse et Alana Boileau, directrice adjointe
20/08/2025	TEAMS	Discussion sur le projet de Loi 37	Francis Verreault-Paul, Chef, Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador; Jérôme Bacon, conseiller, Conseil de la nation innue de Pessamit; Jonathan Germain, Chef, conseil de la Première nation Innue Pekuakamiunnuatsh; Alain Bédard, Directeur, Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador; Carl Cleary, Directeur des relations stratégiques et gouvernementales, Conseil de la Première nation Innu Pekuakamiunnuatsh; Mauricio Suchowlansky, Directeur de cabinet Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	Alana Boileau, directrice adjointe
28/08/2025	TEAMS	Discussion sur la protection de la jeunesse	Francis Verreault-Paul, Chef, Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador; Mauricio Suchowlansky, Directeur de cabinet, Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador; Marjolaine Sioui, Présidente, Commission de la Santé et de Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador; Richard Grey, directeur des Services sociaux, Commission de la Santé et de Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador; Pierre-Simon Cleary, Conseiller, Commission de la Santé et de Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	Alana Boileau, directrice adjointe
28/08/2025	Kebaowek	Discussion sur divers sujets	Lance Haymond, Chef; Tina Chevrier, Conseillère, Première Nation de Kebaowek-Kipawa.	Vincent Tremblay, conseiller politique
29/08/2025	Wolf Lake	Discussion sur divers sujets	Lisa Robinson, Cheffe, Première Nation de Wolf Lake	Vincent Tremblay, conseiller politique, sans le ministre<
29/08/2025	Winneway	Discussion sur divers sujets	Steeve Mathias, Chef; Jason Mathias, conseiller, LPFN; Sky Polson, conseiller; Steven Polson, conseiller, Première Nation de Longue-Pointe	Vincent Tremblay, conseiller politique
03/09/2025	Québec	Suivi des dossiers d'Essipit	Martin Dufour, Chef, Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit	Alana Boileau, directrice adjointe
04/09/2025	Québec	Suivi des dossiers	Pierre Picard, Grand Chef; Claude Picard, Conseiller politique stratégique et négociateur; Matilda Bourdeau, Avocate, Nation Wendat	Véronique Thiboutot, attachée politique
16/09/2025	TEAMS	Discussion sur divers dossiers	Bobby Epoo, maire d'Inukjuak	Alana Boileau, directrice adjointe
17/09/2025	Québec	Suivi de la Tournée Vision Énergie et suites du PL 69	Francis Verreault-Paul, Chef; Mauricio Suchowlansky, Chef de cabinet, Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador; Alain Bédard, président, Institut national de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador	Alana Boileau, directrice adjointe
23/09/2025	Québec	Discussion sur la réforme du régime forestier	Francis Verreault-Paul, Chef; Mauricio Suchowlansky, Chef de cabinet, Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador	Alana Boileau, directrice adjointe et Vincent Tremblay, conseiller politique
29/09/2025	TEAMS	Alana Boileau, directrice adjointe	Martin Dufour, Chef; Olivier Courtemanche, coordonnateur aux négociations, Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit	Alana Boileau, directrice adjointe
29/09/2025	TEAMS	Discussion sur le projet de constitution	Jonathan Shetush, Chef, Ushat mak Mani-utenam; Anouk Volland, Directrice, Service Tshishuhtshitau	Alana Boileau, directrice adjointe
29/09/2025	Montréal	Discussion sur le projet de constitution	Paul-John Murdoch, Grand chef; Melissa Saganash, Directrice générale adjointe, Nation Cris	Alana Boileau, directrice adjointe
02/10/2025	Québec	Rencontre de courtoisie avec la nouvelle présidente, discussion sur divers dossiers	Maggie Emudluk, Présidente, Administration régionale Kativik; Mary Arngaq, Vice-présidente, Administration régionale Kativik; Minnie Annahatak, membre de l'exécutif, Administration régionale Kativik	Alana Boileau, directrice adjointe
02/10/2025	Québec	Présentation du projet pilote Atikamekw	Constant Awashish, Grand-Chef, Conseil de la Nation Atikamekw; Pierre Cormier, Co-Président et Chef des Opérations, Rétabec; Jean-Paul Mequish, Chef, Communauté d'Opitciwan	Vincent Tremblay, conseiller politique

02/10/2025	TEAMS	Discussion sur les négociations pour le renouvellement de l'entente Sanarrutik 2 et la table sur l'autodétermination	Pita Aatami, Président; Jean-François Arteau, conseiller; Jean Dupuis, responsable des relations avec le gouvernement du Québec, Société Makivik	Alana Boileau, directrice adjointe
09/10/2025	Québec	Discussion sur le suivi de la négociation	Martin Dufour, Chef; Olivier Courtemanche, Coordonnateur aux négociations, avocat, Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit; Jonathan Germain, Chef, Pekuakamiunatsh Takuhikan; Réal Tettaut, Chef; Vincent Gerardin, Conseiller, Conseil des Innus de Nutashkuan; Olivier Courtemanche, coordonnateur aux négociations, Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit	Alana Boileau, directrice adjointe
22/10/2025	TEAMS	Rencontre sur les priorités de la Nation	Lucien Wabanonik, Chef, Conseil de la Nation Anishnabe de Lac-Simon	Vincent Tremblay, conseiller politique
27/10/2025	Montréal	Rencontre sur le projet de loi Q5	Paul John Murdoch, Grand chef, Conseil de la Nation crie	Mathieu Durocher, directeur des communications
03/11/2025	Montréal	Discussion sur les impacts de la Loi 2 sur les communautés des Premières Nations	Francis Verreault-Paul, Chef, Assemblée des Premières Nations du Québec; Marjolaine Sioui, Directrice générale, Commission de la Santé et des Services sociaux du Québec et du Labrador; Stanley Volland, Administrateur, Santé Québec; Mauricio Suchowlansky, Directeur de cabinet, Assemblée des Premières Nations du Québec; Ludwine Tchatat, Analyste, Commission de la Santé et des Services sociaux du Québec et du Labrador	Alana Boileau, directrice adjointe
06/11/2025	Montréal	Discussion sur le projet de loi 5	Pita Aatami, Président; Jean Dupuis, Directeur du bureau du président; Jean-François Arteau, Conseil juridique et stratégique au président; Charles Dorais, Conseiller exécutif au trésorier; George Berthe, Trésorier, Société Makivik	Mathieu Aualir, conseiller politique
13/11/2025	TEAMS	Discussion sur le projet de loi 5	Francis Verreault-Paul, Chef, Assemblée des Premières Nations du Québec	Mathieu Aualir, conseiller politique
18/11/2025	Pessamit	Discussion sur les enjeux de Pessamit	René Simon, Chef; Suzanne Bacon-Charland, Conseillère; Olivier Bacon, Vice-chef, Conseil des Innus de Pessamit	Cassandra Roberge, conseillère politique
04/12/2025	Québec	Discussion sur la sécurité publique dans la communauté	Scott Martin, Chef; George Martin, Conseiller; Bassem Adrabou, Président-directeur général, Conseil de la Nation Mi'gmaq	Cassandra Roberge, conseillère politique
05/12/2025	Montréal	Échange sur différents dossiers en Sécurité publique	Gary Anandasangaree, ministre fédéral de la Sécurité publique; Francis Verreault-Paul, Chef, Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador; Lance Haymond, Chef, Kebaowek First Nation, Mauricio Suchowlansky, directeur de cabinet, Assemblée des Premières Nations du Québec-Labrador; Patrick Magnan, conseiller politique, ministre fédéral de la Sécurité publique	Alana Boileau, directrice adjointe
08/12/2025	TEAMS	Échange sur différents dossiers au Nunavik	Pita Aatami, Président, Makivik, Jean-François Arteau, conseiller politique, Makivik; Jean Dupuis, conseiller politique, Makivik	Alana Boileau, directrice adjointe
11/12/2025	TEAMS	Rencontre sur le lancement du processus participatif pour le PGIRE	René Plé, Président, Coordonnateur en consultation, Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador; Jean-Guy Whiteduck, Chef, Conseil de bande Kitigan Zibi Anishnabeg; William Shecanapish, Coordonnateur à l'environnement, Nation naskapie de Kawawachikamach; Richard Kearney, Directeur Général, Première Nation de Timiskaming; Lindsay Dantouze, Coordonnatrice à l'environnement, Première Nation de Timiskaming; Adélaré Benjamin, Coordonnateur de projet, Conseil des Innus de Pessamit; Rachel Pelletier, Analyste en environnement, Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon; McLaren Kacie, Environnement, Première Nation de Kebaowek-Kipawa; Jamie-Lee Giroux-Lacasse, Soutien aux ressources naturelles, Première Nation de Longue-Pointe; Viviane Maraghi, Consultante sénior en énergies renouvelables, Atmacinte; Jamie-Lee Giroux-Lacasse, Soutien aux ressources naturelles, Première Nation de Longue-Pointe; Kathleen Goulet, Coordonnatrice aux consultations et à l'accommodement, Conseil de la Première Nation des Innus Essipit; Ronald Tooma, Membre du conseil, Nation naskapie de Kawawachikamach; Timothy Plén, Membre du conseil, Nation naskapie de Kawawachikamach; Nathan Uniam, Vice-Chef, Nation naskapie de Kawawachikamach; Jean-Charles, Pietacho, Chef, Conseil des Innus de Kuanihsit; Steeve Mathias, Chef, Première Nation de Longue-Pointe; Christine Valée, Vice-chef, Conseil des Innus de Pessamit; Ernests Courtois,	Alana Boileau, directrice adjointe
15/01/2026	Montréal - Hybride	Présentation du plan stratégique de la Société de développement des Naskapis	Andy Dominique, Président; Samuel Laflamme, Directeur général; Noah Swapple, Directeur exécutif; Leona Shecanapish, Secrétaire du conseil d'administration; Nathan Uniem, Vice-Président, Société de développement des Naskapis, Nathan Uniem, Vice-Chef; Robert Prévost, consultant, Nation naskapie de Kawawachikamach	Cassandra Roberge, conseillère politique
19/01/2026	Shefferville	Salutation de courtoisie	Pako Vachon, Chef; Pier-Luc André, conseiller; Eloise Tremblay, conseillère, Conseil de la Nation Innu Matimekush-Lac-John	Cassandra Roberge, conseillère politique
19/01/2026	Kuujuuaq	Discussion sur les enjeux vécus par la communauté	Mary Johannes, Mairesse, Kuujuuaq; Jonathan Grenier, Conseiller régional, Administration régionale Kativik; Marc Lefebvre, gérant municipal, Kuujuuaq; Jonathan Epoo, gérant municipal, Kuujuuaq	Cassandra Roberge, conseillère politique
20/01/2026	Kangiqsujuaq	Discussion sur les enjeux vécus par la communauté	Qlalik Nappaluk, Mairesse; Dallacy L. Qisiq, Secrétaire-trésorière; Betsy Sakiagak, conseillère municipale, Kangiqsujuaq	Cassandra Roberge, conseillère politique
20/01/2026	Inukjuak	Discussion sur les enjeux vécus par la communauté	Bobby Epoo, Maire; Ricky Moorhouse, Directeur général, Inukjuak; Charlie Nowkawalk, Conseiller régional, Administration régionale Kativik; Lucy Grey, Coordonnatrice pour le programme de Justice, Société Makivik; Tommy Palliser, Président, corporation foncière pituivik; Pierre Lortie, consultant, Inukjuak	Cassandra Roberge, conseillère politique
20/01/2026	Puvirnituk	Discussion sur les enjeux d'eau potable vécus par la communauté	Lucy Qalngio, Mairesse, Puvirnituk; Maggie Emudluk, Présidente; Mary Amgaq, Vice-présidente; Guy Yango, conseiller politique; Ron Bowls, Directeur général, Administration régionale Kativik	Cassandra Roberge, conseillère politique
05/02/2026	Québec	Échanges sur le projet de GNL à Opitciwan	Jean-Claude Mequish, Chef d'Opitciwan, Éric Duguay, Vice-président exécutif et expert-conseil, Seize03; Grégoire Lemay, Administrateur, Société en commandite Onimiskiw Opitciwan	Vincent Tremblay, conseiller politique
06/02/2026	TEAMS	Échanges sur le Projet de loi 5	Cody Diabo, Grand Chef; Lloyd Phillips, Conseiller politique; Tyanna Kirby, Assitante à la direction; Conseil des Mohawks de Kahnawake	Alexandre Élabiad, conseiller stratégique
19/02/2026	Québec	Échanges sur le projet pilote forestier en prévision d'une signature	Constant Awashish, Grand chef, Claudia Petiquay, Coordonnatrice, Conseil de la Nation Atikamekw; Pierre Cormier, Ingénieur forestier spécialisé, groupe Remabec	Vincent Tremblay, conseiller politique

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

5. Concernant la commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, communément appelée « la commission Viens », veuillez fournir bilan, plan de déploiement, analyses, sommes dépensées du budget mis de côté pour donner suite, et tout autre document pertinent

#### Bilan

En septembre 2025, le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit rendait public un tableau de suivi des recommandations montrant que 88 appels à l'action sont réalisés ou en cours de réalisation<sup>1</sup>.

#### Sommes dépensées du budget

Un montant de 200 M\$ sur cinq ans a été annoncé dans le cadre du Budget 2020 du gouvernement du Québec pour donner suite aux recommandations de la commission Viens et de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. La totalité de ces sommes a été engagée. Voici les mesures annoncées.

CPA : Corps de police autochtones  
ENPQ : École nationale de police du Québec

MSSS: ministère de la Santé et des Services sociaux  
MES : ministère de l'Enseignement supérieur  
MEQ : ministère de l'Éducation du Québec  
MSP : ministère de la Sécurité publique  
SHQ : Société d'Habitation du Québec  
SCF : Secrétariat à la condition féminine  
MJQ : ministère de la Justice

Mesure	MO	Total 2020-2025
Implanter l'approche de sécurisation culturelle dans le réseau de la santé et des services sociaux avec les partenaires	MSSS	14 993 750 \$
Soutenir la mise en place de nouveaux centres d'hébergement pour les élèves adultes, les étudiants et leurs familles	MES	18 400 000 \$
Concertation, accompagnement et renforcement des corps de police autochtones	MSP	4 144 285 \$
Accroître l'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'ENPQ	MSP	3 812 487 \$
Accroître l'accessibilité des aspirants policiers embauchés par les CPA au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie	MSP	3 688 068 \$
Mise à jour des compétences en matière de violence conjugale et familiale ainsi qu'en enquête auprès des policiers œuvrant au sein des CPA	MSP	3 557 005 \$
Embaucher des agents de liaison autochtones au bureau du Commissaire à la déontologie policière et au Laboratoire de science judiciaire et de médecine légale	MSP	1 001 543 \$
Développer et offrir des formations aux employés des services correctionnels	MSP	814 400 \$
Assurer le soutien financier de projets de prévention et d'intervention, par et pour les femmes et les filles autochtones, concernant l'exploitation sexuelle et autres formes de violences sexuelles	SCF	1 200 000 \$
Mettre sur pied d'une campagne de sensibilisation visant à contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones	SRPNI	5 000 000 \$
Développement de modules spécifiques sur certains enjeux pour bonifier formation générale en ligne sur les réalités autochtones pour les employés de l'État des secteurs public et parapublic	SRPNI	800 000 \$
Embauche d'intervenants autochtones responsables d'offrir des services d'aide aux	MJQ	7 749 849 \$

<sup>1</sup>Lien internet: [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/secretariat-premieres-nations-inuit/plans-rapports/rapport-etape\\_commission-viens-2025.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/secretariat-premieres-nations-inuit/plans-rapports/rapport-etape_commission-viens-2025.pdf)

victimes d'actes criminels en collaboration avec le réseau des CAVAC		
Ententes avec des organisations autochtones pour la formation, l'accréditation et l'embauche d'interprètes en langues autochtones auprès de la Cour	MJQ	5 450 000 \$
Ajustement de la rémunération des conseillers parajudiciaires déjà en poste	MJQ	2 520 000 \$
Embauche de nouveaux conseillers parajudiciaires issus du milieu pour les Premières Nations et Inuits	MJQ	2 477 500 \$
Augmenter le financement de base des organismes autochtones responsables des services des conseillers parajudiciaires	MJQ	1 015 000 \$
Soutenir le déploiement de projets permettant de renforcer les services de première ligne dans les centres d'amitié, en s'inspirant du modèle de Val-d'Or**	MSSS	15 508 900 \$
Assurer le financement récurrent, à Val d'Or, d'un modèle urbain novateur de services de santé et de services sociaux se caractérisant par son ancrage dans les savoirs, les traditions, l'identité, la culture et les valeurs autochtones	MSSS	11 908 608 \$
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptibles d'être utilisés dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire.	MJQ	3 600 000 \$
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptibles d'être utilisés dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire.	SCF	2 400 000 \$
Soutenir de nouvelles initiatives en matière de justice communautaire dans les communautés des Premières Nations et des Inuits (Comité de justice) et augmenter les budgets d'exploitation des comités existants	MJQ	7 215 500 \$
Mettre sur pied de nouvelles initiatives de justice communautaire en milieu urbain afin de répondre aux besoins des membres des Premières Nations et des Inuits.	MJQ	4 050 000 \$
Bonifier la rémunération des rédacteurs à forfait, financer l'embauche de rédacteurs Gladue supplémentaires auprès de certains organismes autochtones et augmenter l'offre de formation.	MJQ	2 930 000 \$
Mesures en itinérance Montréal et Val-d'Or PAI	MSSS	600 000 \$
Assurer un soutien adéquat aux élèves autochtones dans le réseau québécois.	MEQ	14 234 000 \$
Faciliter l'inclusion de contenu autochtone dans les cours par le développement de matériel complémentaire, ainsi que leur promotion	MEQ	4 100 000 \$
Développer un plan de mise en œuvre pour intégrer du contenu autochtone dans le cursus québécois au niveau de l'éducation en concertation avec les Premières Nations et les Inuit	MEQ	1 095 000 \$
Mettre en place des équipes de patrouille mixte d'intervention sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec	MSP	11 656 983 \$
Contribution à l'embauche d'un agent communautaire dans le cadre du projet de police mixte à Montréal	MSP	366 247 \$
Bonification des appels de projets	SCF	6 000 000 \$
Mise en place d'un service d'accompagnement juridique et psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences	MJQ	2 550 000 \$
Mettre en place une maison d'hébergement de 2 <sup>e</sup> étape pour femmes autochtones (Missinak)	SHQ	1 000 000 \$
Achat d'un système RAO à Uashat	MSP	144 000 \$
Effectifs au CPA de Uashat dans le cadre de la Patrouille mixte	MSP	646 600 \$
Soutenir la construction d'une infrastructure de type Centre culturel	SRPNI	1 000 000 \$
<b>Total</b>		<b>167 629 725 \$</b>
<b>Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027</b>		
Aide financière d'urgence pour les victimes de violence	MJQ	400 000 \$
Mise sur pied d'une ligne d'écoute, de clavardage et de référencement spécifique aux Premières Nations et aux Inuit	MJQ	440 000 \$
Établir des services juridiques pour femmes autochtones victimes de violences	MJQ	1 150 000 \$
Soutenir des initiatives visant la persévérance et la réussite des élèves autochtones	MEQ	640 218 \$
Soutenir l'autonomie des communautés en matière de protection de la jeunesse par le soutien et l'accompagnement à la conclusion et à la mise en œuvre d'ententes à ce sujet	MSSS	2 700 000 \$
Soutenir l'adaptation de la pratique clinique aux réalités, cultures et besoins des enfants et familles autochtones.	MSSS	3 000 000 \$
Diffuser une formation sur la sécurisation culturelle en protection de la jeunesse et des services de proximité destinés aux jeunes en difficulté auprès des gestionnaires, intervenants et familles d'accueil, afin d'améliorer leurs connaissances des réalités autochtones et renforcer leurs compétences culturelles	MSSS	400 000 \$
Mettre en œuvre les recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du Projet de loi 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et relations humaines	SRPNI	1 500 000 \$
Soutenir des projets et des initiatives visant la persévérance et la réussite des étudiants autochtones	MES	880 000 \$
Soutenir la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau	MES	4 014 234 \$
Financer la mise à niveau des édifices résidentiels de la communauté de Kitcisakik en prévision de l'électrification de la communauté par HQ	SHQ	4 800 000 \$
Investir dans les solutions à l'itinérance mises de l'avant par les communautés	MSSS	2 200 000 \$

autochtones		
Soutenir le déploiement de 15 agents de liaison additionnels dans le Réseau de la santé et des services sociaux afin de renforcer les capacités en matière de sécurisation culturelle	MSSS	3 750 000 \$
Améliorer les services en lien avec le système judiciaire pour les Premières Nations	MJQ	400 000 \$
Amélioration de la justice au Nunavik	MJQ	5 500 000 \$
<b>Total Annonces Plan d'action gouvernemental MESCPNI à partir des fonds Viens</b>		<b>31 774 452 \$</b>
<b>Total J'ai espoir</b>		<b>199 404 177 \$</b>

### Sommes engagées – Plan d'action

Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027 en réponse aux recommandations de la Commission Viens					
#	Mesure	Source	M/O	2025-2026	Total 2022-2027
2.6	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale	PA	MSP	62 000 \$	310 000 \$
3.1	Soutenir des initiatives visant la persévérance et la réussite des élèves autochtones	PA	MEQ	3 903 700 \$	9 263 482 \$
		Viens	MEQ	0 \$	640 218 \$
3.6	Soutenir l'autonomie des communautés en matière de protection de la jeunesse par le soutien et l'accompagnement à la conclusion et à la mise en œuvre d'ententes à ce sujet	Viens	MSSS	0 \$	2 700 000 \$
3.7	Soutenir l'adaptation de la pratique clinique aux réalités, cultures et besoins des enfants et familles autochtones.	Viens	MSSS	0 \$	3 000 000 \$
3.8	Diffuser une formation sur la sécurisation culturelle en protection de la jeunesse et des services de proximité destinés aux jeunes en difficulté auprès des gestionnaires, intervenants et familles d'accueil, afin d'améliorer leurs connaissances des réalités autochtones et renforcer leurs compétences culturelles	Viens	MSSS	0 \$	400 000 \$
3.9	Mettre en œuvre les recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du projet de loi 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines	Viens	SRPNI	0 \$	1 500 000 \$
4.1	Soutenir des projets et des initiatives visant la persévérance et la réussite des étudiants autochtones	PA	MES	2 795 000 \$	12 110 700 \$
		Viens	MES		880 000 \$
4.2	Soutenir la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau	PA	MES	300 000 \$	1 386 700 \$
		Viens	MES	0 \$	4 014 234 \$
4.5	Former les employés du MTESS aux réalités autochtones (Mikimowin)	PA	MTESS	50 000 \$	215 000 \$
4.6	Financer des postes d'agents de liaison autochtones au développement de l'emploi	PA	MTESS	0 \$	3 600 000 \$
4.11	Mettre en place d'un soutien direct aux étudiants autochtones désireux de poursuivre des études supérieures, en fonction de critères à déterminer avec les partenaires autochtones	PA	SRPNI	0 \$	1 000 000 \$
4.12	Financer la mise à niveau des édifices résidentiels de la communauté de Kitchisakik en prévision de l'électrification de la communauté par HQ	Viens	SHQ	0 \$	4 800 000 \$
5.1	Améliorer l'accessibilité, la continuité et la qualité des services en matière de besoins psychosociaux généraux, de santé mentale, de dépendance, d'itinérance et de prévention du suicide pour les	PA	MSSS	1 000 000 \$	5 000 000 \$

	membres des Premières Nations du Québec, notamment en soutenant l'implantation d'ententes de collaboration entre les communautés non conventionnées intéressées et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux de leur territoire				
5.2	Investir dans les solutions à l'intention des personnes vulnérables à Montréal, dont les personnes itinérantes, mises de l'avant par les milieux autochtones	PA	MSSS	0 \$	2 200 000 \$
		Viens	MSSS	0 \$	2 200 000 \$
5.3	Soutenir des patrouilles de rue communautaires intervenant auprès de la population itinérante autochtone à Montréal	PA	SRPNI	300 000 \$	1 599 000 \$
5.4	Soutenir le déploiement de 15 agents de liaison additionnels dans le réseau de la santé et des services sociaux afin de renforcer les capacités en matière de sécurisation culturelle	Viens	MSSS	0 \$	3 750 000 \$
5.5	Intégrer la sécurisation culturelle dans les actions de santé publique visant la promotion de la santé et la prévention, notamment la prévention du suicide, auprès des Premières Nations et des Inuit	PA	MSSS	120 000 \$	810 000 \$
6.1	Offrir un soutien et un accompagnement culturellement adapté pour la clientèle autochtone judiciarisée en collaboration avec des organismes spécialisés	PA	MSP	1 187 800 \$	5 597 500 \$
6.2	Offrir aux personnes autochtones en établissement de détention les services et les conditions les plus favorables à l'amorce d'un processus de réhabilitation ou de guérison, à l'aide d'une approche culturellement adaptée	PA	MSP	0 \$	1 500 000 \$
6.3	Maintenir une équipe mixte d'intervention à Sept-Îles et des agents de liaison autochtones en milieu urbain	PA	MSP	0 \$	1 500 000 \$
6.4	Améliorer les services en lien avec le système judiciaire pour les Premières Nations	Viens	MJQ		400 000 \$
6.5	Améliorer l'accès à la justice au Nunavik	PA	MJQ		500 000 \$
		Viens	MJQ	0 \$	5 500 000 \$
6.8	Former des procureures et procureurs aux poursuites criminelles et pénales sur les réalités autochtones dans un contexte de justice criminelle	PA	DPCP	35 000 \$	170 000 \$
<b>Sous-total Enveloppe Plan d'action (incluant l'autofinancement)</b>				<b>9 753 500 \$</b>	<b>46 762 382 \$</b>
<b>Sous-total Fonds Viens</b>				<b>0 \$</b>	<b>29 784 452 \$</b>
<b>Total Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action 2022-2027</b>				<b>9 753 500 \$</b>	<b>76 546 834 \$</b>

## Mise en œuvre

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Total
Sommes annoncées	6 739 643 \$	30 678 061 \$	49 433 563 \$	55 864 023 \$	56 688 887 \$	<b>199 404 177 \$</b>
Nombre de mesures	17	35	50	50	50	
Sommes dépensées	4 593 172 \$	22 273 051 \$	35 067 735 \$	52 303 541 \$	42 854 116 \$	<b>157 091 615 \$</b>
Sommes mises de côté pour utilisation ultérieure.						<b>10 050 934 \$</b>

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

6. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées, des rapports et des sommes engagées dans le cadre du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec.
- 

#### **Rencontres et actions posées**

##### Mise en œuvre des recommandations

De nombreux échanges se sont déroulés de manière continue entre le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), les partenaires autochtones et certains ministères, à tous les niveaux hiérarchiques, afin de discuter de la mise en œuvre des recommandations et de l'utilisation de la somme de 200 M\$ réservée au Budget 2020 pour la mise en œuvre de recommandations de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens) et de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA).

De la même manière, le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des premières Nations et Inuit 2022-2027* (Plan d'action), lancé en juin 2022, s'appuie sur des échanges similaires en plus des consultations de l'hiver 2022 qui avaient permis aux élus autochtones et aux organisations autochtones de se prononcer sur leurs besoins, sur leurs priorités et sur les actions à mettre en place. La majorité de ses mesures constituent des réponses aux appels à l'action de la Commission Viens et de L'ENFFADA.

#### **Rapports**

- En septembre 2025, le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit rendait public un tableau de suivi des recommandations montrant que 88 appels à l'action sont réalisés ou en cours de réalisation.

#### **Sommes engagées**

Depuis 2020, les sommes engagées pour la mise en œuvre de la Commission Viens et de L'ENFFADA proviennent de deux sources distinctes : les financements obtenus par les différents ministères concernés dans le cadre du processus budgétaire et les enveloppes sous la responsabilité du SRPNI.

Ainsi, le SRPNI a pu bénéficier de trois enveloppes :

- 200 M\$ réservés au Budget 2020 pour la mise en œuvre de recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA (Fonds Viens). Cette enveloppe, qui a permis la mise en œuvre de 50 mesures, s'est terminée le 31 mars 2025.
- Un montant de 25 M\$ sur cinq ans (2026-2031) réservé au Budget 2025 pour la poursuite de certaines mesures développées depuis 2020. Les mesures qui seront soutenues dans ce cadre n'ont pas encore été identifiées.
- En 2022, le Plan d'action mettait de l'avant des mesures conçues pour répondre à des recommandations de la Commission Viens grâce à un montage financier alliant une portion des Fonds Viens et de l'enveloppe

de 100 M\$ réservée pour le Plan d'action. L'utilisation des sommes est décrite dans le tableau qui suit. Il est à noter que celui-ci porte uniquement sur les actions qui répondent à une recommandation de la Commission Viens.

<b>Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027 en réponse aux recommandations de la Commission Viens</b>					
#	Mesure	Source	M/O	2025-2026	Total 2022-2027
2.6	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale	PA	MSP	62 000 \$	310 000 \$
3.1	Soutenir des initiatives visant la persévérance et la réussite des élèves autochtones	PA	MEQ	3 903 700 \$	9 263 482 \$
		Viens	MEQ	0 \$	640 218 \$
3.6	Soutenir l'autonomie des communautés en matière de protection de la jeunesse par le soutien et l'accompagnement à la conclusion et à la mise en œuvre d'ententes à ce sujet	Viens	MSSS	0 \$	2 700 000 \$
3.7	Soutenir l'adaptation de la pratique clinique aux réalités, cultures et besoins des enfants et familles autochtones.	Viens	MSSS	0 \$	3 000 000 \$
3.8	Diffuser une formation sur la sécurisation culturelle en protection de la jeunesse et des services de proximité destinés aux jeunes en difficulté auprès des gestionnaires, intervenants et familles d'accueil, afin d'améliorer leurs connaissances des réalités autochtones et renforcer leurs compétences culturelles	Viens	MSSS	0 \$	400 000 \$
3.9	Mettre en œuvre les recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du projet de loi 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines	Viens	SRPNI	0 \$	1 500 000 \$
4.1	Soutenir des projets et des initiatives visant la persévérance et la réussite des étudiants autochtones	PA	MES	2 795 000 \$	12 110 700 \$
		Viens	MES		880 000 \$
4.2	Soutenir la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau	PA	MES	300 000 \$	1 386 700 \$
		Viens	MES	0 \$	4 014 234 \$
4.5	Former les employés du MTESS aux réalités autochtones (Mikimowin)	PA	MTESS	50 000 \$	215 000 \$
4.6	Financer des postes d'agents de liaison autochtones au développement de l'emploi	PA	MTESS	0 \$	3 600 000 \$
4.11	Mettre en place d'un soutien direct aux étudiants autochtones désireux de poursuivre des études supérieures, en fonction de critères à déterminer avec les partenaires autochtones	PA	SRPNI	0 \$	1 000 000 \$
4.12	Financer la mise à niveau des édifices résidentiels de la communauté de Kitchisakik en prévision de l'électrification de la communauté par HQ	Viens	SHQ	0 \$	4 800 000 \$

5.1	Améliorer l'accessibilité, la continuité et la qualité des services en matière de besoins psychosociaux généraux, de santé mentale, de dépendance, d'itinérance et de prévention du suicide pour les membres des Premières Nations du Québec, notamment en soutenant l'implantation d'ententes de collaboration entre les communautés non conventionnées intéressées et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux de leur territoire	PA	MSSS	1 000 000 \$	5 000 000 \$
5.2	Investir dans les solutions à l'intention des personnes vulnérables à Montréal, dont les personnes itinérantes, mises de l'avant par les milieux autochtones	PA	MSSS	0 \$	2 200 000 \$
		Viens	MSSS	0 \$	2 200 000 \$
5.3	Soutenir des patrouilles de rue communautaires intervenant auprès de la population itinérante autochtone à Montréal	PA	SRPNI	300 000 \$	1 599 000 \$
5.4	Soutenir le déploiement de 15 agents de liaison additionnels dans le réseau de la santé et des services sociaux afin de renforcer les capacités en matière de sécurisation culturelle	Viens	MSSS	0 \$	3 750 000 \$
5.5	Intégrer la sécurisation culturelle dans les actions de santé publique visant la promotion de la santé et la prévention, notamment la prévention du suicide, auprès des Premières Nations et des Inuit	PA	MSSS	120 000 \$	810 000 \$
6.1	Offrir un soutien et un accompagnement culturellement adapté pour la clientèle autochtone judiciarisée en collaboration avec des organismes spécialisés	PA	MSP	1 187 800 \$	5 597 500 \$
6.2	Offrir aux personnes autochtones en établissement de détention les services et les conditions les plus favorables à l'amorce d'un processus de réhabilitation ou de guérison, à l'aide d'une approche culturellement adaptée	PA	MSP	0 \$	1 500 000 \$
6.3	Maintenir une équipe mixte d'intervention à Sept-Îles et des agents de liaison autochtones en milieu urbain	PA	MSP	0 \$	1 500 000 \$
6.4	Améliorer les services en lien avec le système judiciaire pour les Premières Nations	Viens	MJQ		400 000 \$
6.5	Améliorer l'accès à la justice au Nunavik	PA	MJQ		500 000 \$
		Viens	MJQ	0 \$	5 500 000 \$
6.8	Former des procureures et procureurs aux poursuites criminelles et pénales sur les réalités autochtones dans un contexte de justice criminelle	PA	DPCP	35 000 \$	170 000 \$
<b>Sous-total Enveloppe Plan d'action (incluant l'autofinancement)</b>				<b>9 753 500 \$</b>	<b>46 762 382 \$</b>
<b>Sous-total Fonds Viens</b>				<b>0 \$</b>	<b>29 784 452 \$</b>
<b>Total Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action 2022-2027</b>				<b>9 753 500 \$</b>	<b>76 546 834 \$</b>

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

7. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées, des rapports et des sommes engagées dans le cadre du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- 

#### **Rencontres et actions posées**

##### Mise en œuvre des recommandations

De nombreux échanges se sont déroulés de manière continue entre le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) et certains ministères, à tous les niveaux hiérarchiques, afin de discuter de la mise en œuvre des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et de l'utilisation de la somme de 200 M\$ réservée au Budget 2020 (2020-2025) pour la mise en œuvre de recommandations de cette commission et de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens). Les actions élaborées font écho aux besoins exprimés aux ministères et organismes par leurs partenaires autochtones respectifs.

Le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et les Inuit 2022-2027* a été lancé en juin 2022. Ce plan d'action est le fruit de consultations avec les élus des Premières Nations et des Inuit, ainsi que plusieurs organismes autochtones. Plusieurs ministères et organismes ont participé à son élaboration. Ce plan d'action constitue, pour certaines mesures, la poursuite des réponses du gouvernement du Québec aux recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA.

##### Loi 79

En réponse à l'appel à la justice n° 20 du rapport pour le Québec de l'ENFFADA, le gouvernement du Québec a adopté en juin 2021 la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement* (Loi).

L'application de la Loi repose sur plusieurs acteurs, dont la Direction de soutien aux familles, créée au SRPNI simultanément à l'entrée en vigueur de la Loi le 1<sup>er</sup> septembre 2021, ainsi que l'organisation Awacak – Petits êtres de lumière. De juin 2021 à juin 2023, M<sup>me</sup> Anne Panasuk a occupé les fonctions de conseillère spéciale pour le soutien aux familles auprès du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit. Depuis la fin de son contrat, elle poursuit sa collaboration avec Awacak.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi, la Direction de soutien aux familles et ses partenaires accompagnent des familles à la recherche de réponses concernant 221 enfants.

La Direction de soutien aux familles coordonne un comité interministériel sur l'application de la Loi, qui s'est réuni à quatre reprises entre le 1<sup>er</sup> mars 2025 et

le 31 janvier 2026, soit les 8 mai, 16 septembre et 2 décembre 2025, puis le 20 janvier 2026.

La Direction de soutien aux familles siège également, depuis l'automne 2021, au Comité de suivi de la Loi. Institué par l'article 21 de la Loi, ce comité s'est réuni à cinq reprises entre le 1<sup>er</sup> mars 2025 et le 31 janvier 2026, soit les 14 avril, 9 juin, 3 octobre et 15 décembre 2025, puis le 23 janvier 2026.

Durant cette période, la Direction de soutien aux familles a tenu, sur une base hebdomadaire, des rencontres continues avec les familles qu'elle accompagne, les différentes institutions visées par la Loi et ses différents partenaires. L'application de la Loi suit son cours.

Conformément à l'article 22 de la Loi, le cinquième rapport annuel de l'application de la Loi a été présenté au gouvernement le 25 mars 2026. Le rapport sera déposé à l'Assemblée nationale, puis aux communautés en avril 2026. Des faits saillants ont été produits pour accompagner ce rapport. Ils seront traduits en langues innue et anglaise en vue de la présentation du rapport aux familles.

## **Rapports**

### Plan d'action national

L'appel à la justice 1.1 du rapport national de l'ENFFADA concerne l'élaboration d'un plan d'action national visant à prévenir et à éradiquer toutes formes de violence envers les filles et les femmes autochtones. La recommandation 2 du rapport spécifique au Québec préconise que le gouvernement du Québec participe à la démarche.

Le Plan d'action national pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées a été adopté en 2021. Le gouvernement du Québec y possède une section réservée où il fait état de ses propres initiatives en la matière.

Par ailleurs, des rencontres de suivi se sont tenues dans le cadre du Groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

- Des rencontres entre professionnels ont eu lieu les 7 mai, 16 septembre, 18 novembre et 11 décembre 2025. Une rencontre a également eu lieu le 29 janvier 2026.

Enfin, une table ronde portant sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, comprenant le fédéral, les provinces et les territoires, ainsi que les organismes autochtones nationaux et régionaux, s'est déroulée les 11 et 12 février 2026 en présence de l'adjoint gouvernemental du ministre des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, M. François St-Louis, et de fonctionnaires du SRPNI, du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, du Secrétariat à la condition féminine et du ministère de la Sécurité publique.

## **Sommes engagées**

En 2025-2026, les mesures suivantes étaient en cours de mise en œuvre, en réponse à l'ENFFADA. Celles-ci sont réalisées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit. Il est à noter que l'enveloppe réservée pour la mise en œuvre de la Commission Viens et de l'ENFFADA de 200 M\$ est échuée depuis le 31 mars 2025.

## Mesures annoncées dans le Plan d'action

**MCC** : Ministère de la culture et des communications  
**MES** : Ministère de l'Enseignement supérieur  
**MJQ** : Ministère de la Justice  
**MSP** : Ministère de la Sécurité publique  
**MSSS** : Ministère de la Santé et des Services sociaux  
**SRPNI** : Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

#	Mesure	Source	MO	2025-2026	Total 2022-2027
1.1	Valoriser, promouvoir et préserver les langues autochtones du Québec	Plan d'action	<b>MCC</b>	2 195 000 \$	8 404 700 \$
1.2	Soutenir le développement de formations autoportantes pour la transmission des langues autochtones	Plan d'action	<b>MES</b>	500 000 \$	2 000 000 \$
1.3	Bonifier l'aide et assurer un soutien adéquat aux médias autochtones	Plan d'action	<b>MCC</b>	1 790 000 \$	7 950 000 \$
1.4	Contribuer à la vitalité et au rayonnement des cultures autochtones	Plan d'action	<b>MCC</b>	1 400 000 \$	5 200 000 \$
1.5	Appel de projets pour les Autochtones : langues autochtones, projets culturels pour les jeunes d'âge scolaire et médias autochtones	Plan d'action	<b>MCC</b>	0 \$	1 500 000 \$
1.6	Augmenter le nombre d'ententes de développement culturel et renforcer celles qui sont en place et poursuivre la formation et l'embauche d'agents de développement culturel dans les communautés	Plan d'action	<b>MCC</b>	0 \$	5 700 000 \$
1.7	Soutenir la construction d'une infrastructure de type Centre culturel	Plan d'action	<b>SRPNI</b>	0 \$	4 000 000 \$
		Fonds Viens		0 \$	1 000 000 \$
2.1	Fournir une aide financière d'urgence à l'intention des victimes de violences	Plan d'action	<b>MJQ</b>	400 000 \$	800 000 \$
		Fonds Viens	<b>MJQ</b>	0 \$	400 000 \$
2.2	Soutenir l'intégration des services autour des personnes autochtones victimes de violences conjugale, familiale ou sexuelle	Plan d'action	<b>MJQ</b>	460 000 \$	2 070 000 \$
2.3	Mettre sur pied d'une ligne d'écoute, de clavardage et de référencement spécifique aux Premières Nations et aux Inuits	Plan d'action	<b>MJQ</b>	440 000 \$	1 320 000 \$
		Fonds Viens	<b>MJQ</b>	0 \$	440 000 \$
2.4	Établir des services juridiques pour femmes autochtones victimes de violences	Plan d'action	<b>MJQ</b>	0 \$	1 150 000 \$
2.5	Services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires	Plan d'action	<b>MJQ</b>	260 000 \$	1 300 000 \$
2.7	Soutenir la réalisation de projets en violence conjugale, familiale et sexuelle au sein des corps de police autochtones	Plan d'action	<b>MSP</b>	0 \$	771 418 \$
2.10	Évaluer les besoins des femmes autochtones victimes de violence conjugale et de leurs enfants exposés à la violence en termes de ressources d'hébergement en milieu urbain	Plan d'action	<b>MSSS</b>	0 \$	0 \$
<b>TOTAL</b>				<b>7 445 000 \$</b>	<b>44 006 118 \$</b>

**Note** : L'enveloppe de somme de 200 M\$ réservée au Budget 2020 pour la mise en œuvre de recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA (Fonds Viens dans le tableau) est venue à échéance le 31 mars 2025.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

8. Les crédits demandés au Conseil du Trésor pour la mise en œuvre des appels à la justice du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

---

En plus de la somme de 200 M\$ (2020-2025) annoncée au Budget 2020 pour la mise en œuvre des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics (Commission Viens), le Budget du Québec 2023 a rendu disponible un montant de 4,5 M\$ sur cinq ans (2023-2028) pour le soutien aux familles d'enfants disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement de santé et de services sociaux. Ce montant s'ajoute au budget de 1 M\$ par année pour les années financières 2021-2022 à 2027-2028 dont la Direction de soutien aux familles du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, responsable de l'application de la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement* (Loi), est doté.

Ce soutien financier vise notamment l'accompagnement des familles autochtones dans le contexte de l'application de la Loi. Celle-ci constitue une réponse à l'appel à la justice n° 20 de l'ENFFADA, demandant au gouvernement « de remettre aux familles autochtones toutes les informations dont il dispose concernant les enfants qui leur ont été enlevés à la suite d'une admission dans un hôpital ou tous les autres centres de santé au Québec ».

Le Budget du Québec 2022 a rendu disponible une somme de 100 M\$ pour l'élaboration du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027*, lancé en juin 2022. Une part de ces investissements ont permis de concrétiser des initiatives en réponse aux recommandations des deux commissions d'enquête.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

9. Liste des montants accordés aux organisations, aux associations ou aux entreprises, etc. situées hors réserve, notamment les organisations représentant des métis, des groupes de pression, des organismes communautaires, etc.
- 

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) administre deux programmes par lesquels il peut accorder du financement à des organismes situés hors réserve :

**PROGRAMME PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)**

Le programme PPA permet de soutenir des projets ponctuels à caractère sportif, culturel, social ou communautaire.

**PROGRAMME FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV (FIA IV)**

Le programme FIA IV vise à soutenir les Autochtones dans leur développement, qu'il soit économique, social ou communautaire et à répondre aux obligations gouvernementales en matière de consultation. Par le biais de quatre enveloppes distinctes, le FIA IV intervient auprès d'organismes situés hors réserve qui offrent des services aux Autochtones.

**Action communautaire**

Cette enveloppe vise à offrir aux organismes d'action communautaire hors réserve ou sur réserve, qui assurent des services à la clientèle autochtone, un soutien financier en appui à leur mission globale.

**Développement économique**

Cette enveloppe vise à mettre en place les conditions favorisant l'émergence du développement économique, à créer et développer des entreprises, à créer et consolider des emplois, à favoriser l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes et à favoriser le développement des entreprises d'économie sociale.

Les organismes situés hors réserve peuvent se voir accorder un financement par le biais de deux catégories :

*Économie sociale*

Cette catégorie vise à soutenir les projets d'économie sociale développés par des entreprises ou des organismes autochtones situés hors réserve ou sur réserve.

*Mobilisateur économique*

Cette catégorie vise à soutenir les organismes autochtones à but non lucratif situés hors réserve ou sur réserve qui ont développé un projet ayant un effet mobilisateur dans le domaine économique pour les communautés autochtones en général.

**Développement social**

Cette enveloppe vise à soutenir des projets, des initiatives et des ententes de partenariat en matière de développement social autochtone afin de déployer des actions pertinentes et adaptées aux réalités des Autochtones hors réserve ou sur réserve.

**Aide aux Autochtones en milieu urbain**

Cette enveloppe vise à améliorer les conditions de vie des citoyennes et citoyens autochtones dans les villes du Québec, en donnant notamment aux organismes d'action communautaire les moyens d'offrir des services directs de qualité à cette clientèle.

Cette enveloppe est constituée de deux volets :

*Services directs*

Ce volet vise le renforcement des services offerts aux Autochtones qui vivent ou qui sont de passage dans les villes du Québec, notamment dans les domaines psychosocial, sociojudiciaire, de la santé, de l'éducation et de la culture.

*Infrastructures*

Ce volet vise à renouveler et à améliorer les infrastructures des organismes d'action communautaire afin d'augmenter et de consolider leurs capacités d'intervention.

Le total des sommes octroyées à des organismes hors réserve au cours de l'exercice financier 2025-2026 (1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026) s'élève à 5 041 286 \$, soit 283 845 \$ dans le cadre du PPA et 4 757 441 \$ dans le cadre du FIA IV.

## PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)

Organisme	Projet	Ville	Débourisé
Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal	Conférence sur l'état des avancées en itinérance	Montréal	5 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Journée nationale des peuples autochtones	Val-d'Or	7 500 \$
Musique Nomade	Concert Nikamotan niaran au Club Soda	Montréal	5 000 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Journée nationale de la vérité et de la réconciliation	La Tuque	5 000 \$
Corporation du Salon du livre de la Côte-Nord	Salon du livre de la Côte-Nord	Sept-Îles	5 000 \$
Festival international de musique POP Montréal	Journée nationale des peuples autochtones 2025	Montréal	4 000 \$
KWE! À la rencontre des peuples autochtones	Spectacle des 11 langues autochtones à la Fête nationale du Québec	Québec	25 000 \$
Oktoecho	Spectacle de chant de gorge et de musique classique Terre de son	Québec	5 000 \$
Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	Marché public dans l'ambiance du 18 <sup>e</sup> siècle	Montréal	5 000 \$
FOCUS FEST	SAMIAN au Festival FOCUS	Saint-Adolphe-d'Howard	3 000 \$
Festival International du Film Ethnographique du Québec - Montréal	Journée autochtone	Montréal	5 000 \$
Corporation du Domaine Pointe-de-Saint-Vallier	Journée autochtone à Saint-Vallier	Saint-Vallier	1 000 \$
Montréal Autochtone	Journée nationale des peuples autochtones	Montréal	6 000 \$
Montréal Autochtone	Conférence sur les langues autochtones	Montréal	15 000 \$
MOMENTA Biennale d'art contemporain	Volet autochtone	Montréal	5 000 \$
Coop Nitaskinan	Festival Nipinik	Saint-Mathieu-du-Parc	10 000 \$
Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones - Université Laval	Colloque du CIÉRA	Québec	7 500 \$
Minwashin	Cérémonie de réappropriation de noms	Rouyn-Noranda	20 000 \$
Office du Tourisme de Wendake	Fêtes de la Nouvelle-France	Québec	5 000 \$
La Boîte Rouge VIF	Portraits de femmes autochtones marquantes	Saguenay	5 000 \$
Sports Montréal Inc.	Volet autochtone du Festival VITA	Montréal	7 700 \$
Angeliss	Souper des Nations	Sainte-Anne-de-Beaupré	7 500 \$
Conseil des Atikamekw de Manawan	Commémoration du 5 <sup>e</sup> anniversaire du décès de Joyce Echaquan	Trois-Rivières	5 000 \$
Projet Mikana	Projection et panel sur les langues autochtones	Montréal	2 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Salon carrière autochtone	Trois-Rivières	5 000 \$
Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue	44 <sup>e</sup> édition Festival du cinéma international	Rouyn-Noranda	5 000 \$
Atikuss Canada	Semaine de la mode de Montréal	Montréal	7 500 \$

Organisme	Projet	Ville	Débourisé
Société de développement du Témiscamingue	Raid Témiscamingue	Ville-Marie	5 000 \$
Société de la Place des Arts de Montréal	Micro Ouvert Autochtone 5 <sup>e</sup> édition	Montréal	7 500 \$
Association Tasiutigijt	Camp familial et culturel	Saint-Urbain	5 000 \$
Projets Autochtones du Québec	Camp d'automne	Montréal	5 000 \$
Minwashin	Vernissage de l'exposition NIN	Québec	5 000 \$
Musique Nomade	Participation d'artistes autochtones au Gala de l'ADISQ	Montréal	11 098 \$
Centre MAMUK de Québec	Journée nationale de la vérité et de la réconciliation	Québec	3 000 \$
Projets Autochtones du Québec	Journée internationale des Inuit	Montréal	5 000 \$
Oktoecho	Spectacle de chant de gorge et médiation culturelle	Oka	4 000 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque, sous-comité justice de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones	Forum Nakickatatowin	La Tuque	4 047 \$
Chaire de leadership en enseignement (CLE) en foresterie autochtone	Colloque de la CLE en foresterie autochtone	Québec	15 000 \$
Centre MAMUK de Québec	Soirée de Noël MAMUK et CAAQ	Québec	3 000 \$
Office de Tourisme de Wendake	Wendake à l'Hôtel de Glace	Québec	7 500 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	26 <sup>e</sup> Semaine d'actions contre le racisme	Val-d'Or	10 000 \$
Coop Nitaskinan	Exposition sur les tenues traditionnelles atikamekw	Shawinigan	5 000 \$
<b>TOTAL</b>			<b>283 845 \$</b>

## FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV (FIA IV)

### Action communautaire (soutien à la mission globale)

Organisme	Ville	Déboursé
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Joliette	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	La Tuque	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Manicouagan	Baie-Comeau	128 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Maniwaki	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	Québec	156 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Val-d'Or	212 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean	Roberval	172 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	Alma	128 000 \$
Centre Mamik Saguenay	Saguenay	172 000 \$
Montréal Autochtone	Montréal	184 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Divers	212 000 \$
<b>TOTAL</b>		<b>2 000 000 \$</b>

### Développement social

Organisme	Ville	Déboursé
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière – Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Joliette	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque) – Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	La Tuque	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki – Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Maniwaki	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières – Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Trois-Rivières	35 333 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or – Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Val-d'Or	32 000 \$
Centre Mamik Saguenay – Coordination, Comité régional pour l'accessibilité aux services culturellement sécurisants pour les Autochtones en milieu urbain	Saguenay	32 000 \$
Exeko – Projets autochtones : villes et communautés	Divers	120 000 \$
Jeunes musiciens du monde – École de Val-d'Or et offre de services sur communauté	Divers	120 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec – Coordinatrice en initiatives structurantes et mobilisation des milieux	Divers	80 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec – Makushan - Réflexion sur les infrastructures	Divers	40 000 \$
Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone – Festival International Présence Autochtone	Montréal	80 000 \$
<b>TOTAL</b>		<b>635 333 \$</b>

### Aide aux Autochtones en milieu urbain - Services directs

Organisme	Ville	Déboursé
Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit – Centre de femmes inuit à Montréal	Montréal	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière – Animation culturelle	Joliette	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière – Point de services de Saint-Michel-des-Saints	Saint-Michel-des-Saints	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque) – Organisateur communautaire et navigateur de services	La Tuque	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec – Services psychosociaux	Québec	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki – Nigan Odji (Consolidation des services directs)	Maniwaki	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki – Point de services de Gatineau	Gatineau	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles – Consolidation des services	Sept-Îles	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or – Mowsogokan Organisateur communautaire	Val-d'Or	70 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean – Organisateur communautaire	Roberval	70 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est – Organisateur communautaire	Alma	70 000 \$
Centre Mamik Saguenay – Organisateur communautaire	Saguenay	70 000 \$
Montréal Autochtone – Animation culturelle	Montréal	70 000 \$
Plein Milieu – Centre de soir – Consolidation des services directs	Montréal	86 334 \$
Projets Autochtones du Québec – Consolidation des services	Montréal	70 000 \$
Refuge Mithuap Montréal – Consolidation des services directs	Montréal	64 000 \$
Résilience Montréal – Consolidation des services	Montréal	70 000 \$
<b>TOTAL</b>		<b>1 200 334 \$</b>

### Aide aux Autochtones en milieu urbain – Infrastructures

Organisme	Ville	Déboursé
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est – Rénovations	Alma	57 227 \$
Centre Mamik Saguenay – Rénovations	Saguenay	98 000 \$
Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec – Milieu de vie de Trois-Rivières	Trois-Rivières	126 547 \$
Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec – Milieu de vie de Québec (U. Laval)	Québec	640 000 \$
<b>TOTAL</b>		<b>921 774 \$</b>

Notons que le gouvernement du Québec reconnaît officiellement la présence de 11 nations autochtones (Premières Nations et Inuit) sur son territoire. Sur la base des principes contenus dans les résolutions de l'Assemblée nationale de 1985 et 1989 portant sur la reconnaissance des droits des Autochtones, ces nations ont le droit de développer leurs identités, leurs cultures, leur base économique et leur autonomie au sein du Québec et dans le cadre des lois québécoises. Les regroupements métis ne sont pas inclus dans la clientèle visée. C'est dans ce contexte que le SRPNI contribue financièrement à des organismes, qu'ils se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

10. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2025-2026, déposer : le mandat et le contrat, la durée du contrat, les tâches effectuées, une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.
- 

#### **Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.**

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutakuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la nation atikamekw.

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

Rémunération globale : 300 000 \$

#### **Conseils GPK (Geoffrey Kelley)**

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake ainsi que lors des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité. Représente le gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Agir à titre de représentant spécial du gouvernement du Québec dans les négociations avec Long Point First Nation sur la création d'une assise territoriale pour cette communauté.

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

Rémunération globale : 16 239 \$

#### **Benoît Laliberté**

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec pour les négociations avec le Conseil de la nation wendat (CNW) afin d'aborder notamment les enjeux liés à la consultation et l'accommodement et les enjeux fauniques en vue de conclure des ententes en ces matières

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec le Conseil des Innus de Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) visant la conclusion d'une entente de nation à nation

Agir à titre de facilitateur dans les dossiers avec les Algonquins de Lac-Barrière.

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

Rémunération globale : 83 605 \$

**Solutions Girard inc. (Paul Girard)**

Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre.

Agir à titre de négociateur auprès des communautés mohawks de Kahnawake et d'Akwesasne.

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

Rémunération globale : 108 482 \$

**9321-8683 Québec Inc. (Mario Gibeault)**

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table d'échange mise en place avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'original et d'identifier des mécanismes qui permettront une meilleure participation des Algonquins à la gestion de la faune.

Agir à titre de négociateur dans les négociations avec la communauté algonquine de Lac Simon

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

Rémunération globale : 31 300 \$

**S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (Gilles Rouleau)**

Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer nos relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

Rémunération globale : 10 970 \$

**Maurice Charlebois Conseil (Maurice Charlebois)**

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie.

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

Rémunération globale : 2 717 \$

**Michel Martin**

Agir à titre de facilitateur dans le processus de négociation visant à mettre en œuvre l'entente cadre conclue en 2008 et renouvelée en 2020 entre le Québec et

la Première Nation de Long Point, plus spécifiquement au regard des engagements ayant trait à la sécurité publique.

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

Rémunération globale : 21 648 \$

**MANDAT DE FASKEN MARTINEAU DUMOULIN, S.E.N.C.R.L., s.r.l.**  
**Contrat pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2026**

**Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutakuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la Nation Attikamek.**

---

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, le Prestataire s'engage à :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada, et le gouvernement de la Nation Attikamek, le Prestataire s'engage à :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux;
- Produire un rapport écrit à l'attention du ministre responsable des Affaires autochtones à la fin du mandat.

**MANDAT DE CONSEILS GPK**  
**Contrat pour la période du 17 juin 2021 au 16 juin 2024**  
**Renouvellement pour la période du 17 juin 2024 au 31 mars 2025**  
**Renouvellement pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 30 septembre 2026**

**Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake, à laquelle siègent le gouvernement du Québec et le Conseil des Mohawks de Kahnawake, ainsi que dans le cadre des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité; représentant du gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.**

---

Dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec, et des autres mandats afférents pouvant lui être confiés, le prestataire a le mandat :

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec;
- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- De veiller à l'établissement et au maintien d'une relation axée sur le partenariat, le respect et la compréhension mutuelle, ainsi qu'à des canaux de communication et d'échanges ouverts et en continu;
- De présenter au ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

De plus, le ministre peut, avec le consentement du prestataire de service, lui confier tout autre mandat de même nature, pourvu que celui-ci n'entre pas en conflit avec l'exécution du présent contrat.

**MANDAT DE BENOÎT LALIBERTÉ**  
**Contrat pour la période du 2 février 2024 au 31 janvier 2025**  
**Renouvellement pour la période du 1<sup>er</sup> février 2025 au 31 janvier 2026**

**Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec pour les négociations avec le Conseil de la nation wendat (CNW) afin d'aborder notamment les enjeux liés à la consultation et l'accommodement et les enjeux fauniques en vue de conclure des ententes en ces matières**

**Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec le Conseil des Innus de Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) visant la conclusion d'une entente de nation à nation**

---

Agir à titre de négociateur pour les négociations entre le CNHW et le Québec, plus spécifiquement :

- Convenir avec les représentants du CNHW de mandats et de plans de travail et les soumettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit pour son approbation
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.

Agir à titre de négociateur pour les négociations entre ITUM et le Québec, plus spécifiquement :

- Convenir avec les représentants d'ITUM d'un mandat et d'un plan de travail et le soumettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit pour son approbation.
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.
- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit dans le cadre de ces discussions.

De plus, le ministre peut, avec le consentement du prestataire de service, lui confier tout autre mandat de même nature, pourvu que celui-ci n'entre pas en conflit avec l'exécution du présent contrat.

**MANDAT DE SOLUTIONS GIRARD INC. (PAUL GIRARD)**  
**Contrat pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 janvier 2025**  
**Renouvellement pour la période du 1<sup>er</sup> février 2025 au 28 février 2026**

**Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake, la communauté de Kahnawake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre**

---

Solution Girard Inc. a le mandat de :

- Favoriser la concertation entre les représentants désignés de Kanesatake, de Kahnawake ainsi que ceux des milieux municipal et régional, dans le but d'établir un bilan sur les relations entre les communautés autochtones et non-autochtones.
- Coordonner les discussions inhérentes à la réalisation de ce bilan.
- Contribuer à mettre en œuvre les solutions qui auront été approuvées, en concertation avec les acteurs clés

De plus, le ministre peut, avec le consentement du prestataire de service, lui confier tout autre mandat de même nature, pourvu que celui-ci n'entre pas en conflit avec l'exécution du présent contrat.

**MANDAT DE 9321-8683 QUÉBEC INC. (MARIO GIBEAULT)**  
**Contrat pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2023 au 30 juin 2024**  
**Renouvellement pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025**  
**Renouvellement pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 31 mars 2026**

**Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table d'échange mise en place avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'original et d'identifier des mécanismes qui permettront une meilleure participation des Algonquins à la gestion de la faune.**

---

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation algonquine, plus spécifiquement :

- échanger sur les aspects techniques en lien avec la gestion, la conservation et les activités de prélèvement de l'original;
- élaborer des modèles visant une plus grande participation des algonquins à la gestion de l'original dans le but de trouver des solutions durables aux enjeux relatifs à la chasse à l'original;
- évaluer la pertinence d'intégrer des éléments complémentaires à la chasse, notamment au regard de la conciliation des usages du territoire et de la sensibilisation des utilisateurs aux réalités autochtones.

Diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de le seconder au cours des différentes phases du processus de négociation.

Contribuer à développer des propositions concernant les orientations et les objectifs du Québec.

Faire rapport au ministre de l'avancement des négociations sur une base hebdomadaire.

De plus, le ministre peut, avec le consentement du prestataire de service, lui confier tout autre mandat de même nature, pourvu que celui-ci n'entre pas en conflit avec l'exécution du présent contrat.

**S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (GILLES ROULEAU)**  
**Contrat pour la période du 30 septembre 2021 au 29 septembre 2024**  
**Renouvellement pour la période du 16 décembre 2024 au 15 décembre 2025**

**Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer nos relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.**

---

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec les communautés micmaques, plus spécifiquement :

- Identifier des sujets avec les communautés micmacs cohérents dans le cadre de discussions bilatérales en vue d'établir des mandats de négociation.
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre responsable des affaires autochtones un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des affaires autochtones, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.
- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le responsable des affaires autochtones dans le cadre de ces discussions.

**MAURICE CHARLEBOIS CONSEIL (MAURICE CHARLEBOIS)**  
**Contrat pour la période du 26 novembre 2024 au 26 novembre 2025**

**Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie**

---

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie, plus spécifiquement :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie afin qu'il représente ce dernier à la table centrale de négociation;
- Développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- Veiller à l'établissement et au maintien d'une relation axée sur le partenariat, le respect et la compréhension mutuelle, ainsi qu'à des canaux de communication et d'échanges ouverts et en continu;
- Faire rapport au ministre de l'avancement des négociations.

## MICHEL MARTIN

**Contrat pour la période du 20 février 2024 au 19 février 2026**

**Agir à titre de facilitateur dans le processus de négociation visant à mettre en œuvre l'entente cadre conclue en 2008 et renouvelée en 2020 entre le Québec et la Première Nation de Long Point, plus spécifiquement au regard des engagements ayant trait à la sécurité publique.**

---

Agir à titre de facilitateur dans les discussions en matière de sécurité publique avec la Première Nation de Long Point :

- Participer et veiller au bon déroulement des rencontres du Comité sur la sécurité publique en s'assurant que des solutions aux enjeux susceptibles de ralentir la création d'un corps de police autochtone régional soient trouvées;
- Conseiller le ministre sur les actions à poser dans le dossier de la sécurité publique;
- Faire la liaison entre les ministères et les trois communautés autochtones impliquées et s'assurer du maintien d'un climat de collaboration entre les parties concernées.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

11. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2025-2026, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme :
- a. action communautaire;
  - b. développement économique;
  - c. développement social;
  - d. garantie de prêt;
  - e. infrastructure communautaire;
  - f. soutien à la consultation;
  - g. aide aux Autochtones en milieu urbain.
- 

Volet / Projet	Bénéficiaire	Déboursé
<b>Développement économique</b>		<b>10 831 098 \$</b>
<b>Entrepreneuriat</b>		<b>9 141 113 \$</b>
Achat d'équipement roulant et outillage	Construction DD inc.	23 821 \$
Achat d'équipement pour déneigement et terrassement	Manuel Fontaine (NEQ : 2279218459)	30 000 \$
Achat d'équipement pour impression et broderie	Les Entreprises C-F Fontaine inc.	40 000 \$
Achat d'équipement et améliorations locatives – Laflesche Expansion	LaFlesche inc.	306 332 \$
Achat d'une remorque et excavatrice	Entreprise S. Nicolas	13 200 \$
Acquisition de l'entreprise Les Barges de Matane	Société de développement économique de Uashat mak Mani-Utenam s.e.c.	500 000 \$
Acquisition de matériel de pêche et d'excursion	Francis Pelletier (NEQ : 2281049199)	30 500 \$
Acquisition de serres et de machinerie	Northern Landscapes	100 000 \$
Acquisition d'équipement pour préparation de travaux sur terrains en vue de construction	Administration Régionale Kativik 9248-6273 Québec inc.	145 665 \$
Acquisition d'un camion plate-forme	TMC Transport Maxime Cloutier	172 500 \$
Acquisition d'un nouvel hélicoptère	Administration Régionale Kativik Nunavik Rotors Inc.	1 000 000 \$
Acquisition d'un véhicule et d'équipement de présentation	Wanaskamek	40 585 \$
Acquisition et rénovation d'un bâtiment commercial	Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	249 200 \$
Agent de développement économique	Conseil de la Nation Wendat	35 000 \$
Agent de développement économique	Conseil des Abénakis d'Odanak	82 405 \$
Aide au développement économique local	Conseil Mohawk de Kanesatake	115 219 \$
Aide au développement économique local – Tourisme Manawan	Conseil des Atikamekw de Manawan	128 433 \$

Volet / Projet	Bénéficiaire	Déboursé
Amélioration des équipements et construction de nouvelles unités de logements touristiques	Administration Régionale Kativik Pourvoirie Johny & Billy Cain	20 000 \$
Construction de l'atelier	Gerald's Woodshop	35 000 \$
Construction du camp des travailleurs pour l'usine de cogénération	Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	600 000 \$
Construction du gym - Maniwaki Brazilian Jiu Jitsu and Self Defense	Chad Brennan (NEQ : 2278615515)	48 600 \$
Construction d'un bâtiment à usages multiples - volet commercial	Nation naskapie de Kawawachikamach	400 000 \$
Construction d'un bâtiment multi-usages (hébergement, espace de location et restauration)	Administration Régionale Kativik Saputik Landholding corporation	1 150 000 \$
Construction d'un bâtiment pour les pilotes et mécaniciens de l'entreprise	Administration Régionale Kativik Air Inuit	289 480 \$
Cool box - Rédaction d'un plan d'affaires	Développement Économique Opitciwan inc	2 760 \$
Démarche de restructuration	Administration Régionale Kativik Ungava Polar Eco-tours	100 000 \$
Démarrage d'entreprises en outils de domotique	Administration Régionale Kativik 1500-5779 Canada Inc.	18 000 \$
Démarrage d'une entreprise en ménage et entretien d'intérieur	Administration Régionale Kativik Joanasie Cameron Services	29 719 \$
Étude pour l'implantation d'un complexe hôtelier	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	60 000 \$
Frais de gestion - Entente particulière FIA IV	Administration Régionale Kativik	269 000 \$
Plan de maintenance pluriannuel de la flotte d'hélicoptères et acquisition d'équipement	Administration Régionale Kativik Nunavik Rotors Inc.	47 185 \$
Plan de restructuration	Administration Régionale Kativik Pituvik Landholding Corporation	120 000 \$
Prise de participation – Parc éolien Les Jardins	Énergies durables Kahnawà:ke 2 inc.	800 000 \$
Programme de soutien aux détenteurs d'un bail dans le quartier des affaires Nishkue	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	480 000 \$
Rénovation des Galeries Montagnaises	Innu Takuaihan Uashat Mak Mani-Utenam	500 000 \$
Rénovations du dépanneur d'Odanak	Dépan-O-Gaz Nimanoann	44 050 \$
Rénovations majeures de la bâtisse du siège social	Administration Régionale Kativik Media Tuumit Inc.	23 000 \$
Service de développement économique	Conseil des Atikamekw de Manawan	75 724 \$
Socio-Economic Survey	Tewatohnhi'Saktha	50 000 \$
Soutien à la Société de développement économique Atisham (aide au développement économique local)	Société Atisham	100 000 \$
Sustaining the efforts of Community Action - Suite de Collective Impact (aide au développement économique local)	Kahnawake Shakotiiia'Takehnhas Community Services	200 000 \$
Transfert de fonds - Développement économique	Administration Régionale Kativik	665 735 \$
<b>Économie sociale</b>		<b>29 000 \$</b>
Soutien au démarrage de l'entreprise Live with Purpose	Live with Purpose	29 000 \$
<b>Femmes et jeunes entrepreneurs</b>		<b>1 560 985 \$</b>
Achat de caméras et autres équipements cinématographiques	Productions Hourglass Eleven	17 271 \$
Achat de mobilier et d'équipement pour l'ouverture d'une boutique de vente d'articles de fête	Entreprise Forever SG	6 040 \$

Volet / Projet	Bénéficiaire	Déboursé
Achat d'équipement - Listuguj Tree Felling	Evan Metallic (NEQ : 2278890134)	13 998 \$
Achat d'équipement - R.R. Wood Supply	R Bois	35 000 \$
Achat d'équipement de chocolaterie	Mihku Chocolats et gourmandises	1 886 \$
Achat d'équipement de couture	Flower and Crow	6 372 \$
Achat d'équipement et d'outillage	CRN électrique Inc.	36 300 \$
Achat d'équipement et rénovation du restaurant Martie's & Co.	Alexandra Joly-Cross (NEQ : 2280325020)	65 000 \$
Achat d'équipement informatique et matériel de bureau et artistique	Pointe Noire	1 500 \$
Achat d'équipement pour l'entreprise Diamond Phoenix Expansion	Pamela Meness (NEQ : 2248460877)	105 000 \$
Achat d'un camion	Arrow Trucking	50 000 \$
Achat d'un campement mobile et d'équipement pour services en foresterie	Foresterie Pekuakami inc.	40 000 \$
Acquisition de l'entreprise Auclair et Martineau (manufacture de bottes et chaussures)	9526-9015 Québec inc.	150 000 \$
Acquisition d'équipement d'esthétique	Concept M	69 000 \$
Acquisition d'un bateau de pêche et équipement de sécurité	Pêcheries Pothik	50 000 \$
Acquisition d'une entreprise pour la vente de viande, poissons et fruits de mer	Service de distribution alimentaire M.B. s.e.n.c.	25 000 \$
Acquisition d'une excavatrice industrielle	Excavation des Nations inc.	85 750 \$
Acquisition et aménagement d'un restaurant	Cathia Rock (NEQ : 2281553877)	50 000 \$
Acquisition Hébergements du Moulin	Les Hébergements du Moulin des Pionniers inc.	150 000 \$
Agrandissement d'un local d'entraînement sportif	Performance X-Training Wendake S.E.N.C	58 683 \$
Aménagement d'un local d'esthétique et achat d'équipement	Institut Wentha'	85 135 \$
Aménagement d'un site d'hébergement écotouristique et construction d'habitations prêt-à-camper	Malherbe	37 000 \$
Construction du gym - Maniwaki Brazilian Jiu Jitsu and Self Defense	Chad Brennan (NEQ : 2278615515)	90 000 \$
Construction d'un garage (pour machinerie de construction)	Gestion Uenutan	100 000 \$
Modernisation des installations du camping de la Plage Robertson et construction de chalets prêt-à-camper	Shekutamit Expérience inc.	120 000 \$
Rénovations du dépanneur d'Odanak	Dépan-O-Gaz Nimanoann	43 950 \$
Rénovations et achat d'équipement salle entraînement	Aora - Centre multimédia des arts du mouvement	53 100 \$
Travaux de modernisation de l'Épicerie Paul	Famille Paul S.E.N.C.	15 000 \$
<b>Mobilisateur</b>		<b>100 000 \$</b>
Tourisme Autochtone Québec - Mamowinitotan	Tourisme Autochtone Québec	100 000 \$
<b>Infrastructure communautaire</b>		<b>6 052 493 \$</b>
Achat et rénovation du bâtiment Whiteoaks	Conseil de la Première Nation de Wolf Lake	560 000 \$
Construction d'un bâtiment pour la radio communautaire CKAU	Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam	1 000 000 \$

Volet / Projet	Bénéficiaire	Déboursé
Étude pour la mise en place d'un pavillon de ressourcement	Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	34 993 \$
Étude pour l'agrandissement du musée Innu	Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh	54 000 \$
Frais de gestion - Entente particulière FIA IV	Administration Régionale Kativik	525 000 \$
Reconstruction du centre administratif de la PNWW	Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	1 000 000 \$
Reconstruction du centre communautaire	Conseil de la Nation Innu Matimekush-Lac John	2 700 000 \$
Rénovation de la maison Aroüanne	Conseil de la Nation Wendat	178 500 \$
<b>Action communautaire</b>		<b>2 714 000 \$</b>
Soutien à la mission globale	Awacak - Petits êtres de lumière	522 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	212 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre d'amitié autochtone de La Tuque	212 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	212 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre d'amitié autochtone de Québec	156 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	212 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre d'amitié autochtone de Manicouagan	128 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre Mamik Lac-Saint-Jean	172 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	128 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre Mamik Saguenay	172 000 \$
Soutien à la mission globale	Montréal Autochtone	184 000 \$
Soutien à la mission globale	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	212 000 \$
Soutien à la mission globale	Saqjuq	156 000 \$
Soutien à la mission globale	Tukisivallirutitsanut Parnaitiit	36 000 \$
<b>Soutien à la consultation</b>		<b>870 400 \$</b>
Bureau de consultation	Conseil de la Première Nation des Innus Essipit	100 000 \$
Bureau de consultation	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi	250 000 \$
Consultations associées au développement de la filière batterie	W8banaki	50 400 \$
Table centrale Québec	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac-Simon	220 000 \$
Table de négociation	Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	150 000 \$
Table de négociation villégiature	Secrétariat Migmawei Mawiomi	100 000 \$
<b>Développement social</b>		<b>3 512 491 \$</b>
Ateliers culturels	Centre Waseskun	35 200 \$
Camp et ateliers - Girls inc.	Centre Unicura	25 000 \$
Conseil des femmes élues de l'APNQL	APNQL	100 000 \$
Consultation auprès des milieux autochtones	Services parajudiciaires autochtones du Québec (SPAQ)	12 000 \$
Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	32 000 \$

Volet / Projet	Bénéficiaire	Déboursé
Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Centre d'amitié autochtone de La Tuque	32 000 \$
Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	3 333 \$
Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	32 000 \$
Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	32 000 \$
Coordination de la Table locale Orasinahiketan d'accessibilité aux services en milieu urbain	Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	32 000 \$
Coordination de la Table régionale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Centre Mamik Saguenay	32 000 \$
Coordination d'initiatives structurantes et mobilisation des milieux	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	80 000 \$
Développement du système alimentaire à Opitciwan	Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	72 450 \$
Développement et consolidation des activités	Musique nomade	100 000 \$
Développement et consolidation des activités	Wapikoni mobile	120 000 \$
École de Val-d'Or et offre de services sur communauté	Jeunes musiciens du monde	120 000 \$
En juin, je lis autochtone - édition 2025	Je lis autochtone!	35 151 \$
Évènement Kwe! À la rencontre des peuples autochtones	Kwe! À la rencontre des peuples autochtones	100 000 \$
Expo-Sciences Autochtone	Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (AQASI)	20 000 \$
Exposition nationale sur les langues autochtones (Musée de la civilisation)	Minwashin	64 000 \$
Festival International Présence Autochtone	Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone	80 000 \$
Makushan - Réflexion sur les infrastructures	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	40 000 \$
Mamo Mawasak Mikitakan (Travailler ensemble pour le monde de demain)	Projet Mikana	80 000 \$
Mobilisation et concertation – Hommes autochtones	Maison communautaire Missinak	60 000 \$
Parcours culturel numérique à Cacouna (capsules culturelles)	Première Nation Wolastoqiyik Wamspekwuk	42 000 \$
Programme de petits déjeuners sur communautés	Club des petits déjeuners	450 000 \$
Programme des coordonnateurs de la CSSSPNQL	Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	801 357 \$
Programme Deviens	Fondation Nouveaux Sentiers	100 000 \$
Projets autochtones : villes et communautés	Exeko	120 000 \$
Projets sur le site en milieu naturel Meshkenu	Maison communautaire Missinak	57 000 \$
Recherches en lien avec les enfants autochtones disparus ou décédés	Bibliothèque et Archives nationales du Québec	75 000 \$
Soutien aux activités	Puamun Meshkenu	100 000 \$
Soutien aux opérations	Association de prévention du suicide des Premières Nations et Inuit du Québec et du Labrador	128 000 \$
Soutien aux opérations	Chiots Nordiques	140 000 \$
Soutien aux opérations	Société de communication Atikamekw-Montagnais (SOCAM)	120 000 \$
Tournée Innu Nikamu sur la route	Les Productions Innu Nikamu	40 000 \$

<b>Aide aux Autochtones en milieu urbain</b>		<b>2 122 108 \$</b>
<b>Infrastructures</b>		<b>921 774 \$</b>
Acquisition et rénovation	Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	57 227 \$
Centre d'hébergement pour étudiants autochtones à Québec	Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	640 000 \$
Centre d'hébergement pour étudiants autochtones à Trois-Rivières	Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	126 547 \$
Rénovations au Centre Mamik Saguenay	Centre Mamik Saguenay	98 000 \$
<b>Services directs</b>		<b>1 200 334 \$</b>
Animation culturelle	Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	70 000 \$
Animation culturelle	Montréal Autochtone	70 000 \$
Consolidation des services – Centre de soir	Plein Milieu	86 334 \$
Consolidation des services	Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	70 000 \$
Consolidation des services	Projets Autochtones du Québec	70 000 \$
Consolidation des services	Refuge Mitsuap Montréal	64 000 \$
Consolidation des services	Résilience Montréal	70 000 \$
Coordination des services au point de services de Saint-Michel-des-Saints	Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	70 000 \$
Embauche d'intervenants psychosociaux - Nigan Odji	Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	70 000 \$
Embauche d'un gestionnaire de projet au point de services de Gatineau	Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	70 000 \$
Organisateur communautaire - Mowsogokan	Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	70 000 \$
Organisateur communautaire	Centre Mamik Saguenay	70 000 \$
Organisateur communautaire	Centre Mamik Lac-Saint-Jean	70 000 \$
Organisateur communautaire	Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	70 000 \$
Organisateur communautaire et navigateur de services	Centre d'amitié autochtone de La Tuque	70 000 \$
Planification et mise en œuvre de l'offre de services au centre de femmes inuit à Montréal	Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit	70 000 \$
Services psychosociaux	Centre d'amitié autochtone de Québec	70 000 \$
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>26 102 590 \$</b>

Notons qu'entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026, le SRPNI a déboursé près de 3,68 M\$ pour des projets approuvés dans le cadre des programmes antérieurs (FIA III, FIA II, et FIA), ce qui porte les déboursés totaux à un peu plus de 29,3 M\$.

Le tableau de la page suivante présente le nombre de demandes reçues en 2025-2026 par volet et par communauté dans le cadre du FIA IV.

Nations / Communautés	Action communautaire	Aide aux Autochtones en milieu urbain - Infrastructure	Aide aux Autochtones en milieu urbain - Services directs	Développement économique	Développement économique - Économie sociale	Développement économique - Femmes et jeunes entrepreneurs	Développement économique - Mobilisateur	Développement social	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Soutien à la consultation	Total général
<b>ABÉNAQUIS (ABÉNAKIS)</b>				7		2			4		1	14
Général				1							1	2
Odanak				2		2			2			6
Wôlinak				4					2			6
<b>ALGONQUINS (ANICHINABÉS)</b>				3						5	1	9
Hunter's Point (Wolf Lake)										1		1
Kebaowek										2		2
Kitcisakik				1							1	2
Kitigan Zibi				1								1
Pikogan				1						2		3
<b>ATTIKAMEKS (ATIKAMEKW)</b>				5				1	1	1	1	9
Général											1	1
Manawan									1			1
Obedjiwan				4				1				5
Wemotaci				1						1		2
<b>HURONS-WENDATS</b>				2		10		1	1	1	1	16
Wendake				2		10		1	1	1	1	16
<b>INNUS</b>				12		11				3		26
Essipit						1						1
Mashteuiatsh				1		6				1		8
Matimekosh Lac-John				1								1

Nations / Communautés	Action communautaire	Aide aux Autochtones en milieu urbain - Infrastructure	Aide aux Autochtones en milieu urbain - Services directs	Développement économique	Développement économique - Économie sociale	Développement économique - Femmes et jeunes entrepreneurs	Développement économique - Mobilisateur	Développement social	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Soutien à la consultation	Total général
Mingan				3						2		5
Nutashkuan				2								2
Pakuashipi				1								1
Pessamit						3						3
Uashat-Maliotenam				4		1						5
<b>INUIT</b>				<b>12</b>				<b>2</b>		<b>10</b>		<b>24</b>
Général				12				2		10		24
<b>MICMACS (MI'GMAQ)</b>				<b>2</b>		<b>3</b>			<b>2</b>		<b>2</b>	<b>9</b>
Général											1	1
Gesgapegiag				1		1			1			3
Gespeg						2						2
Listuguj				1					1		1	3
<b>MOHAWKS</b>				<b>6</b>		<b>4</b>		<b>1</b>				<b>11</b>
Akwasasne				4		2						6
Kanesatake				2		2		1				5
<b>NASKAPIS</b>								<b>1</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
Kawawachikamach								1		1	1	3
<b>ORGANISMES AUTOCHTONES</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>4</b>		<b>1</b>		<b>3</b>	<b>15</b>			<b>1</b>	<b>29</b>
<b>ORGANISMES NON AUTOCHTONES</b>								<b>6</b>				<b>6</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>49</b>	<b>1</b>	<b>30</b>	<b>3</b>	<b>27</b>	<b>8</b>	<b>21</b>	<b>8</b>	<b>156</b>

## LISTE DES PROJETS REFUSÉS

Volet / Projet	Motif
<b>Développement économique – Femmes et jeunes</b>	
Travailleuse autonome - Achat de mobilier et d'équipement pour cabinet d'avocat	Le projet ne répond pas aux normes, objectifs et critères du programme
<b>Développement économique – Économie sociale</b>	
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est - Acquisition d'un chalet	Le projet ne répond pas aux normes, objectifs et critères du programme
<b>Développement social</b>	
Kina8at - Projet jeunesse Mosestan	Le projet ne répond pas aux normes, objectifs et critères du programme

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**  
**Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit**  
**Portefeuille 140**  
**Programme 04**

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle**

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

12. Concernant l'initiative *J'ai espoir* : nombre de demandes reçues (par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2025-2026, ainsi que les montants déboursés.
- 

L'initiative *J'ai espoir*, correspondant à l'enveloppe de 200 M\$ consentie au budget 2020 pour les années 2020 à 2025, visait l'amélioration des services publics auprès des personnes autochtones en réponse aux recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA.

Dans un premier temps, 166,6 M\$ ont été utilisés pour mettre en place 34 mesures annoncées entre novembre 2020 et décembre 2021.

Les sommes restantes de 32,8 M\$ ont été ajoutées à l'enveloppe budgétaire de 100 M\$ du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* pour contribuer au financement de 16 mesures. Au total, ce sont 199,4 M\$ de l'enveloppe de 200 M\$ qui ont été annoncés.

L'enveloppe budgétaire destinée à la réalisation des initiatives découlant des appels à l'action de la Commission Viens venait à échéance le 31 mars 2025.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

13. Liste des projets économiques présentés en 2025-2026 par les administrations autochtones au SRPNI et l'état d'avancement de ces projets, incluant les motifs invoqués pour les projets non retenus. Détail des coûts engendrés pour le SRPNI pour chacun des projets.

Liste des projets économiques présentés par les administrations autochtones entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026 dans le cadre du programme Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV), état d'avancement de ces projets et coûts engendrés pour le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit.

#### FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV

NATION / COMMUNAUTÉ / PROJET	ÉTAPE	DÉBOURSÉS
<b>ABÉNAQUIS (ABÉNAKIS)</b>		<b>331 585 \$</b>
<i><b>Odanak</b></i>		<b>118 500 \$</b>
Acquisition de l'entreprise Maisons S. Turner inc. (construction résidentielle)	Annoncé	
Acquisition de matériel de pêche et d'excursion	Versements	30 500 \$
Projet de développement éolien Broughton	Annoncé	
Projet de développement éolien Lotbinière-Ndakina	Annoncé	
Rénovations du dépanneur d'Odanak	Versements	88 000 \$
<i><b>Wôlinak</b></i>		<b>213 085 \$</b>
Achat d'équipement de déneigement et d'excavation pour les Entreprises GCF	Annoncé	
Acquisition d'un camion plate-forme pour TMC Transport Maxime Cloutier	Versements	172 500 \$
Acquisition d'équipement pour Wanaskamek - Services de formations et d'atelier sur la sensibilisation et la réconciliation	Versements	40 585 \$
Projet de développement éolien Broughton	Annoncé	
Projet de développement éolien de Lotbinière-Ndak	Annoncé	
<b>ALGONQUINS (ANICHINABÉS)</b>		<b>203 600 \$</b>
<i><b>Kitigan Zibi</b></i>		<b>203 600 \$</b>
Achat d'équipement et rénovation du restaurant Martie's & Co.	Versements	65 000 \$
Construction du gym - Maniwaki Brazilian Jiu Jitsu and Self Defense	Versements	138 600 \$
Soutien au démarrage de l'entreprise Live with Purpose	Annoncé	
<b>ATTIKAMEKS (ATIKAMEKW)</b>		<b>1 200 000 \$</b>
<i><b>Obedjiwan</b></i>		<b>1 200 000 \$</b>
Agrandissement du jardin communautaire et forêt nourricière	Annoncé	

NATION / COMMUNAUTÉ / PROJET	ÉTAPE	DÉBOURSÉS
Construction du camp des travailleurs pour l'usine de cogénération	Versements	1 200 000 \$
Politique d'aide aux entreprises	Annoncé	
<b>Wemotaci</b>		
Corporation de développement économique - Aide au développement économique local	Annoncé	
<b>HURONS-WENDATS</b>		<b>239 885 \$</b>
<b>Wendake</b>		<b>239 885 \$</b>
Achat d'équipement de couture – Flower and Crow	Annoncé	
Acquisition d'équipement d'esthétique - Concept M	Complété	69 000 \$
Acquisition d'une excavatrice industrielle – Excavation des Nations	Complété	85 750 \$
Aménagement d'un local d'esthétique et achat d'équipement - Institut Wentha'	Versements	85 135 \$
Construction d'un restaurant-boutique Sagamité à l'aéroport de Québec	Annoncé	
Démarrage de Peinco - peintre en bâtiment	Annoncé	
Rénovations et achat d'équipement - Aora Centre multimédia des arts du mouvement	Annoncé	
<b>INNUS</b>		<b>958 040 \$</b>
<b>Mashteuiatsh</b>		<b>222 000 \$</b>
Acquisition d'une entreprise pour la vente de viande, poissons et fruits de mer - Service de distribution alimentaire M.B.	Complété	25 000 \$
Améliorations locatives et aide au démarrage - Innu division formation	Annoncé	
Aménagement d'un site d'hébergement écotouristique et construction d'habitations prêt-à-camper - Malherbe	Versements	37 000 \$
Étude pour l'implantation d'un complexe hôtelier - Conseil de bande	Versements	60 000 \$
Construction d'un garage pour entreposage de matériel de déneigement - Gestion Uenutan	Complété	100 000 \$
Gestion familiale Paul Inc. - Construction d'un garage de réparation de pare-brise	Annoncé	
Construction d'un garage - Entreprise de construction Innu Équipements inc.	Annoncé	
<b>Nutashkuan</b>		
Construction d'un bateau de pêche - Conseil de bande	Annoncé	
<b>Pessamit</b>		<b>60 000 \$</b>
Acquisition et rénovations - Restaurant Penshu	Versements	60 000 \$
<b>Uashat-Maliotenam</b>		<b>676 040 \$</b>
Achat de mobilier et d'équipement pour l'ouverture d'une boutique de vente d'articles de fête	Complété	6 040 \$
Achat d'équipement - Innudrone	Annoncé	
Achat d'équipement pour déneigement et terrassement – Entreprise M. Fontaine	Versements	30 000 \$
Achat d'équipement pour impression et broderie - Les Entreprises C-F Fontaine inc.	Versements	40 000 \$
Acquisition de l'Épicerie Innu	Annoncé	
Rénovation des Galeries Montagnaises – Conseil de bande	Versements	500 000 \$
Soutien à la Société de développement économique Atisham (ADEL)	Versements	100 000 \$
<b>INUIT</b>		<b>3 608 784 \$</b>
Démarrage d'entreprises en outils de domotique	Versements	18 000 \$
Acquisition d'équipement pour préparation de travaux sur terrains en vue de constructions	Versements	145 665 \$
Construction d'un bâtiment pour les pilotes et mécaniciens de l'entreprise Air Inuit	Versements	289 480 \$
Transfert de fonds - Développement économique (ARK)	Versements	665 735 \$
Démarrage d'une entreprise en ménages et entretiens d'intérieur	Versements	29 719 \$

NATION / COMMUNAUTÉ / PROJET	ÉTAPE	DÉBOURSÉS
Rénovations majeures de la bâtisse du siège social	Versements	23 000 \$
Acquisition d'un nouvel hélicoptère - Nunavik Rotors	Versements	1 000 000 \$
Acquisition d'équipement - Nunavik Rotors	Versements	47 185 \$
Plan de restructuration - Pituvik Landholding Corporation	Versements	120 000 \$
Amélioration des équipements et construction de nouvelles unités de logements touristiques - Pourvoirie Johnny & Billy Cain	Versements	20 000 \$
Construction d'un bâtiment multi-usages (hébergement, espace de location et restauration) - Saputik Landholding corporation	Versements	1 150 000 \$
Démarche de restructuration - Ungava Polar Eco-tours	Versements	100 000 \$
<b>MICMACS (MI'GMAQ)</b>		<b>163 998 \$</b>
<b>Gespeg</b>		
Acquisitions Gespeg	Annoncé	
<b>Listuguj</b>		<b>163 998 \$</b>
Acquisitions Hébergements du Moulin	Complété	150 000 \$
Listuguj Tree Felling - Achat d'équipement	Complété	13 998 \$
<b>MOHAWKS</b>		<b>935 000 \$</b>
<b>Akwesasne</b>		<b>100 000 \$</b>
Acquisition de serres et de machinerie - Northern Landscaping	Versements	100 000 \$
Achat d'un camion – Roy Delormier	Annoncé	
Achat d'un broyeur à bois - Steve's Tree Service	Annoncé	
<b>Kahnawake</b>		<b>800 000 \$</b>
Parc Éolien Les Jardins - Prise de participation	Versements	800 000 \$
<b>Kanesatake</b>		<b>35 000 \$</b>
Ferme Denis Martin - Phase 3	Annoncé	
Construction de l'atelier - Gerald's Woodshop	Complété	35 000 \$
Acquisitions de machineries lourdes - NelCo Expansion	Annoncé	
<b>NASKAPIS</b>		<b>400 000 \$</b>
<b>Kawawachikamach</b>		<b>400 000 \$</b>
Construction d'un bâtiment à usage multiple - volet commercial	Versements	400 000 \$
<b>WOLASTOQIYIK (MALÉCITES)</b>		<b>50 000 \$</b>
<b>Cacouna Kataskomiq</b>		<b>50 000 \$</b>
Acquisition d'un bateau de pêche et équipement de sécurité - Pêcherie Pothik	Complété	50 000 \$
Acquisition d'un bâtiment - Cake en folie (pâtisserie)	Annoncé	
Acquisition de l'entreprise d'hébergement Halte des frontières	Annoncé	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>8 090 892 \$</b>

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

14. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2022-2027.

La reddition de comptes 2024-2025 produite par les ministères et organismes (MO) indique que la mise en œuvre des mesures se déroule généralement bien. Il est à noter que le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ne détient pas encore le portrait complet des résultats de l'année 2025-2026, puisque la reddition de comptes formelle ne sera complétée qu'à la fin juin 2026.

Ci-après, la ventilation des budgets pour 2025-2026 selon les MO est présentée:

Ministère ou organisme	Nombre de mesures	Budgets 2025-2026
Directeur des poursuites criminelles et pénales	2	291 000 \$
Société d'habitation du Québec	1	0 \$
Ministère de la Culture et des Communications	5	5 385 000 \$
Ministère de l'Éducation	1	3 903 700 \$
Ministère de l'Enseignement supérieur	3	3 595 000 \$
Ministère de la Famille	1	720 000 \$
Ministère de la Justice du Québec	8	1 685 000 \$
Ministère de la Sécurité publique	7	1 552 800 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux	11	2 857 500 \$
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	2	50 000 \$
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	8	800 000 \$
Secrétariat à la jeunesse	2	300 000 \$
Secrétariat à la condition féminine	1	0 \$
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>21 140 000 \$</b>

Les budgets prévus pour la mise en œuvre des mesures des différents MO sont répartis comme suit pour les cinq années du Plan d'action :

2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total 2022-2027
31 116 218 \$	34 119 000 \$	33 623 234 \$	21 140 000 \$	21 140 000 \$	141 138 452 \$

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

#### 15. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers pour le Mois de l'histoire des Autochtones

---

Un projet de loi proclamant le Mois de l'histoire des Autochtones a été déposé au printemps 2013.

Le mois de juin avait été sélectionné afin d'être en concordance avec le gouvernement fédéral, qui avait déjà fait de ce mois le Mois de l'histoire des Autochtones, ce qui permettait d'y intégrer les festivités de la journée nationale des Autochtones. Cet arrimage permettait de favoriser la complémentarité entre les programmes de financement québécois et fédéral.

Toutefois, tous les acteurs concernés n'étaient pas convaincus que le mois de juin était approprié, puisqu'un des objectifs était de rejoindre la clientèle scolaire. Cette période de l'année est déjà très occupée par les examens et la fin des classes. Le projet de loi est mort au feuillet lors du déclenchement des élections, au printemps 2014.

Cet engagement a été réitéré lors du dépôt du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation, en décembre 2015.

#### **Budget ventilé**

Aucun budget n'a été alloué à l'instauration d'un Mois de l'histoire des Autochtones, en 2025-2026.

#### **Échéancier**

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit n'est pas en mesure, pour l'instant, de fournir un échéancier précis.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

16. État d'avancement et rapport détaillé du fonctionnement du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour l'année 2025-2026.
- 

Conformément à la Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (LIGREIBJ) (RLRQ, chapitre G-1.04), le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) a succédé à la Municipalité de Baie-James le 1<sup>er</sup> janvier 2014, pour l'administration des terres de la catégorie III qui en faisaient partie. Ce faisant, le territoire du GREIBJ exclut les terres des catégories I et II de la sélection allouée aux communautés cries ainsi que le territoire municipalisé des villes enclavées de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami.

La représentation au GREIBJ est paritaire entre les Cris et les Jamésiens. Onze représentants jamésiens de chacune des villes enclavées et des localités dans le territoire du GREIBJ ont été désignés au conseil. Un représentant du gouvernement du Québec, sans droit de vote, a été nommé au conseil du GREIBJ. Le président du Gouvernement de la nation crie (GNC) et son vice-président, siègent aussi au conseil, de même que les neuf chefs des communautés cries.

Le conseil du GREIBJ se réunit habituellement aux deux mois pour une séance d'une demi-journée. En 2025-2026, six séances ordinaires ont été tenues, soit les 8 avril, 10 juin, 12 août, 1<sup>er</sup> octobre et 9 décembre 2025, ainsi que le 2 février 2026. Aussi, cinq séances extraordinaires ont eu lieu le 23 mai, 9 juillet, 8 septembre, 28 novembre 2025 ainsi que le 13 mars 2026. Finalement deux autres séances extraordinaires ont eu lieu le 23 janvier 2026 dont l'une d'elles étant exclusivement consacrée à l'adoption des budgets de 2026.

Le président du GNC et le membre désigné par un vote secret entre les onze représentants jamésiens agissent, en alternance, comme président et vice-président du conseil, pour des mandats de deux ans. Le maire de la ville de Lebel-sur-Quévillon occupe actuellement la fonction de président du conseil du GREIBJ, et ce depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Pour refléter la situation linguistique de la population et des représentants cries et jamésiens, un service de traduction assure que les conseillers et le public puissent s'exprimer en français, en anglais ou en cri lors des séances du conseil.

Le conseil du GREIBJ a traité les affaires du GREIBJ en conformité avec la loi qui l'encadre.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

17. État d'avancement et rapport détaillé de la mise en œuvre de la *Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke*.
- 

En 2014, le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke (CMK) signaient l'*Entente en matière de travail*, qui jette les bases d'un régime particulier à Kahnawake en matière de travail et qui prévoit la création d'un Bureau du travail de Kahnawake (BTK). Les modalités prévues à l'entente ont ensuite été consacrées par l'adoption de la *Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke*.

Le Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) et le BTK, en collaboration avec des équipes des différents ministères et organismes concernés se sont affairés depuis à mettre en œuvre les principes de l'*Entente en matière de travail* et négocier des ententes complémentaires. Ces travaux ont permis certains progrès, mentionnés plus bas.

#### **Travaux en cours avec la Commission de la construction du Québec (CCQ) afin de donner suite à l'article 10 de l'*Entente entre en matière de travail***

L'article 10 de l'*Entente en matière de travail* prévoit :

##### **« Mobilité de la main-d'œuvre**

Les parties s'engagent, à la suite de la signature de la présente entente, à s'assurer que l'Autorité, travaillant de concert avec les institutions du Québec, facilite l'intégration des travailleurs et des entrepreneurs de Kahnawake qui souhaitent participer à l'industrie de la construction en dehors du Territoire visé par cette entente, conformément aux règles du Régime du Québec, notamment pour l'obtention d'une qualification de la CCQ ou d'une licence de la RBQ. ».<sup>1</sup>

#### *Collaboration avec la CCQ*

Afin de donner suite à cet article, la CCQ collabore, depuis le printemps 2017, avec la communauté de Kahnawake et ses institutions (Bureau de travail de Kahnawake, le Bureau de développement économique et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke). Cette démarche :

- 1- cible les obstacles limitant l'intégration de la main-d'œuvre mohawk à l'industrie de la construction et propose des solutions adaptées;

---

<sup>1</sup> *Entente en matière de travail entre le Conseil mohawk de Kahnawà:ke et le gouvernement du Québec*, article 10, page 6, 2014.

- 2- porte une attention particulière aux obstacles de nature systémique afin de formuler des correctifs également systémiques;
- 3- considère comme enjeu central la formation, l'intégration et le maintien en emploi de la main-d'œuvre mohawk à l'industrie de la construction, et l'acquisition de qualifications en vertu des standards de la CCQ comme une condition essentielle à cette intégration;
- 4- tient compte des obstacles à l'intégration de la main-d'œuvre mohawk inhérents à l'industrie de la construction, mais également de ceux propres à la communauté de Kahnawake;
- 5- propose, dans la mesure du possible, des solutions pertinentes pour plusieurs communautés des Premières Nations et Inuit.

Un groupe de travail sur la mobilité de la main-d'œuvre a été constitué afin d'animer cette démarche. Des représentants du SRPNI, du ministère du Travail et de la CCQ y participent. Une entente issue de ses travaux et impliquant la CCQ a été approuvée par le gouvernement du Québec le 25 mars 2020.

### **Travaux en cours avec la CNESST**

L'entente intervenue entre le Conseil mohawk de Kahnawà:ke et le gouvernement du Québec, approuvée par décret le 24 juillet 2014 (décret n° 730-2014), visait la mise en œuvre d'un régime de Kahnawake en matière de travail sur le territoire.

L'article 9 de l'Entente prévoyait que *Le régime de Kahnawake sera voué à la réalisation d'objectifs que les parties partagent en ces matières à savoir : L'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles, La santé et sécurité du travail, La construction et Les procédures de règlement et mesures correctives.*

C'est dans ce contexte que la CNESST s'est vu confier par le gouvernement du Québec le mandat de négocier les responsabilités respectives et les modalités d'application du régime particulier de Kahnawake en matière d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles.

La conclusion d'une entente de principe concernant l'indemnisation et la couverture des travailleurs de Kahnawake et les échanges entourant les besoins de protection financière du Bureau du travail de Kahnawake à l'égard de la survenance d'événements exceptionnels ont permis la rédaction d'une entente complémentaire à la satisfaction des deux parties. Le gouvernement du Québec et Kahnawake ont signé, le 20 décembre 2017, l'*Entente complémentaire pour la mise en œuvre du Régime de Kahnawà:ke en matière d'indemnisation des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles et de retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite*, approuvée par décret (n° 1077-2017) le 1<sup>er</sup> novembre 2017.

Cette entente complémentaire permet de définir « l'administration des cotisations et des compensations entre les parties » (Entente, article 7) et de convenir, avec la CNESST, de la mise sur pied d'un mécanisme visant à assurer la sécurité financière du régime de Kahnawake.

À cette entente complémentaire viendront se greffer des ententes administratives entre la CNESST et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke permettant d'en définir les modalités de mise en œuvre et de suivi. Ainsi, l'*Entente administrative relative à la mise en œuvre du régime de Kahnawà:ke en matière d'indemnisation des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles et de retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite* a été signée en juin 2024.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

18. État d'avancement et rapport détaillé de la mise en œuvre de la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants d'autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement*.
- 

#### **Contexte**

Dans le cadre de ses travaux, l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) a recueilli les témoignages de familles faisant état du décès ou de la disparition d'enfants à la suite d'une admission en établissement de santé et services sociaux au Québec. En 2019, l'ENFFADA a rendu public son rapport final assorti, pour le Québec, de 21 appels à la justice. L'un d'eux visait à « remettre aux familles autochtones toutes les informations dont dispose (le gouvernement) concernant les enfants qui leur ont été enlevés à la suite d'une admission dans un hôpital ou tout autre centre de santé au Québec ».

Dans ce contexte, et afin de répondre aux besoins des familles, le gouvernement du Québec a adopté, le 3 juin 2021, la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement* (Loi).

#### **La Loi**

La Loi a pour objet de soutenir les familles d'enfants autochtones disparus ou décédés dans leurs recherches de renseignements sur les circonstances qui ont entouré la disparition ou le décès de ces enfants à la suite de leur admission en établissement – en tenant compte, notamment, des particularités linguistiques et culturelles des familles et de leurs besoins psychologiques et spirituels.

Orientée par un préambule visant la quête de vérité des familles, leur processus de guérison et la réconciliation, la Loi vise notamment à rendre accessibles aux familles certains renseignements détenus par les établissements, les organismes publics et les congrégations religieuses, afin de leur permettre de faire la lumière sur les circonstances de la disparition ou du décès d'un enfant.

#### **Les acteurs de l'application de la Loi**

L'application de la Loi repose sur deux principaux acteurs :

1. La Direction de soutien aux familles (DSF), unité administrative créée au Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) simultanément à l'entrée en vigueur de la Loi pour en assurer l'application et le plein accompagnement des familles. La DSF assure l'accompagnement des familles et la réalisation de leurs recherches.
2. L'organisation Awacak – Petits êtres de lumière (Awacak), organisme composé de familles concernées par le décès ou la disparition d'un enfant

autochtone à la suite de son admission en établissement. Awacak assure le soutien émotionnel des familles.

M<sup>me</sup> Anne Panasuk, ancienne journaliste d'enquête, a été nommée le 8 juin 2021 à titre de conseillère spéciale pour le soutien aux familles par le ministre. Son mandat de deux ans a pris fin en juin 2023. Elle poursuit depuis son implication aux côtés d'Awacak.

À ces acteurs s'ajoutent :

1. Le Comité de suivi de la Loi, composé de neuf membres permanents et de quatre membres observateurs, dont des représentants des partis de l'opposition.
2. Le comité interministériel sur l'application de la Loi, le comité interministériel sur les exhumations et le Réseau des accompagnatrices et accompagnateurs en santé et services sociaux, coordonnés par la DSF.
3. Les institutions contribuant quotidiennement à la quête de vérité des familles.

## **Rapport de l'application (1<sup>er</sup> mars 2025 - 28 février 2026)<sup>1</sup>**

### L'accompagnement des familles

Les déplacements de la DSF, Awacak et leurs partenaires auprès des familles, des communautés et des institutions visées par la Loi, se sont poursuivis en 2025-2026. Le rapport fait état de 12 déplacements auprès des familles visant à remettre des résultats de recherche ou à tenir des cérémonies, en plus de nombreuses rencontres de suivi en visioconférence et de plusieurs déplacements visant le repérage de lieux d'inhumation, la connaissance de certains sites et les recherches dans les archives.

Le Comité de suivi de la Loi a poursuivi ses rencontres de travail depuis sa mise sur pied en octobre 2021. Il s'est réuni à cinq reprises entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 28 février 2026.

Le comité interministériel sur l'application de la Loi, coordonné par la DSF, s'est quant à lui réuni à quatre reprises entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 28 février 2026.

### Les recherches menées en application de la Loi

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi, la DSF réalise des recherches concernant 221 enfants. Une majorité des demandeurs et demanderesse restent des femmes, soit près de 78 % d'entre eux. Les nations attikamek, innue et anichinabée demeurent les principales nations représentées et la plupart des demandeurs font partie de la fratrie de l'enfant ou des enfants visés par les recherches.

Sans les dérogations prévues à la Loi, les dossiers médicaux de moins de 12,7 % des enfants actuellement recherchés par la DSF auraient été accessibles à leurs familles.

Sur le plan des partenariats, la dernière année a permis la conclusion d'une nouvelle entente entre le SRPNI et Bibliothèque et Archives nationales du Québec visant à poursuivre la connaissance des archives nécessaires aux recherches des familles, ainsi que la consolidation des collaborations avec les médecins, infirmières et infirmiers membres du Réseau des accompagnatrices et accompagnateurs en santé et services sociaux coordonné par la DSF visant à faciliter l'interprétation des renseignements médicaux.

Le cinquième rapport annuel de la Loi poursuit la présentation des trajectoires

---

<sup>1</sup> La présente fiche rend compte des activités réalisées entre le 1<sup>er</sup> mars 2025 et le 28 février 2026 par souci de cohérence avec le cinquième rapport annuel de la Loi, présenté au gouvernement du Québec en mars 2026.

médicales des enfants, les principales causes de leurs décès établies au cours des recherches de la DSF, ainsi que leurs lieux d'inhumation.

#### La réalisation de la quatrième exhumation

La collaboration développée entre la DSF, le Bureau du coroner et le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale s'est poursuivie au cours de la dernière année avec la réalisation d'une quatrième exhumation, en octobre 2025.

#### **Les recommandations du Comité de suivi de la Loi**

Des démarches ont été entreprises par la DSF et Awacak pour répondre aux 13 recommandations formulées par le Comité de suivi de la Loi entre 2021 et 2025. Plus de 50 % des recommandations ont été réalisés. Les autres recommandations sont en cours de réalisation.

Le Comité de suivi de la Loi n'a pas formulé de nouvelle recommandation dans le rapport 2025-2026.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

19. Pour tous les programmes du Secrétariat, donner le détail des crédits existants en 2025-2026 qui n'ont pas été reconduits pour 2026-2027, en incluant les programmes qui ont été abolis.
- 

Programme 04 :

Tous les crédits existants en 2025-2026 ont été reconduits en 2026-2027.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

20. Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du Trésor pour l'année 2025-2026 et 2026-2027.

---

Programme 04 :

Crédits demandés au Conseil du trésor
2026-2027
441,0 M\$

En ce qui concerne les crédits demandés en 2025-2026, veuillez-vous référer à l'étude des crédits 2025-2026.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

21. État d'avancement de la table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones, jeunes et adultes. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions accomplies et des sommes engagées dans le cadre de cette table.

---

- Les rencontres de la Table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones (« Table ») sont suspendues depuis la dernière rencontre de la Table, qui a eu lieu les 10 et 11 avril 2024, en raison du pourvoi en contrôle judiciaire de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) et du Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) contre le Procureur général du Québec. Les sous-comités qui y sont associés sont également suspendus. Il n'y a donc pas eu de rencontres de la Table durant l'année 2025-2026.
- Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) participe à ces rencontres de concertation aux côtés de représentants du ministère de l'Éducation (MEQ), du ministère de l'Enseignement supérieur, des centres de services scolaires, des commissions scolaires, du gouvernement fédéral et du milieu autochtone de l'éducation (dont le CEPN et les commissions scolaires Kativik, crie et le Comité naskapi de l'éducation).
- Le SRPNI siège uniquement à titre d'observateur à cette table, il n'en finance pas les activités ni les actions.
- La Table s'est dotée de trois grands objectifs :
  - La création de nouveaux matériels pédagogiques culturellement signifiants et par ailleurs, la révision et la bonification du matériel, des examens et des programmes existants afin de les rendre culturellement pertinents;
  - La reconnaissance des langues autochtones afin de créer un équilibre entre l'enseignement en langues autochtones et l'enseignement du français ou de l'anglais, en plus de l'adoption d'une approche de langue seconde lors de l'enseignement;
  - La mise en place et le suivi de formations sur les réalités autochtones par le personnel scolaire, autant lors des formations qualifiantes qu'en cours d'emploi.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

22. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées en 2025-2026 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones

---

Coordonné par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* comprend un chantier s'adressant aux enjeux et défis des femmes autochtones. Trois actions destinées aux femmes autochtones victimes de violence sexuelle y sont intégrées :

<small>MJQ : ministère de la Justice MSP : ministère de la Sécurité publique</small>		
Numéro	Mesure	Porteur
2,4	Établir des services juridiques pour les femmes autochtones victimes de violence	MJQ
2,5	Mettre en place des services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires	MJQ
2,7	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale	MSP

Les dossiers sous discussion ne relèvent pas des crédits budgétaires du SRPNI. Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

Néanmoins, les programmes du SRPNI permettent de soutenir des projets de divers ordres. Ces programmes ne disposent pas d'enveloppe précise liée à des thématiques telles que la prévention des violences sexuelles, conjugales et familiales, mais permettent plutôt le dépôt de demandes en continu. Les sommes déboursées par le SRPNI à ce sujet entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026 totalisent 287 000 \$, dont 70 000 \$ à l'Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit pour son centre de femmes à Montréal, 57 000 \$ à la Maison communautaire Missinak pour des activités sur le site en milieu naturel Meshkenu, ainsi que 25 000 \$ au Centre Unicura pour le projet d'ateliers « Girls Inc. ».

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

23. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées en 2025-2026 pour prévenir les problèmes de la santé mentale et lutter contre les suicides dans les communautés autochtones. Incluant les ressources disponibles ainsi que les ententes spécifiques et leurs revendications des communautés.
- 

#### **Instances de concertation**

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) siègent avec le gouvernement fédéral à la Table de concertation sur les problématiques de crise sociale dans les communautés des Premières Nations du Québec, qui a pour mandat de soutenir les communautés des Premières Nations du Québec en période de crise sociale. Sous la responsabilité de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL), cette table se réunit à la demande des communautés autochtones.

#### **Consultation des Premières Nations et des Inuit en matière de santé mentale et de prévention du suicide**

Le SRPNI a collaboré avec le MSSS à l'organisation et à la tenue d'une consultation des organisations autochtones intégrant, dans un continuum, les enjeux de santé mentale, de prévention du suicide et d'itinérance. Tenu les 25, 26 et 28 janvier 2021, ce processus a permis de consulter près de neuf organisations représentant les Premières Nations et les Inuit (PNI), en vue de l'élaboration des prochains plans d'action gouvernementaux en la matière. Dans ce contexte, le *Plan d'action interministériel en santé mentale* a été dévoilé en janvier 2022. Ce plan d'action qui devait initialement prendre fin le 31 mars 2026 sera prolongé d'une année. Le MSSS réitère l'importance du partenariat pour le développement d'une offre de soins et services adaptés et sécurisants culturellement, offerts aux personnes issues des PNI.

#### **Initiatives en matière de prévention du suicide et de santé mentale**

Le SRPNI a soutenu huit initiatives en matière de prévention du suicide et de santé mentale, pour des déboursés totaux de 238 000 \$ entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026 (ex. : Association Prévention Suicide Premières Nations et Inuit du Québec et du Labrador (consolidation des activités et services, 128 000 \$ en déboursés, 160 000 \$ en soutien total budgété pour 2025-2026), Centre Unicura (projet de camps Girls inc., 25 000 \$), soutien au démarrage de l'entreprise Live with Purpose à Kitigan Zibi (29 000 \$)).

Dans le contexte de la problématique du suicide au Nunavik, le gouvernement du Québec accueille favorablement les efforts de mobilisation des différentes instances de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN), notamment le lancement, en novembre 2019, de la Stratégie en prévention du suicide du Nunavik. En octobre 2020, l'Association québécoise en prévention du suicide a mis en place, grâce à un financement du MSSS, la Stratégie numérique en prévention du suicide pour le Québec, dont les services d'intervention par clavardage et par texto sont offerts. Le gouvernement du

Québec collabore pleinement à la recherche et à la mise en œuvre de mesures de prévention et d'intervention adaptées au contexte inuit.

### **Initiatives pour l'amélioration des conditions de vie**

Le gouvernement du Québec travaille plus largement, par divers moyens, à l'amélioration des conditions de vie des Autochtones.

Plusieurs des mesures du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* (Plan d'action) ont ciblé des enjeux en lien avec les problématiques de santé mentale et les taux de suicide chez les Premières Nations et les Inuit. Un des chantiers qu'il comporte est celui de la santé et du bien-être des Autochtones. Certaines de ses mesures visent à améliorer l'accessibilité aux services en matière de santé mentale et de la prévention du suicide pour les membres des Premières Nations, notamment en soutenant l'implantation d'ententes de collaboration entre les communautés non conventionnées intéressées et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

De nombreuses mesures de soutien aux différentes dimensions de la santé mentale sont incluses dans le Plan d'action. Leur réalisation étant sous la responsabilité d'autres ministères, dont le MSSS et le ministère de la Justice du Québec; il appartient à ces derniers d'en présenter les informations de mise en œuvre.

De plus, le SRPNI collabore avec le ministère de la Famille en réponse aux besoins des Autochtones en matière de lutte à l'intimidation, et ce, dans le cadre des travaux entourant le *Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2025-2030*.

Le gouvernement du Québec a lancé la Stratégie nationale de prévention du suicide 2022-2026 – *Rallumer l'espoir* (Stratégie) qui vise non seulement à prévenir les décès par suicide, mais aussi à prévenir les tentatives et les idées suicidaires. Bien que l'ensemble des mesures de la Stratégie soient mises en œuvre pour le bien de l'ensemble de la population du Québec, des mesures particulières pour les communautés des PNI sont également proposées. L'approche de la sécurisation culturelle dans la promotion de la santé mentale et dans la prévention du suicide chez les PNI est mise de l'avant et les particularités de ces derniers sont prises en compte (besoins, réalités, façons de faire). Ces mesures prévoient également de soutenir les communautés autochtones dans la mise en œuvre d'actions de promotion de la santé mentale, de promotion de la vie et de prévention du suicide.

L'Équipe des projets nationaux en transfert des connaissances de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke a conçu les fiches « Prévenir le suicide - besoins et réalités de groupes spécifiques » en lien avec la Stratégie. Il convient de noter que la RRSSN et la CSSSPNQL ont été consultées dans la réalisation de ces fiches.

Dans le cadre de cette Stratégie également, le MSSS octroie à la Direction de santé publique du Nunavik :

- 176 689 \$ pour l'embauche de ressources humaines dédiées aux actions de prévention du suicide;
- 149 727 \$ pour des initiatives régionales et locales en prévention du suicide.

De plus, dans le cadre de la campagne annuelle de communication gouvernementale en prévention du suicide, le MSSS fait la promotion de la Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être<sup>1</sup> par l'entremise des radios autochtones.

---

<sup>1</sup> La Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être est gérée par l'organisation autochtone Donna Cona et financée par le gouvernement du Canada. La Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à tous les Autochtones du Canada. Les services d'appels et de clavardage sont disponibles en français et en anglais. Le soutien téléphonique est également offert sur demande en cri, ojibwé (anishinaabemowin) et inuktitut.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

#### 24. Actions posées et crédits engagés en 2025-2026 auprès des jeunes et des femmes autochtones et les crédits demandés

---

Les tableaux suivants présentent les sommes déboursées par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026 pour des projets réalisés par ou pour des jeunes et des femmes autochtones, tous programmes confondus.

#### JEUNES

Nom du projet	Déboursé
Achat de caméras et autres équipements cinématographiques – Productions Hourglass Eleven	17 271 \$
Achat d'équipement et d'outillage – CRN électrique inc.	36 300 \$
Achat d'équipement roulant et outillage – Construction DD inc.	23 821 \$
Achat d'équipement - R.R. Wood Supply – R Bois	35 000 \$
Acquisition d'un bateau de pêche et équipement de sécurité – Pêcherie Pothik	50 000 \$
Achat d'un camion – Arrow Trucking	50 000 \$
Acquisition d'un camion plate-forme – TMC Transport Maxime Cloutier	172 500 \$
Achat d'un campement mobile et d'équipement pour services en foresterie – Foresterie Pekuakami inc.	40 000 \$
Acquisition de matériel de pêche et d'excursion – Francis Pelletier (NEQ : 2281049199)	30 500 \$
Activité d'immersion sur le territoire – Société Mamuk de Nutashkuan	5 000 \$
Agrandissement d'un local d'entraînement sportif – Performance X-Training Wendake S.E.N.C.	58 683 \$
Ateliers de création littéraire : Jeunes créateurs d'ici – École secondaire Jaanimmarik	5 000 \$
Ateliers de théâtre à Pessamit – École Nationale de Théâtre du Canada	5 000 \$
Bourses étudiantes CDFM – CDFM huron-wendat (Centre de formation de la main-d'œuvre)	4 000 \$
Camps jeunes inuit Boys inc. – Centre Unicura	5 000 \$
Club des petits déjeuners	450 000 \$
Construction du gym : Maniwaki Brazilian Jiu Jitsu and Self Defense – Chad Brennan (NEQ : 2278615515)	90 000 \$
Démarrage d'entreprises en outils de domatique	18 000 \$

Nom du projet	Déboursé
– ARK 1500-5779 Canada inc.	
Développement et consolidation des activités – Wapikoni mobile	120 000 \$
École de Val-d'Or et offre de services sur communauté – Jeunes musiciens du monde	120 000 \$
Expo-Sciences Autochtone – Association québécoise autochtone en science et en ingénierie	20 000 \$
Festival de la pêche et de l'oie – Wiichihiwewin Center of Waskaganish	3 950 \$
Jeux annuels de Kitcisakik – Conseil des Anicinapeks de Kitcisakik	5 000 \$
Jeux des Premières Nations Québec-Labrador – L'Organisation des Jeux des Premières Nations Québec-Labrador	100 000 \$
Journée culturelle SAKAP8AN – Conseil de la Première Nation Abitibiwinni	4 950 \$
Participation d'Unamen Shipu aux Jeux des Premières Nations Québec-Labrador – Conseil des Montagnais de Unamen Shipu	5 000 \$
Participation d'une équipe de Wemotaci au Tournoi hockey mineur de Toronto – Maison des Jeunes Niwitcewakan-wapi de Wemotaci	6 000 \$
Programme de sensibilisation à l'abus de substances – Gouvernement mi'gmaq de Listuguj	1 500 \$
Programme Deviens (stages en milieu de travail) – Fondation Nouveaux Sentiers	100 000 \$
Projet Mikana – Mamo Mawasak Mikitakan (Travailler ensemble pour le monde de demain), 2025-2027	80 000 \$
Projets autochtones : villes et communautés – Exeko	120 000 \$
Salon carrière autochtone – Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	5 000 \$
Séjour plein air Missu Nipi – Société Mamuk de Nutashkuan	5 000 \$
Séjours étudiants à Montréal – Coop Nitaskinan	10 000 \$
Sensibilisation aux enjeux et réalités autochtones – Mikana (Mamo Mawasak Mikitakan)	80 000 \$
Soutien aux activités – Puamun Meshkenu	100 000 \$
Tournoi balle-molle Anishinabeg – Fun Sport Canada	3 000 \$
Volet autochtone du Festival VITA – Sports Montréal inc.	7 700 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 993 175 \$</b>

En plus de ces projets, certains autres, sans les cibler exclusivement, ont une incidence particulière sur les jeunes Autochtones. À titre d'exemple, un montant de 801 357 \$ a été déboursé en 2025-2026 (1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026) par le SRPNI pour soutenir le *Programme pour l'embauche de coordonnateurs à la mobilisation communautaire, à la participation citoyenne et à la promotion des saines habitudes de vie*.

Le SRPNI a également transféré 60 000 \$ au Secrétariat à la jeunesse pour soutenir le Réseau jeunesse des Premières Nations (RJPN).

## FEMMES

Nom du projet	Déboursé
Achat d'équipement de chocolaterie – Mihku Chocolats et gourmandises	1 886 \$
Achat d'équipement de couture – Flower and Crow	6 372 \$
Achat d'équipement et rénovation du restaurant Martie's & Co. – Alexandra Joly-Cross (NEQ : 2280325020)	65 000 \$
Achat d'équipement informatique et matériel de bureau et artistique – Pointe Noire	1 500 \$
Achat d'équipement pour l'entreprise Diamond Phoenix Expansion – Pamela Meness (NEQ : 2248460877)	105 000 \$
Acquisition de l'entreprise Auclair et Martineau (manufacture de bottes et chaussures) – 9526-9015 Québec inc.	150 000 \$
Achat de mobilier et d'équipement pour l'ouverture d'une boutique de vente d'articles de fête – Entreprise Forever SG	6 040 \$
Acquisition d'équipement d'esthétique – Concept M	69 000 \$
Acquisition d'un véhicule et d'équipement de présentation – Wanaskamek	40 585 \$
Acquisition d'une entreprise pour vente de viande, poissons et fruits de mer – Service de distribution alimentaire M.B. S.E.N.C.	25 000 \$
Acquisition d'une excavatrice industrielle – Excavation des Nations inc.	85 750 \$
Acquisition et aménagement d'un restaurant – Cathia Rock (NEQ : 2281553877)	50 000 \$
Acquisition Hébergements du Moulin – Les Hébergements du Moulin des Pionniers inc.	150 000 \$
Aménagement d'un local d'esthétique et achat d'équipement – Institut Wentha'	85 135 \$
Aménagement d'un site d'hébergement écotouristique et construction d'habitations prêt-à-camper – Shekutamit Expérience inc.	37 000 \$
Camp familial et culturel 2025 – Association Tasiutigiiit	5 000 \$
Camps et ateliers Girls Inc. 2024-2027 – Centre Unicura	25 000 \$
Centre de femmes inuit à Montréal, 2025-2027 – Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit	70 000 \$
Commémoration du 5 <sup>e</sup> anniversaire du décès de Joyce Echaquan – Conseil des Atikamekw de Manawan	5 000 \$
Conseil des femmes élues – APNQL	100 000 \$
Construction d'un garage (pour machinerie de construction) – Gestion Uenutan	100 000 \$
Démarrage d'une entreprise en ménages et entretien d'intérieur – ARK Joanasie Cameron Services	29 719 \$
Modernisation des installations du camping de la Plage Robertson et construction de chalets prêt-à-camper – Shekutamit Expérience inc.	120 000 \$
Portraits de femmes autochtones marquantes – La Boîte Rouge VIF	5 000 \$
Projets sur le site en milieu naturel Meshkenu – Maison communautaire Missinak	57 000 \$
Rassemblement de femmes innues – Conseil des Innus d'Ekuanitshit	5 000 \$

Nom du projet	Déboursé
Rencontre du Cercle régional des kukums, et inauguration d'une statue de commémoration des femmes et des filles autochtones disparues ou assassinées – Innu Takuaihan Uashat Mak Mani-Utenam	10 000 \$
Rénovations du dépanneur d'Odanak – Dépan-O-Gaz Nimanoann	88 000 \$
Rénovations et achat d'équipement salle entraînement – Aora - Centre multimédia des arts du mouvement	53 100 \$
Soupers des fêtes d'Unamen Shipu – Conseil des Innus d'Unamen Shipu	5 000 \$
Travaux de modernisation de l'Épicerie Paul – Famille Paul S.E.N.C.	15 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 571 087 \$</b>

Afin de ne pas calculer deux fois un même projet, les projets portés par des femmes de 35 ans et moins ont été inclus dans le tableau « Femmes ».

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

25. Détails de l'état d'avancement des travaux entre le SRPNI et le MSSS sur un plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones. État d'avancement du comité tripartite et coûts engendrés par sa mise en place, ses activités, etc.
- 

La Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) est elle-même responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de son *Plan directeur de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador 2007-2017*, notamment mis en œuvre par le biais de plans stratégiques (2017-2020, 2021-2024 et 2024-2027), dans le but de soutenir l'atteinte des cibles et le partage d'une vision commune s'appuyant sur les progrès réalisés et l'évolution des services offerts par les communautés des Premières Nations.

Il n'existe pas de plan d'action gouvernemental sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones, mais plutôt des plans d'action sectoriels ciblés abordant des thématiques telles que l'itinérance, la violence, la toxicomanie, les agressions sexuelles et autres, lesquelles comportent des mesures consacrées aux besoins des Autochtones. Il n'existe pas non plus de comité tripartite pour l'élaboration d'un tel plan d'action gouvernemental.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit coordonne la mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027*, dont l'objectif est de consolider les efforts gouvernementaux, d'assurer la cohésion de l'action gouvernementale en la matière.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

26. État d'avancement du projet d'implantation de deux appareils de tomodensitométrie au Nunavik et les sommes investies en date du 31 mars 2026.

---

En février 2026, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a confirmé à la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux du Nunavik (RRSSSN) l'octroi d'une allocation budgétaire de 1 M\$ afin de réaliser les plans et devis préliminaires pour les déploiements des deux appareils de tomodensitométrie (CT Scan) pour desservir le Centre de santé Inuulitsivik (CSI) et le Centre de santé Tulattavik de l'Ungava (CSTU).

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

27. Pour l'année 2025-2026, liste des rencontres et des communications entre le SRPNI et le MSSS concernant le maintien et la rénovation des hôpitaux et dispensaires dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.

---

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) n'a pas tenu en 2025-2026 de rencontres avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) concernant le maintien et la rénovation des hôpitaux et dispensaires dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.

Dans les communautés autochtones non visées par les conventions en milieu nordique, dans le cadre du programme des établissements de santé, Services aux Autochtones Canada travaille avec les communautés des Premières Nations pour financer les infrastructures qui soutiennent l'exécution de programmes et la prestation de services liés à la santé.

Dans les communautés sur le territoire des conventions en milieu nordique, le gouvernement du Québec assume le financement des soins de santé et de services sociaux par le biais d'ententes avec le MSSS, en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les Inuit et les Naskapi* et de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* afin de mettre en œuvre la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* et la *Convention du Nord-Est québécois*.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec, représenté par le SRPNI et le MSSS, est membre du Comité des partenaires en santé et services sociaux. Il est signataire du protocole d'entente tripartite dans le cadre du Processus de gouvernance en santé et en services sociaux des Premières Nations au Québec, qui viendrait confirmer l'engagement des gouvernements fédéral et provincial à travailler de concert afin que les enjeux de compétence soient analysés selon les rôles et responsabilités de chacune des parties, et que des changements soient apportés lorsque requis, pour mieux répondre aux réalités vécues par les Premières Nations au Québec.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

28. Pour l'année 2025-2026, liste des rencontres et des communications entre le SRPNI et le MSSS concernant le maintien et l'embauche du personnel soignant dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.

---

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) n'a pas tenu en 2025-2026 de rencontres avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) concernant le maintien et l'embauche du personnel soignant dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.

Dans les communautés autochtones non visées par les conventions en milieu nordique, Services aux Autochtones Canada, par l'entremise de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuit, offre des programmes favorisant le recrutement et la rétention du personnel soignant dans les communautés des Premières Nations en fonction des besoins des communautés.

Dans les communautés sur le territoire des conventions en milieu nordique, le gouvernement du Québec assume le financement des soins de santé et de services sociaux par le biais d'ententes avec le MSSS, en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les Inuit et les Naskapi et de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris afin de mettre en œuvre la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et la Convention du Nord-Est québécois.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec, représenté par le SRPNI et le MSSS, est membre du Comité des partenaires en santé et services sociaux. Il est signataire du protocole d'entente tripartite dans le cadre du Processus de gouvernance en santé et en services sociaux des Premières Nations au Québec qui viendrait confirmer l'engagement des gouvernements fédéral et provincial à travailler de concert afin que les enjeux de compétence soient analysés selon les rôles et responsabilités de chacune des parties, et que des changements soient apportés lorsque requis, pour mieux répondre aux réalités vécues par les Premières Nations au Québec.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

29. Les coûts et le nombre d'ETC qui travaillent à la résolution des différends entre les diverses communautés de chasseurs et le gouvernement du Québec concernant les droits de chasse sur les réserves fauniques du Québec. Ventilation des coûts des parties privées qui œuvrent pour le gouvernement dans ce dossier, le cas échéant et par réserve faunique.
- 

#### **Réserve faunique La Vérendrye (négociation avec la nation algonquine)**

Dans le cadre des négociations sur l'original dans la réserve faunique La Vérendrye, les parties privées externes œuvrant pour le Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) pour ce dossier ont reçu une rémunération de 19 364 \$ durant l'année financière 2025-2026. Du côté des employés du SRPNI, le dossier a requis 0,20 ETC durant l'année financière 2025-2026, ce qui correspond à un montant de 18 416 \$. Le coût total : 37 780 \$.

#### **Réserve faunique des Laurentides (négociation avec la nation wendat)**

En lien avec la pratique de la chasse à l'original et la gestion de l'original dans les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf avec le Conseil de la Nation Wendat, le négociateur externe embauché par le SRPNI a reçu une rémunération de 25 081 \$ durant l'année financière 2025-2026. Du côté des employés du SRPNI, le dossier a requis 0,30 ETC durant l'année financière 2025-2026, ce qui correspond à un moment de 17 127 \$. Le coût total : 42 208 \$.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

30. Pour l'année 2025-2026, et les prévisions pour 2026-2027 concernant les ressources en habitation pour les communautés, le nombre de logements sociaux à développer, ainsi que toute étude, analyse ou document relié.
- 

#### **Logement sur terres de réserve**

D'entrée de jeu, il importe de mentionner que la marge de manœuvre du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) en matière d'habitation est limitée par le fait que la question de l'habitation autochtone sur terres de réserve relève du gouvernement fédéral.

Les terres de réserve sont de compétence fédérale en vertu de l'article 91 (24) de la *Loi constitutionnelle de 1867* et l'article 81 de la *Loi sur les Indiens* (L.R.C. (1985), ch. I-5) établit les règles de base en matière de possession ou d'occupation d'une réserve indienne. Comme le stipule cet article, le conseil de bande peut non seulement réglementer la construction et la réparation des bâtiments, mais aussi leur utilisation.

Néanmoins, afin d'améliorer l'habitat et les conditions de vie des membres de la communauté de Kitcisakik - une bande relevant de la responsabilité fédérale établie sur des terres publiques au Québec - la Société d'habitation du Québec (SHQ) a mis en place, en 2009, le Programme spécial de rénovation de maisons de la communauté algonquine de Kitcisakik. Doté d'un budget de 4,1 M\$, ce programme visait à permettre la rénovation de la majorité des 94 unités de logement de la communauté jusqu'en 2024. En mars 2026, le Conseil des ministres a approuvé le décret n° 388-2026 autorisant la SHQ à accorder au Fonds Mikwam une subvention additionnelle maximale de 1 391 504 \$ pour l'exercice financier 2025-2026 afin de permettre la rénovation de six unités restantes.

#### **Logement au Nunavik**

En vertu de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ), les gouvernements du Québec et du Canada assument une responsabilité partagée envers les Inuit du Nunavik. À ce titre, ils signent depuis 2000 des ententes récurrentes (*Entente concernant la mise en œuvre de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en matière de logement au Nunavik*) visant à construire des logements sociaux au Nunavik. Ils ont ainsi signé, le 27 mars 2025, une nouvelle entente pour l'année 2025-2026. L'investissement du gouvernement du Canada s'élève à un peu plus de 35 M\$ pour l'année. Comme c'était le cas pour l'Entente 2017-2022, le gouvernement du Québec est responsable de financer le déficit d'exploitation sur une période de quinze ans.

Parallèlement aux ententes récurrentes, trois initiatives unilatérales fédérales ont été annoncées depuis 2016, pour des investissements totalisant 510 M\$ pour du logement au Nunavik. Le gouvernement du Québec n'a pas été interpellé quant à la mise en œuvre de ces engagements. Les ententes conclues entre le gouvernement du Canada et la Société Makivik n'abordent donc pas la couverture du déficit d'exploitation, alors que cet aspect est généralement financé par le gouvernement du Québec lorsqu'il est partie prenante aux ententes.

Des négociations sont en cours concernant le renouvellement de l'Entente, ainsi que le sort des 555 unités réalisées avec du financement unilatéral fédéral. Les principaux enjeux touchent le partage avec le gouvernement du Canada des coûts d'exploitation et des travaux majeurs, ainsi que le rôle que devrait jouer la Société Makivik, l'Administration

régionale Kativik et l'Office d'habitation du Nunavik en matière de logement dans la région.

### **Logement en milieu urbain**

En ce qui a trait à la situation du logement en milieu urbain pour les Autochtones, le SRPNI est au fait des besoins particuliers des personnes autochtones vivant ou de passage dans les milieux urbains québécois. Les motivations des Autochtones se dirigeant vers les villes varient d'un individu à l'autre. À titre d'exemple, soulignons le cas des Autochtones qui ne sont que de passage en ville afin de recevoir des soins de santé spécialisés ou *a contrario*, ceux qui y sont établis à long terme afin d'entreprendre des études, d'y occuper un emploi ou fonder une famille.

Bien que le SRPNI ne réalise pas d'investissements directs en matière de logement, il contribue tout de même au besoin à des projets visant spécifiquement une clientèle autochtone en y soutenant financièrement l'aménagement d'espaces communautaires. Ainsi, il collabore à différents chantiers d'intérêts portés par certains ministères et organismes (MO).

À ce titre, notons la mesure 1.1.6 « Soutenir la mise en place de deux projets pilotes de centres d'hébergement pour les étudiants autochtones » du *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2017-2022*, sous la responsabilité du ministère de l'Enseignement supérieur (MES). Cette mesure a permis la construction de résidences (milieux de vie) pour les étudiants autochtones et leurs familles à Sept-Îles (32 unités, soutien de 600 000 \$ du SRPNI et Trois-Rivières (42 unités, soutien de 2 235 000 \$ du SRPNI).

De plus, il y a le projet de milieu de vie communautaire de Québec, de 94 unités, dont les travaux ont officiellement débuté à l'automne 2024, sous la direction de la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones (SIRCAAQ), et avec la collaboration de l'Université Laval. Des MO québécois sont impliqués dans ce projet dont le MES, la SHQ et le ministère de la Famille. Pour sa part, le 12 juin 2023, le SRPNI a annoncé un soutien de 800 000 \$ pour l'aménagement des espaces communautaires.

Précisons que dans le cadre de la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec: *écoute, réconciliation et progrès* (CERP), de même qu'en réponse à l'intérêt et aux besoins exprimés par les milieux locaux, le gouvernement du Québec a annoncé, le 27 novembre 2020, une bonification du financement associé à la mesure 1.1.6 pour les milieux de vie de Sept-Îles, de Trois-Rivières et de Québec. En effet, l'entente intervenue avec la SIRCAAQ prévoit une subvention supplémentaire de 18,4 M\$ sur cinq ans, accordée à même l'enveloppe gouvernementale de 200 M\$ et visant à répondre aux recommandations des différentes commissions d'enquête, dont la CERP.

Par ailleurs, le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027*, dans le cadre du chantier des conditions socioéconomiques et de l'inclusion sociale, prévoit à la mesure 4.2 de soutenir la SIRCAAQ pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau, sous la responsabilité du MES et pour lequel la SHQ est impliquée. Les travaux de construction ont débuté en juillet 2025.

La SIRCAAQ est aussi responsable de la construction d'un édifice de 30 logements pour les familles et les aînés autochtones ayant de modestes revenus, sur la rue Martel à Québec, dont les travaux ont commencé en décembre 2025. Le SRPNI analyse actuellement une demande d'aide financière pour l'aménagement d'espaces communautaires dans le bâtiment.

Deux autres projets de milieu de vie pour les étudiants et leur famille, à Montréal et Gatineau, sont en planification et seront aussi pilotés par la SIRCAAQ.

En outre, les centres Mamik disposent d'un bras immobilier, soit la Corporation de développement des Premiers Peuples (CDPP).

Cet OBNL a construit un édifice de 24 logements pour les familles autochtones à Roberval, dont les premiers locataires s'y sont installés en mai 2025. La CDPP mène aussi un projet de dix logements à La Tuque destinés à des travailleurs ou des étudiants autochtones et dont la construction est en cours.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

31. État de situation concernant le logement nécessaire à fournir pour les travailleurs enseignants et infirmiers dans les communautés des Premières Nations et des villages nordiques.
- 

La question de l'habitation autochtone sur terres de réserve (communautés non conventionnées) relève du gouvernement fédéral. Les terres de réserve sont de compétence fédérale en vertu de l'article 91 (24) de la *Loi constitutionnelle de 1867* et l'article 81 de la *Loi sur les Indiens* (L.R.C. (1985), ch. I-5) établit les règles de base en matière de possession ou d'occupation d'une réserve indienne. Comme le stipule cet article, le conseil de bande peut réglementer la construction et la réparation des bâtiments, mais aussi leur utilisation. Cette utilisation comprend également celle de l'usage de travailleurs enseignants et infirmiers, dans les communautés autochtones éloignées.

Sur le territoire visé par les conventions en milieu nordique, la question des logements destinés aux travailleurs de la santé et du milieu scolaire relève du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que du ministère de l'Éducation. Ces derniers travaillent en étroite collaboration avec leurs partenaires des milieux autochtones, tels que la Régie de la santé et des services sociaux du Nunavik, le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James, le Centre local de services communautaires Naskapi, la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq, la Commission scolaire crie et la Commission scolaire Québec Central pour l'École des Naskapis, afin d'identifier les besoins.

Le dossier des logements dédiés aux employés des réseaux de la santé et de l'éducation dans les communautés autochtones ne relève donc pas des crédits budgétaires du SRPNI.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

32. Pour l'année 2025-2026, liste de tout étude, analyse ou document concernant les besoins de main-d'œuvre dans les communautés autochtones.

---

Selon les informations détenues par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit au regard des études, analyses ou autres documents concernant les besoins de main-d'œuvre dans les communautés autochtones produits par ou en collaboration avec le gouvernement du Québec :

- *Stratégie ministérielle d'intégration professionnelle des Premières Nations et des Inuit 2017-2022* – ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (publication en septembre 2025);
- *Recrutement, insertion professionnelle et rétention de la main-d'œuvre innue au sein de l'industrie minière et métallurgique de la Côte-Nord* – Partenariat entre la communauté innue de Uashat mak Mani-utenam et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, avec le soutien financier du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (publication en septembre 2025);
- Comité consultatif des Premières Nations et des Inuit relatif au marché du travail:
  - *Avis pour soutenir l'insertion socioprofessionnelle des hommes Premières Nations et Inuit judiciairisés au Québec* (publication en janvier 2025) ;
  - *Recherche sur l'insertion socioprofessionnelle et le maintien en emploi des jeunes PNI* (complété en 2025, publication à venir).

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

33. Les programmes et ressources disponibles pour faciliter l'entrepreneuriat autochtone dans leur communauté, ainsi que les ressources investies, ventilées par projet et les projets rejetés accompagnés des raisons du refus. Prévisions pour 2026-2027
- 

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) est responsable du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV), un programme d'aide financière de 188,4 M\$ qui s'échelonne sur une période de cinq ans (2022-2027).

Il comporte sept volets, incluant les volets Développement économique et Garantie de prêt, dont l'objectif principal est de soutenir le développement économique autochtone.

Une communauté autochtone qui souhaite bénéficier du volet Développement économique du FIA IV doit signer une entente particulière avec le gouvernement du Québec.

Toutes les communautés ayant accès au FIA IV ont signé l'entente particulière avec le gouvernement du Québec qui leur donne accès aux volets Développement économique et Infrastructure communautaire, soit trente-deux conseils de bande et l'Administration régionale Kativik (représentant l'ensemble des villages nordiques). Seules les communautés de la nation crie n'ont pas accès à ces volets du programme en raison des mécanismes prévus dans les ententes en milieu nordique.

Le volet Développement économique du FIA IV compte trois enveloppes distinctes réservées à des clientèles spécifiques :

- femmes et jeunes entrepreneurs de 35 ans et moins;
- économie sociale;
- mobilisateur économique.

Les promotrices et les jeunes promoteurs autochtones peuvent déposer leurs demandes d'aide financière en tout temps pendant la durée du programme. Le SRPNI ne fait donc pas de prévisions sur une base annuelle.

Le tableau commençant à la page suivante présente les projets de développement économique soutenus financièrement par le SRPNI entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026.

Volet / Projet	Bénéficiaire	Déboursé
<b>Développement économique</b>		<b>10 831 098 \$</b>
<b>Entrepreneuriat</b>		<b>9 141 113 \$</b>
Achat d'équipement roulant et outillage	Construction DD inc.	23 821 \$
Achat d'équipement pour déneigement et terrassement	Manuel Fontaine (NEQ : 2279218459)	30 000 \$
Achat d'équipement pour impression et broderie	Les Entreprises C-F Fontaine inc.	40 000 \$
Achat d'équipement et améliorations locatives – Laflesche Expansion	LaFlesche inc.	306 332 \$
Achat d'une remorque et excavatrice	Entreprise S. Nicolas	13 200 \$
Acquisition de l'entreprise Les Barges de Matane	Société de développement économique de Uashat mak Mani-Utenam s.e.c.	500 000 \$
Acquisition de matériel de pêche et d'excursion	Francis Pelletier (NEQ : 2281049199)	30 500 \$
Acquisition de serres et de machinerie	Northern Landscapes	100 000 \$
Acquisition d'équipement pour préparation de travaux sur terrains en vue de construction	Administration Régionale Kativik 9248-6273 Québec inc.	145 665 \$
Acquisition d'un camion plate-forme	TMC Transport Maxime Cloutier	172 500 \$
Acquisition d'un nouvel hélicoptère	Administration Régionale Kativik Nunavik Rotors Inc.	1 000 000 \$
Acquisition d'un véhicule et d'équipement de présentation	Wanaskamek	40 585 \$
Acquisition et rénovation d'un bâtiment commercial	Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	249 200 \$
Agent de développement économique	Conseil de la Nation Wendat	35 000 \$
Agent de développement économique	Conseil des Abénakis d'Odanak	82 405 \$
Aide au développement économique local	Conseil Mohawk de Kanesatake	115 219 \$
Aide au développement économique local – Tourisme Manawan	Conseil des Atikamekw de Manawan	128 433 \$
Amélioration des équipements et construction de nouvelles unités de logements touristiques	Administration Régionale Kativik Pourvoirie Johny & Billy Cain	20 000 \$
Construction de l'atelier	Gerald's Woodshop	35 000 \$
Construction du camp des travailleurs pour l'usine de cogénération	Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	600 000 \$
Construction du gym - Maniwaki Brazilian Jiu Jitsu and Self Defense	Chad Brennan (NEQ : 2278615515)	48 600 \$
Construction d'un bâtiment à usages multiples - volet commercial	Nation naskapie de Kawawachikamach	400 000 \$
Construction d'un bâtiment multi-usages (hébergement, espace de location et restauration)	Administration Régionale Kativik Saputik Landholding corporation	1 150 000 \$
Construction d'un bâtiment pour les pilotes et mécaniciens de l'entreprise	Administration Régionale Kativik Air Inuit	289 480 \$
Cool box - Rédaction d'un plan d'affaires	Développement Économique Opitciwan inc	2 760 \$
Démarche de restructuration	Administration Régionale Kativik Ungava Polar Eco-tours	100 000 \$
Démarrage d'entreprises en outils de domotique	Administration Régionale Kativik 1500-5779 Canada Inc.	18 000 \$
Démarrage d'une entreprise en ménage et entretien d'intérieur	Administration Régionale Kativik Joanasie Cameron Services	29 719 \$
Étude pour l'implantation d'un complexe hôtelier	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	60 000 \$

Volet / Projet	Bénéficiaire	Déboursé
Frais de gestion - Entente particulière FIA IV	Administration Régionale Kativik	269 000 \$
Plan de maintenance pluriannuel de la flotte d'hélicoptères et acquisition d'équipement	Administration Régionale Kativik Nunavik Rotors Inc.	47 185 \$
Plan de restructuration	Administration Régionale Kativik Pituvik Landholding Corporation	120 000 \$
Prise de participation – Parc éolien Les Jardins	Énergies durables Kahnawà:ke 2 inc.	800 000 \$
Programme de soutien aux détenteurs d'un bail dans le quartier des affaires Nishkue	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	480 000 \$
Rénovation des Galeries Montagnaises	Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam	500 000 \$
Rénovations du dépanneur d'Odanak	Dépan-O-Gaz Nimanoann	44 050 \$
Rénovations majeures de la bâtisse du siège social	Administration Régionale Kativik Media Tuumit Inc.	23 000 \$
Service de développement économique	Conseil des Atikamekw de Manawan	75 724 \$
Socio-Economic Survey	Tewatohnhi'Saktha	50 000 \$
Soutien à la Société de développement économique Atisham (aide au développement économique local)	Société Atisham	100 000 \$
Sustaining the efforts of Community Action - Suite de Collective Impact (aide au développement économique local)	Kahnawake Shakotiiia'Takehnhas Community Services	200 000 \$
Transfert de fonds - Développement économique	Administration Régionale Kativik	665 735 \$
<b>Économie sociale</b>		<b>29 000 \$</b>
Soutien au démarrage de l'entreprise Live with Purpose	Live with Purpose	29 000 \$
<b>Femmes et jeunes entrepreneurs</b>		<b>1 560 985 \$</b>
Achat de caméras et autres équipements cinématographiques	Productions Hourglass Eleven	17 271 \$
Achat de mobilier et d'équipement pour l'ouverture d'une boutique de vente d'articles de fête	Entreprise Forever SG	6 040 \$
Achat d'équipement - Listuguj Tree Felling	Evan Metallic (NEQ : 2278890134)	13 998 \$
Achat d'équipement - R.R. Wood Supply	R Bois	35 000 \$
Achat d'équipement de chocolaterie	Mihku Chocolats et gourmandises	1 886 \$
Achat d'équipement de couture	Flower and Crow	6 372 \$
Achat d'équipement et d'outillage	CRN électrique Inc.	36 300 \$
Achat d'équipement et rénovation du restaurant Martie's & Co.	Alexandra Joly-Cross (NEQ : 2280325020)	65 000 \$
Achat d'équipement informatique et matériel de bureau et artistique	Pointe Noire	1 500 \$
Achat d'équipement pour l'entreprise Diamond Phoenix Expansion	Pamela Meness (NEQ : 2248460877)	105 000 \$
Achat d'un camion	Arrow Trucking	50 000 \$
Achat d'un campement mobile et d'équipement pour services en foresterie	Foresterie Pekuakami inc.	40 000 \$
Acquisition de l'entreprise Auclair et Martineau (manufacture de bottes et chaussures)	9526-9015 Québec inc.	150 000 \$
Acquisition d'équipement d'esthétique	Concept M	69 000 \$
Acquisition d'un bateau de pêche et équipement de sécurité	Pêcheries Pothik	50 000 \$

Volet / Projet	Bénéficiaire	Déboursé
Acquisition d'une entreprise pour la vente de viande, poissons et fruits de mer	Service de distribution alimentaire M.B. s.e.n.c.	25 000 \$
Acquisition d'une excavatrice industrielle	Excavation des Nations inc.	85 750 \$
Acquisition et aménagement d'un restaurant	Cathia Rock (NEQ : 2281553877)	50 000 \$
Acquisition Hébergements du Moulin	Les Hébergements du Moulin des Pionniers inc.	150 000 \$
Agrandissement d'un local d'entraînement sportif	Performance X-Training Wendake S.E.N.C	58 683 \$
Aménagement d'un local d'esthétique et achat d'équipement	Institut Wentha'	85 135 \$
Aménagement d'un site d'hébergement écotouristique et construction d'habitations prêt-à-camper	Malherbe	37 000 \$
Construction du gym - Maniwaki Brazilian Jiu Jitsu and Self Defense	Chad Brennan (NEQ : 2278615515)	90 000 \$
Construction d'un garage (pour machinerie de construction)	Gestion Uenutan	100 000 \$
Modernisation des installations du camping de la Plage Robertson et construction de chalets prêt-à-camper	Shekutamit Expérience inc.	120 000 \$
Rénovations du dépanneur d'Odanak	Dépan-O-Gaz Nimanoann	43 950 \$
Rénovations et achat d'équipement salle entraînement	Aora - Centre multimédia des arts du mouvement	53 100 \$
Travaux de modernisation de l'Épicerie Paul	Famille Paul S.E.N.C.	15 000 \$
<b>Mobilisateur</b>		<b>100 000 \$</b>
Tourisme Autochtone Québec - Mamowinitotan	Tourisme Autochtone Québec	100 000 \$

#### LISTE DES PROJETS REFUSÉS

Volet / Projet	Motif
<b>Développement économique – Jeunes et femmes</b>	
Travailleuse autonome - Achat de mobilier et d'équipement pour cabinet d'avocat	Le projet ne répond pas aux normes, objectifs et critères du programme
<b>Développement économique – Économie sociale</b>	
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est - Acquisition d'un chalet	Le projet ne répond pas aux normes, objectifs et critères du programme

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

34. État de situation des négociations avec la réserve autochtone de Kahnawake pour l'opération d'un casino, salon de jeux, salle de poker ainsi que tout document pertinent à celles-ci. Préciser s'il y a eu entente et le cas échéant, préciser les conclusions et les coûts afférents.
- 

Kahnawake se considère comme autonome dans la gestion de l'offre de jeu sur son territoire. En fait, le Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke considère que l'offre de jeu sur son territoire relève exclusivement de ses compétences.

Les négociations entre le gouvernement du Québec et Kahnawake se font par l'entremise de rencontres des membres d'une table centrale de négociation et de tables sectorielles chargées d'aborder des enjeux spécifiques. Au cours des dernières années, les échanges tenus dans le cadre de ces tables de négociation ont notamment porté sur les enjeux de juridiction et de compétences.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

35. État de situation des négociations avec la réserve autochtone de Wôlinak pour l'opération d'un casino, salon de jeux, salle de poker ainsi que tout document pertinent à celles-ci. Préciser s'il y a eu entente et le cas échéant, préciser les conclusions et les coûts afférents.

---

Le gouvernement du Québec est au fait qu'un centre de divertissement, le Grand Royal Wôlinak Casino, a ouvert ses portes dans la communauté abénaquise de Wôlinak, le 28 février 2022. Sa mise en activité est suivie avec attention, puisque ce dernier n'a pas fait l'objet d'entente avec le gouvernement du Québec.

Aucune entente n'a été signée avec le Conseil des Abénaquis de Wôlinak à ce sujet.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

36. En lien avec les terrains de la défense nationale à Sainte-Foy, tous les échanges de la ministre et de son cabinet avec la nation huronne-wendat et la nation innue.

---

Aucune rencontre n'a été tenue entre le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit et la nation wendat concernant les terrains de la Défense nationale à Sainte-Foy dans l'année 2025-2026.

Aucune rencontre n'a été tenue entre le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit et la nation innue concernant les terrains de la Défense nationale à Sainte-Foy dans l'année 2025-2026.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

37. Pour l'année 2025-2026, liste de tout étude, analyse, document et plan d'agrandissement concernant la maison Ullivik, ainsi que les prévisions pour 2026-2027 en ce domaine.
- 

Anciennement nommé Module du Nord, le centre Ullivik est un centre d'hébergement destiné aux bénéficiaires inuit du Nunavik, devant se déplacer dans la région montréalaise afin de recevoir des soins de santé. Il contient 89 chambres pouvant recevoir approximativement 140 résidents. Ullivik assure l'hébergement, le transport des usagers et les services d'infirmières et d'interprètes afin de planifier le séjour des Inuit en consultation ou en traitement à Montréal. Il est sous la gouverne du Centre de santé Inuulitsivik.

Des plans d'agrandissements du centre Ullivik ont été conçus en 2022 de façon à permettre l'ajout d'un étage au bâtiment existant. Dans une lettre du 23 avril 2023, la RRSSSN demande au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) l'autorisation de procéder aux négociations avec le propriétaire du bâtiment concernant l'ajout d'un étage, avec reformulation du bail (prenant fin le 30 novembre 2031) comme contrat de location-achat. En juin 2024, le MSSS émet un avis favorable et reconnaît le besoin d'augmenter la capacité de 98 chambres supplémentaires à Ullivik. Pour procéder et statuer sur le financement, le MSSS est en attente de documentation concernant entre autres les nouveaux espaces, le projet de bail et la programmation. Le MSSS mentionne qu'il n'y a pas eu d'avancement sur ce dossier en 2025. Le SRPNI ne possède pas d'information supplémentaire à ce sujet.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

38. Pour l'année 2025-2026, les échanges du ministre, son cabinet et/ou le ministère avec la ministre de la Sécurité publique, son cabinet et/ou ministère concernant le registre des armes à feu pour les communautés autochtones.

---

Le cabinet du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit n'a pas tenu d'échanges à ce sujet. Il en va de même pour le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

39. Pour l'année 2025-2026, tout document et crédit demandé au ministère du Conseil du trésor concernant l'application de la *Loi sur le registre des armes à feu pour les communautés autochtones*.

---

Aucun document n'a été produit par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit en lien avec le registre des armes à feu pour les communautés autochtones. De façon similaire, aucun crédit n'a été demandé au ministère du Conseil du trésor en lien avec cette question.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

40. La liste de tous les comités interministériels en 2025-2026, desquels a fait partie le SRPNI avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.
- 

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) a siégé en 2025-2026 à des comités interministériels (incluant ou non des représentants des Premières Nations et des Inuit) coordonnés par différents ministères et organismes :

##### Fonds de recherche du Québec

- Comité de suivi - Action concertée Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec
- Comité de suivi – Action concertée sur la mobilisation des connaissances issues de la recherche dans l'élaboration des politiques publiques visant les Premières Nations et Inuits
- Comité de suivi – Action concertée sur le soutien communautaire familial en milieu inuit
- Comité de suivi – Action concertée sur l'approche de sécurisation culturelle pour soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative des élèves autochtones
- Groupe de travail sur le leadership autochtone en recherche

##### Gouvernement fédéral

- Comité *Gouvernance du Nouveau village de Kitcisakik*
- Comité intergouvernemental de suivi sur les pensionnats
- Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la consultation et l'accommodement des Autochtones
- Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'*Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*
- Réunions mensuelles de première ligne des unités de liaison et d'information aux familles (ULIF)
- Réunions mensuelles du réseau national des unités de liaison et d'information aux familles (ULIF)
- Table interministérielle fédérale sur les questions autochtones
- Table ronde nationale des dirigeants et représentants autochtones et des ministres fédéraux-provinciaux-territoriaux concernant les femmes, les filles et les personnes LGBTQ+ autochtones

##### Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

- Comité d'experts en affaires autochtones de la *Politique nationale d'urbanisme et d'aménagement du territoire*
  - Conférences administratives régionales et leurs sous-comités
  - Réseau des répondants ministériels en occupation et vitalité des territoires
  - Table gouvernementale en affaires territoriales
-

### Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

- Comité interministériel en économie sociale
- Comité interministériel – projet Nouveau Monde Graphite
- Comité interministériel – Sayona
- Comité interministériel sur le Plan québécois en entrepreneuriat
- Forum d'échange MÉIÉ - W8banaki concernant la mise en œuvre de la filière batterie
- Sous-comité multipartite technique pour la recherche de substituts au développement hydroélectrique du secteur couvert par l'Entente lac Cambrien
- Table de coordination sur le développement de la filière éolienne
- Table de coordination sur le développement de la filière éolienne : sous-comité sur les enjeux sociaux (autochtones, municipaux et d'acceptabilité sociale)
- Table technique Québec-Premières Nations et Inuit sur la planification énergétique stratégique

### Ministère de l'Éducation

- Table Inuit
- Table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones

### Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

- Comité consultatif des Premières Nations et des Inuits relatif au marché du travail
- Comité de coordination interministériel en matière de sécurité alimentaire
- Comité interministériel en action communautaire (volets régulier, élargi et stratégique)
- Réseau des répondant(e)s en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- Réseau des répondants et répondantes pour le prochain *Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*

### Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

- Comité de gouvernance interministérielle - Chasse sportive à l'original en zone 17 – Saison 2022 (pas de rencontre en 2025-2026)
- Comité directeur sur les aires protégées
- Comité interministériel pour Anticosti au patrimoine mondial de l'UNESCO
- Comité interministériel sur les autres mesures de conservation efficaces et les mesures de conservation complémentaires
- Comité interministériel sur le statut des aires protégées d'initiatives autochtones
- Groupe bilatéral sur les aires marines protégées Canada/Québec
- Groupe de travail interministériel sur la Stratégie québécoise de l'eau
- Groupe de travail interministériel sur le prochain cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020
- Groupe de travail interministériel sur les aires conservées
- Groupe de travail sur l'affectation prioritaire de 30 % du territoire du Plan Nord à la protection de l'environnement, à la sauvegarde de la biodiversité et à la mise en valeur de divers types de développement
- Groupe technique sur les territoires de conservation nordique (GT-TCN)
- Table des partenaires du site du patrimoine mondial Anticosti

### Ministère de l'Enseignement supérieur

- Table postsecondaire Kativik Ilisarniliriniq

### Ministère de la Famille

- Comité de travail interministériel sur l'intimidation
- Table des partenaires Famille

### Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

- Comité autochtone de Francisation Québec
- Comité interministériel sur le soutien à la mobilité transfrontalière autochtone

### Ministère de la Justice

- Comité consultatif sur la justice (avec les Cris)
- Forum sociojudiciaire autochtone
- Groupe de réflexion sur le *Programme de mesures de rechange*
- Groupe de travail justice Nunavik
- Groupe de travail relié aux enjeux Gladue
- Groupe de travail sur la mise en place d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale

### Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

- Comité interministériel sur les affaires nordiques et arctiques (en collaboration avec la Société du Plan Nord)
- Comité interministériel sur les droits de la personne
- Réseau des répondants en affaires internationales

### Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

- Comité des partenaires du chemin de Manawan
- Sous-comité de mise en œuvre des engagements spécifiques concernant l'activité minière dans le secteur du lac Nachicapau

### Ministère de la Santé et des Services sociaux

- Comité aviseur pour la démarche de développement d'une approche de sécurisation culturelle dans la prestation des services de santé et des services sociaux
  - Comité conjoint sur la Politique-cadre sur les soins continus (comité porté par la CSSSPNQL auquel siègent le SRPNI, le MSSS et SAC)
  - Comité consultatif du *Programme des facultés de médecine pour les Premières Nations et les Inuit du Québec*
  - Comité de négociation tripartite d'un accord de coordination en vertu de la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis (C-92)* – Communauté d'Opitciwan
  - Comité de négociation tripartite d'un accord de coordination en vertu de la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis (C-92)* – Communauté de Uashat mak Mani-utenam
  - Comité de suivi de l'action gouvernementale pour le soutien aux personnes proches aidantes
  - Comité des partenaires sur la *Gouvernance en santé et services sociaux* (niveau stratégique)
  - Comité de travail pour le règlement du comité national sur la sécurisation culturelle
  - Comité directeur aérien
  - Comité directeur intersectoriel en itinérance (CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue)
  - Comité interministériel sur le *Plan d'action interministériel de la Politique gouvernementale de prévention en santé*
  - Comité interministériel *Vieillir et vivre ensemble* (pas de rencontre en 2025-2026)
  - Comité stratégique aérien
  - Groupe de travail sur l'apport alimentaire (GT1)
  - Projet de régulation sociale au Nunavik Saqjuq – Table de coordination
  - Table de concertation en crises sociales
  - Table interministérielle en santé mentale, itinérance et dépendance
-

#### Ministère de la Sécurité publique

- Comité interministériel de suivi et de renouvellement du *Plan d'action gouvernemental en réponse aux recommandations du rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs*
- Comité technique sur la sécurité publique
- Organisation de la sécurité civile du Québec
- Organisations régionales de la sécurité civile pour toutes les régions du Québec

#### Secrétariat à la condition féminine

- Comité de coordination du *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028*
- Comité de gouvernance en égalité et ADS
- Comité de travail sur la violence conjugale
- Comité des partenaires en violence sexuelle
- Comité directeur interministériel sur les enjeux des femmes des Premières Nations et des Inuit
- Comité Femmes autochtones
- Comité interministériel de suivi du *Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement*
- Comité interministériel en violence sexuelle, conjugale et familiale

#### Secrétariat à la jeunesse

- Comité interministériel sur la jeunesse

#### Secrétariat du Québec aux relations canadiennes

- Réseau des responsables des Unités de relations canadiennes

#### Société d'habitation du Québec

- Comité de gouvernance pour l'électrification de Kitcisakik
- Groupe de travail sur le logement au Nunavik

#### Transition énergétique Québec

- Comité Transition énergétique Québec – Premières Nations sur les bâtiments résidentiels et communautaires des Premières Nations

Puisque les comités susmentionnés ne sont pas sous la responsabilité du SRPNI, il revient aux ministères et organismes concernés de donner les détails concernant le mandat, les membres, le budget et les résultats de ces comités.

Le SRPNI est responsable quant à lui des comités suivants :

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
<p><b>Comité interministériel de coordination du <i>Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuits</i></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partager l'information sur la mise en œuvre des mesures</li> <li>• Assurer le suivi général de la mise en œuvre du Plan d'action</li> <li>• Concertation autour de la mise en œuvre des mesures</li> <li>• Production de la reddition de comptes et des bilans annuels</li> </ul> <p><b>Note :</b> Les actions couvertes par ce comité concernent aussi les mesures déployées en réponse à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et à la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MCC</li> <li>• MEQ</li> <li>• MES</li> <li>• MFamille</li> <li>• MJQ</li> <li>• DPCP</li> <li>• MSP</li> <li>• MSSS</li> <li>• MESS</li> <li>• SRPNI</li> <li>• SAJ</li> <li>• SCF</li> <li>• SHQ</li> </ul>	<p>Aucun budget n'est associé à ce comité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi des mesures</li> <li>• Augmentation de la concertation interministérielle</li> <li>• Planification des actions futures</li> </ul>

<p><b>Comité des sous-ministres adjoints du</b>  <i>Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuits</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la concertation à un niveau décisionnel concernant les actions gouvernementales en matière de mieux-être social et culturel autochtone</li> <li>• Assurer l'application des orientations gouvernementales telles qu'elles ont été établies dans le Plan d'action</li> <li>• Assurer la cohérence des actions gouvernementales en matière de mieux-être social et culturel autochtone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MCC</li> <li>• MEQ</li> <li>• MES</li> <li>• MFamille</li> <li>• MJQ</li> <li>• DPCP</li> <li>• MSP</li> <li>• MSSS</li> <li>• MESS</li> <li>• SRPNI</li> <li>• SAJ</li> <li>• SCF</li> <li>• SHQ</li> </ul>	<p>Aucun budget n'est associé à ce comité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi des mesures</li> <li>• Augmentation de la concertation interministérielle</li> </ul>
--	--	---	---	---

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
<p><b>Tables d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones (SRPNI)</b> - <b>Table centrale de coordination</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Table centrale de coordination supervise les travaux des <i>tables locales d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones</i> (tables locales) pour l'ensemble du Québec.</li> <li>• Son mandat est ainsi d'appuyer les tables locales, en plus de coordonner l'ensemble des travaux afin d'assurer la cohérence et la cohésion des démarches en cours au Québec, de permettre le transfert d'expertise et d'élaborer les orientations générales en matière de prestation de services dans les villes pour les Autochtones. Par ailleurs, elle a supervisé la réalisation, par le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ), du document « Les Autochtones en milieu urbain et l'accès aux services publics – Portrait de la situation au Québec » (2018).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SRPNI, coprésident</li> <li>• RCAAQ, coprésident</li> <li>• MJQ</li> <li>• BAVAC</li> <li>• DPCP</li> <li>• CSJ</li> <li>• SQ</li> <li>• MSP</li> <li>• MSSS</li> <li>• MEQ</li> <li>• MES</li> <li>• MESS</li> <li>• MFamille</li> <li>• SAC (Observateur)</li> <li>• Autres partenaires selon le besoin</li> </ul>	<p>À l'échelle du SRPNI, eu égard aux activités de la Table centrale de coordination, outre le salaire des effectifs impliqués au dossier, le SRPNI peut imputer à son budget de fonctionnement certaines dépenses mineures liées aux frais de rencontres ou encore, à l'obtention de services-conseils à l'externe en matière d'évaluation et de soutien aux activités des tables locales.</p>	<p><b>Retombées générées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une plus grande connaissance des prestataires de services en ce qui a trait aux besoins et aux réalités des Autochtones dans les villes d'implantation de chacune des tables locales</li> <li>• Une diffusion exacerbée des principes associés à l'approche de sécurisation culturelle auprès des parties prenantes pertinentes</li> <li>• Une amélioration de la concertation entre, d'une part, les différents prestataires de services publics et, d'autre part, entre ces mêmes prestataires et le centre d'amitié autochtone local</li> <li>• Un accroissement de l'accessibilité, de la complémentarité et de la continuité des services en milieu urbain pour les Autochtones</li> <li>• L'amélioration de la collaboration intersectorielle entre les</li> </ul>

<p><b>Tables d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones (SRPNI) - Tables locales d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones (tables locales)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le mandat principal de ces tables locales est de créer des liens de collaboration et de travailler en partenariat afin d'assurer la complémentarité et la continuité des services entre les réseaux québécois et les partenaires régionaux, dont les centres d'amitié autochtones, de manière à adapter l'offre de services de ces réseaux et s'assurer qu'ils répondent adéquatement aux besoins des Autochtones dans les villes.</li> <li>• Les tables locales doivent assurer le suivi et la mise en œuvre d'une entente de collaboration et de complémentarité des services, et ce, en effectuant les ajustements requis en cours de route.</li> <li>• Elles doivent également soumettre à la Table centrale de coordination l'état d'avancement de leurs travaux, selon les modalités convenues.</li> <li>• On trouve présentement des tables locales dans les villes de Maniwaki, Val-d'Or, Montréal, La Tuque, Trois-Rivières, Québec, Sept-Îles, Joliette et Chibougamau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CISSS ou CIUSSS, coprésident</li> <li>• CAA, coprésident</li> <li>• RCAAQ</li> <li>• SRPNI</li> <li>• Le ou les centres de services scolaires présents sur le territoire</li> <li>• Le ou les établissements d'enseignement postsecondaire présents sur le territoire</li> <li>• CAVAC</li> <li>• Les services correctionnels (le cas échéant)</li> <li>• les services de justice généraux (le cas échéant)</li> <li>• Le centre communautaire juridique sur le territoire (bureau d'aide juridique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les rencontres et projets des tables locales pourront bénéficier de 2022-2023 à 2026-2027 d'un soutien financier dédié par l'entremise d'une mesure, au sein du <i>Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027</i>.</li> <li>• <b>Possibilité de soutien financier à la coordination des tables locales :</b> Soutien financier à l'embauche d'une ressource de coordination au bénéfice du bon fonctionnement de chaque table locale, et ce, jusqu'à concurrence de 40 000 \$ par exercice financier.</li> <li>• <b>Possibilité de soutien financier pour des projets ponctuels émanant des travaux des tables locales :</b> Les projets peuvent prendre différentes formes : projet d'action concertée, création d'un comité de travail ou consultatif, réalisation d'une étude ou d'un portrait, mise sur pied d'une initiative en matière de formation</li> </ul>	<p>intervenants gouvernementaux et le rapprochement des ministères et organismes centraux avec leur réseau de services régionaux/locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le développement de cadres d'analyse, d'orientations et d'éléments de recommandation en matière d'amélioration des conditions de vie des Autochtones en milieu urbain</li> </ul> <p><b>Livrables produits</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La production et la diffusion du document « Les Autochtones en milieu urbain et l'accès aux services publics – Portrait de la situation au Québec » (2018)</li> <li>• La signature, par trois tables locales, d'ententes de collaboration et de complémentarité des services</li> <li>• La tenue de séances de formation sur la démarche de sécurisation culturelle au sein de l'ensemble des régions visées par l'initiative des Tables d'accessibilité, de même qu'auprès des ministères et organismes concernés</li> <li>• La priorisation de projets de</li> </ul>
--	---	--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• DPCP</li> <li>• CLE</li> <li>• Le corps de police municipale ou la SQ, le cas échéant</li> <li>• Organismes partenaires : CALACS, maisons d'hébergement pour femmes, SPAQ, centres de désintoxication autochtones, etc.</li> <li>• Lorsque jugés opportuns, des représentants des communautés autochtones limitrophes pourront également être présents.</li> </ul>	<p>ou de sensibilisation aux réalités autochtones, obtention d'une expertise externe spécialisée, etc.</p>	<p>rapprochement, de sensibilisation et de recherche au sein des plans d'action de chacune des tables locales</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'organisation de trois rencontres provinciales de réseautage et de bilan par la Table centrale de coordination : <i>les Rencontres annuelles des coprésident(e)s des tables locales d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones</i></li> <li>• L'organisation du <i>Forum des Tables d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones</i> en novembre 2024.</li> <li>• Création d'un réseau pour les coordonnatrices des tables locales permettant le réseautage, le partage de bonnes pratiques et de solutions novatrices.</li> </ul>
--	--	---	--	--

<p><b>Comité directeur, et groupes de travail pour la mesure d'application du PL 21 au sein des communautés autochtones</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer l'élaboration et le déploiement de la mesure d'application du PL 21 au sein des communautés autochtones.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>MSSS</li> <li>OPQ</li> <li>RRSSSN</li> <li>CCSSSBJ</li> <li>CSSSPNQL</li> <li>OPPQ</li> <li>OTSTCFQ</li> <li>OPCQ</li> <li>SRPNI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun budget n'est associé à ce comité</li> </ul>	<p>Les travaux sont en cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les travaux, qui représentent cinq chantiers distincts correspondant aux recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du projet de loi 21(Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines) sont en cours d'élaboration.</li> <li>Comité directeur : une rencontre aucune rencontre formelle</li> <li>Groupes de travail : 8 rencontres formelles, douze rencontres informelles</li> </ul>
---	--	--	--	---

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
<p><b>Comité sous-ministériel de coordination des dossiers inuit</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité est un lieu d'échange interministériel permanent qui a pour objectif de favoriser une meilleure collaboration et une meilleure coordination de l'action gouvernementale au Nunavik afin de mettre en place, en collaboration avec les milieux inuits, des mesures et des actions concrètes et structurantes visant l'amélioration de la qualité de vie des habitants du Nunavik.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>MJQ</li> <li>MSSS</li> <li>MSP</li> <li>MEQ</li> <li>MES</li> <li>MAMH</li> <li>MFamille</li> <li>MTESS</li> <li>MEIE</li> <li>SAJ</li> <li>SRPNI</li> <li>SHQ</li> <li>SPN</li> <li>SCF</li> </ul>	<p>Aucun budget n'est associé au Comité sous-ministériel</p>	<p>Pas de rencontres en 2025-2026. À l'interministériel, c'est un comité de haut niveau créé en 2018 en réaction à une situation ponctuelle et dont le projet de mandat ne faisait pas l'unanimité. Par ailleurs, les Inuit ont choisi d'autres tribunes afin de faire valoir leurs préoccupations.</p>

<p><b>Comité permanent de mise en œuvre des ententes en milieu nordique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des outils favorisant la pérennité de la mémoire institutionnelle et le partage des connaissances au regard des conventions et ententes en milieu nordique;</li> <li>• Conseiller les ministères et les organismes lorsqu'ils doivent adopter des mesures ou négocier et mettre en œuvre des conventions et ententes en milieu nordique;</li> <li>• Établir des positionnements gouvernementaux prenant appui sur l'interprétation de certaines dispositions des conventions et ententes en milieu nordique;</li> <li>• Assurer le respect des dispositions et des cadres mis en place par les ententes en milieu nordique, par toutes les parties signataires;</li> <li>• Assurer la coordination et le partage d'information entre les ministères et organismes sur les dossiers de mise en œuvre actifs;</li> <li>• Contribuer à adapter ou à élaborer le programme de formation pour assurer le développement de la relève et la diffusion de la connaissance au sein du gouvernement du Québec.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MRNF</li> <li>• MJQ</li> <li>• MELCCFP</li> <li>• SRPNI</li> <li>• MAMH</li> <li>• MSSS</li> <li>• MEQ</li> </ul>	<p>Aucun budget n'est associé à ce comité</p>	<p>Le comité permanent s'est réuni trois fois en 2025, en février, mai et octobre. En plus de répondre aux besoins ponctuels qui lui sont présentés, ce comité adopte annuellement un plan d'action qui fait le suivi de quatre sous-comités de travail pour raffiner la réflexion et la concertation interministérielle. En 2025, le comité s'est élargi avec la participation du MSSS, MEQ et du MAMH.</p>
---	---	--	---	--

<p><b>Groupe technique pour la protection de la jeunesse au Nunavik</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le groupe technique pour la protection de la jeunesse (GTPJ) a été mis sur pied dans le but de faciliter le partenariat entre le gouvernement du Québec et la Société Makivik quant à l'élaboration de propositions inspirées de la vision de cette dernière en matière de services à la jeunesse et à l'enfance.</li> <li>• Son mandat est de <ul style="list-style-type: none"> <li>○ négocier et convenir d'un projet de convention complémentaire à la Convention de la Baie-James et du Nord du québécois (CBJNQ) concernant l'autonomie gouvernementale en matière de services à la jeunesse et à l'enfance.</li> <li>○ constituer la plateforme privilégiée pour partager, échanger et élaborer des conseils et des propositions sur les modalités de mise en œuvre du projet d'autonomie gouvernementale en matière de services à la jeunesse et à l'enfance.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SRPNI</li> <li>• MSSS</li> <li>• MJQ</li> <li>• Société Makivik</li> </ul>	<p>Aucun budget n'est associé à ce comité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La première rencontre de ce groupe de travail s'est tenue le 10 juin 2024. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2025, il y a eu un total de six rencontres.</li> <li>• Le groupe de travail travaille actuellement sur une troisième version de projet de convention complémentaire au chapitre 15 de la CBJNQ.</li> </ul>
---	---	---	---	---

<p><b>Comité directeur de mise en œuvre de l'entente « Lac Cambrien »</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la mise en œuvre des engagements spécifiques à Hydro-Québec (section 3), au gouvernement du Québec (section 4) et aux parties signataires (section 5) de l'Entente particulière pour la conservation du secteur du lac Cambrien / lac Nachicapau / Fort Mackenzie (Waskaikinis)</li> <li>• Faire le suivi des comités de travail : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sous-comité de mise en œuvre des engagements spécifiques concernant l'activité minière</li> <li>○ Sous-comité multipartite technique pour la recherche de substituts au développement hydroélectrique du secteur couvert par l'Entente</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NNK</li> <li>• Société Makivik</li> <li>• ARK</li> <li>• Hydro-Québec</li> <li>• MELCCFP</li> <li>• MRNF</li> <li>• SPN</li> <li>• SRPNI</li> </ul>	<p>Aucun budget n'est associé à ce comité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2025-2026, il y a eu une rencontre en janvier 2026.</li> </ul>
<p><b>Groupe interministériel de soutien sur la consultation des Autochtones (GIS)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En avril 2006, le ministre responsable des Affaires autochtones a été chargé de la mise sur pied du Groupe interministériel de soutien sur la consultation des Autochtones (GIS), dont le mandat consiste à : <ul style="list-style-type: none"> <li>– conseiller les ministères</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SRPNI</li> <li>• MJQ</li> <li>• MELCCFP</li> <li>• MRNF</li> <li>• MTMD</li> <li>• MAMH</li> </ul>	<p>Aucun budget n'est associé à ce comité</p>	<p>Le GIS, en plus de répondre aux besoins ponctuels qui lui sont présentés, adopte annuellement un plan d'action. Celui-ci comprend notamment l'élaboration d'outils d'aide à la décision en lien avec la consultation.</p>

	<p>lorsqu'ils doivent modifier ou ajuster leurs pratiques pour appliquer le Guide intérimaire ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– conseiller les ministères qui le désirent lorsqu'ils doivent amorcer une démarche de consultation ;</li> <li>– créer les outils pour appuyer les fonctionnaires devant analyser des revendications ;</li> <li>– contribuer à la formation du personnel ayant à travailler dans ces dossiers ;</li> <li>– appuyer les ministères visés dans l'élaboration de mesures d'accommodement jugées adéquates selon différents types de secteurs et de projets, et ce, dans l'optique d'assurer une certaine cohérence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MCC</li> <li>• MEIE</li> </ul>		
--	--	---	--	--

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
<p><b>Comité interministériel sur la gestion des expertises historiques en matière autochtone (CIEH)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CIEH constitue le principal forum de concertation permettant la mise en œuvre de l'<i>Entente concernant le traitement administratif des devis et des contrats de services professionnels relatifs à la réalisation de travaux de recherche et autres travaux reliés en matière autochtone</i> (2021).</li> <li>• Cette entente a pour objet : <ul style="list-style-type: none"> <li>– de convenir d'un processus visant à encadrer la gestion des fonds alloués par le MRNF pour permettre la réalisation des travaux qui peuvent être requis en matière autochtone ;</li> <li>– d'établir des mécanismes de concertation entre les parties impliquées dans la réalisation des activités visées par l'entente ;</li> <li>– d'établir les responsabilités respectives de chacune des parties, de même que leurs responsabilités collectives quant à certains aspects.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MRNF</li> <li>• MJQ</li> <li>• SRPNI</li> <li>• MELCCFP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enveloppe budgétaire du MRNF</li> </ul>	<p>Gestion de contrats de services professionnels liés aux expertises historiques en matière autochtone réalisées pour le gouvernement du Québec.</p>

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
<b>Comité interministériel sur les camps autochtones</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseiller le gouvernement au sujet de l'établissement de camps autochtones sur les terres du domaine de l'État, à l'extérieur du territoire d'application des conventions en milieu nordique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>MRNF</li> <li>MJQ</li> <li>MELCCFP</li> <li>MAMH</li> <li>SRPNI</li> </ul>	Aucun budget n'est associé à ce comité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concertation interministérielle sur des cas particuliers et émission de recommandations sur les recours possibles</li> <li>Élaborer, à la lumière de la jurisprudence en cette matière, une approche gouvernementale au regard des camps autochtones sur les terres du domaine de l'État.</li> </ul>
<b>Comité interministériel sur les gardiens autochtones</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mis en place au printemps 2025, ce comité a un mandat de réflexion visant à structurer une vision gouvernementale quant au rôle possible des gardiens autochtones, notamment dans un contexte de négociation d'ententes et de mise en œuvre des ententes conclues et afin de favoriser la collaboration et le vivre-ensemble avec les communautés et leurs membres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SRPNI</li> <li>MJQ</li> <li>SPN</li> <li>MRNF</li> <li>MELCCFP</li> </ul>	Aucun budget n'est associé à ce comité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ce comité s'est rencontré à quatre reprises durant la période visée.</li> </ul>
<b>Comité interministériel administratif (concernant la négociation du</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser le projet de traité Petapan, en marge de la démarche d'information et de consultation initiée à l'automne 2022 auprès des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>MCE</li> <li>MJQ</li> <li>SQRC</li> </ul>	Aucun budget n'est associé à ce comité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Propositions de modifications au projet de traité Petapan</li> <li>Préparation et suivi des séances de négociation</li> </ul>

<p><b>traité Petapan)</b></p>	<p>ministères concernés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier des propositions de modifications au projet de traité Petapan à soumettre aux autres parties, suivant la démarche d'information et de consultation des ministères concernés</li> <li>• Collaborer avec l'équipe de négociation pour la préparation et le suivi des séances de négociations, depuis l'automne 2023</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SRPNI</li> </ul>		
-------------------------------	--	---	--	--

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
<p>Comité interministériel sur l'application de la <i>Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement</i> (Loi)</p>	<p>Institué en novembre 2021 sous la coordination de la Direction de soutien aux familles du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, le comité interministériel a pour principaux mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de suivre l'application de la Loi sur une base régulière en recevant, à l'occasion de chacune de ses rencontres, un rapport des travaux effectués par la Direction de soutien aux familles du SRPNI;</li> <li>• d'assurer, par la participation active de chacun des ministères et organismes membres, la cohérence et la pertinence de l'action gouvernementale auprès des familles visées par la Loi;</li> <li>• de collaborer à des travaux spécifiques visant l'application de la Loi, en développant notamment des pratiques pertinentes ou en échangeant les informations nécessaires à leur développement;</li> <li>• de contribuer à l'élaboration du rapport annuel de la Loi et de formuler toute recommandation ou donner tout avis qu'il considère à la Direction de soutien aux familles le concernant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MSSS</li> <li>• RAMQ</li> <li>• DEC</li> <li>• MESS</li> <li>• MJQ</li> <li>• MSP</li> <li>• Bureau du coroner</li> <li>• MEQ</li> <li>• MES</li> <li>• MCC</li> <li>• SRPNI</li> </ul>	<p>Aucun budget n'est associé à ce comité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Comité s'est réuni à quatre reprises entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026, soit les 8 mai, 16 septembre et 2 décembre 2025, puis le 20 janvier 2026.</li> <li>• Développement de collaborations visant un accompagnement optimal des familles, notamment dans les recherches de renseignements et en matière de commémoration et de guérison.</li> </ul>

<p>Comité interministériel sur les exhumations d'enfants autochtones décédés</p>	<p>Institué au début de l'année 2023 sous la coordination de la Direction de soutien aux familles du SRPNI, ce comité interministériel a pour principaux mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de préparer la réalisation des exhumations d'enfants autochtones demandées par leurs familles dans le contexte des travaux de la Direction de soutien aux familles en application de la <i>Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement</i> (Loi);</li> <li>• d'assurer la réalisation des exhumations et des expertises d'identification en application de l'Entente concernant l'identification d'enfants autochtones exhumés, conclue en 2023 entre le Bureau du coroner et le SRPNI;</li> <li>• d'assurer le suivi des résultats des expertises d'identification auprès des familles accompagnées par la Direction de soutien aux familles après les exhumations;</li> <li>• d'assurer la cohérence de l'action gouvernementale en matière d'exhumation pour les familles d'enfants autochtones décédés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SRPNI</li> <li>• Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (MSP)</li> <li>• Bureau du coroner</li> </ul>	<p>Aucun budget n'est associé à ce comité en date du 31 janvier 2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre de l'Entente concernant l'identification d'enfants autochtones exhumés entre le SRPNI et le Bureau du coroner. Cette entente vise à répondre aux besoins concrets des familles demandant l'exhumation d'un enfant.</li> <li>• Réalisation, au cours de l'été puis de l'automne 2023, des deux premières exhumations dans le contexte de l'application de la Loi et des expertises visant leur identification. Certaines démarches se poursuivent.</li> <li>• Réalisation, en septembre 2024, de la 3<sup>e</sup> exhumation et de sa réinhumation dans sa communauté.</li> <li>• Réalisation, en octobre 2025, de la 4<sup>e</sup> exhumation. Certaines démarches se poursuivent.</li> <li>• Préparation des prochaines exhumations.</li> </ul>
--	--	---	--	---

**APNQL** : Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador  
**ARK** : Administration régionale Kativik  
**BAVAC** : Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels  
**CAA** : Centre d'amitié autochtone  
**CALACS** : Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel  
**CAVAC** : Centre d'aide aux victimes d'actes criminels  
  
**CCQ** : Commission de la construction du Québec  
**CCSSBJ** : Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James  
**CDÉPNQL** : Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador  
**CDRHPNQ** : Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec  
**CEPN** : Conseil en éducation des Premières Nations  
**CISSS** : Centre intégré de santé et de services sociaux  
**CIUSSS** : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux  
**CLE** : Centre local d'emploi  
**CNA** : Conseil de la Nation Atikamekw  
**CSJ** : Commission des services juridiques  
**CSSSPNQL** : Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador  
**DEC** : Directeur de l'État civi  
**DPCP** : Directeur des poursuites criminelles et pénales  
**DGSPNI** : Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits  
**EVAQ** : Évacuations aéromédicales du Québec  
**FAQ** : Femmes autochtones du Québec  
**GNC** : Gouvernement de la nation crie  
**IDDPNQL** : Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador  
**IT** : Institut Tshakapesh  
**MAMH** : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation  
**MEIE** : Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie  
**MEQ** : Ministère de l'Éducation

**MES** : Ministère de l'Enseignement supérieur  
**MELCCFP** : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (\*)  
**MRNF** : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (\*)  
  
 (\*) auparavant MFFP réunissait Faune, Forêts et Parcs  
**MCC** : Ministère de la Culture et des Communications  
**MESS** : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (auparavant **MTESS** : ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale)  
**MFamille** : Ministère de la Famille  
**MF** : Ministère des Finances  
**MJQ** : Ministère de la Justice du Québec  
**MSP** : Ministère de la Sécurité publique  
**MSSS** : Ministère de la Santé et des Services sociaux  
**MTMD** : Ministère des Transports et de la Mobilité durable  
**NNK** : Nation naskapie de Kawawachikamach  
**OPPQ** : Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec  
**OPQ** : Office des professions du Québec  
**OTSTCFQ** : Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec  
**RAMQ** : Régie de l'assurance maladie du Québec  
**RCAAQ** : Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec  
**RRSSSN** : Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik  
**SAC** : Services aux Autochtones Canada  
**SAJ** : Secrétariat à la jeunesse  
**SCF** : Secrétariat à la condition féminine  
**SHQ** : Société d'habitation du Québec  
**SPAQ** : Services parajudiciaires autochtones du Québec  
**SPN** : Société du Plan Nord  
**SQ** : Sûreté du Québec  
**SQRC** : Secrétariat du Québec aux relations canadiennes  
**SRPNI** : Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

41. Pour l'année 2025-2026, état d'avancement, budget ventilé, échéanciers et crédits demandés pour le projet de Résilience Montréal destiné à la population en situation d'itinérance du Square Cabot et de ses environs
- 

Résilience Montréal (RM) a été inauguré le 14 novembre 2019 près du Square Cabot (SC), lieu de convergence de personnes itinérantes et vulnérables, dont un grand nombre d'Autochtones et particulièrement d'Inuit. RM est un centre de jour à haut seuil d'acceptabilité (admission de personnes intoxiquées). Il offre des services d'accueil, de dépannage (ex. : nourriture, buanderie) et d'intervention psychosociale. Il loue depuis 2019 des locaux à proximité immédiats du SC.

Au cours de l'exercice financier 2025-2026, le SRPNI a contribué à deux initiatives de l'organisme, pour un soutien total de 200 857 \$ :

#### **Consolidation des services directs - (495 800 \$ au total sur 5 ans)**

- Intervenant psychosocial principal et activités culturelles;
- 97 900 \$/an budgétés pour 2022-2023 et 2023-2024, 100 000 \$/an budgétés de 2024-2025 à 2026-2027.

#### **Projet « En cuisine : pré-employabilité et saines habitudes de vie » - (100 857 \$ en 2025-2026)**

- Formation en cuisine axée sur l'acquisition de compétences de travail de base (cuisson des aliments, hygiène alimentaire, plonge, etc.) et, plus largement, d'habiletés générales (ponctualité, travail collaboratif, gestion d'un budget, etc.).

Le projet d'acquisition et d'aménagement d'un bâtiment en vue de pérenniser les activités de RM, pour lequel le SRPNI a contribué à hauteur de 3,6 M\$ en 2020-2021, est également toujours en cours :

- Le bâtiment, localisé sur avenue Atwater, a été acquis par RM en juin 2021;
- Le budget était initialement complété, mais l'inflation a porté le coût du projet à 17 M\$, créant ainsi un manque à gagner de 5,6 M\$;
- RM a effectué des démarches de financement supplémentaire (ex. 2 M\$ obtenus de la Fondation Marcelle-et-Jean-Coutu);
- Le budget est complété et les travaux d'aménagement du bâtiment sont en cours;
- Le déménagement de RM dans le bâtiment est prévu au printemps 2026.

Le SRPNI, dans une perspective plus large, participe activement à la concertation autour de la situation des Autochtones en situation d'itinérance et de vulnérabilité à Montréal. Il soutient, de plus, d'autres initiatives liées au SC :

- Refuge de nuit Mitschuap Montréal (RMM, 20 000 \$ budgétés en 2023-2024, 80 000 \$ budgétés en 2025-2026). Ses opérations sont essentiellement couvertes par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Le SRPNI joue ainsi un rôle financier ponctuel et complémentaire;
- Projet « Travailleurs de rue » de la Société Makivik pour la clientèle itinérante inuit (106 400 \$/an budgétés, 2024-2025 à 2026-2027).

Les soutiens du SRPNI à RM, au RMM et au projet montréalais de la Société Makivik s'inscrivent dans l'esprit de l'appel à l'action n° 99 « Soutenir financièrement et de façon pérenne les services offerts en milieu urbain aux clientèles itinérantes autochtones » de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens).

Dans le cadre de la mesure 5.2 du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit (2022-2027)*, le MSSS investit des sommes de 4,4 M\$ en 2022-2023 et en 2023-2024 dans les solutions à l'intention des personnes itinérantes et vulnérables à Montréal, mises de l'avant par les milieux autochtones. Au total, ce sont 17 projets initiés par des OBNL montréalais qui ont été retenus par le Cercle consultatif de la santé autochtone de Montréal qui agit à titre de facilitateur et de mandataire dans le dossier. Le financement accordé permet le déploiement des projets jusqu'en 2026-2027. Parmi les projets soutenus, on note des projets développés par des organisations autochtones qui œuvrent près du Square Cabot : Chez Doris, RMM et RM.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

42. Pour l'année 2025-2026, état d'avancement, budget ventilé, échéanciers et crédits demandés en matière d'itinérance chez les populations autochtones dans la métropole et ailleurs au Québec

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) contribue, en complémentarité avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et ses établissements, au développement et à l'amélioration des services aux Autochtones en situation d'itinérance par le biais du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) et du programme Projets ponctuels autochtones (PPA).

Les déboursés entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026 totalisent 425 334 \$.

Organisme et projet	Ville	Déboursé réalisé	Volet du FIA IV ou Programme PPA	Durée de l'entente
<b>Projets Autochtones du Québec</b> Consolidation des services	Montréal	70 000 \$	Aide aux Autochtones en milieu urbain (AAMU) – Services directs	5 ans (2022-2023 à 2026-2027)
<b>Exeko</b> Projets autochtones : villes et communautés	Montréal	120 000 \$	Développement social	4 ans (2023-2024 à 2026-2027)
<b>Refuge Mitshuap Montréal</b> Consolidation des services directs	Montréal	64 000 \$	AAMU – Services directs	1 an
<b>Résilience Montréal</b> Consolidation des services	Montréal	70 000 \$	AAMU – Services directs	5 ans (2022-2023 à 2026-2027)
<b>Plein Milieu</b> Centre de soir – Consolidation des services directs	Montréal	86 334 \$	AAMU – Services directs	3 ans (2024-2025 à 2026-2027)
<b>Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal</b> Conférence sur l'état des avancées en itinérance	Montréal	5 000 \$	PPA	NA
<b>Projets Autochtones du Québec</b> Camp d'automne	Montréal	5 000 \$	PPA	NA
<b>Projets Autochtones du Québec</b> Journée internationale des Inuit de PAQ	Montréal	5 000 \$	PPA	NA
<b>TOTAL</b>		<b>425 334 \$</b>		

Dans le cadre de la mesure 5.2 du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit (2022-2027)*, le MSSS investit des sommes de 4,4 M\$ en 2022-2023 et en 2023-2024 dans les solutions à l'intention des personnes itinérantes et vulnérables à Montréal, mises de l'avant par les milieux autochtones. Au total, ce sont 17 projets initiés par des OBNL montréalais qui ont été retenus par le Cercle consultatif de la santé autochtone de Montréal qui agit à titre de facilitateur et de mandataire dans le dossier. Le financement accordé permet le déploiement des projets jusqu'en 2026-2027.

Par ailleurs, le *Plan d'action interministériel en itinérance (2021-2026)* consacre 14 M\$ visant à réduire l'itinérance des Premières Nations et des Inuit, notamment pour les projets de Projets Autochtones du Québec, comme la mise sur pied d'un programme de gestion de consommation d'alcool et l'augmentation des places de refuge additionnelles dédiées aux personnes autochtones à Montréal et à Val-d'Or.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

43. État de situation pour 2025-2026 des différentes mesures mises en place en protection de la jeunesse dans le Grand Nord québécois.

---

Dans les mesures qu'il met en place, le gouvernement du Québec accorde une place prépondérante à l'intérêt des enfants des Premières Nations et des Inuit.

Le 5 décembre 2024 est sanctionnée et mise en vigueur la loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux. Le projet de loi oblige Santé Québec et tous les établissements du réseau de la santé et des services sociaux à adopter des pratiques sécurisantes en prenant en compte les réalités culturelles et historiques des Premières Nations et des Inuit. La loi contient également une disposition habilitant le gouvernement à prendre un règlement prescrivant les conditions et les modalités permettant l'exercice, par des membres des Premières Nations et des Inuit, de certaines activités professionnelles dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines réservées en vertu du Code des professions, dans le but de favoriser l'accès aux services professionnels et de favoriser le caractère culturellement sécurisant de ces services. Cette disposition s'inscrit dans la mise en œuvre des recommandations du Rapport du comité sur l'application du PL no 21 au sein des communautés autochtones.

Depuis 2024, des discussions ont lieu au sein d'un groupe technique sur la protection de la jeunesse (GTPJ) qui rassemble le SRPNI, Makivik, et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Le GTPJ travaille à l'élaboration d'une convention complémentaire au chapitre 15 de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) en matière de services de soutien à l'enfance et aux familles inuit. L'approche permettrait d'accorder à Makivik une compétence législative en matière de services à l'enfance et à la famille pour l'établissement d'un régime particulier en protection de la jeunesse pour les enfants inuit et la possibilité de confier l'application de cette loi à une personne, incluant un organisme, ou un groupement tel que Nunavimmi Ilagijt Papatauvinga (NIP).

Le *Bilan de la mise en œuvre des recommandations du Rapport portant sur les services de protection de la jeunesse au Nunavik* en mars 2024 conclut que près d'un enfant sur cinq est pris en charge par les services de protection de la jeunesse au Nunavik, un taux plus de six fois supérieur à celui observé à l'échelle du Québec. Pour répondre à la situation, le MSSS travaille sur plusieurs fronts par :

- La publication en 2025 d'un guide de pratique clinique *L'intérêt des enfants autochtones, le bien-être de leurs familles et des communautés : des Concepts phares en protection de la jeunesse* destiné aux personnes autorisées devant appliquer la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ);
- Le soutien à l'autonomie gouvernementale à la transition vers Makivik et NIP
- Le transfert progressif de responsabilités des centres de santé vers NIP en respect du cadre légal;
- L'élaboration d'orientations ministérielles, de normes et de directives en co-construction;
- L'entrée en vigueur du chapitre autochtone à la LPJ;
- Des rencontres statutaires avec les parties prenantes, Makivik, NIP, la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux du Nunavik (RRSSSN), les Départements de protection de la jeunesse (DPJ), et les partenaires cliniques, juridiques et judiciaires ;

- L'intégration des recommandations des instances de vigie ;
- Le soutien aux DPJ dans l'adaptation des pratiques afin d'assurer une meilleure continuité culturelle et le respect des droits des enfants et des familles inuit ;
- La visite ciblant les enjeux globaux et spécifiques à la protection de la jeunesse par une délégation ministérielle en novembre 2025 sur les deux côtes ;
- Le plan d'action suivi avec la direction en réadaptation en lien avec l'audit de la qualité des services offerts en Centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA) ;
- Le suivi hebdomadaire entre la RRSSSN et la Direction des relations et des partenariats avec les Premières Nations et les Inuit (DRPPNI) pour suivre l'évolution des dossiers en lien avec les infrastructures ;
- Suivi avec la DPJ de la côte de l'Hudson (Centre de santé Inuulitsivik) sur la trajectoire des projets de vie ;
- Collaboration avec la direction générale du Centre de santé Inuulitsivik sur un plan de soutien pour la nouvelle DPJ.

Pour le détail de ces différentes mesures mises en place spécifiquement pour le Nord québécois, il reviendrait au MSSS de répondre à cette question.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

#### 44. Crédits octroyés dans la mise en œuvre du Principe de Joyce.

---

Aucun crédit n'a été octroyé spécifiquement pour la mise en œuvre du Principe de Joyce.

Toutefois, des crédits ont été octroyés pour favoriser la sécurisation culturelle dans le réseau québécois de la santé et des services sociaux (RSSS) et répondre ainsi à plusieurs orientations énoncées dans le Principe de Joyce.

Le 6 novembre 2020, un investissement gouvernemental de 15 M\$ a été annoncé sur cinq ans afin de déployer des actions concrètes favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et des Inuit, dans le RSSS.

Des mesures ont été annoncées le 25 février 2021 afin d'agir concrètement à la suite du décès de M<sup>me</sup> Joyce Echaquan :

- Déploiement d'une formation obligatoire aux employés du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière;
- Création d'un poste d'agent de liaison en sécurisation culturelle et de deux postes de navigateur de services pour la communauté attikamek de Manawan;
- Création d'un poste d'adjoint à la présidente-directrice générale, dont la ressource sera issue de la communauté de Manawan et affectée aux relations avec les Autochtones;
- Création d'un poste de commissaire adjoint aux plaintes et à la qualité des services, dont la ressource sera issue de la communauté attikamek et agira auprès de la clientèle autochtone.

Ces mesures ont été accompagnées par la création d'un comité de réconciliation, qui vise à assurer un droit d'accès équitable et exempt de discrimination aux services offerts par le CISSS de Lanaudière, pour les Atikamekw de Manawan.

Le Budget 2025-2026 du ministère de la Santé et des Services sociaux prévoit l'octroi de 50 M\$ sur cinq ans, soit 10 M\$ par année, pour pérenniser le soutien aux clientèles autochtones et les mesures implantées depuis 2020 dans le cadre du Plan global d'implantation de la sécurisation culturelle 2020-2025.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

45. Depuis le 9 octobre 2021, la liste des annonces faites par le ministre, ventilée par les coûts, les projets retenus et rejetés en plus de faire le bilan et l'état de la mise en œuvre de chacune de ces annonces.

Les tableaux suivants présentent les annonces effectuées par le ministre, ventilées par les coûts et l'état de mise en œuvre, ainsi que les refus, entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026.

La liste des annonces et des refus, au cours des exercices financiers précédents depuis le 9 octobre 2021, est disponible dans les réponses aux questions d'étude des crédits des exercices antérieurs.

#### FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV

Programme / Communauté / Projet	Étape	Somme engagée
<b>Développement économique</b>		<b>14 364 506 \$</b>
<b>Entrepreneuriat</b>		<b>12 433 423 \$</b>
<b>Akwesasne</b>		<b>426 937 \$</b>
Acquisition de serres et de machinerie – Northern Landscaping	Versements	250 000 \$
Achat d'un camion - Delormier	Versements	152 433 \$
Achat d'un broyeur à bois - Steve's Tree Service	Versements	24 504 \$
<b>Inuit</b>		<b>3 608 784 \$</b>
Acquisition d'équipement pour préparation de travaux sur terrains en vue de constructions	Versements	145 665 \$
Acquisition d'un nouvel hélicoptère - Nunavik Rotors Inc	Versements	1 000 000 \$
Amélioration des équipements et construction de nouvelles unités de logements touristiques - Pourvoirie Johny & Billy Cain	Versements	20 000 \$
Construction d'un bâtiment multiusage (hébergement, espace de location et restauration) - Saputik Landholding Corporation	Versements	1 150 000 \$
Construction d'un bâtiment pour les pilotes et mécaniciens de l'entreprise - Air Inuit	Versements	289 480 \$
Démarche de restructuration - Ungava Polar Eco-tours	Versements	100 000 \$
Démarrage d'entreprises en outils de domotique	Versements	18 000 \$
Démarrage d'une entreprise en ménages et entretiens d'intérieur	Versements	29 719 \$
Plan de maintenance pluriannuel de la flotte d'hélicoptères et acquisition d'équipement - Nunavik Rotors Inc	Entente de financement	47 185 \$
Plan de restructuration - Pituvik Landholding Corporation	Versements	120 000 \$
Rénovations majeures de la bâtisse du siège social – Media Tuumit inc.	Versements	23 000 \$
Transfert de fonds - développement économique	Versements	665 735 \$

Programme / Communauté / Projet	Étape	Somme engagée
<b>Gespeg</b>		<b>1 200 000 \$</b>
Acquisitions Gespeg (restauration et récréotourisme)	Entente de financement	1 200 000 \$
<b>Kahnawake</b>		<b>1 000 000 \$</b>
Parc Éolien Les Jardins - Prise de participation	Versements	1 000 000 \$
<b>Kanesatake</b>		<b>353 894 \$</b>
Ferme Denis Martin - Phase 3	Versements	150 858 \$
Construction de l'atelier - Gerald's Woodshop	Versements	35 000 \$
Acquisitions de machineries lourdes - NelCo Expansion	Entente de financement	168 036 \$
<b>Kawawachikamach</b>		<b>750 937 \$</b>
Construction d'un bâtiment à usage multiple – volet commercial	Versements	750 937 \$
<b>Kitigan Zibi</b>		<b>81 000 \$</b>
Construction du gym - Maniwaki Brazilian Jiu Jitsu and Self Defense	Versements	81 000 \$
<b>Mashteuiatsh</b>		<b>75 000 \$</b>
Étude pour l'implantation d'un complexe hôtelier	Versements	75 000 \$
<b>Nutashkuan</b>		<b>758 603 \$</b>
Construction d'un bateau de pêche	Versements	758 603 \$
<b>Obedjiwan</b>		<b>1 663 300 \$</b>
Agrandissement du jardin communautaire et forêt nourricière	Versements	100 800 \$
Construction du camp des travailleurs pour l'usine de cogénération	Versements	1 500 000 \$
Politique d'aide aux entreprises	Versements	62 500 \$
<b>Odanak</b>		<b>106 957 \$</b>
Acquisition de matériel de pêche et d'excursion	Versements	43 957 \$
Rénovations du dépanneur d'Odanak	Entente de financement	63 000 \$
<b>Uashat-Malotenam</b>		<b>1 611 486 \$</b>
Achat d'équipement - Innudrone	Versements	41 828 \$
Achat d'équipement pour déneigement et terrassement	Versements	42 440 \$
Achat d'équipement pour impression et broderie	Versements	81 218 \$
Acquisition de l'Épicerie Innu	Versements	191 000 \$
Rénovation des Galeries Montagnaises	Versements	1 000 000 \$
Aide au développement économique local	Versements	255 000 \$
<b>Wemotaci</b>		<b>399 134 \$</b>
Aide au développement économique local	Versements	399 134 \$
<b>Wôlinak</b>		<b>397 391 \$</b>
Achat d'équipement de déneigement et d'excavation pour les Entreprises GCF Inc.	Versements	93 000 \$
Acquisition d'un camion plate-forme pour TMC-Transport	Versements	246 414 \$
Acquisition d'équipement pour Wanaskamek - Services de formations et d'atelier sur la sensibilisation et la réconciliation	Versements	57 977 \$
<b>Économie sociale</b>		<b>186 767 \$</b>
<b>Kitigan Zibi</b>		<b>36 767 \$</b>
Soutien au démarrage de l'entreprise Live with Purpose	Entente de financement	36 767 \$
<b>Mashteuiatsh</b>		<b>150 000 \$</b>
Améliorations locatives et aide au démarrage – Innu division formation	Entente de financement	150 000 \$

Programme / Communauté / Projet	Étape	Somme engagée
<b>Jeunes et femmes entrepreneurs</b>		<b>1 669 316 \$</b>
<b>Cacouna Kataskomiq</b>		<b>254 999 \$</b>
Acquisition d'un bateau de pêche et équipement de sécurité – Pêcherie Pothik	Complété	50 000 \$
Acquisition d'un bâtiment - Cake en folie (pâtisserie)	Entente de financement	99 999 \$
Acquisition de l'entreprise d'hébergement Halte des frontières	Entente de financement	105 000 \$
<b>Kitigan Zibi</b>		<b>280 142 \$</b>
Achat d'équipement et rénovation du restaurant Martie's & Co.	Versements	130 142 \$
Construction du gym - Maniwaki Brazilian Jiu Jitsu and Self Defense	Versements	150 000 \$
<b>Listuguj</b>		<b>163 998 \$</b>
Achat d'équipement – Listuguj Tree Felling	Complété	13 998 \$
Acquisition Hébergements du Moulin	Complété	150 000 \$
<b>Mashteuiatsh</b>		<b>350 000 \$</b>
Acquisition d'une entreprise pour la vente de viande, poissons et fruits de mer - Service de distribution alimentaire M.B.	Complété	25 000 \$
Aménagement d'un site d'hébergement écotouristique et construction d'habitations prêt-à-camper - Malherbe	Versements	75 000 \$
Construction d'un garage pour entreposage de matériel de déneigement - Gestion Uenutan	Complété	100 000 \$
Gestion familiale Paul Inc. - Construction d'un garage de réparation de pare-brise	Versements	150 000 \$
<b>Odanak</b>		<b>212 770 \$</b>
Acquisition de l'entreprise Maisons S. Turner Inc. (construction résidentielle)	Entente de financement	150 000 \$
Rénovations du dépanneur d'Odanak	Entente de financement	62 770 \$
<b>Pessamit</b>		<b>67 074 \$</b>
Acquisition et rénovation – Restaurant Penshu	Versements	67 074 \$
<b>Uashat-Maliothenam</b>		<b>6 040 \$</b>
Achat de mobilier et d'équipement pour l'ouverture d'une boutique de vente d'articles de fête	Complété	6 040 \$
<b>Wendake</b>		<b>334 293 \$</b>
Achat d'équipement de couture - Flower and Crow	Versements	9 103 \$
Acquisition d'équipement d'esthétique – Concept M	Complété	69 000 \$
Acquisition d'une excavatrice industrielle – Excavation des Nations	Complété	85 750 \$
Aménagement d'un local d'esthétique et achat d'équipement – Institut Wentha'	Versements	94 590 \$
Rénovations et achat d'équipement salle entraînement	Versements	75 850 \$
<b>Mobilisateur</b>		<b>75 000 \$</b>
<b>Organismes autochtones</b>		<b>75 000 \$</b>
Grand Cercle économique des Peuples autochtones et du Québec « Ancrer aujourd'hui, bâtir demain » - CDEPNQL	Versements	75 000 \$
<b>Garantie de prêt</b>		<b>600 000 \$</b>
<b>Odanak</b>		<b>300 000 \$</b>
Projet de développement éolien Broughton	Entente de financement	150 000 \$
Projet de développement éolien Lotbinière-Ndakina	Entente de financement	150 000 \$
<b>Wôlinak</b>		<b>300 000 \$</b>
Projet de développement éolien Broughton	Entente de financement	150 000 \$

Programme / Communauté / Projet	Étape	Somme engagée
Projet de développement éolien Lotbinière-Ndakina	Entente de financement	150 000 \$
<b>Infrastructure communautaire</b>		<b>4 437 786 \$</b>
<b>Hunter's Point (Wolf Lake)</b>		<b>700 000 \$</b>
Achat et rénovation du bâtiment Whiteoaks	Versements	700 000 \$
<b>Kawawachikamach</b>		<b>1 000 000 \$</b>
Site culturel naskapi	Entente de financement	1 000 000 \$
<b>Obedjiwan</b>		<b>69 986 \$</b>
Étude pour la mise en place d'un pavillon de ressourcement	Versements	69 986 \$
<b>Timiskaming</b>		<b>483 200 \$</b>
Construction d'un bâtiment - Travaux publics	Versements	483 200 \$
<b>Wendake</b>		<b>255 000 \$</b>
Rénovation de la maison Aroüanne	Versements	255 000 \$
<b>Winneway</b>		<b>1 929 600 \$</b>
Rénovation du bâtiment du Service des ressources naturelles	Entente de financement	1 929 600 \$
<b>Action communautaire</b>		<b>530 000 \$</b>
<b>Organismes autochtones</b>		<b>530 000 \$</b>
Soutien à la mission globale - Awacak	Versements	530 000 \$
<b>Soutien à la consultation</b>		<b>1 421 100 \$</b>
<b>Plus d'une communauté</b>		<b>596 100 \$</b>
Consultations associées au développement de la filière batterie (W8banaki)	Versements	216 000 \$
Financement Table négociations villégiature - MMS	Versements	150 000 \$
Négociation Entente cadre Québec - W8banaki	Versements	155 100 \$
Négociations entre le CNA et le gouvernement du Québec (CNA)	Versements	75 000 \$
<b>Kawawachikamach</b>		<b>525 000 \$</b>
Bureau de consultation	Versements	525 000 \$
<b>Lac-Simon</b>		<b>300 000 \$</b>
Table centrale Québec - Lac-Simon	Versements	300 000 \$
<b>Développement social</b>		<b>1 845 508 \$</b>
<b>Cacouna Kataskomiq</b>		<b>60 000 \$</b>
Parcours culturel numérique à Cacouna (capsules culturelles)	Versements	60 000 \$
<b>Obedjiwan</b>		<b>103 500 \$</b>
Développement du système alimentaire à Opitciwan	Versements	103 500 \$
<b>Organismes autochtones</b>		<b>1 466 008 \$</b>
Coordination de la Table locale Orasinahiketan d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones de Lanaudière - CAAL	Versements	80 000 \$
Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones de Trois-Rivières - CAATR	Versements	80 000 \$
Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones de la Vallée-de-l'Or - CAAVD	Versements	40 000 \$
Coordination de la Table régionale d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones du Saguenay-Lac-Saint-Jean - CMS	Versements	40 000 \$
En Juin, je lis autochtone - Campagne de mise en valeur de la littérature autochtone	Complété	35 151 \$
Expo-Sciences Autochtone	Versements	50 000 \$
Programme Deviens - Fondation Nouveaux Sentiers	Versements	125 000 \$

Programme / Communauté / Projet	Étape	Somme engagée
Mobilisation et concertation – Hommes autochtones - Maison communautaire Missinak	Versements	75 000 \$
Musique nomade - Développement et consolidation des activités	Versements	225 000 \$
Projet Mikana - Mamo Mawasak Mikitakan (Travailler ensemble pour le monde de demain)	Versements	200 000 \$
Makushan - Réflexion sur les infrastructures - RCAAQ	Versements	50 000 \$
En cuisine : préemployabilité et saines habitudes de vie - Résilience Montréal	Versements	100 857 \$
Consultation auprès des milieux autochtones - SPAQ	Versements	15 000 \$
SOCAM	Entente de financement	150 000 \$
Festival International Présence Autochtone - Terres en vue	Versements	200 000 \$
<b>Organismes non autochtones</b>		<b>216 000 \$</b>
Ressource-conseil dans le cadre des recherches en lien avec les enfants autochtones disparus ou décédés - BAnQ	Versements	96 000 \$
Heritage Lab : synthèse vocale Inuktitut - IA	Versements	120 000 \$
<b>Aide aux Autochtones en milieu urbain - Infrastructures</b>		<b>800 000 \$</b>
<b>Organismes autochtones</b>		<b>800 000 \$</b>
Agrandissement et rénovation au CAALT	Entente de financement	800 000 \$
<b>Aide aux Autochtones en milieu urbain - Services directs</b>		<b>200 000 \$</b>
<b>Organismes autochtones</b>		<b>200 000 \$</b>
Centre de femmes inuit à Montréal - Saturviit	Versements	200 000 \$
<b>TOTAL FIA IV</b>		<b>24 198 900 \$</b>

## PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)

<b>Plus d'une communauté</b>		<b>8 000 \$</b>
Kiosque interactif sur l'histoire communautaire Inuit	Versements	5 000 \$
Tournoi balle-molle Anishinabeg	Versements	3 000 \$
<b>Kitcisakik</b>		<b>27 500 \$</b>
Événement de célébration de l'électrification de Kitcisakik	Versements	22 500 \$
Jeux annuels de Kitcisakik	Versements	5 000 \$
<b>Kuujuaq</b>		<b>5 000 \$</b>
Ateliers de création littéraire : Jeunes créateurs d'ici	Versements	5 000 \$
<b>La Romaine</b>		<b>23 000 \$</b>
JNPA Unamen Shipu	Complété	8 000 \$
Participation d'Unamen Shipu aux Jeux des Premières Nations Québec-Labrador	Versements	5 000 \$
Soupers des fêtes d'Unamen Shipu	Versements	5 000 \$
Unamen Shipu au Rassemblement des aînés	Versements	5 000 \$
<b>Listuguj</b>		<b>9 500 \$</b>
Pow Wow de Listuguj	Versements	8 000 \$
Programme de sensibilisation à l'abus de substances	Versements	1 500 \$
<b>Manawan</b>		<b>18 000 \$</b>
Capsules de promotion de la culture et de la langue atikamekw	Versements	5 000 \$
Commémoration du 5e anniversaire du décès de Joyce Echaquan	Versements	5 000 \$
JNPA Manawan	Versements	8 000 \$
<b>Mashteuiatsh</b>		<b>105 000 \$</b>
Jeux des Premières Nations Québec-Labrador	Complété	100 000 \$
Marché de Noël Mashteuiatsh	Versements	5 000 \$
<b>Mingan</b>		<b>5 000 \$</b>
Rassemblement de femmes innues	Versements	5 000 \$
<b>Nutashkuan</b>		<b>15 000 \$</b>
Activité d'immersion sur le territoire	Versements	5 000 \$
Festival Mamuk	Versements	5 000 \$
Séjour plein air Missu Nipi	Versements	5 000 \$
<b>Odanak</b>		<b>5 000 \$</b>
Journée de sensibilisation au tourisme autochtone	Versements	5 000 \$
<b>Pikogan</b>		<b>22 950 \$</b>
Festival de musique autochtone « Mama8i Nikamo »	Versements	10 000 \$
Journée culturelle SAKAP8AN	Versements	4 950 \$
Pow Wow de Pikogan	Versements	8 000 \$
<b>Puvirnituaq</b>		<b>5 000 \$</b>
Camps jeunes inuits Boys Inc.	Versements	5 000 \$
<b>Uashat-Maliotenam</b>		<b>22 500 \$</b>
École d'été journalisme en milieu autochtone	Versements	10 000 \$
Événement d'échange interculturel entre peuples du caribou	Versements	5 000 \$
Semaine de la mode de Montréal	Versements	7 500 \$
<b>Waskaganish</b>		<b>3 950 \$</b>
Festival de la pêche et de l'oie	Versements	3 950 \$
<b>Wemotaci</b>		<b>16 000 \$</b>
Festival de Wemotaci	Versements	10 000 \$

Participation d'une équipe de Wemotaci au Tournoi hockey mineur de Toronto	Versements	6 000 \$
<b>Wendake</b>		<b>66 218 \$</b>
14 <sup>e</sup> Salon du livre des Premières Nations	Versements	25 000 \$
Bourses étudiantes CDFM	Versements	4 000 \$
Fêtes de la Nouvelle-France	Versements	5 000 \$
Forum économique et entrepreneurial de Wendake	Versements	5 000 \$
Journée de consultation avec des aînés de Wendake	Complété	2 218 \$
Pow Wow international de Wendake	Versements	10 000 \$
Rendez-vous des artisans et artistes de Wendake	Complété	7 500 \$
Wendake à l'Hôtel de Glace	Versements	7 500 \$
<b>Organismes autochtones</b>		<b>246 645 \$</b>
26 <sup>e</sup> Semaine d'actions contre le racisme	Versements	10 000 \$
Camp d'automne de PAQ	Versements	5 000 \$
Camp familial et culturel	Complété	5 000 \$
Cérémonie de réappropriation de noms	Versements	20 000 \$
Concert Nikamotan niaran au Club Soda	Versements	5 000 \$
Conférence sur les langues autochtones	Versements	15 000 \$
Exposition sur les tenues traditionnelles atikamekw	Versements	5 000 \$
Festival Nipinik	Versements	10 000 \$
Forum Nakickatatowin	Versements	4 047 \$
JNPA CAAVD	Versements	7 500 \$
JNPA Montréal Autochtone	Versements	6 000 \$
Journée internationale des Inuit de PAQ	Versements	5 000 \$
Journée nationale de la vérité et de la réconciliation	Complété	8 000 \$
Participation d'artistes autochtones au Gala de l'ADISQ	Versements	11 098 \$
Portraits de femmes autochtones marquantes	Versements	5 000 \$
Projection et panel sur les langues autochtones	Versements	2 000 \$
Rassemblement sur les savoirs en médecine traditionnelle autochtone	Versements	7 500 \$
Rencontre du Cercle régional des kukums, et inauguration d'une statue de commémoration des femmes et des filles autochtones disparues ou assassinées	Versements	10 000 \$
Salon carrière autochtone	Versements	5 000 \$
Séjours étudiants à Montréal	Versements	10 000 \$
Soirée de Noël MAMUK et CAAQ	Versements	3 000 \$
Soirée hommage à Alexandre Mckenzie	Versements	5 000 \$
Souper des Nations	Versements	7 500 \$
Spectacle des 11 langues autochtones à la Fête nationale du Québec	Versements	25 000 \$
Table ronde sur la sécurité publique et la lutte au trafic de drogues	Versements	45 000 \$
Vernissage de l'exposition NIN	Versements	5 000 \$
<b>Organismes non autochtones</b>		<b>94 700 \$</b>
44 <sup>e</sup> édition Festival du cinéma international	Versements	5 000 \$
Ateliers de théâtre à Pessamit	Versements	5 000 \$
Colloque de la CLE en foresterie autochtone	Versements	15 000 \$
Colloque du CIÉRA	Complété	7 500 \$
Conférence sur l'état des avancées en itinérance	Versements	5 000 \$
JNPA - Festival POP Montréal	Versements	4 000 \$

Journée autochtone à Saint-Vallier	Versements	1 000 \$
Journée autochtone du Festival International du Film Ethnographique du Québec	Versements	5 000 \$
Marché public dans l'ambiance du 18 <sup>e</sup> siècle	Versements	5 000 \$
Micro Ouvert Autochtone 5e édition	Versements	7 500 \$
Raid Témiscamingue	Versements	5 000 \$
Salon du livre de la Côte-Nord	Versements	5 000 \$
SAMIAN au Festival FOCUS	Complété	3 000 \$
Spectacle de chant de gorge et de musique classique Terre de son	Complété	5 000 \$
Spectacle de chant de gorge et médiation culturelle	Versements	4 000 \$
Volet autochtone du Festival VITA	Versements	7 700 \$
Volet autochtone MOMENTA	Versements	5 000 \$
<b>Total PPA</b>		<b>698 963 \$</b>
<b>TOTAL FIA IV et PPA</b>		<b>24 897 863 \$</b>

Le total des annonces réalisées depuis le 9 octobre 2021 représente, tous programmes confondus, une somme d'un peu plus de 160 M\$.

Pour les annonces ayant trait aux réponses à la Commission Viens et l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, se référer aux fiches n<sup>os</sup> 5 et 7.

## LISTE DES PROJETS REFUSÉS

Volet / Projet	Motif
<b>Développement économique – Jeunes et femmes</b>	
Travailleuse autonome - Achat de mobilier et d'équipement pour cabinet d'avocat	Le projet ne répond pas aux normes, objectifs et critères du programme
<b>Développement économique – Économie sociale</b>	
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est - Acquisition d'un chalet	Le projet ne répond pas aux normes, objectifs et critères du programme
<b>Développement social</b>	
Kina8at - Projet jeunesse Mosetan	Le projet ne répond pas aux normes, objectifs et critères du programme

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

46. Bilan du déploiement de la somme de 15 millions de dollars afin de prévoir des actions ciblées favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et des Inuit dans le réseau de la santé et des services sociaux. Fournir notamment :
- le nombre de formations qui ont été offertes aux gestionnaires et aux intervenants;
  - le nombre d'agents de liaison et de navigateurs de service déployés.
- 

#### **a) Nombre de formations offertes aux gestionnaires et aux intervenants**

- Juin 2021: Mise en ligne de la formation obligatoire de « sensibilisation aux réalités autochtones ». En date du 22 mars 2025, 325 865 personnes ont suivi la formation, ce qui représente 99 % des employés du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS).
- Mars 2022: Dépôt du cadre de référence du projet, visant à définir le continuum de formation continue. Une première recension des formations, incluant divers outils, a été réalisée.
- Été-automne 2022: Un module complémentaire contextualisé au secteur de la santé et des services sociaux a été conçu, en étroite collaboration avec un groupe de travail et des experts de contenus dont plusieurs partenaires Premières Nations et inuit. Il est diffusé depuis le 1<sup>er</sup> mars 2024.
- 2023-2024 : Conception d'une formation en ligne intégrant les modules 1 et 2 de la formation de « sensibilisation aux réalités autochtones » en vue de rendre disponible une nouvelle formation obligatoire améliorée et conception d'une nouvelle formation en sécurisation culturelle pour les gestionnaires, la haute direction et les membres du conseil d'administration.  
Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a déployé également la formation en sécurisation culturelle « Tikinagan » pour le secteur Jeunes en difficulté (mandat confié à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue). De sa diffusion en 2021 au 31 décembre 2023, 1 197 employés du RSSS ont été formés.
- 2024-2025 : Le MSSS a entrepris des démarches visant à confier, à court terme, le mandat de réviser la formation de « sensibilisation aux réalités autochtones ».
- 2025-2026 : Le MSSS a confié le mandat de la révision et la mise à jour de la formation de « sensibilisation aux réalités autochtones » à une organisation autochtone (Institut Ashukan). La nouvelle formation sera déployée en 2026.

#### **b) Nombre d'agents de liaison et de navigateurs de services déployés (en 2025-2026)**

- Navigateurs de services: 25
- Agents de liaison: 23

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

47. État d'avancement de la construction du nouveau Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (CAAL). Fournir la liste des entreprises impliquées dans ce projet.
- 

Un soutien de 3,1 M\$ du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) a été annoncé en 2020-2021 au CAAL relativement à son projet de relocalisation dans une construction neuve, dont le budget total est de 27,5 M\$.

Ce soutien, réalisé par le biais du Fonds d'initiatives autochtones III, volet Aide aux Autochtones en milieu urbain – Infrastructures, a constitué le premier engagement financier d'envergure en vue de la réalisation de ce projet.

La ville de Joliette est depuis longtemps un lieu de résidence ou de passage pour plusieurs Autochtones de la région de Lanaudière. Le CAAL constitue à ce titre, depuis 2001, un carrefour de services, un milieu de vie et un ancrage culturel pour la population autochtone.

Le CAAL manque de plus en plus d'espaces en raison de la croissance de ses services, notamment en ce qui concerne sa clinique en santé autochtone Mirerimowin. Le bâtiment qu'il occupe, un bungalow réaménagé, est de même vieillissant et soulève des problèmes grandissants. Ses locaux désormais plus spacieux lui permettront d'accroître son offre de services. Il prévoit notamment aménager dans le nouveau bâtiment :

- des bureaux d'intervention ainsi qu'une salle et une cuisine communautaires;
- des locaux consacrés à sa clinique en santé autochtone Mirerimowin;
- une aile résidentielle (19 logements);
- des locaux pour la valorisation de l'histoire, des arts et des cultures autochtones;
- des espaces pour des activités d'économie sociale;
- des salles qui pourraient être partagées avec des partenaires;
- une halte-garderie et une salle de jeux;
- des locaux administratifs.

Le contrat avec l'entreprise Bernard Malo inc. a été signé le 14 mars 2025 et les travaux ont débuté le même mois. La fin du chantier est prévue à l'été 2026.

Le projet a pris du retard en raison principalement des délais dans l'acquisition du terrain visé et de la hausse conséquente des coûts. Le terrain, situé à proximité de l'hôpital de Joliette, appartenait au Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière. Ce dernier, qui avait énoncé son ouverture à donner ledit terrain au CAAL, a complété le transfert en janvier 2025. Le montage financier a, de ce fait, dû être révisé en regard du contexte inflationniste.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

48. Bilan et crédits octroyés à la mise en œuvre de la table politique conjointe présidée par le ministre et le chef de l'APNQL. Fournir notamment :
- Le nombre de rencontres ;
  - Les projets et dossiers sur lesquels des discussions ont lieu ;
  - Les annonces découlant de cette table ;
  - Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec dans le cadre de cette table.

---

Aucun crédit n'a été octroyé en 2025-2026 à la mise en œuvre de la table politique conjointe présidée par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et le chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL).

Aucune rencontre de cette table n'a eu lieu au cours de l'année 2025-2026.

Des rencontres ponctuelles entre des représentants du gouvernement du Québec et de l'APNQL ont eu lieu au cours de cette période pour discuter de certains dossiers, dont les suivants :

- *Projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives ;*
- *Obligation de consulter et d'accommoder, s'il y a lieu ;*
- *Projet de loi n° 97, Loi visant principalement à moderniser le régime forestier ;*
- *Projet de loi n° 1, Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec ;*
- *Projet de loi n° 5, Loi visant à accélérer l'octroi des autorisations requises pour la réalisation des projets prioritaires et d'envergure nationale.*

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

49. Bilan de la construction de trois centres d'hébergement dans le cadre de l'attribution d'une aide financière de 18,4 millions de dollars à la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (SIRCAAQ). Fournir la liste des entreprises impliquées dans ce projet.

---

La construction de trois centres d'hébergement (aussi appelés « milieux de vie ») pour étudiants autochtones a matérialisé la mise en œuvre de la mesure 1.1.6 du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 (Plan d'action) : « Soutenir la mise en place de deux projets pilotes de centres d'hébergement pour les étudiants autochtones ». Bien que le Plan d'action se déployait sous la coordination du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), la mise en œuvre de cette mesure relevait de la responsabilité du ministère de l'Enseignement supérieur (MES).

Dans le cadre de la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (CERP), de même qu'en réponse à l'intérêt et aux besoins exprimés par les milieux locaux, le gouvernement du Québec a annoncé, le 27 novembre 2020, une bonification du financement associé à la mesure 1.1.6. En effet, l'entente intervenue avec la SIRCAAQ prévoit le versement supplémentaire d'une subvention de 18,4 M\$ sur cinq ans, accordée à même l'enveloppe gouvernementale de 200 M\$ visant à répondre aux recommandations des différentes commissions d'enquête, dont la CERP. Cette bonification a permis notamment la construction d'un troisième milieu de vie à Québec sur le site de l'Université Laval. Rappelons que la SIRCAAQ, à titre de société immobilière apparentée au Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, a été mandatée par le MES aux fins de construction et de gestion des milieux de vie.

L'investissement supplémentaire annoncé le 27 novembre 2020 s'ajoute donc à la somme de 4,2 M\$ octroyée à l'occasion du lancement du Plan d'action en juin 2017 et ayant servi à la réalisation des analyses préalables et à la conception des projets. De surcroît, la Société du Plan Nord (SPN) est impliquée dans le projet de milieu de vie à Sept-Îles. Dans ce contexte, le soutien financier total publicisé par le gouvernement du Québec lors des différentes annonces susmentionnées, au bénéfice de la construction et de l'opération des trois milieux de vie, se porte désormais à 22,6 M\$ (nonobstant les soutiens financiers additionnels du SRPNI, de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et de certains autres bailleurs de fonds gouvernementaux).

Notons par ailleurs qu'en 2022, le lancement du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* a permis d'annoncer la construction d'un quatrième projet à Chibougamau.

Ces projets, déployés dans un esprit de collaboration avec les milieux locaux visés, doivent offrir des logements à prix modique à des élèves adultes et étudiants autochtones et leurs familles. Chaque milieu de vie proposera un environnement culturellement adapté afin de promouvoir la réussite scolaire et faciliter l'arrivée en

milieu urbain. Il est entendu qu'en plus d'offrir des logements abordables, des services culturellement pertinents et intégrés seront offerts aux locataires et aux membres de leurs familles afin de réduire les obstacles à la réussite scolaire et de s'assurer que le retour ou la poursuite des études soient un succès pour tous.

Au titre de la contribution d'autres ministères et organismes québécois, le ministère de la Famille a octroyé des places subventionnées afin que les milieux de vie à Sept-Îles, Trois-Rivières et Québec puissent accueillir des installations de centre de la petite enfance (39 places à Sept-Îles, 37 places à Trois--Rivières et 80 places à Québec). Notons également la participation financière (outre celle du MES détaillée précédemment) de la SHQ (projets de Sept-Îles, Trois-Rivières et Québec) et de la SPN (projets de Sept-Îles et Chibougamau).

Le SRPNI, pour sa part, a annoncé des aides totalisant à ce jour 4 050 000 \$ à la SIRCAAQ, soit 600 000 \$ pour le projet de Sept-Îles, 2 350 000 \$ pour le projet de Trois-Rivières, 800 000 \$ pour le projet de Québec et 300 000 \$ sur 3 ans pour un poste de coordonnateur à l'exploitation des milieux de vie, le tout par le biais des Fonds d'initiatives autochtones III et IV, volet Aide aux Autochtones en milieu urbain – Infrastructures et Services directs. Rappelons que le SRPNI ne réalise pas d'investissements directs en matière de logement. Ses soutiens en infrastructures sont dédiés à l'aménagement d'espaces communautaires au sein des milieux de vie étudiants.

### **Bilan du projet de milieu de vie à Sept-Îles**

- Le milieu de vie est situé sur les terrains du Cégep de Sept-Îles;
- Le coût total du projet est évalué à 26 M\$;
- Le milieu de vie a été inauguré le 29 janvier 2024. Les premiers locataires ont pu y être accueillis pour la rentrée scolaire de l'automne 2023.

### **Partenaires privés ou entreprises impliquées dans le projet septilien :**

- Cité des Bâisseurs (groupe de ressources technique);  
BGLA architecture + design urbain;
- LGT – Ingénierie-conseil (maintenant fusionné à WSP);
- Les Constructions Béland & Lapointe inc.

### **Bilan du projet de milieu de vie à Trois-Rivières**

- Le milieu de vie est situé près du Cégep de Trois-Rivières et de certains établissements scolaires;
- Le coût total du projet est évalué à 36,6 M\$;
- Le milieu de vie a été inauguré le 5 février 2024. Des étudiants y vivent déjà avec leur famille.

### **Partenaires privés ou entreprises impliquées dans le projet trifluvien :**

- Habitations populaires du Québec (GRT);
- Consortium d'architectes : Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, Doucet + Turcotte architectes inc. et Les architectes Jacques & Gervais;
- Ashini consultant, Ingénierie;
- Pomerleau Entrepreneur.

### **Bilan du projet de milieu de vie à Québec**

- Le milieu de vie est situé sur le campus de l'Université Laval;

- Le coût total du projet est estimé à 71,2 M\$ :
  - Un investissement initial du MES est évalué à 10 M\$.
- Les travaux de construction ont officiellement débuté à l'automne 2024.

Soulignons qu'il y a eu la mise sur pied d'une structure de gouvernance aux fins de supervision du développement du projet, et ce, par l'entremise d'un comité directeur (constitué de l'Université Laval, de la SIRCAAQ, du MES et des quatre cégeps de la région de Québec) et d'un comité de déploiement (constitué d'un certain nombre de partenaires locaux et ministériels, dont le SRPNI).

#### **Partenaires privés ou entreprises impliquées dans le projet de Québec :**

- Lafond Côté Architectes;
- Duo Design, architecte paysagiste;
- Action Habitation (GRT);
- Ingénieurs : Cime Consultants (structure et génie civil) et Génecor Experts-Conseils (électromécanique);
- Construction Richard Arsenault, entrepreneur général.

#### **Bilan du projet de milieu de vie à Chibougamau**

- Le milieu de vie sera situé près du Centre d'amitié Eenou de Chibougamau, sur un terrain payé par la municipalité;
- Le coût total du budget est estimé à 9,3 M\$;
- Les travaux de construction ont commencé en juillet 2025.

#### **Partenaires privés ou entreprises impliquées dans le projet de Chibougamau :**

- Chantier Chibougamau, entrepreneur général.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

50. Bilan de la prestation de 18,6 M\$ pour améliorer les services de police auprès des citoyens autochtones. Fournir :
- a) les initiatives élaborées;
  - b) l'état de situation des corps de police autochtones (CPA) établi par l'Association des directeurs de police des Premières Nations et Inuits du Québec;
  - c) la formation initiale en place en patrouille-gendarmerie volet autochtone;
  - d) le nombre de policiers autochtones formés;
  - e) l'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'École nationale de police du Québec;
  - f) la formation offerte aux CPA en matière de violence conjugale, d'agression sexuelle et de violence intrafamiliale;
  - g) nombre d'agents de liaison et agents de services correctionnels;
  - h) le niveau de bonification de la prestation de services aux CPA par l'intégration d'agents de liaison au sein du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML) et au bureau du Commissaire à la déontologie policière (CDP);
  - i) la formation disponible sur la réalité autochtone qui sera conçue et offerte aux agents des services correctionnels afin qu'ils aient une meilleure compréhension de la réalité autochtone.

- 
- a) Les mesures sont décrites ci-après.
  - b) En 2022, des questionnaires ont été élaborés afin de documenter la situation des corps de police autochtones. Deux questionnaires ont été remplis par vingt-et-un CPA et des rapports spécifiques ont été créés, puis transmis aux CPA.

Cette initiative a permis d'établir un portrait de chacun des CPA participants, d'identifier les principaux besoins et enjeux de chacun, et ainsi alimenter la stabilisation et le renforcement des CPA réalisée en 2024-2025, en collaboration avec le gouvernement du Canada et les communautés autochtones concernées.

- c) Pour l'année financière 2025-2026, l'École nationale de police du Québec (ENPQ) a maintenu la même offre du Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie (PFIPG) que pendant les années couvertes par la subvention, soit deux cohortes du PFIPG autochtone par année scolaire, une en français et une en anglais. Dans le cadre du processus de stabilisation des CPA du Québec, les gouvernements du Québec et du Canada ont conclu de nouvelles ententes de financement avec 21 CPA. Il est à noter que dans le cadre de ces ententes, le financement octroyé peut être utilisé par l'employeur pour payer les coûts de toutes les formations nécessaires dans le cadre du travail policier, que ce soit pour le PFIPG autochtone ou pour toutes autres

formations qualifiantes ou requalifiantes à l'emploi. De plus, la contribution financière des gouvernements du Canada et du Québec est basée sur un certain nombre d'effectifs et le financement est octroyé même si des postes sont vacants.

Les CPA ont toujours un besoin important de policiers dans leur communauté et le recrutement est un enjeu. Or, les CPA ont peine à fournir suffisamment de candidats pour remplir les cohortes d'Attestation d'études collégiales (AEC) des collèges et les cohortes de l'ENPQ. Même lorsque le nombre de candidats inscrits à l'AEC est relativement élevé, le taux de rétention est faible.

Des travaux sont en cours afin de répondre à la demande du Gouvernement de la nation crie pour créer un nouveau programme pour les aspirants policiers autochtones anglophones avec une épreuve standardisée d'aptitudes physiques (ESAP) non qualifiante. Ce nouveau programme, qui débutera à l'automne 2026, s'avère une mesure d'exception et sera accessible uniquement aux communautés du Nord (Cris et Naskapis).

Le maintien d'une offre bilingue demeure un enjeu important au niveau de la difficulté à recruter des instructeurs anglophones pour répondre aux besoins spécifiques de la clientèle autochtone.

- d) En date du 10 mars 2026, pour l'année financière 2025-2026 :
- 261<sup>e</sup> cohorte francophone (31 mars 2025 au 11 juillet 2025)
    - 15 diplômés autochtones
  - 262<sup>e</sup> cohorte anglophone (début 8 septembre 2025 – en cours)
    - Cohorte en parcours alternatif
    - 10 étudiants autochtones font partie de la cohorte
  - 272<sup>e</sup> cohorte francophone (début 9 mars 2026 – en cours)
    - 12 étudiants allochtones et 6 étudiants autochtones

- e) En date du 10 mars 2026, ce sont 794 inscriptions qui ont été reçues. Les CPA ont une demande de formation spécifique par le bassin moins élevé de personnes à former et le besoin de formation en anglais.

Pour pallier cette réalité, les étudiants autochtones sont intégrés à l'offre de formation du perfectionnement professionnel. Seuls les groupes anglophones sont exclusivement autochtones. En date du 10 mars 2026, l'ENPQ enregistre 579 inscriptions aux formations de perfectionnement professionnel en français et 215 en anglais.

L'ENPQ reçoit différents besoins de traduction, notamment pour les programmes de formation initiale en enquête et en gestion. Des discussions sont en cours avec les partenaires universitaires afin de trouver une solution pour certains cours du parcours à traduire.

L'ENPQ met également à contribution un coordonnateur autochtone à temps plein pour la coordination de toutes les formations de perfectionnement professionnel offertes aux CPA. Des formateurs bilingues sont aussi mis à contribution pour la diffusion de ces formations.

- f) La subvention a permis le développement et la diffusion de la formation *Intervenir en matière de violence conjugale, intrafamiliale et sexuelle* – CPA en collaboration avec Femmes Autochtones du Québec (FAQ) et le Directeur des poursuites criminelles et pénales, ainsi que l'intégration de ces formations dans le parcours de certaines cohortes initiales autochtones. Plus de 280 policiers ou aspirants policiers autochtones ont suivi cette formation entre 2021 et 2025. Malgré la fin de la subvention, cette formation est toujours offerte.

- g) À l'échéance du budget alloué en 2023-2024, la formation en établissement de détention a été dispensée à 156 groupes représentant 1 483 agents de services correctionnels et chefs d'unité en poste. La formation continue d'être offerte au Centre de formation et de perfectionnement correctionnel depuis septembre 2023, ce qui a permis de former 714 aspirants agents des services correctionnels à ce jour.

Le Commissaire à la déontologie policière (COMDP) a poursuivi son offre de services, notamment pour le soutien et l'accompagnement aux personnes plaignantes aux différentes étapes du processus en déontologie. Au cours de la dernière année, des partenariats avec certains organismes ont également été créés dans le but de partager des documents d'informations et de fournir un accompagnement supplétif ou complémentaire, le cas échéant.

- h) L'optimisation du support en lien avec les demandes d'expertises des CPA transmises au LSJML a été réalisée ainsi que la création de comptes utilisateurs en lien avec le fonctionnement des envois de pièces à conviction à même le système informatique du LSJML. Des fiches techniques ont été rédigées et mises à disposition des CPA afin de les supporter dans la transmission de leurs demandes au LSJML. Une première fiche pour le Service de police du Nunavik et l'Équipe d'enquête intégrée du Nunavik est maintenant disponible en français et en anglais.

Une évaluation des ressources documentaires du LSJML a été réalisée afin d'identifier les traductions de documents à effectuer pour les CPA anglophones. La mise à jour du *Guide des services en sciences judiciaires* en français et en anglais a été complétée. Le site extranet de la plateforme de demande d'expertises GDE a également été mis à jour et traduit en anglais.

Un communiqué a été envoyé aux CPA anglophones pour leur mentionner la possibilité de faire traduire des rapports ou autres documents en anglais. Des demandes de traduction ont été reçues à quelques reprises.

Le COMDP offre un service d'accompagnement, notamment dans la rédaction des plaintes, ainsi qu'un service de collaboration auprès des différentes équipes de travail dans les dossiers qui concernent des personnes autochtones ou des CPA. À cet effet, une directive a été mise en place en ce qui concerne l'offre d'accompagnement auprès des personnes plaignantes et de la partie policière.

Un outil permettant d'identifier rapidement et facilement les dossiers des personnes plaignantes et signalantes issues de communautés autochtones a été mis en place dans le système uniformisé de traitement des dossiers. De cette façon, le COMDP est désormais à même d'identifier rapidement ceux-ci afin d'assurer une prise en charge spécifique. Cette identification des dossiers permettra la création de matériel de prévention ciblé, et ce, autant à destination des personnes autochtones que des agents de la paix qui doivent interagir avec elles.

Un dépliant d'informations générales sur la déontologie policière ainsi qu'un dépliant explicatif du processus de conciliation ont été traduits en cinq langues autochtones (attikamek, nehirowimowin, anishinaabemowin, iiyiyuu ayimuun, inuktitut et innu aimun).

En collaboration avec l'Association des directeurs de police des Premières Nations et Inuits du Québec, les agents de liaison ont développé un outil de référence au sujet des Premières Nations et des Inuit. Cet outil est destiné à parfaire les connaissances de la population et à faciliter les communications avec les citoyens autochtones. Bien que l'outil porte principalement sur des aspects de sécurité publique, il présente également des informations utiles

pour quiconque collabore avec des membres de Premières Nations et inuit. L'outil est disponible ici : <https://deontologie-policiere.gouv.qc.ca/porter-plainte/plaignants-autochtones>

- i) La réponse à cette question est fournie à la section f).

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

51. Bilan de M. Paul Girard à titre de négociateur ayant comme mandat d'identifier des pistes de solution aux enjeux de cohabitation entre la municipalité d'Oka et la communauté de Kanesatake. Fournir notamment les crédits octroyés à ce dernier en précisant la source du fonds, et le tout ventilé par poste budgétaire, notamment salarial, et en fonctionnement.
- 

Le rôle de M. Paul Girard est d'agir à titre de conciliateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional, et de proposer des solutions au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit.

Au cours de l'année, plusieurs rencontres et échanges ont eu lieu entre M. Paul Girard et les différents acteurs au dossier, dont le conseil de bande de Kanesatake, des membres de la communauté, des fonctionnaires des gouvernements du Québec et du Canada ainsi que le Conseil municipal d'Oka, afin d'identifier des solutions pour améliorer les relations dans la région. Ces enjeux sont complexes et nécessitent l'implication de toutes les parties. Cela dit, le report des élections prévues en août 2025 dans la communauté a fait en sorte que moins de rencontres ont eu lieu cette année avec le conseil de bande qu'à l'habitude, puisque celui qui est actuellement en place ne dispose que d'un mandat strictement administratif jusqu'à la tenue des prochaines élections dont la date n'a toujours pas été déterminée.

Le montant versé à M. Girard (Solutions Girard inc.) pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026 est 108 482 \$.

Ce montant est payé à même les crédits votés du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit. Comme il s'agit d'une personne engagée à honoraires, tout le montant versé provient du budget de fonctionnement. Voici la ventilation de ce montant.

Honoraires	105 625 \$
Frais de déplacement	2 857 \$

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

52. Fournir les sommes annoncées en prévention des violences sexuelles, conjugales et familiales en milieux autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.

---

Afin de prévenir et contrer la violence conjugale, le gouvernement du Québec a annoncé le 3 juin 2021 qu'un montant de 25,8 M\$ allait être injecté à la mise en œuvre de mesures qui prendront en compte les besoins spécifiques des milieux autochtones. Une somme de 10 M\$ (ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)) a été allouée pour soutenir l'offre de services en prévention et en intervention en matière de violence conjugale et familiale au Nunavik. De plus, 9,8 M\$ (ministère de la Sécurité publique (MSP)) ont été mis à la disposition des corps de police autochtones (CPA) afin d'ajouter du personnel en violence conjugale au sein de ces derniers et d'assurer une meilleure prise en charge de la victime ainsi qu'une surveillance accrue du contrevenant à toutes les étapes du continuum d'interventions. Finalement, un montant de 6 M\$ (Secrétariat à la condition féminine (SCF) et ministère de la Justice (MJQ)), provenant de l'enveloppe réservée à la mise en œuvre des recommandations de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics ainsi que l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, a été attribué au soutien de services de proximité culturellement pertinents pour accompagner dans leur guérison les hommes et les femmes autochtones, ainsi que leur entourage. Il est à noter que les projets portés par le MJQ se sont terminés en 2025-2026. Devant la forte réponse des communautés et organismes autochtones, le gouvernement du Québec a bonifié de 6 M\$ l'appel d'intention 2021-2022 – Violences sexuelles, et violence conjugale et familiale en contexte autochtone, porté par le SCF. L'investissement total issue des Fonds Viens pour cette initiative est donc passé de 5,4 à 11,4 M\$ (2021-2022 à 2023-2024).

Porté par le MSP, le Plan d'action gouvernemental 2021-2026, en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, a été lancé le 3 décembre 2021. Celui-ci comprend un total de quatorze mesures adaptées pour les Premières Nations et les Inuit (PNI), et ce, en matière de sécurisation culturelle (six mesures) et d'accessibilité aux services pour les PNI (huit mesures). De plus, les quatre mesures suivantes s'adressent spécifiquement aux populations autochtones :

- Mener des activités de sensibilisation du grand public et des victimes destinées spécifiquement aux personnes des PNI;
- Mener des actions de communication ciblées sur le phénomène de l'exploitation sexuelle à l'égard des employeurs et travailleurs en régions éloignées;
- Soutenir des projets de recherche portant sur l'exploitation sexuelle des mineurs au Québec – Volet autochtone;
- Évaluer les moyens de mieux outiller les corps de police autochtones pour faire face aux enjeux liés à l'exploitation sexuelle des mineurs.

Coordonnée par le SCF, la *Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance* a été lancée en juin 2022. Elle est composée de onze actions destinées spécifiquement aux membres des PNI. Ces dernières sont portées par le SCF, le MSSS, le MJQ et le MSP. Par ailleurs, outre ces actions spécifiques destinées aux PNI, cinq projets de prévention de la violence sexuelle et de la violence conjugale et familiale en milieu autochtone ont été annoncés en mars 2026 par le SCF dans le cadre des crédits réguliers de cette stratégie.

En février 2025, le SCF a annoncé un soutien d'environ 900 000 \$ sur trois ans au nouvel organisme Espace Femmes Premières Nations Québec, dont l'objectif est d'offrir des services psychosociaux et de référencement des femmes autochtones victimes de violence sexuelle, conjugale ou familiale.

Le dossier sous discussion ne relève pas des crédits budgétaires du SRPNI et, dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

Néanmoins, les programmes du SRPNI permettent de soutenir des projets de divers ordres. Ces programmes ne disposent pas d'enveloppe précise liée à des thématiques telles que la prévention des violences sexuelles, conjugales et familiales, mais permettent plutôt le dépôt de demandes en continu. Les sommes déboursées par le SRPNI à ce sujet entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026 totalisent 287 000 \$, dont 70 000 \$ à l'Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit pour son centre de femmes à Montréal, 57 000 \$ à la Maison communautaire Missinak pour des activités sur le site en milieu naturel Meshkenu, ainsi que 25 000 \$ au Centre Unicura pour le projet d'ateliers « Girls inc. ».

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

53. Fournir les sommes annoncées pour la réussite et la persévérance des élèves autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.

---

Le dossier sous discussion ne relève pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI). Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions y étant relatives au ministère de l'Éducation (MEQ) qui en est responsable. Il en va de même pour les projets financés dans le cadre de la mesure en matière d'éducation prévue dans le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être- social et culturel des Premières Nations et Inuit 2022-2027*, qui relève du MEQ.

Néanmoins, le SRPNI dispose de programmes permettant de soutenir des projets de divers ordres. À ce titre, le SRPNI a octroyé près de 1 M\$ au cours de l'exercice financier 2025-2026 pour soutenir des initiatives permettant de favoriser la réussite et la persévérance des élèves autochtones, soit :

- Un peu plus de 865 000 \$ pour soutenir la réussite et la persévérance scolaires à travers le Fonds d'initiatives autochtones IV, volet Développement social, dont 450 000 \$ pour le maintien des Clubs des petits déjeuners autochtones;
- Huit initiatives totalisant 61 500 \$ par le biais du programme Projets ponctuels autochtones, dont les bourses étudiantes du Centre de développement de la formation de la main-d'œuvre wendat (CDFM), pour un montant de 4 000 \$ ainsi que le Colloque de la Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone, pour un montant de 15 000 \$.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

54. Bilan détaillé du Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.
- 

Le Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec s'est tenu en novembre 2021. Pour l'exercice financier 2025-2026, aucun crédit n'a été octroyé à ce projet.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

55. Bilan détaillé de la table collaborative avec le gouvernement du Québec et Femmes Autochtones du Québec pour favoriser le changement en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.
- 

#### **Objectifs**

Le gouvernement du Québec accorde une priorité à la question des femmes autochtones. Il souhaite, d'une part, lutter contre les différents facteurs de vulnérabilité touchant les filles et les femmes autochtones et, d'autre part, favoriser une pleine appropriation de leur capacité d'agir afin de leur permettre de contribuer pleinement au développement des communautés et des différents milieux dont elles sont les maillons essentiels. Les femmes ne constituent pas seulement, au sein des communautés autochtones, un groupe vulnérable pour lequel il faut travailler à améliorer les conditions de vie; elles sont aussi de véritables ancrages sociaux à l'échelle familiale comme à l'échelle communautaire, dont il importe de valoriser le rôle. Elles portent en elles une immense force de changement qu'il faut actualiser.

Une instance de Table collaborative entre la présidente de Femmes autochtones du Québec (FAQ), M<sup>me</sup> Marjolaine Étienne, et le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, M. Ian Lafrenière, a été mise en place à l'automne 2021. Son objectif vise à élaborer des solutions au regard d'enjeux prioritaires pour les femmes et les filles autochtones que l'organisation représente, entre autres, en matière de santé, de mieux-être, d'emploi, de pauvreté, de justice, de violence conjugale et familiale ou de lutte au racisme et à la discrimination.

#### **Budget octroyé**

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), par le biais de l'enveloppe Action communautaire du Fonds d'initiatives autochtones IV, soutient la mission globale de FAQ (soutien total budgété en 2025-2026 de 265 000 \$). FAQ reçoit également du financement de plusieurs autres ministères et organismes du Québec concernant des postes de coordination et des projets spécifiques.

Aucun budget supplémentaire n'a été dédié à la Table collaborative. En tant qu'acteur de soutien aux relations entre les Autochtones et l'État québécois, le SRPNI s'assure d'accompagner FAQ afin d'instaurer une concertation et une collaboration avec les ministères et organismes concernés, en vue de soutenir financièrement le développement d'initiatives.

## **Rencontres**

Aucune rencontre ne s'est tenue durant l'année financière 2025-2026.

Il est cependant à noter que FAQ entretient régulièrement des liens avec le gouvernement du Québec, dont le SRPNI. FAQ est également membre du Comité femmes autochtones, instance soutenue par le Secrétariat à la condition féminine, en collaboration avec le SRPNI. Les travaux de ce comité visent à identifier et documenter les enjeux prioritaires des femmes autochtones et à travailler à des propositions de solutions avec les ministères et organismes gouvernementaux présents à ce comité.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

56. Fournir les sommes annoncées en 2025-2026 pour la construction de nouveaux milieux de vie pour les étudiantes et étudiants autochtones et leur famille à Québec en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.

---

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) n'a pas annoncé de nouvelles sommes en 2025-2026 concernant la construction de milieux de vie pour les étudiantes et étudiants autochtones et leur famille.

Le SRPNI a participé aux quatre comités de déploiement des projets de milieux de vie de la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (SIRCAAQ) à Sept-Îles, Trois-Rivières, Québec (Université Laval) et Chibougamau. Le SRPNI a annoncé à la SIRCAAQ des aides totalisant à ce jour 4 050 000 \$ (3 750 000 \$ en infrastructures, 300 000 \$ en services directs) :

- 600 000 \$ au milieu de vie de Sept-Îles (budget total de 26 M\$) par le biais du Fonds d'initiatives autochtones (FIA) III, volet Aide aux Autochtones en milieu urbain (AAMU) – Infrastructures;
- 2 350 000 \$ au milieu de vie de Trois-Rivières (budget total de 36,6 M\$) par le biais du volet AAMU-Infrastructures des FIA III et FIA IV;
- 800 000 \$ au milieu de vie de Québec (Université Laval- budget total de 71,2 M\$) par le biais du FIA IV, volet AAMU-Infrastructures;
- 300 000 \$ sur 3 ans pour un poste de coordonnateur à l'exploitation des milieux de vie par le biais du FIA IV, volet AAMU-Services directs;

Dans le cadre de la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (enveloppe gouvernementale de 200 M\$), de même qu'en réponse aux besoins exprimés par les milieux locaux, le gouvernement du Québec a annoncé, le 27 novembre 2020, une bonification de la mesure 1.1.6. du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 : « Soutenir la mise en place de deux projets pilotes de centres d'hébergement pour les étudiants autochtones », dont la mise en œuvre relève du ministère de l'Enseignement supérieur (MES). L'entente avec la SIRCAAQ prévoit le versement supplémentaire de 18,4 M\$ sur cinq ans, à même l'enveloppe gouvernementale. Cette bonification a permis de lancer les travaux ayant mené à la construction du troisième milieu de vie (Québec, Université Laval).

Pour les autres bailleurs de fonds gouvernementaux de ces projets de milieux de vie, tels que la Société d'habitation du Québec et le MES, vous pouvez vous référer à ces organismes afin de connaître leur participation plus précisément.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

57. Fournir les sommes annoncées en 2025-2026 pour les radios autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.
- 

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) a déboursé, par le biais de ses programmes Fonds d'initiatives autochtones IV et Projets ponctuels autochtones, un peu plus de 1,17 M\$ entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026 pour des projets ayant trait à des radios communautaires autochtones, dont 1 M\$ pour la construction d'un nouveau bâtiment pour la radio de Uashat-Maliothenam et 120 000 \$ en soutien à la Société de communication Atikamekw Montagnais (SOCAM).

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026, le ministère de la Culture et des Communications a quant à lui déboursé un montant de 762 000 \$ pour des projets relatifs à des radios communautaires autochtones, dont des appuis de 50 000 \$ pour la SOCAM, la Société crie des télécommunications de la Baie-James et à Taqramiut Nipingat, un organisme de télécommunications inuit. De ces 762 000 \$ annoncés, 529 000 \$ ont déjà été versés, ce qui signifie qu'il reste 233 000 \$ à déboursier sur cette somme.

Nom du client/partenaire	Montants annoncés 2024-2025
Drumbeat Radio (Kebaowek)	35 000 \$
Radio communautaire de Manawan	30 000 \$
C.H.N.T. FM (Temiskaming)	40 000 \$
Waskaganish Sibi Ayimuweyabi Inc.	25 000 \$
Association des communications de Waswanipi	30 000 \$
Mohawk MultiMedia inc. (Kanesatake)	35 000 \$
Société de communication Atikamekw-Montagnais - Média autochtone	50 000 \$
Naskapi Northern Wind Radio	40 000 \$
Corporation médiatique Teuhikan (Mashteuiatsh)	30 000 \$
Kitigan Zibi Anishinabeg	30 000 \$

CKOJ-FM Oujé-Bougoumou Petaapin Radio	30 000 \$
Wemindji Telecommunications Association	20 000 \$
CFWR Community Radio - Bande indienne des Algonquins de Long-Point Winneway	40 000 \$
Société de communication Ikito Pikogan Itée	40 000 \$
CKRK K-103 FM Mohawk Radio Kahnawake Association	32 000 \$
Société d'art, de culture et d'histoire Micmacs (Micmac Historical Cultural Art Society)	10 000 \$
Steve Bonspiel - Eastern Door (Kahnawake)	35 000 \$
Greg Horn (Kahnawake)	30 000 \$
Gesgapegiag Community Access Program	15 000 \$
Société crie des communications de la Baie James	50 000 \$
Comité de la radio communautaire Huronne-Wyandot inc. (Radio Wendake).	25 000 \$
Services d'information Kanien'kehá:ka - The Pines Reporter	20 000 \$
Innitaatik FM Station	20 000 \$
Taqramiut Nipingat Inc. (TNI)	50 000 \$
<b>Total</b>	<b>762 000 \$</b>

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

58. Bilan détaillé du Grand chantier pour les familles des communautés autochtones en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.

---

Le ministre de la Famille a mené des consultations publiques en 2021 et 2024 sur l'avenir du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance, auprès notamment des communautés autochtones, du Gouvernement de la nation crie, de l'Administration régionale Kativik, des milieux urbains avec l'aide du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec et des services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) autochtone.

Certains articles de la *Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin d'améliorer l'accessibilité au réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et de compléter son développement*, entrée en vigueur le 12 avril 2022, tenaient compte des opinions exprimées par les participants lors des consultations publiques.

En 2021, dans le cadre du Grand chantier pour les familles, le ministre de la Famille, en compagnie du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, a lancé un appel de projets visant à pourvoir 1 000 places subventionnées en SGEE en milieu autochtone. Le ministère de la Famille (MFA) a accepté tous les projets déposés, soit 790 nouvelles places :

- CPE Auetissatsh;
- CPE Orak;
- CPE Premier pas;
- CPE Pidaban;
- CPE Nuitsheuakan;
- CPE Iqitauvik;
- CPE des Butineurs;
- CPE Mawo'Ltijig Mijjuaji'g;
- Garderie Asban;
- Garderie Centre Mamik;
- CPE Missikanuss;
- CPE Six saisons;
- CPE Sakihitokiwam;
- CPE Uapukun;
- CPE Metuetau;
- Isuarsivik Recovery Center;
- Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik.

Un deuxième appel de projets, réalisé en juin 2023, a permis au MFA d'accorder 292 autres places qui se retrouvent plus particulièrement en milieu urbain :

- CPE Kokom (deux projets);

- Garderie Asban;
- CPE Mamik, installation d'Alma;
- Garderie Auassiss;
- CPE Aw8ssisak;
- CPE La légende de la forêt;
- Garderie chez Nukum;

Un nouvel appel de projets pour les organismes autochtones a été lancé le 23 mars 2026. Il vise à réaffecter jusqu'à 138 places dans les SGEE autochtones. Ces derniers ont jusqu'au 24 avril 2026 pour présenter leur projet. Une consultation des communautés autochtones, des organismes autochtones partenaires du MFA et des organismes qui représentent les Autochtones en milieu urbain a précédé cet appel de projets.

En date du 25 mars 2026, il y avait 4 805 places en SGEE pour les jeunes Autochtones. Par ailleurs, 24 projets étaient en cours de réalisation pour l'ajout de 833 autres places.

Le dossier sous discussion ne relève cependant pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit. Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives au MFA, qui en est responsable.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

59. Bilan sur les négociations sur la chasse à l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.
- 

La négociation vise à conclure une entente avec la nation algonquine afin d'accroître sa participation à la gestion de l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) et d'assurer la protection du cheptel d'originaux.

L'entente-cadre concernant la gestion de l'orignal entre la nation Anishnabe et le gouvernement du Québec a été signée le 18 août 2021. Une autre entente, l'entente-cadre concernant la gestion de l'orignal entre les Algonquins de Lac-Barrière et le gouvernement du Québec, a également été signée le 18 août 2021 pour tenir compte des particularités liées aux ententes déjà signées avec cette communauté. Ces deux ententes-cadres prévoyaient notamment la suspension de la chasse sportive à l'orignal dans la RFLV pour les années 2021 et 2022. Les parties ont convenu de prolonger la suspension de la chasse en 2023 et en 2024 pour permettre la finalisation des analyses techniques sur le cheptel d'orignal. Trois communautés algonquines sont représentées à la table (Lac-Simon, Kitcisakik et Kitigan Zibi) et un représentant de Lac-Barrière a assisté aux rencontres jusqu'en 2024.

En 2022, les parties ont mis sur pied un comité technique qui a notamment pour mandat d'établir un portrait détaillé de l'état de santé du cheptel d'orignal dans la RFLV. Le comité regroupe des biologistes à l'emploi des communautés algonquines et des biologistes du gouvernement du Québec. Son rapport final a été déposé en juin 2024.

L'Entente-cadre est arrivée à échéance en mars 2025. La chasse sportive est tout de même demeurée suspendue au cours de cette année. Au cours de l'année, dans l'espoir de faire aboutir les discussions, les parties ont convenu de poursuivre les négociations en ayant recours à un médiateur. Ainsi, les parties ont poursuivi les échanges visant à conclure une entente de collaboration qui établirait des modalités de gestion de l'orignal avec une participation accrue des Autochtones ainsi que des modalités de chasse particulières. À terme, la négociation vise également à identifier des mesures pour permettre une meilleure cohabitation entre chasseurs sportifs et chasseurs de la nation algonquine.

Le dossier a requis 0,20 ETC durant la dernière année financière, ce qui correspond à un montant de 18 416\$.

Un négociateur externe œuvre dans le dossier et des honoraires de 12 520 \$ lui ont été versés pour cette négociation. Le médiateur a quant à lui reçu des honoraires de 6 844 \$.

Le coût total: 37 780 \$

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

60. Fournir les sommes annoncées en 2025-2026 pour l'amélioration de l'accès à la justice pour les Autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.

---

Le dossier sous discussion ne relève pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI). Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives au ministère de la Justice (MJQ) qui en est responsable. Il en va de même pour les projets financés dans le cadre des mesures en matière de justice prévues dans le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027*, qui relèvent du MJQ.

Néanmoins, le SRPNI dispose de programmes permettant de soutenir des projets de divers ordres.

Ainsi, en 2025-2026, le SRPNI a déboursé un total de 217 047 \$ (1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026) par le biais du Fonds d'initiatives autochtones IV et du programme Projets ponctuels autochtones pour soutenir des projets en lien avec l'amélioration de la justice pour les Autochtones (ex. : 45 000 \$ pour la Table ronde avec la nation innue sur la sécurité publique et la lutte au trafic de drogues, 4 047 \$ pour le forum du sous-comité justice de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones – La Tuque et 156 000 \$ pour le soutien aux opérations de l'organisme inuit Saqijuq, qui incluent des initiatives de prévention de la judiciarisation).

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

61. Fournir les sommes annoncées en 2025-2026 pour lutter contre la violence conjugale et les féminicides pour le milieu autochtone en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.

---

Afin de prévenir et contrer la violence conjugale, le gouvernement du Québec a annoncé le 3 juin 2021 l'injection de 25,8 M\$ à la mise en œuvre de mesures répondant aux besoins spécifiques des milieux autochtones.

Une somme de 10 M\$ a été allouée à la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)) pour soutenir l'offre de services en prévention et en intervention en matière de violence conjugale et familiale au Nunavik.

De plus, 9,8 M\$ ont été mis à la disposition des corps de police autochtones afin d'ajouter du personnel en violence conjugale au sein de corps de police autochtones (CPA) et d'assurer une meilleure prise en charge de la victime ainsi qu'une surveillance accrue du contrevenant à toutes les étapes du continuum d'interventions (ministère de la Sécurité publique (MSP)).

Finalement, un montant de 6 M\$, provenant de l'enveloppe réservée à la mise en œuvre des recommandations de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens) et de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA), a été attribué au soutien de services de proximité culturellement pertinents pour accompagner dans leur guérison les hommes et les femmes autochtones, ainsi que leur entourage. Cet investissement a été notamment réalisé dans le cadre d'appels de projets menés par le Secrétariat à la condition féminine (SCF), en matière de prévention, ainsi que par le ministère de la Justice (MJQ), en ce qui concerne la réhabilitation des contrevenants. Il est à noter que les projets portés par le MJQ se sont terminés en 2025-2026.

Par ailleurs, devant la forte réponse des communautés et organismes autochtones, le gouvernement du Québec a annoncé, le 6 décembre 2021, une bonification de 6 M\$ de l'appel de projets en matière de violences sexuelles, et violence conjugale et familiale en contexte autochtone, porté par le SCF. Cette somme est également issue de l'enveloppe réservée à la mise en œuvre des recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA.

Coordonnée par le SCF, la *Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance* a été lancée en juin 2022. Elle est composée de onze actions destinées spécifiquement aux membres des Premières Nations et aux Inuit. Ces dernières sont portées par le SCF, le MSSS, le MJQ et le MSP et comprennent, entre autres, une bonification du soutien accordé précédemment par le MSP pour les CPA destinés à la prise en charge des victimes de violence conjugale et familiale, ainsi que de violence sexuelle, et de la surveillance des contrevenants. Par ailleurs, outre ces actions spécifiques destinées aux Premières Nations et aux Inuit, cinq projets de prévention de la violence sexuelle et de la violence conjugale et familiale en milieu

autochtone ont été annoncés en mars 2026 par le SCF dans le cadre des crédits réguliers de cette Stratégie.

En février 2025, le SCF a annoncé un soutien d'environ 900 000 \$ sur trois ans au nouvel organisme Espace Femmes Premières Nations Québec, dont l'objectif est d'offrir des services psychosociaux et de référencement aux femmes autochtones victimes de violence sexuelle ou de conjugale et familiale.

Les dossiers sous discussion ne relèvent pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) et, dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

Néanmoins, les programmes du SRPNI permettent de soutenir des projets de divers ordres. Ces programmes ne disposent pas d'enveloppe précise liée à des thématiques telles que la prévention des violences sexuelles, conjugales et familiales, mais permettent plutôt le dépôt de demandes en continu. Les sommes déboursées par le SRPNI à ce sujet entre les 1<sup>er</sup> avril 2025 et 31 janvier 2026 totalisent 287 000 \$, dont 70 000 \$ à l'Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit pour son centre de femmes à Montréal, 57 000 \$ à la Maison communautaire Missinak pour des activités sur le site en milieu naturel Meshkenu, ainsi que 25 000 \$ au Centre Unicura pour le projet d'ateliers « Girls Inc. ».

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

62. Bilan détaillé de la table politique conjointe Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador et gouvernement du Québec en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.
- 

Aucun crédit n'a été octroyé en 2025-2026 à la mise en œuvre de la table politique conjointe présidée par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et le chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL).

Aucune rencontre de cette table n'a eu lieu au cours de l'année 2025-2026.

Des rencontres ponctuelles entre des représentants du gouvernement du Québec et de l'APNQL ont eu lieu au cours de cette période pour discuter de certains dossiers, dont les suivants :

- *Projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives ;*
- *Obligation de consulter et d'accommoder, s'il y a lieu ;*
- *Projet de loi n° 97, Loi visant principalement à moderniser le régime forestier ;*
- *Projet de loi n° 1, Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec ;*
- *Projet de loi n° 5, Loi visant à accélérer l'octroi des autorisations requises pour la réalisation des projets prioritaires et d'envergure nationale.*

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

63. Fournir les renseignements et/ou les réunions de planification concernant la présence et l'implication des Premières Nations ou de l'APNQL dans le cadre des négociations entre les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador pour l'hydroélectricité ainsi que pour toutes les séances de consultation impliquant le développement hydroélectrique ou autre production de l'électricité au Québec.

---

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) n'a participé à aucune réunion de planification concernant la présence et l'implication des Premières Nations ou de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) dans le cadre des négociations entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador pour l'hydroélectricité.

Les démarches de consultation liées au développement hydroélectrique ou de toute autre production d'électricité au Québec sont menées par les ministères sectoriels en fonction du contexte factuel propre à chaque projet.

Au cours de 2025-2026, des représentants du SRPNI ou du cabinet du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit ont assisté aux rencontres suivantes portant sur l'énergie au Québec :

- Mars à juin 2025 : Tournée Vision énergie ; dîners avec des représentants de communautés autochtones en marge des arrêts de la tournée organisée par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie dans chacune des régions administratives du Québec : Montréal (18 mars), Rimouski (24 mars), Alma (31 mars), Saint-Jean-sur-Richelieu (11 avril), Gatineau (2 mai), Lebel-sur-Quévillon (12 mai), Sherbrooke (16 mai), Gaspé (23 mai), Saint-Sauveur (26 mai), Joliette (26 mai), Sainte-Marie (30 mai), Trois-Rivières (9 juin), Baie-Comeau (10 juin) et Québec (11 juin). Des rencontres en visioconférence ont également eu lieu le 30 juin, l'une avec la Société Makivik et l'autre avec la Nation naskapie de Kawawachikamach.
- 17 septembre 2025 : rencontre entre le chef de l'APNQL, le chef d'Essipit, la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, et le député de Joliette.
- Jeudi 11 décembre 2025 (rencontre virtuelle) : rencontre de lancement du processus participatif des Premières Nations et des Inuit relatif au plan de gestion intégrée des ressources énergétiques (PGIRE).

Suivant l'adoption de sa *Stratégie de réconciliation économique et de renforcement des relations avec les Premières Nations et les Inuit*, Hydro-Québec favorise la conclusion d'ententes avec les Premières Nations et les Inuit.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

64. Bilan des négociations entre le gouvernement du Québec et la nation inuite concernant la mise sur pied d'une nouvelle forme de gouvernance au Nunavik. Fournir notamment :
- a. Le nombre de rencontres;
  - b. Les projets et dossiers sur lesquels des discussions ont eu lieu;
  - c. Les ministères et organismes publics qui participent à ces négociations;
  - d. Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec.
- 

Dans la foulée de la signature de L'Accord de négociation sur l'autonomie gouvernementale du Nunavik le 20 décembre 2023, le gouvernement du Québec et la Société Makivik ont amorcé des négociations en vue de convenir d'un nouveau modèle de gouvernance au Nunavik. Les échanges au cours de la dernière année ont porté essentiellement sur la question de la protection de la jeunesse au Nunavik et sur les aires protégées. Sur ce dernier point, le gouvernement du Québec et la Société Makivik ont d'ailleurs conclu, en mars 2026, une entente d'une valeur de 6 060 500 \$ dans le cadre du Plan Nature afin de permettre à la Société Makivik de jouer un rôle actif dans la planification du réseau d'aires protégées au Nunavik.

D'autres sujets devront faire l'objet de discussions plus approfondies, comme le régime des terres et la participation des Inuit aux projets de développement sur le territoire.

Onze rencontres formelles ont eu lieu en 2025-2026 et les négociations se poursuivront en 2026-2027. Le premier ministre du Québec, M. François Legault, n'a pas participé à ces rencontres.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, le ministère de la Justice, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ainsi que le ministère des Ressources naturelles et des Forêts ont été impliqués dans les discussions jusqu'à maintenant. D'autres ministères seront impliqués en fonction des sujets discutés à la table de négociation.

Aucun échéancier n'est encore défini dans le cadre des négociations en cours sauf dans le dossier de la protection de la jeunesse où la Société Makivik souhaite convenir d'une convention complémentaire à la Convention de la baie James et du Nord québécois d'ici la fin de l'année 2026.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

65. État de situation du projet de traité Petapan. Fournir notamment :
- Le nombre de rencontres en 2025-2026 ;
  - Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec en 2025-2026 ;
  - Les annonces découlant de ces rencontres et les coûts qui viennent avec ;
  - Les intentions du gouvernement pour la suite des choses ;
  - Les obstacles au sein du gouvernement.

- 
- Nombre de rencontres en 2025-2026 :  
Il y a eu onze jours de rencontres entre les équipes de négociation du Regroupement Petapan, du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec en 2025-2026.
  - Nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec :  
Il n'y a pas eu de rencontres avec le premier ministre du Québec.
  - Annonces et coûts :  
Il n'y a eu aucune rencontre et aucune annonce.
  - Intentions du gouvernement pour la suite des choses :  
Le gouvernement du Québec demeure commis à finaliser les négociations sur le projet de traité avec les autres parties. Une fois le texte convenu entre les parties, ces dernières entameront les prochaines étapes, dont la consultation des autres groupes autochtones, l'approbation du projet de traité définitif par les gouvernements du Québec et du Canada et les Conseils de bandes. Ensuite, le projet de traité sera soumis à l'approbation des membres des trois Premières Nations par référendum.
  - Obstacles au sein du gouvernement :  
Une démarche de consultation des ministères initiée en 2022 a fait ressortir les éléments de négociation à finaliser pour favoriser l'adhésion du gouvernement du Québec au projet de traité. Les négociations se sont poursuivies sur cette base à partir de l'automne 2023. Malgré les efforts consentis par les parties, ces dernières n'ont pas encore pu trouver de solutions mutuellement acceptables pour certains de ces enjeux.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

66. Concernant l'entente entre Hydro-Québec et la communauté innue de Pessamit :
- a. L'état de situation dans les négociations en vue d'une entente finale;
  - b. Les besoins d'Hydro-Québec à combler en matière de production d'électricité sur leur territoire;
  - c. Si des ententes similaires sont prévues dans d'autres communautés autochtones.
- 

- a. Le gouvernement du Québec et le Conseil des Innus de Pessamit ont signé une entente-cadre le 15 février 2024 concernant le développement du territoire et des ressources qui s'y trouvent. Hydro-Québec est intervenante dans cette entente. Les parties ont convenu de prioriser les discussions sur le développement énergétique. Suivant la signature de l'entente-cadre, les discussions ont repris afin de convenir d'une entente finale mais ont été mises en pause par Pessamit suivant des élections au sein de la communauté à l'été 2024. Les discussions en vue d'une entente finale ont repris au mois d'août 2025 sur la base de l'entente-cadre.
- b. Il ne revient pas au Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit de répondre à cette question.
- c. Le gouvernement du Québec favorise la conclusion d'ententes avec les communautés autochtones qui le souhaitent afin d'apporter plus de prévisibilités pour le développement du territoire et de ses ressources.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

67. Fournir les sommes et les actions déployées en 2025-2026 pour lutter contre la tuberculose au Nunavik. Veuillez indiquer les organismes participants.

---

Cette question relève principalement du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) qui détient l'information complète pour y répondre.

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2025, le Nunavik a atteint des seuils historiques concernant le nombre de cas de tuberculose, soit un taux d'incidence de 755 cas pour 100 000 habitants comparativement à six cas pour 100 000 personnes pour l'ensemble du Québec. Le 9 juin 2025, les 14 maires du Nunavik envoient une lettre adressée au ministre de la Santé et des Services sociaux concernant les nombreux cas de tuberculose (TB) dans leurs communautés. La lettre comprend 9 appels à l'action au gouvernement du Québec.

En 2025-2026, pour répondre à la demande des maires et lutter contre la TB, le MSSS a réalisé diverses actions en soutien à la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux du Nunavik (RRSSSN) notamment :

- la mise en place d'un groupe de travail ministériel par la Direction générale des affaires gouvernementales et la Direction des relations et partenariats avec les Premières Nations et Inuit pour offrir une réponse concertée en soutien à la RRSSSN dans sa gestion de la problématique de la TB;
- la réalisation d'un plan d'action ministériel (A3) visant à soutenir la RRSSSN dans la réalisation de son propre plan d'action qui propose 12 actions dont :
  - l'identification des sources de financement pour répondre aux besoins identifiés par la RRSSSN ;
  - la création de nouveaux titres d'emploi ;
  - le soutien par le sous-ministère de prévention et de santé publique du MSSS :
    - la vigie de la situation épidémiologique concernant la TB au Nunavik
    - les communications régulières avec la Direction régionale de la santé publique (DSPublique) concernant l'évolution de la situation épidémiologique, les enjeux rencontrés et les interventions réalisées
    - le soutien à la DSPublique du Nunavik dans les stratégies d'intervention au besoin
    - Un soutien d'expertise en gestion des cas et contacts pour la région par le mandat donné à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), quant à lui, est en soutien à diverses initiatives sectorielles structurantes qui pourraient contribuer à améliorer la situation sur le plus long terme. Des investissements en faveur du logement, de l'infrastructure sociosanitaire et de la stabilité du personnel pourraient servir à contrer la propagation de la tuberculose.

À cet égard et considérant la responsabilité des organismes inuit locaux en matière d'infrastructures, le SRPNI demeure à l'écoute et suit l'avancement des initiatives

sectorielles structurantes tel que :

- Le financement des services municipaux au Nunavik, encadré par le programme Isurruutiit sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), lequel prévoit notamment une enveloppe annuelle de 20 M\$ à ces fins jusqu'en 2027. En vertu de cette entente, l'Administration régionale Kativik (ARK) est notamment responsable du financement des infrastructures.
- La signature d'ententes récurrentes visant à construire des logements sociaux au Nunavik depuis 2000 avec les gouvernements du Québec et du Canada qui assument une responsabilité partagée envers les Inuit du Nunavik en matière de logement.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

68. Fournir les sommes et les actions déployées en 2025-2026 pour lutter contre l'alcoolisme et la toxicomanie au Nunavik. Veuillez indiquer les organismes participants.

---

Le Centre de rétablissement Isuarsivik de Kuujjuaq est le seul endroit au Nunavik à offrir aux Inuit un service de traitement des dépendances. L'approche d'Isuarsivik jumelle les valeurs traditionnelles inuit et les meilleures pratiques de gestion de la dépendance et des traumatismes. Il offre aussi des services avant et après le programme directement dans les communautés du Nunavik grâce au soutien de conseillers et conseillères communautaires en toxicomanie. L'organisme privilégie ainsi un continuum de soins inclusifs. L'inauguration d'un nouveau Centre avec une augmentation de capacité de 45 à 175 personnes a eu lieu le 20 septembre 2023.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux octroie un financement de 3 000 000 \$ par année jusqu'en 2026-2027. Le budget de fonctionnement du centre est financé par la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN), le programme Ungaluk de Makivik, et l'organisme Saqjuq.

Depuis son inauguration en 2023, Isuarsivik cherche à bonifier son offre de service. Isuarsivik est largement sollicité par l'appareil gouvernemental, notamment la Direction de la protection de la jeunesse, les tribunaux ou les centres de détention. De nouveaux projets connexes sont en élaboration et pourront faire l'objet de demandes de financement. Par exemple, le centre Katsipitaaq, une collaboration entre Avataq et Isuarsivik pour la construction d'un atelier culturel à l'intention des usagers, est en cours de finaliser son montage financier. Le centre Katsipitaaq contribuera au processus de rétablissement en proposant des cours d'art thérapeutique et d'artisanat aux clients d'Isuarsivik, tout en mettant à disposition un studio pour les artistes inuit et en organisant des activités culturelles pour la population locale.

Ultimement, cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) qui détient les informations les plus précises et à jour à ce sujet.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

69. Fournir les sommes et les actions déployées en 2025-2026 pour améliorer les services préhospitaliers au Nunavik. Veuillez indiquer les organismes participants.
- 

Dans le plan d'action gouvernemental du système préhospitalier d'urgence (PAG SPU) 2023-2028, il y a trois initiatives qui concernent les communautés des Premières Nations et Inuit, soit :

- 2.4.1 | Adapter le programme « Premiers répondants » aux communautés des Premières Nations et Inuit ;
  - En 2025-2026 : La révision (complète) du programme « Premiers répondants » est en cours. Elle est réalisée par l'équipe de la direction des services préhospitaliers d'urgence de Santé Québec.
- 2.4.2 | Adapter les interventions préhospitalières aux diverses réalités des communautés des Premières Nations et Inuit ;
  - Cette initiative a été livrée avec succès en 2025-2026. Plus précisément, des outils de formation en secourisme (anaphylaxie) dédiés aux populations des communautés des Premières Nations et Inuit ont été développés et adaptés en anglais pour faciliter la compréhension.
- 2.4.3 | Rendre accessible un centre de communication santé (CCS) pour le Nunavik et la Baie-James :
  - En 2025-2026, les travaux d'analyse réalisés par la région 17 continuent afin d'évaluer la volumétrie réelle que représentent les appels faits à un dispensaire. Cette analyse est la première étape de cette initiative et elle permettra d'orchestrer les prochaines étapes menant à la concrétisation de cette initiative.
- À noter que les initiatives 2.4.1, 2.4.2 et 2.4.3 sont maintenant sous la responsabilité de Santé Québec en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).
- En 2025-2026, il n'y a pas eu de sommes déployées considérant qu'ils en sont à l'étape d'analyse.

Cette question relève du MSSS. Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ne détient pas plus d'information à ce sujet.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

70. Fournir les sommes et les actions déployées en 2025-2026 pour améliorer l'accès à l'eau au Nunavik. Veuillez indiquer les organismes participants.

---

Le financement des services municipaux au Nunavik est encadré par le programme Isurruutiit. En vertu de ce programme, 20 M\$ par année ont été rendus disponibles, au cours des dernières années, afin de permettre aux villages nordiques d'assurer la desserte des services municipaux tels que la distribution d'eau potable et la collecte des eaux usées. L'Administration régionale Kativik (ARK) fournit son soutien aux villages nordiques en ce domaine. Une entente de cinq ans (Isurruutiit-5), d'une valeur totale de 163 M\$, a été conclue avec l'ARK en 2023 afin de permettre la poursuite de ces investissements jusqu'en 2028. Ce montant inclut une enveloppe de 50 M\$ spécifiquement pour la voirie locale et une enveloppe de 13 M\$ inutilisée de l'entente précédente, qui s'ajoutent aux 20 M\$ annuels.

Cette entente n'est toutefois pas sous la responsabilité du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI). Pour plus de détails sur les sommes engagées par l'ARK en 2025-2026, il est recommandé de s'adresser au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Le SRPNI est en contact régulièrement avec l'ARK concernant les enjeux d'eau potable et d'eaux usées au Nunavik. Le SRPNI a également commandé un rapport indépendant sur la gestion de la crise sanitaire survenue à Puvirnituk au printemps 2025. Ce rapport devrait être disponible dans les prochaines semaines.

Par ailleurs, il faut noter que l'action 1.2.1 du Plan d'action nordique 2023-2028 prévoit l'élaboration d'une stratégie d'investissements et d'interventions pour les infrastructures dans les villages nordiques du Nunavik. Ces travaux se sont récemment mis en branle.

De façon générale, le gouvernement du Québec demeure à l'écoute des organisations régionales et est prêt à intervenir au besoin, tout en étant ouvert à travailler avec la région à la recherche de solutions à long terme.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

71. Fournir les sommes et les actions déployées en 2025-2026 pour mettre en place le projet de loi 32, *Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux*.
- 

Aucun crédit n'a été octroyé, en 2024-2025, spécifiquement pour la mise en œuvre de la *Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux* (Loi 32).

Par ailleurs, dans le budget 2025-2026 du gouvernement du Québec, du financement est prévu pour « pérenniser le soutien aux clientèles autochtones [...] notamment en soutenant l'implantation de la sécurisation culturelle dans le réseau [de la santé et des services sociaux] ». Une somme de 50 millions de dollars sur cinq ans est allouée dans le cadre de ce budget.

Bien que le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) ait coordonné les travaux menant à la Loi 32, sa mise en œuvre relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), les questions relatives à celle-ci peuvent lui être dirigées.

#### Actions prises

- Printemps 2024: propositions d'amendement par le SRPNI, en collaboration avec le ministère de la Justice du Québec et le MSSS;
- Septembre 2024 à novembre 2024 : étude détaillée du projet de loi 32 à la Commission des institutions (cinq séances entre le 10 septembre et le 26 novembre 2024);
- 27 novembre 2024 : dépôt du rapport de la Commission des institutions suivant l'étude détaillée;
- 28 novembre 2024 : prise en considération du rapport de Commission;
- 5 décembre 2024 : vote électronique (80 pour, 27 contre et 0 abstention), adoption et sanction du projet de loi 32;
- 2025-2026 : Mise sur pied d'un comité de travail, coordonné par le MSSS et composé de représentantes et représentants du SRPNI, de Santé Québec, d'établissements du réseau de la santé ainsi que d'organisations des Premières Nations et inuit, chargé de l'élaboration du règlement relatif au Comité national en sécurisation culturelle prévu par la Loi 32.

#### Actions en cours

- Poursuite du déploiement du Plan global d'implantation de la sécurisation culturelle dans le réseau de la santé et des services sociaux.

#### Actions à venir (Printemps 2026)

- Poursuite des travaux d'évaluation en soutien sur le Plan global d'implantation de la sécurisation culturelle, incluant un portrait de l'utilisation des services et de l'expérience des usagers ainsi qu'une évaluation de l'implantation des navigateurs de services.
- Dépôt du guide de pratiques gagnantes et d'adaptation au régime d'examen des plaintes.

- Création d'une nouvelle formation qui remplacera la formation obligatoire de Sensibilisation aux réalités autochtones, en collaboration avec des partenaires autochtones (Institut Ashukan).
- Entrée en vigueur du règlement du Comité national en sécurisation culturelle. Son élaboration a été réalisée en collaboration avec des partenaires des Premières Nations et des Inuit.
- Production du bilan 2020-2025 des mesures structurantes réalisées dans le cadre du Plan global d'implantation de la sécurisation culturelle.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

72. Fournir les sommes et les actions déployées en 2025-2026 pour mettre en œuvre des pratiques culturellement sécurisantes dans le réseau de la santé et des services sociaux.
- 

Pour l'année 2025-2026, voici la répartition des sommes déployées dans les différents chantiers de l'implantation de la sécurisation culturelle :

Chantier	Financement octroyé
Formation	200 000 \$
Implantation des pratiques du guide de sécurisation culturelle	85 000 \$
Agents de liaison	2 449 676 \$
Navigateurs de services	1 575 923 \$
Régime d'examen des plaintes	50 000 \$
Comité national sur la sécurisation culturelle	20 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>4 380 599 \$</b>

Pour ce qui est des actions déployées, voici les avancées des différents chantiers en 2025-2026 :

- Formation:
  - En date 7 février 2026, 346 199 employés ont suivi la formation obligatoire, ce qui représente 99 % des employés du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS).
  - Le ministère de la Santé et des Services sociaux a confié le mandat de la révision et la mise à jour de la formation Sensibilisation aux réalités autochtones à une organisation autochtone (Institut Ashukan). La nouvelle formation sera déployée en 2026.
- Implantation des pratiques du guide de sécurisation culturelle :
  - La communauté de pratique en sécurisation culturelle, mise en place en 2022, poursuit ses activités. Elle compte maintenant 147 membres. Afin d'y apporter une perspective autochtone, des partenaires des Premières Nations et inuit s'y sont joints à l'été 2023. La programmation se poursuit en 2025-2026.
  - Conformément aux exigences de la *Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux* (entrée en vigueur en décembre 2024), il est attendu que Santé

Québec produise et diffuse son premier bilan des pratiques culturellement sécurisantes déployées dans ses établissements.

- Agents de liaison:
  - En 2025-2026, 23 postes d'agents de liaison ont été financés.
- Navigateurs de services:
  - En 2025-2026, 25 postes de navigateurs de services ont été financés.
  - Le rapport d'évaluation de l'implantation des navigateurs de services, en finalisation, présentera un plan de suivi des recommandations élaboré en collaboration avec Santé Québec.
- Régime d'examen des plaintes:
  - Un mandat provincial a été octroyé au CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal à l'automne 2024:
    - Rédaction d'un rapport de bonnes pratiques visant le traitement sécurisant culturellement des plaintes portées par les usagers des Premières Nations et inuit du RSSS.
  - Cette démarche de coconstruction est le fruit d'une importante collaboration avec plusieurs partenaires des Premières Nations et inuit. Santé Québec en assurera l'implantation.
  - Ce rapport sera diffusé en cours d'année.
- Comité national sur la sécurisation culturelle :

La *Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux* prévoit la création d'un comité national sur la sécurisation culturelle, chargé de :

- conseiller le ministre de la Santé sur la prestation des services de santé et de services sociaux aux Premières Nations et aux Inuit;
- veiller au respect de leurs réalités culturelles, historiques et linguistiques.

Dans une perspective de sécurisation culturelle, le ministère de la Santé et des Services sociaux a réuni au sein d'un comité de travail des partenaires des Premières Nations et inuit, le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ainsi que des représentants de Santé Québec et d'établissements de santé et de services sociaux afin d'élaborer conjointement le règlement définissant le fonctionnement, l'administration et les responsabilités du comité national.

- Le projet de règlement fera l'objet d'une prépublication sous peu dans la *Gazette officielle du Québec* pour consultation et sera rendu public par la suite, permettant la nomination des membres du comité et le début de l'exercice de son rôle.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

73. Concernant la tenue du premier forum pour l'amélioration de l'accessibilité des services urbains aux Autochtones:
- a. Le nombre total de participants;
  - b. Les coûts engendrés par l'organisation du forum;
  - c. La liste des priorités d'action à long terme pour l'ensemble des régions afin d'améliorer l'accessibilité, la complémentarité et la continuité des services pour les Autochtones en milieu urbain et l'état d'avancement de la mise en application de celles-ci en date du 31 mars 2026.

---

**a. Le nombre total de participants :**

Cent-cinquante-huit personnes ont participé en tout ou en partie à l'événement qui s'est tenu sur trois jours à Québec, co-organisé par le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec et le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI). La moitié des participants (78) étaient des représentants d'organisations autochtones. Les participants provenaient de toutes les régions où une table d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones est située, soit des villes de Chibougamau, Joliette, La Tuque, Maniwaki, Montréal, Québec, Sept-Îles, Trois-Rivières et une table régionale pour la Vallée-de-l'Or.

**b. Les coûts engendrés par l'organisation du forum :**

Le SRPNI a déboursé 97 100,25 \$ pour l'organisation de cet événement. Ce montant a permis de couvrir la réservation des salles, les aspects techniques liés aux activités, présentations et tables rondes, les cachets des conférenciers, de l'aîné responsable des cérémonies et des artistes ainsi que les repas pour les participants.

**c. La liste des priorités d'action à long terme pour l'ensemble des régions afin d'améliorer l'accessibilité, la complémentarité et la continuité des services pour les Autochtones en milieu urbain et l'état d'avancement de la mise en application de celles-ci en date du 31 mars 2026.**

Concernant les priorités d'action, il est important de noter que les Tables d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones travaillent au niveau local et définissent elles-mêmes leurs priorités d'action. En effet, les tables locales sont coprésidées par le Centre intégré [universitaire] de santé et de services sociaux (CISSS ou CIUSSS) couvrant le territoire d'implantation et par le centre d'amitié autochtone local. Il s'agit d'un exemple réussi de partenariat entre les services publics et le réseau des centres d'amitié du Québec. Sont aussi appelés à participer aux travaux des tables, le ou les centres de services scolaires du territoire, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels, les services correctionnels, les services de justice généraux, le Directeur des poursuites criminelles et pénales, le centre local d'emploi, les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et diverses organisations partenaires selon les besoins et les défis spécifiques rencontrés par les Autochtones de la région. Une fois montée, la table devient une entité indépendante et ne rend pas de comptes au SRPNI quant à ses

actions; ce dernier est observateur aux différentes tables. Le modèle des tables permet ainsi une réelle adéquation entre les milieux et les services en offrant aux acteurs un lieu de partage et d'innovation au niveau local, entre les partenaires pertinents ciblés par les coprésidents. Les actions inspirées des priorités identifiées par les tables sont portées tant par des partenaires communautaires, des prestataires de services publics ou en partenariat entre divers intervenants.

Vous trouverez ci-après les grandes priorités et orientations d'actions ciblées par chacune des tables au cours de l'année 2025-2026.

### **Table Atoskectakan (La Tuque)**

- Établissement d'un cadre de référence.
- Occasions d'apprendre à mieux se connaître :
  - Présentations des organisations autochtones et de leurs services à La Tuque.
  - Présentations des services offerts à la population autochtone par les membres de la Table.
  - Présentations sur différentes spécificités autochtones, notamment sur les droits autochtones.
- Présence de sous-comités en éducation, en justice et en santé afin de traiter spécifiquement des besoins propres à ces secteurs.

### **Table de Chibougamau**

La Table de Chibougamau ne s'est pas réunie dans la dernière année. Différents enjeux, notamment relatifs à la direction du centre d'amitié local expliquent cette pause dans les activités.

### **Table de Lanaudière**

- Le cadre de référence a été mis à jour.
- Le nouveau plan d'action de la Table, axé sur la sécurisation culturelle, a été finalisé.
- Élaboration en cours d'un plan de communication.

### **Table de Maniwaki**

- Lutter contre le racisme et former les intervenants aux réalités autochtones. Le projet de lutte au racisme de la Table se poursuit grâce à la campagne de lutte au racisme, qui a permis l'affichage de messages de sensibilisation dans divers lieux par l'entremise d'affiches.
- S'assurer que le centre d'amitié soit au cœur des discussions à la Table et que les services destinés aux Autochtones en milieu urbain soient élaborés en coconstruction.
- Connaître et faire connaître les services disponibles pour les Autochtones à Maniwaki.
- Mise à jour du Plan d'action en vue de la rédaction du prochain Pan 2025-2027.

### **Table de Montréal**

La Table de Montréal, coprésidée par le RESEAU de la communauté autochtone de Montréal et le CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, se concentre exclusivement sur les enjeux de santé et de services sociaux.

- L'implantation et le développement des services navigation autochtones dans une optique de sécurisation culturelle.
- Services de première ligne (cliniques autochtones).
- Enjeux relatifs à l'itinérance.

- Un comité a été mis en place pour revoir les objectifs et le plan d'action de la Table.

### **Table de Québec**

La Table de Québec a démarré ses travaux au courant de l'année. Quatre grands axes ont été déterminés autour desquels s'articulera le plan d'action de la Table :

- Axe 1 : Structurer la Table
- Axe 2 : Travailler ensemble
- Axe 3: Apprendre ensemble
- Axe 4 : Se mobiliser et s'engager

### **Table de Sept-Îles**

La remobilisation des membres de la Table s'est poursuivie et les travaux de la Table continueront dans les prochains mois avec notamment la rédaction d'un nouveau plan d'action.

### **Table de Trois-Rivières**

- Un nouveau plan d'action 2025-2027 a été déposé comportant quatre axes:
  - Structurer et solidifier la Table;
  - Travailler ensemble;
  - Apprendre ensemble;
  - Vivre ensemble;
- Amélioration des trajectoires de services en milieu urbain pour les Autochtones.
- Amélioration des processus de reconnaissance des acquis et compétences pour les Autochtones.
- Identification des conditions et des pratiques qui favorisent la collaboration entre les organisations du réseau québécois de services et le Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières.

### **Table de La Vallée-de-l'Or**

- Le guide d'accueil et d'intégration des employés a été présenté aux membres de la Table. Ce guide vise à outiller les organisations pour favoriser des milieux de travail inclusifs et respectueux. Il recense les meilleures pratiques et les outils pour l'accueil et l'intégration des employés allochtones, tout en proposant un volet spécifique consacré à l'accueil des employés autochtones.
- Offrir aux organisations membres du comité coordonnateur des occasions de formation sur les réalités autochtones et sur la sécurisation sociale et culturelle.
- Reconnaître les cheminements atypiques des Autochtones et embaucher plus d'Autochtones dans les services publics.
- Mettre en place un comité consultatif d'usagers autochtones partenaires pour identifier les enjeux et les défis concrets.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

74. Concernant la campagne Réalités autochtones :
- a. Le bilan de la phase 1;
  - b. En date du 31 mars 2026, le bilan de la phase 2 ;
  - c. En date du 31 mars 2026, la ventilation des coûts de chaque projet réalisé dans le cadre des 2 phases et le nombre de personnes rejointes.
- 

#### **Contexte**

La campagne de sensibilisation aux réalités autochtones, de deux phases, développée par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) s'inscrit en réponse à l'appel à l'action n° 20 « Réaliser, en collaboration avec les autorités autochtones, une campagne sociétale d'information sur les peuples autochtones du Québec, leur histoire, leur diversité culturelle et les enjeux de discrimination les affectant » de la *Commission d'enquête sur les relations* entre les Autochtones et certains services publics au Québec – écoute, réconciliation et progrès (CERP).

Elle contribue également à la mise en œuvre de l'appel à la justice n° 7 de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA), qui vise l'éducation du public et la lutte contre les stéréotypes et le racisme et s'inscrit aussi en cohérence avec l'action n° 14 du Groupe d'action contre le racisme (GACR), orientée vers la sensibilisation favorisant la reconnaissance des réalités autochtones.

À souligner que les recommandations visées ciblent la mise en place de campagnes de sensibilisation couvrant un champ plus large que le racisme et la discrimination, en permettant d'informer la population sur les réalités autochtones et qu'il est souhaité que ces campagnes soient développées par les Premières Nations et les Inuit ou en partenariat avec eux. Pour y répondre, le modèle de campagne développée devrait donc respecter ces critères.

#### **a. Le bilan de la phase 1**

La phase 1 de la campagne, diffusée du 13 février au 31 mars 2023, et rediffusée du 8 mai au 4 juin 2023, a été bien reçue par les Québécois et les Québécoises. La majorité des gens exposés à la publicité ont affirmé en avoir une opinion positive (85 %). Le concept accrocheur et la nature informative de la publicité ont particulièrement plu. L'évaluation de la campagne a permis d'établir que la population a fortement adhéré au message (88 %) et accorde de l'importance aux diverses réalités autochtones du Québec (90 %). La majorité des Québécois et Québécoises exposés à la campagne « Je suis onze » est d'avis que la publicité a contribué positivement à leur perception des Autochtones (74 %).

Cette première phase a permis d'entamer le travail de sensibilisation aux réalités autochtones auprès de la population québécoise. Le bilan illustre toutefois qu'un travail à long terme est nécessaire afin de renseigner et de

changer les perceptions de la population face aux nations autochtones du Québec.

**b. En date du 31 mars 2026, le bilan de la phase 2**

Lancée depuis le 22 juin 2024, la phase 2 de la campagne a pour but de faire connaître davantage les différentes cultures des 11 nations aux Québécois et aux Québécoises. Les données compilées en date du 31 mars démontrent que la campagne performe bien avec des résultats au-dessus des moyennes habituelles pour des campagnes gouvernementales. À titre indicatif, voici le nombre de vues comptabilisées pour les diffusions des capsules des nations, avec la collaboration des partenaires média Radio-Canada, Québecor et TVA+ selon le moment de diffusion :

<b>Capsule de la nation abénaquise</b> 4 196 842 vues
<b>Capsule de la nation anichinabée</b> 2 687 276 vues
<b>Capsule de la nation attikamek</b> 3 546 354 vues
<b>Capsule de la nation crie</b> 7 221 vues
<b>Capsule de la nation innue</b> Les données n'ont pas été reçues à ce jour
<b>Capsule de la nation inuit</b> Les données n'ont pas été reçues à ce jour
<b>Capsule de la nation micmaque</b> Les données n'ont pas été reçues à ce jour
<b>Capsule de la nation mohawk</b> Les données n'ont pas été reçues à ce jour
<b>Capsule de la nation naskapie</b> Les données n'ont pas été reçues à ce jour
<b>Capsule de la nation wolastoqey</b> Les données n'ont pas été reçues à ce jour

**c. En date du 31 mars 2026, la ventilation des coûts de chaque projet réalisé dans le cadre des deux phases et le nombre de personnes rejointes**

**Phase 1**

Honoraires : 313 340 \$

Production : 1 059 560 \$

Média : 700 000 \$

Frais Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) : 144 290 \$

Recherche et développement : 70 000 \$

**Nombre de personnes rejointes :**

La campagne vidéo a livré plus de 2,2 millions d'impressions et généré 1,3 million de visionnements complétés.

Le placement sur YouTube a livré plus de 2,5 millions d'impressions, avec plus de 1,4 million de visionnements.

La campagne sur Meta a livré plus de 10 millions d'impressions avec plus de 4,3 millions de vues livrées.

**Phase 2**

**Année financière 2024-2025**

Honoraires : 371 275 \$

Production : 1 479 267 \$

Média : 614 384 \$

Frais Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) : 185 054 \$

**Nombre de personnes rejointes** : voir les données à la question b)

**Année financière 2025-2026**

Honoraires : 52 610 \$

Production : 27 347 \$

Média : 223 228 \$

Frais CAG : 7 995 \$

**Nombre de personnes rejointes** : voir les données à la question b)

## **SECTION 3.2**

### **DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**



## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

#### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1.	Liste des organisations et des projets ayant obtenu un financement et les montants obtenus par le Fonds d'initiatives autochtones et par Projets ponctuels autochtones, ventilé par enveloppe pour la dernière année.
2.	Liste des mandats octroyés à des négociateurs et les détails sur les mandats, ainsi que leur état d'avancement pour la dernière année.
3.	La liste des formations données par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit aux autres ministères et organismes gouvernementaux pour sensibiliser aux réalités autochtones. Veuillez nommer ces ministères et organismes bénéficiaires, ainsi que le nombre de personnes ayant participé et une description de la formation offerte.
4.	Le nombre de rencontres tenues par la table politique entre le SRPNI, les Premières Nations, les Naskapis et les Inuit, le nom des personnes participantes et les sujets de la rencontre.
5.	Le nombre de personnes, ventilée par ministère et organisme, ayant suivi la formation en ligne sur les réalités autochtones en 2025-2026.
6.	Le nombre et la proportion par ministère et organisme de personnes participantes à chacun des séminaires mensuels en 2025-2026.
7.	La liste des projets sélectionnés et des communautés concernées, ainsi que les montants obtenus dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV, volet soutien à la consultation, pour la dernière année.
8.	Le nombre de mandats accordés et de demandes adressées au Groupe interministériel de soutien en matière de consultation (GIS), ventilé par ministère et par organisme, pour la dernière année.
9.	Quelles ont été les dépenses réservées à la formation concernant les enjeux des femmes autochtones en 2025-2026?
10.	Quels montants ont été accordés à des mesures ou programmes pour effectuer une analyse différenciée par le sexe+(ADS)?
11.	Le nom du comité interministériel en charge de négocier avec le Regroupement Petapan. Préciser les personnes qui siègent à ce comité, le nombre de rencontres et l'objet de ces rencontres en 2025-2026
12.	Concernant la mise en oeuvre de la <i>Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux</i> , donner les dépenses, les projets, les actions prises en 2025-2026.
13.	Toute mesure, accompagnement ou financement de projets dédiées à la jeunesse des Premières Nations et Inuit en 2025-2026.

14. Tout le détail des rencontres (incl. date, ordre du jour, personnes présentes) du Secrétariat avec les membres du Conseil de bande de Kanesatake en 2025-2026.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

1. Liste des organisations et des projets ayant obtenu un financement et les montants obtenus par le Fonds d'initiatives autochtones et par Projets ponctuels autochtones, ventilé par enveloppe pour la dernière année.
- 

Liste des organisations, des projets et des montants obtenus dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV et du programme Projets ponctuels autochtones entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026.

## FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV

Volet / Projet	Bénéficiaire	Déboursé
<b>Développement économique</b>		<b>10 831 098 \$</b>
<b>Entrepreneuriat</b>		<b>9 141 113 \$</b>
Achat d'équipement roulant et outillage	Construction DD inc.	23 821 \$
Achat d'équipement pour déneigement et terrassement	Manuel Fontaine (NEQ : 2279218459)	30 000 \$
Achat d'équipement pour impression et broderie	Les Entreprises C-F Fontaine inc.	40 000 \$
Achat d'équipement et améliorations locatives – Laflesche Expansion	LaFlesche inc.	306 332 \$
Achat d'une remorque et excavatrice	Entreprise S. Nicolas	13 200 \$
Acquisition de l'entreprise Les Barges de Matane	Société de développement économique de Uashat mak Mani-Utenam S.E.C.	500 000 \$
Acquisition de matériel de pêche et d'excursion	Francis Pelletier (NEQ : 2281049199)	30 500 \$
Acquisition de serres et de machinerie	Northern Landscapes	100 000 \$
Acquisition d'équipement pour préparation de travaux sur terrains en vue de construction	Administration Régionale Kativik 9248-6273 Québec inc.	145 665 \$
Acquisition d'un camion plate-forme	TMC Transport Maxime Cloutier	172 500 \$
Acquisition d'un nouvel hélicoptère	Administration Régionale Kativik Nunavik Rotors Inc.	1 000 000 \$
Acquisition d'un véhicule et d'équipement de présentation	Wanaskamek	40 585 \$
Acquisition et rénovation d'un bâtiment commercial	Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	249 200 \$
Agent de développement économique	Conseil de la Nation Wendat	35 000 \$
Agent de développement économique	Conseil des Abénakis d'Odanak	82 405 \$
Aide au développement économique local	Conseil Mohawk de Kanesatake	115 219 \$
Aide au développement économique local – Tourisme Manawan	Conseil des Atikamekw de Manawan	128 433 \$
Amélioration des équipements et construction de nouvelles unités de logements touristiques	Administration Régionale Kativik Pourvoirie Johny & Billy Cain	20 000 \$
Construction de l'atelier	Gerald's Woodshop	35 000 \$
Construction du camp des travailleurs pour l'usine de cogénération	Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	600 000 \$
Construction du gym - Maniwaki Brazilian Jiu Jitsu and Self Defense	Chad Brennan (NEQ : 2278615515)	48 600 \$
Construction d'un bâtiment à usages multiples - volet commercial	Nation naskapie de Kawawachikamach	400 000 \$
Construction d'un bâtiment multiusage (hébergement, espace de location et restauration)	Administration Régionale Kativik Saputik Landholding corporation	1 150 000 \$
Construction d'un bâtiment pour les pilotes et mécaniciens de l'entreprise	Administration Régionale Kativik Air Inuit	289 480 \$
Cool box - Rédaction d'un plan d'affaires	Développement Économique Opitciwan inc.	2 760 \$
Démarche de restructuration	Administration Régionale Kativik Ungava Polar Eco-tours	100 000 \$
Démarrage d'entreprises en outils de domotique	Administration Régionale Kativik 1500-5779 Canada Inc.	18 000 \$
Démarrage d'une entreprise en ménage et entretien d'intérieur	Administration Régionale Kativik Joanasie Cameron Services	29 719 \$
Étude pour l'implantation d'un complexe hôtelier	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	60 000 \$
Frais de gestion - Entente particulière FIA IV	Administration Régionale Kativik	269 000 \$
Plan de maintenance pluriannuel de la flotte d'hélicoptères et acquisition d'équipement	Administration Régionale Kativik Nunavik Rotors Inc.	47 185 \$
Plan de restructuration	Administration Régionale Kativik Pituvik Landholding Corporation	120 000 \$

Volet / Projet	Bénéficiaire	Déboursé
Prise de participation – Parc éolien Les Jardins	Énergies durables Kahnawà:ke 2 inc.	800 000 \$
Programme de soutien aux détenteurs d'un bail dans le quartier des affaires Nishkue	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	480 000 \$
Rénovation des Galeries Montagnaises	Innu Takuaikan Uashat MakMani-Utenam	500 000 \$
Rénovations du dépanneur d'Odanak	Dépan-O-Gaz Nimanoann	44 050 \$
Rénovations majeures de la bâtisse du siège social	Administration Régionale Kativik Media Tuumit Inc.	23 000 \$
Service de développement économique	Conseil des Atikamekw de Manawan	75 724 \$
Socio-Economic Survey	Tewatohnhi'Saktha	50 000 \$
Soutien à la Société de développement économique Atisham (aide au développement économique local)	Société Atisham	100 000 \$
Sustaining the efforts of Community Action - Suite de Collective Impact (aide au développement économique local)	Kahnawake Shakotia'Takehnhas Community Services	200 000 \$
Transfert de fonds - Développement économique	Administration Régionale Kativik	665 735 \$
<b>Économie sociale</b>		<b>29 000 \$</b>
Soutien au démarrage de l'entreprise Live with Purpose	Live with Purpose	29 000 \$
<b>Femmes et jeunes entrepreneurs</b>		<b>1 560 985 \$</b>
Achat de caméras et autres équipements cinématographiques	Productions Hourglass Eleven	17 271 \$
Achat de mobilier et d'équipement pour l'ouverture d'une boutique de vente d'articles de fête	Entreprise Forever SG	6 040 \$
Achat d'équipement - Listuguj Tree Felling	Evan Metallic (NEQ : 2278890134)	13 998 \$
Achat d'équipement - R.R. Wood Supply	R Bois	35 000 \$
Achat d'équipement de chocolaterie	Mihku Chocolats et gourmandises	1 886 \$
Achat d'équipement de couture	Flower and Crow	6 372 \$
Achat d'équipement et d'outillage	CRN électrique inc.	36 300 \$
Achat d'équipement et rénovation du restaurant Martie's & Co.	Alexandra Joly-Cross (NEQ : 2280325020)	65 000 \$
Achat d'équipement informatique et matériel de bureau et artistique	Pointe Noire	1 500 \$
Achat d'équipement pour l'entreprise Diamond Phoenix Expansion	Pamela Meness (NEQ : 2248460877)	105 000 \$
Achat d'un camion	Arrow Trucking	50 000 \$
Achat d'un campement mobile et d'équipement pour services en foresterie	Foresterie Pekuakami inc.	40 000 \$
Acquisition de l'entreprise Auclair et Martineau (manufacture de bottes et chaussures)	9526-9015 Québec inc.	150 000 \$
Acquisition d'équipement d'esthétique	Concept M	69 000 \$
Acquisition d'un bateau de pêche et équipement de sécurité	Pêcheries Pothik	50 000 \$
Acquisition d'une entreprise pour la vente de viande, poissons et fruits de mer	Service de distribution alimentaire M.B. S.E.N.C.	25 000 \$
Acquisition d'une excavatrice industrielle	Excavation des Nations inc.	85 750 \$
Acquisition et aménagement d'un restaurant	Cathia Rock (NEQ : 2281553877)	50 000 \$
Acquisition Hébergements du Moulin	Les Hébergements du Moulin des Pionniers inc.	150 000 \$
Agrandissement d'un local d'entraînement sportif	Performance X-Training Wendake S.E.N.C.	58 683 \$
Aménagement d'un local d'esthétique et achat d'équipement	Institut Wentha'	85 135 \$

Volet / Projet	Bénéficiaire	Déboursé
Aménagement d'un site d'hébergement écotouristique et construction d'habitations prêt-à-camper	Malherbe	37 000 \$
Construction du gym - Maniwaki Brazilian Jiu Jitsu and Self Defense	Chad Brennan (NEQ : 2278615515)	90 000 \$
Construction d'un garage (pour machinerie de construction)	Gestion Uenutan	100 000 \$
Modernisation des installations du camping de la Plage Robertson et construction de chalets prêt-à-camper	Shekutamit Expérience inc.	120 000 \$
Rénovations du dépanneur d'Odanak	Dépan-O-Gaz Nimanoann	43 950 \$
Rénovations et achat d'équipement salle entraînement	Aora - Centre multimédia des arts du mouvement	53 100 \$
Travaux de modernisation de l'Épicerie Paul	Famille Paul S.E.N.C.	15 000 \$
<b>Mobilisateur</b>		<b>100 000 \$</b>
Tourisme Autochtone Québec - Mamowinitotan	Tourisme Autochtone Québec	100 000 \$
<b>Infrastructure communautaire</b>		<b>6 052 493 \$</b>
Achat et rénovation du bâtiment Whiteoaks	Conseil de la Première Nation de Wolf Lake	560 000 \$
Construction d'un bâtiment pour la radio communautaire CKAU	Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam	1 000 000 \$
Étude pour la mise en place d'un pavillon de ressourcement	Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	34 993 \$
Étude pour l'agrandissement du musée Innu	Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh	54 000 \$
Frais de gestion - Entente particulière FIA IV	Administration Régionale Kativik	525 000 \$
Reconstruction du centre administratif de la PNWW	Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	1 000 000 \$
Reconstruction du centre communautaire	Conseil de la Nation Innu Matimekush-Lac John	2 700 000 \$
Rénovation de la maison Aroüanne	Conseil de la Nation Wendat	178 500 \$
<b>Action communautaire</b>		<b>2 714 000 \$</b>
Soutien à la mission globale	Awacak - Petits êtres de lumière	522 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	212 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre d'amitié autochtone de La Tuque	212 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	212 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre d'amitié autochtone de Québec	156 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	212 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre d'amitié autochtone de Manicouagan	128 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre Mamik Lac-Saint-Jean	172 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	128 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre Mamik Saguenay	172 000 \$
Soutien à la mission globale	Montréal Autochtone	184 000 \$
Soutien à la mission globale	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	212 000 \$
Soutien à la mission globale	Saqjuq	156 000 \$
Soutien à la mission globale	Tukisivallirutitsanut Parnaitit	36 000 \$
<b>Soutien à la consultation</b>		<b>870 400 \$</b>
Bureau de consultation	Conseil de la Première Nation des Innus Essipit	100 000 \$

Volet / Projet	Bénéficiaire	Déboursé
Bureau de consultation	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi	250 000 \$
Consultations associées au développement de la filière batterie	W8banaki	50 400 \$
Table centrale Québec	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac-Simon	220 000 \$
Table de négociation	Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	150 000 \$
Table de négociation villégiature	Secrétariat Migmawei Mawiomi	100 000 \$
<b>Développement social</b>		<b>3 512 491 \$</b>
Ateliers culturels	Centre Waseskun	35 200 \$
Camp et ateliers - Girls inc.	Centre Unicura	25 000 \$
Conseil des femmes élues de l'APNQL	APNQL	100 000 \$
Consultation auprès des milieux autochtones	Services parajudiciaires autochtones du Québec (SPAQ)	12 000 \$
Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	32 000 \$
Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Centre d'amitié autochtone de La Tuque	32 000 \$
Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	3 333 \$
Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	32 000 \$
Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	32 000 \$
Coordination de la Table locale Orasinahiketan d'accessibilité aux services en milieu urbain	Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	32 000 \$
Coordination de la Table régionale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Centre Mamik Saguenay	32 000 \$
Coordination d'initiatives structurantes et mobilisation des milieux	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	80 000 \$
Développement du système alimentaire à Opitciwan	Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	72 450 \$
Développement et consolidation des activités	Musique nomade	100 000 \$
Développement et consolidation des activités	Wapikoni mobile	120 000 \$
École de Val-d'Or et offre de services sur communauté	Jeunes musiciens du monde	120 000 \$
En juin, je lis autochtone - édition 2025	Je lis autochtone!	35 151 \$
Évènement Kwe! À la rencontre des peuples autochtones	Kwe! À la rencontre des peuples autochtones	100 000 \$
Expo-Sciences Autochtone	Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (AQASI)	20 000 \$
Exposition nationale sur les langues autochtones (Musée de la civilisation)	Minwashin	64 000 \$
Festival International Présence Autochtone	Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone	80 000 \$
Makushan - Réflexion sur les infrastructures	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	40 000 \$
Mamo Mawasak Mikitakan (Travailler ensemble pour le monde de demain)	Projet Mikana	80 000 \$
Mobilisation et concertation – Hommes autochtones	Maison communautaire Missinak	60 000 \$
Parcours culturel numérique à Cacouna (capsules culturelles)	Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	42 000 \$
Programme de petits déjeuners sur communautés	Club des petits déjeuners	450 000 \$
Programme des coordonnateurs de la CSSSPNQL	Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	801 357 \$
Programme Deviens	Fondation Nouveaux Sentiers	100 000 \$

Volet / Projet	Bénéficiaire	Déboursé
Projets autochtones : villes et communautés	Exeko	120 000 \$
Projets sur le site en milieu naturel Meshkenu	Maison communautaire Missinak	57 000 \$
Recherches en lien avec les enfants autochtones disparus ou décédés	Bibliothèque et Archives nationales du Québec	75 000 \$
Soutien aux activités	Puamun Meshkenu	100 000 \$
Soutien aux opérations	Association de prévention du suicide des Premières Nations et Inuit du Québec et du Labrador	128 000 \$
Soutien aux opérations	Chiots Nordiques	140 000 \$
Soutien aux opérations	Société de communication Atikamekw-Montagnais (SOCAM)	120 000 \$
Tournée Innu Nikamu sur la route	Les Productions Innu Nikamu	40 000 \$
<b>Aide aux Autochtones en milieu urbain</b>		<b>2 122 108 \$</b>
<b>Infrastructures</b>		<b>921 774 \$</b>
Acquisition et rénovation	Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	57 227 \$
Centre d'hébergement pour étudiants autochtones à Québec	Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	640 000 \$
Centre d'hébergement pour étudiants autochtones à Trois-Rivières	Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	126 547 \$
Rénovations au Centre Mamik Saguenay	Centre Mamik Saguenay	98 000 \$
<b>Services directs</b>		<b>1 200 334 \$</b>
Animation culturelle	Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	70 000 \$
Animation culturelle	Montréal Autochtone	70 000 \$
Consolidation des services – Centre de soir	Plein Milieu	86 334 \$
Consolidation des services	Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	70 000 \$
Consolidation des services	Projets Autochtones du Québec	70 000 \$
Consolidation des services	Refuge Mitsuap Montréal	64 000 \$
Consolidation des services	Résilience Montréal	70 000 \$
Coordination des services au point de services de Saint-Michel-des-Saints	Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	70 000 \$
Embauche d'intervenants psychosociaux – Nigan Odji	Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	70 000 \$
Embauche d'un gestionnaire de projet au point de services de Gatineau	Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	70 000 \$
Organisateur communautaire - Mowsogokan	Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	70 000 \$
Organisateur communautaire	Centre Mamik Saguenay	70 000 \$
Organisateur communautaire	Centre Mamik Lac-Saint-Jean	70 000 \$
Organisateur communautaire	Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	70 000 \$
Organisateur communautaire et navigateur de services	Centre d'amitié autochtone de La Tuque	70 000 \$
Planification et mise en oeuvre de l'offre de services au centre de femmes inuit à Montréal	Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit	70 000 \$
Services psychosociaux	Centre d'amitié autochtone de Québec	70 000 \$
<b>TOTAL FIA IV</b>		<b>26 102 590 \$</b>

## PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)

Projets	Bénéficiaires	Somme engagée
14 <sup>e</sup> Salon du livre des Premières Nations	Kwahiatonhk!	25 000 \$
26 <sup>e</sup> Semaine d'actions contre le racisme	Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	10 000 \$
44 <sup>e</sup> édition Festival du cinéma international	Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue	5 000 \$
Activité d'immersion sur le territoire	Société Mamuk de Nutashkuan	5 000 \$
Ateliers de création littéraire : Jeunes créateurs d'ici	École secondaire Jaanimmarik	5 000 \$
Ateliers de théâtre à Pessamit 2025	École Nationale de Théâtre du Canada	5 000 \$
Bourses étudiantes CDFM 2025	CDFM huron-wendat (Centre de formation de la main-d'œuvre)	4 000 \$
Camp d'automne de PAQ	Projets Autochtones du Québec	5 000 \$
Camp familial et culturel 2025	Association Tasiutigijt	5 000 \$
Camps jeunes inuits Boys Inc. 2025	Centre Unicura	5 000 \$
Capsules de promotion de la culture et de la langue atikamekw	Radio Kitotakan de Manawan CHMK 93.1 FM	5 000 \$
Cérémonie de réappropriation de noms	Minwashin	20 000 \$
Colloque de la CLE en foresterie autochtone 2025	Chaire de leadership en enseignement (CLE) en foresterie autochtone	15 000 \$
Colloque du CIÉRA 2025	Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones – Université Laval	7 500 \$
Commémoration du 5 <sup>e</sup> anniversaire du décès de Joyce Echaquan	Conseil des Atikamekw de Manawan	5 000 \$
Concert Nikamotan niaran au Club Soda	Musique Nomade	5 000 \$
Conférence sur l'état des avancées en itinérance	Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal	5 000 \$
Conférence sur les langues autochtones 2025	Montréal Autochtone	15 000 \$
École d'été journalisme en milieu autochtone 2025	Institut Tshakapesh	10 000 \$
Événement de célébration de l'électrification de Kitcisakik	Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	22 500 \$
Événement d'échange interculturel entre peuples du caribou	Uapashkuss	5 000 \$
Exposition sur les tenues traditionnelles atikamekw	Coop Nitaskinan	5 000 \$
Festival de la pêche et de l'oie	Wiichihiiwewin Center of Waskaganish	3 950 \$
Festival de musique autochtone « Mamaŝi Nikamo »	Conseil de la Première Nation Abitibiwinni	10 000 \$
Festival de Wemotaci 2025	Conseil des Atkamekw de Wemotaci	10 000 \$
Festival Mamuk 2025	Société Mamuk de Nutashkuan	5 000 \$
Festival Nipinik 2025	Coop Nitaskinan	10 000 \$
Fêtes de la Nouvelle-France 2025	Office du Tourisme de Wendake	5 000 \$
Forum économique et entrepreneurial de Wendake 2026	Nation Wendat	5 000 \$
Forum Nakickatowin	Centre d'amitié autochtone de La Tuque, sous-comité justice de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones	4 047 \$
Jeux annuels de Kitcisakik 2025	Conseil des Anicinapeks de Kitcisakik	5 000 \$
Jeux des Premières Nations Québec-Labrador 2025	L'Organisation des Jeux des Premières Nations Québec-Labrador	100 000 \$
JNPA 2025 - Festival POP Montréal	Festival international de musique POP Montréal	4 000 \$
JNPA 2025 CAAVD	Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	7 500 \$

Projets	Bénéficiaires	Somme engagée
JNPA Manawan 2025	Conseil des Atikamekw de Manawan	8 000 \$
JNPA Montréal Autochtone 2025	Native Montreal	6 000 \$
JNPA Unamen Shipu 2025	Conseil des Innus d'Unamen Shipu	8 000 \$
Journée autochtone à Saint-Vallier	Corporation du Domaine Pointe-de-Saint-Vallier	1 000 \$
Journée autochtone du Festival International du Film Ethnographique du Québec - Montréal 2025	Festival International du Film Ethnographique du Québec - Montréal	5 000 \$
Journée culturelle SAKAP8AN	Conseil de la Première Nation Abitibiwinni, June Kistabish	4 950 \$
Journée de consultation avec des aînés de Wendake	Espace Max Oné Onti Gros-Louis	2 218 \$
Journée de sensibilisation au tourisme autochtone	Conseil des Abénakis d'Odanak	5 000 \$
Journée internationale des Inuit de PAQ	Projets Autochtones du Québec	5 000 \$
Journée nationale de la vérité et de la réconciliation 2025	Centre d'amitié autochtone de La Tuque	8 000 \$
Journée nationale de la vérité et de la réconciliation 2025	Centre Mamuk de Québec	3 000 \$
Kiosque interactif sur l'histoire communautaire Inuit à Kuujuaq	Heritage Lab	5 000 \$
Marché de Noël Mashteuiatsh 2025	Société de développement économique Ilnu	5 000 \$
Marché public dans l'ambiance du 18 <sup>e</sup> siècle édition 2025	Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	5 000 \$
Micro Ouvert Autochtone 5e édition	Société de la Place des Arts de Montréal	7 500 \$
Participation d'artistes autochtones au Gala de l'ADISQ 2025	Musique Nomade	11 098 \$
Participation d'Unamen Shipu aux Jeux des Premières Nations Québec-Labrador 2025	Conseil des Montagnais de Unamen Shipu	5 000 \$
Participation d'une équipe de Wemotaci au Tournoi hockey mineur de Toronto	Maison des Jeunes Niwitcewakan-wapi de Wemotaci	6 000 \$
Portraits de femmes autochtones marquantes	La Boîte Rouge VIF	5 000 \$
Pow Wow de Listuguj 2025	Gouvernement mi'gmaq de Listuguj	8 000 \$
Pow Wow de Pikogan 2025	Conseil de la Première Nation Abitibiwinni	8 000 \$
Pow Wow international de Wendake 2025	Tourisme Wendake	10 000 \$
Programme de sensibilisation à l'abus de substances	Gouvernement mi'gmaq de Listuguj	1 500 \$
Projection et panel sur les langues autochtones	Projet Mikana	2 000 \$
Raid Témiscamingue 2025	Société de développement du Témiscamingue	5 000 \$
Rassemblement de femmes innues	Conseil des Innus d'Ekuanitshit	5 000 \$
Rassemblement sur les savoirs en médecine traditionnelle autochtone	Centre Wapan - Centre de traitement des dépendances	7 500 \$
Rencontre du Cercle régional des kukums, et inauguration d'une statue de commémoration des femmes et des filles autochtones disparues ou assassinées	Innu Takuaiakan Uashat Mak Mani-Utenam	10 000 \$
Rendez-vous des artisans et artistes de Wendake 2025	Rendez-vous des artisans et artistes de Wendake	7 500 \$
Salon carrière autochtone 2025	Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	5 000 \$
Salon du livre de la Côte-Nord 2025	Corporation du Salon du livre de la Côte-Nord	5 000 \$
SAMIAN au Festival FOCUS 2025	FOCUS FEST	3 000 \$
Séjour plein air Missu Nipi	Société Mamuk de Nutashkuan	5 000 \$
Séjours étudiants à Montréal	Coop Nitaskinan	10 000 \$
Semaine de la mode de Montréal 2025	Atikuss Canada	7 500 \$

<b>Projets</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Somme engagée</b>
Soirée de Noël MAMUK et CAAQ	Centre Mamuk de Québec	3 000 \$
Soirée hommage à Alexandre Mckenzie	Angeliss	5 000 \$
Souper des Nations 2025	Angeliss	7 500 \$
Soupers des fêtes d'Unamen Shipu	Conseil des Innus d'Unamen Shipu	5 000 \$
Spectacle de chant de gorge et de musique classique Terre de son	Oktoecho	5 000 \$
Spectacle de chant de gorge et médiation culturelle	Oktoecho	4 000 \$
Spectacle des 11 langues autochtones à la Fête nationale du Québec	KWE! À la rencontre des peuples autochtones	25 000 \$
Table ronde sur la sécurité publique et la lutte au trafic de drogues	Secrétariat de la Nation Innue	45 000 \$
Tournoi balle-molle Anishinabeg	Fun Sport Canada	3 000 \$
Unamen Shipu au Rassemblement des aînés 2025	Conseil des Innus d'Unamen Shipu	5 000 \$
Vernissage de l'exposition NIN	Minwashin	5 000 \$
Volet autochtone du Festival VITA	Sports Montréal Inc.	7 700 \$
Volet autochtone MOMENTA 2025	MOMENTA Biennale d'art contemporain	5 000 \$
Wendake à l'Hôtel de Glace 2026	Office de Tourisme de Wendake	7 500 \$
<b>TOTAL PPA</b>		<b>701 963 \$</b>
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>26 804 553 \$</b>

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

2. Liste des mandats octroyés à des négociateurs et les détails sur les mandats, ainsi que leur état d'avancement pour la dernière année.
- 

#### **Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.**

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutakuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la nation atikamekw.

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

#### **Conseils GPK (Geoffrey Kelley)**

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake ainsi que lors des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité. Représente le gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Agir à titre de représentant spécial du gouvernement du Québec dans les négociations avec Long Point First Nation sur la création d'une assise territoriale pour cette communauté.

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

#### **Benoît Laliberté**

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec pour les négociations avec le Conseil de la nation wendat (CNW) afin d'aborder notamment les enjeux liés à la consultation et l'accommodement et les enjeux fauniques en vue de conclure des ententes en ces matières

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec le Conseil des Innus de Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) visant la conclusion d'une entente de nation à nation

Agir à titre de facilitateur dans les dossiers avec les Algonquins de Lac-Barrière.

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

### **Solutions Girard inc. (Paul Girard)**

Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre.

Agir à titre de négociateur auprès des communautés mohawks de Kahnawake et d'Akwesasne.

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

### **9321-8683 Québec Inc. (Mario Gibeault)**

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table d'échange mise en place avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'original et d'identifier des mécanismes qui permettront une meilleure participation des Algonquins à la gestion de la faune.

Agir à titre de négociateur dans les négociations avec la communauté algonquine de Lac Simon

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

### **S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (Gilles Rouleau)**

Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer nos relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

### **Maurice Charlebois Conseil (Maurice Charlebois)**

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie.

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

### **Michel Martin**

Agir à titre de facilitateur dans le processus de négociation visant à mettre en œuvre l'entente cadre conclue en 2008 et renouvelée en 2020 entre le Québec et la Première Nation de Long Point, plus spécifiquement au regard des engagements ayant trait à la sécurité publique.

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

**MANDAT DE FASKEN MARTINEAU DUMOULIN, S.E.N.C.R.L., s.r.l.**  
**Contrat pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2026**

**Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutakuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la Nation Attikamek.**

---

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, le Prestataire s'engage à :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada, et le gouvernement de la Nation Attikamek, le Prestataire s'engage à :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux;
- Produire un rapport écrit à l'attention du ministre responsable des Affaires autochtones à la fin du mandat.

**MANDAT DE CONSEILS GPK**  
**Contrat pour la période du 17 juin 2021 au 16 juin 2024**  
**Renouvellement pour la période du 17 juin 2024 au 31 mars 2025**  
**Renouvellement pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 30 septembre 2026**

**Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake, à laquelle siègent le gouvernement du Québec et le Conseil des Mohawks de Kahnawake, ainsi que dans le cadre des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité; représentant du gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.**

---

Dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec, et des autres mandats afférents pouvant lui être confiés, le prestataire a le mandat :

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec;
- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- De veiller à l'établissement et au maintien d'une relation axée sur le partenariat, le respect et la compréhension mutuelle, ainsi qu'à des canaux de communication et d'échanges ouverts et en continu;
- De présenter au ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

De plus, le ministre peut, avec le consentement du prestataire de service, lui confier tout autre mandat de même nature, pourvu que celui-ci n'entre pas en conflit avec l'exécution du présent contrat.

**MANDAT DE BENOÎT LALIBERTÉ**  
**Contrat pour la période du 2 février 2024 au 31 janvier 2025**  
**Renouvellement pour la période du 1<sup>er</sup> février 2025 au 31 janvier 2026**

**Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec pour les négociations avec le Conseil de la nation wendat (CNW) afin d'aborder notamment les enjeux liés à la consultation et l'accommodement et les enjeux fauniques en vue de conclure des ententes en ces matières**

**Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec le Conseil des Innus de Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) visant la conclusion d'une entente de nation à nation**

---

Agir à titre de négociateur pour les négociations entre le CNHW et le Québec, plus spécifiquement :

- Convenir avec les représentants du CNHW de mandats et de plans de travail et les soumettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit pour son approbation
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.

Agir à titre de négociateur pour les négociations entre ITUM et le Québec, plus spécifiquement :

- Convenir avec les représentants d'ITUM d'un mandat et d'un plan de travail et le soumettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit pour son approbation.
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.
- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit dans le cadre de ces discussions.

De plus, le ministre peut, avec le consentement du prestataire de service, lui confier tout autre mandat de même nature, pourvu que celui-ci n'entre pas en conflit avec l'exécution du présent contrat.

**MANDAT DE SOLUTIONS GIRARD INC. (PAUL GIRARD)**  
**Contrat pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 janvier 2025**  
**Renouvellement pour la période du 1<sup>er</sup> février 2025 au 28 février 2026**

**Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake, la communauté de Kahnawake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre**

---

Solution Girard Inc. a le mandat de :

- Favoriser la concertation entre les représentants désignés de Kanesatake, de Kahnawake ainsi que ceux des milieux municipal et régional, dans le but d'établir un bilan sur les relations entre les communautés autochtones et non-autochtones.
- Coordonner les discussions inhérentes à la réalisation de ce bilan.
- Contribuer à mettre en œuvre les solutions qui auront été approuvées, en concertation avec les acteurs clés

De plus, le ministre peut, avec le consentement du prestataire de service, lui confier tout autre mandat de même nature, pourvu que celui-ci n'entre pas en conflit avec l'exécution du présent contrat.

**MANDAT DE 9321-8683 QUÉBEC INC. (MARIO GIBEAULT)**  
**Contrat pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2023 au 30 juin 2024**  
**Renouvellement pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025**  
**Renouvellement pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 31 mars 2026**

**Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table d'échange mise en place avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'original et d'identifier des mécanismes qui permettront une meilleure participation des Algonquins à la gestion de la faune.**

---

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation algonquine, plus spécifiquement :

- échanger sur les aspects techniques en lien avec la gestion, la conservation et les activités de prélèvement de l'original;
- élaborer des modèles visant une plus grande participation des algonquins à la gestion de l'original dans le but de trouver des solutions durables aux enjeux relatifs à la chasse à l'original;
- évaluer la pertinence d'intégrer des éléments complémentaires à la chasse, notamment au regard de la conciliation des usages du territoire et de la sensibilisation des utilisateurs aux réalités autochtones.

Diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de le seconder au cours des différentes phases du processus de négociation.

Contribuer à développer des propositions concernant les orientations et les objectifs du Québec.

Faire rapport au ministre de l'avancement des négociations sur une base hebdomadaire.

De plus, le ministre peut, avec le consentement du prestataire de service, lui confier tout autre mandat de même nature, pourvu que celui-ci n'entre pas en conflit avec l'exécution du présent contrat.

**S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (GILLES ROULEAU)**  
**Contrat pour la période du 30 septembre 2021 au 29 septembre 2024**  
**Renouvellement pour la période du 16 décembre 2024 au 15 décembre 2025**

**Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer nos relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.**

---

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec les communautés micmaques, plus spécifiquement :

- Identifier des sujets avec les communautés micmacs cohérents dans le cadre de discussions bilatérales en vue d'établir des mandats de négociation.
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre responsable des affaires autochtones un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des affaires autochtones, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.
- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le responsable des affaires autochtones dans le cadre de ces discussions.

**MAURICE CHARLEBOIS CONSEIL (MAURICE CHARLEBOIS)**  
**Contrat pour la période du 26 novembre 2024 au 26 novembre 2025**

**Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie**

---

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie, plus spécifiquement :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie afin qu'il représente ce dernier à la table centrale de négociation;
- Développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- Veiller à l'établissement et au maintien d'une relation axée sur le partenariat, le respect et la compréhension mutuelle, ainsi qu'à des canaux de communication et d'échanges ouverts et en continu;
- Faire rapport au ministre de l'avancement des négociations.

## MICHEL MARTIN

**Contrat pour la période du 20 février 2024 au 19 février 2026**

**Agir à titre de facilitateur dans le processus de négociation visant à mettre en œuvre l'entente cadre conclue en 2008 et renouvelée en 2020 entre le Québec et la Première Nation de Long Point, plus spécifiquement au regard des engagements ayant trait à la sécurité publique.**

---

Agir à titre de facilitateur dans les discussions en matière de sécurité publique avec la Première Nation de Long Point :

- Participer et veiller au bon déroulement des rencontres du Comité sur la sécurité publique en s'assurant que des solutions aux enjeux susceptibles de ralentir la création d'un corps de police autochtone régional soient trouvées;
- Conseiller le ministre sur les actions à poser dans le dossier de la sécurité publique;
- Faire la liaison entre les ministères et les trois communautés autochtones impliquées et s'assurer du maintien d'un climat de collaboration entre les parties concernées.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

3. La liste des formations données par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit aux autres ministères et organismes gouvernementaux pour sensibiliser aux réalités autochtones. Veuillez nommer ces ministères et organismes bénéficiaires, ainsi que le nombre de personnes ayant participé et une description de la formation offerte.
- 

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) offre chaque mois une formation sur le travail en affaires autochtones. Environ 7 000 professionnels et gestionnaires de la fonction publique québécoise ont assisté à ces formations depuis 2021, dont 382 entre le mois d'avril 2025 et le mois de janvier 2026 inclusivement (réf. Annexe 1).

Environ 270 employé(e)s de la fonction publique ont assisté aux formations spéciales que le SRPNI a offertes entre le mois d'avril 2025 et le mois de janvier 2026. Ces formations *ad hoc* sont directement inspirées de la formation mensuelle (réf. Annexe 2)

Environ 230 employé(e)s de la fonction publique ont participé au cycle de conférences organisé à l'occasion de la Journée nationale des peuples autochtones (21 juin 2025).

L'autoformation en ligne de sensibilisation aux réalités autochtones a maintenant été suivie, en tout ou en partie, par plus de 5 000 professionnels et gestionnaires de la fonction publique québécoise. Depuis l'automne 2025, environ 145 personnes ont suivi, en tout ou en partie, cette autoformation (réf. Annexe 3).

Une version adaptée de cette autoformation a aussi été suivie, en tout ou en partie, par environ 317 000 employé(e)s du réseau de la santé et des services sociaux, soit plus de 99 % de tous ses effectifs.

## Annexe 1 : formation mensuelle du SRPNI sur le travail en affaires autochtones

Environ 382 personnes ont assisté aux neuf séances de formation offertes par le SRPNI, entre le mois d'avril 2025 et le mois de janvier 2026 (incl.). Ce chiffre (382) ne tient pas compte des formations *ad hoc* offertes dans les ministères au cours de la même période ni de certains événements spéciaux, dont le SRPNI ne contrôlait pas toujours les inscriptions. L'interprétation du tableau ci-après appelle par ailleurs une certaine prudence. D'une part, il faut rapporter ces entrées au nombre d'employés réellement affectés aux affaires autochtones dans chaque ministère avant de se prononcer sur leur valeur; d'autre part, des milliers d'employés de la fonction publique ont déjà suivi cette formation et une entrée qui semble faible peut très bien être l'indice du succès remporté par la formation dans un ministère donné au cours des années précédentes. Du reste, d'autres formations que celle du SRPNI sont aussi disponibles. En somme, le tableau ci-après nous renseigne, tout au plus, sur l'efficacité des communications internes des ministères qui relayent chaque mois les convocations du SRPNI.

Ministères	Participants
Affaires municipales et Habitation	13
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	3
Conseil exécutif	5
Culture et Communications	6
Cybersécurité et Numérique	0
Économie, Innovation et Énergie	12
Éducation	36
Emploi et Solidarité sociale	15
Enseignement supérieur	3
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	22
Famille	1
Finances	3
Immigration, Francisation et Intégration	14
Justice	10
Langue française	1
Relations internationales et Francophonie	6
Ressources naturelles et Forêts	48
Santé et Services sociaux	48
Secrétariat du Conseil du trésor	5
Sécurité publique	69
Tourisme	0
Transports et Mobilité durable	2
<b>Total</b>	<b>322</b>

Les 60 participants (382-322 = 60) qui n'apparaissent pas dans le tableau précédent sont issus de différents secrétariats et organismes publics ou d'autres organisations parapubliques, entre autres la Société de l'assurance automobile du

Québec (18), la Société du Plan Nord (9), l'Assemblée nationale du Québec (4), l'Office des professions du Québec (3), Santé Québec (3), les Fonds de recherche du Québec (3), la Commission de la construction du Québec (2), le Bureau de la mise en marché du bois (2), le Secrétariat à la condition féminine (1), la Société d'habitation du Québec (1). Quatorze représentants de la société civile (universitaires, chercheurs, collaborateurs divers) ont également suivi la formation, ainsi que quelques acteurs issus du milieu municipal.

## Annexe 2 : Formations *ad hoc*

Le SRPNI offre ponctuellement des formations aux ministères et organismes qui en font la demande, en plus de participer à certains événements dans le cadre de différentes journées de formation ou de cycle de conférences (etc.). Le contenu de la formation mensuelle sur le travail en affaires autochtones est remanié à chacune de ces occasions, mais ces remaniements sont généralement mineurs. Le tableau ci-après comprend des chiffres approximatifs, puisque les organisateurs n'ont pas toujours officiellement dénombré les participants.

Date	Organisateur	Participants (approx.)
10 avril 2025	Bureau du Coroner	12
9 mai 2025	Conférence administrative régionale du Centre-du-Québec	35
16 septembre 2025	Conférence administrative régionale Laurentides	12
9 octobre 2025	SRPNI/Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	75
11 novembre 2025	MRI/Institut de la diplomatie du Québec	30
10 décembre 2025	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	85
28 janvier 2026	Ministère de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	21
	<b>Total</b>	270

### Annexe 3: formation en ligne de sensibilisation aux réalités autochtones

L'autoformation en ligne de sensibilisation aux réalités autochtones a maintenant été suivie, en tout ou en partie, par plus de 5 000 professionnels et gestionnaires de la fonction publique québécoise. Environ 145 personnes l'ont entreprise (ou complétée) depuis l'automne 2025. L'interprétation du tableau ci-après appelle la même prudence que l'interprétation du tableau de la formation mensuelle du SRPNI sur le travail en affaires autochtones (réf. Annexe 1)

Ministères	Participants
Affaires municipales et Habitation	1
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	-
Conseil exécutif	9
Culture et Communications	5
Cybersécurité et Numérique	5
Économie, Innovation et Énergie	1
Éducation	4
Emploi et Solidarité sociale	16
Enseignement supérieur	-
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	23
Famille	-
Finances	1
Immigration, Francisation et Intégration	2
Justice	7
Langue française	-
Relations internationales et Francophonie	1
Ressources naturelles et Forêts	11
Santé et Services sociaux	4
Secrétariat du Conseil du trésor	8
Sécurité publique	12
Tourisme	1
Transports et Mobilité durable	5
Travail	-
<b>Total</b>	116

Les 29 participants (145-116 = 29) qui n'apparaissent pas dans le tableau précédent sont issus de différents secrétariats et organismes publics, ou d'autres organisations parapubliques, tels que le Protecteur national de l'élève (9), la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (7), le Vérificateur général du Québec (7), la Sûreté du Québec (5) ou le Centre d'acquisition gouvernemental (1).

Cette autoformation a aussi été suivie, en tout ou en partie, par environ 317 000 employé(e)s du réseau de la santé et des services sociaux, soit plus de 99 % de tous ses effectifs (janvier 2025).

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

4. Le nombre de rencontres tenues par la table politique entre le SRPNI (auparavant SAA), les Premières Nations, les Naskapis et les Inuit, le nom des personnes participantes et les sujets de la rencontre.

---

Il n'y a eu aucune rencontre de la table politique au cours de l'année 2025-2026, mais il y a eu des échanges continus avec les chefs.

Par ailleurs, le dialogue avec les nations autochtones s'est maintenu tout au long de l'année sur d'autres tribunes et à travers d'autres canaux.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

5. Le nombre de personnes, ventilé par ministère et organisme, ayant suivi la formation en ligne sur les réalités autochtones en 2025-2026.
- 

L'autoformation en ligne de sensibilisation aux réalités autochtones a maintenant été suivie, en tout ou en partie, par plus de 5 000 professionnels et gestionnaires de la fonction publique québécoise. Depuis l'automne 2025, environ 145 personnes ont suivi, en tout ou en partie, cette autoformation.

Ministères	Participants
Affaires municipales et Habitation	1
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	-
Conseil exécutif	9
Culture et Communications	5
Cybersécurité et Numérique	5
Économie, Innovation et Énergie	1
Éducation	4
Emploi et Solidarité sociale	16
Enseignement supérieur	-
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	23
Famille	-
Finances	1
Immigration, Francisation et Intégration	2
Justice	7
Langue française	-
Relations internationales et Francophonie	1
Ressources naturelles et Forêts	11
Santé et Services sociaux	4
Secrétariat du Conseil du trésor	8
Sécurité publique	12
Tourisme	1
Transports et Mobilité durable	5
Travail	-
<b>Total</b>	<b>116</b>

Les 29 participants (145-116 = 29) qui ne figurent pas dans le tableau précédent sont issus de différents secrétariats et organismes publics, ou d'autres organisations parapubliques, tels que le Protecteur national de l'élève (9), la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (7), le Vérificateur général du Québec (7), la Sûreté du Québec (5) ou le Centre d'acquisition gouvernemental (1).

Notons que l'autoformation a aussi été suivie, en tout ou en partie, par environ 317 000 employé(e)s du réseau de la santé et des services sociaux, soit plus de 99 % de tous ses effectifs (janvier 2025).

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

6. Le nombre et la proportion par ministère et organisme de personnes participantes à chacun des séminaires mensuels en 2025-2026.
- 

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit offre chaque mois une formation sur le travail en affaires autochtones. Environ 7 000 professionnels et gestionnaires de la fonction publique québécoise ont assisté à ces formations depuis le mois de janvier 2021, dont 382 entre le mois d'avril 2025 et le mois de janvier 2026 (incl.)

Ministères	Participants
Affaires municipales et Habitation	13
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	3
Conseil exécutif	5
Culture et Communications	6
Cybersécurité et Numérique	0
Économie, Innovation et Énergie	12
Éducation	36
Emploi et Solidarité sociale	15
Enseignement supérieur	3
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	22
Famille	1
Finances	3
Immigration, Francisation et Intégration	14
Justice	10
Langue française	1
Relations internationales et Francophonie	6
Ressources naturelles et Forêts	48
Santé et Services sociaux	48
Secrétariat du Conseil du trésor	5
Sécurité publique	69
Tourisme	0
Transports et Mobilité durable	2
<b>Total</b>	<b>322</b>

Les 60 participants (382-322 = 60) qui n'apparaissent pas dans le tableau précédent sont issus de différents secrétariats et organismes publics ou d'autres organisations parapubliques, entre autres la Société de l'assurance automobile du Québec (18), la Société du Plan Nord (9), l'Assemblée nationale du Québec (4), l'Office des professions du Québec (3), Santé Québec (3), les Fonds de recherche du Québec (3), la Commission de la construction du Québec (2), le Bureau de la mise en marché du bois (2), le Secrétariat à la condition féminine (1), la Société d'habitation du Québec (1). Quatorze représentants de la société civile (universitaires, chercheurs, collaborateurs divers) ont également suivi la formation, ainsi que quelques acteurs issus du milieu municipal.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

7. La liste des projets sélectionnés et des communautés concernées, ainsi que les montants obtenus dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV, volet soutien à la consultation, pour la dernière année.
- 

En matière de consultation, chaque ministère et organisme du gouvernement a la responsabilité de consulter les communautés autochtones. Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) intervient financièrement, via le Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV), afin de soutenir ces communautés pour qu'elles puissent participer convenablement aux processus initiés par les différents ministères et organismes.

Le volet Soutien à la consultation du FIA IV comporte deux catégories, lesquelles permettent de soutenir les activités de réponse aux consultations initiées par le gouvernement du Québec et les projets spécifiques découlant d'intérêts communs entre le Québec et les communautés.

Voici la liste présentant les dossiers financés via le volet Soutien à la consultation du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) ayant fait l'objet d'un déboursé de la part du SRPNI entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026 :

Volet / Projet	Bénéficiaire	Déboursé
<b>Consultation</b>		<b>400 400 \$</b>
Bureau de consultation	Conseil de la Première Nation des Innus Essipit	100 000 \$
Bureau de consultation	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi	250 000 \$
Consultations associées au développement de la filière batterie	W8banaki	50 400 \$
<b>Projets spécifiques</b>		<b>470 000 \$</b>
Table de négociation villégiature	Secrétariat Migmawei Mawiomi	100 000 \$
Table centrale Québec	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac-Simon	220 000 \$
Table de négociation	Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	150 000 \$
<b>TOTAL</b>		<b>870 400 \$</b>

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

8. Le nombre de mandats accordés et de demandes adressées au Groupe interministériel de soutien en matière de consultation (GIS), ventilé par ministère et par organisme, pour la dernière année.
- 

En plus du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), les ministères suivants sont membres du Groupe interministériel de soutien sur la consultation des Autochtones (GIS) :

- Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie ;
- Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs;
- Le ministère de la Culture et des Communications;
- Le ministère de la Justice;
- Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts;
- Le ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Le GIS a pour principal mandat d'accompagner et de conseiller les ministères dans la mise en œuvre de leurs obligations en matière de consultation des communautés autochtones.

À titre de membre du GIS, le SRPNI échange en continu avec les autres ministères sur les bonnes pratiques et les défis en matière de consultation des communautés autochtones. Pour cette raison, il n'est pas possible pour le SRPNI de préciser le nombre de demandes ou de les ventiler par ministère.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

9. Quelles ont été les dépenses réservées à la formation concernant les enjeux des femmes autochtones en 2025-2026?
- 

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) offre des formations aux employés de la fonction publique ainsi qu'à ceux du réseau de la santé et des services sociaux en matière de réalités autochtones. Les enjeux vécus par les femmes autochtones font l'objet d'une section du module intitulé *Enjeux contemporains* de la formation offerte en ligne, qui a été coconstruite notamment avec l'organisme Femmes autochtones du Québec.

De plus, des formations sur les enjeux des femmes autochtones, portées par des organismes autochtones, sont financées par le SRPNI par l'intermédiaire de ses programmes, soit les formations suivantes:

- L'organisme Femmes Autochtones du Québec (FAQ), soutenu financièrement à la mission globale à hauteur de 265 000 \$ par année par le SRPNI (entente 2022-2027), offre diverses formations et ateliers concernant les réalités des femmes autochtones, notamment à l'Université du Québec à Montréal, dans le cadre d'une école d'été ainsi qu'auprès des futurs policiers à l'École nationale de police du Québec. FAQ outille et forme les intervenantes des maisons d'hébergement pour femmes autochtones du Québec.
- Le Centre Unicura a également été soutenu à hauteur de 25 000 \$ en 2025-2026 (entente 2024-2027) pour son projet Girls inc., qui présente une offre de camps pour jeunes filles au sein de cinq villages nordiques (Inukjuak, Puvirnituk, Umiujaq, Kuujuaarapik et Akulivik). Ces camps abordent plusieurs thématiques, dont l'estime de soi et l'intimidation, les saines relations, la grossesse chez les adolescentes et la sexualité ainsi que le suicide et les abus.
- L'École des dirigeants des Premières Nations, appuyée par le SRPNI à hauteur de 10 M\$ sur six ans (2021-2022 à 2026-2027), offre divers programmes aux dirigeants et à leur relève issue des Premières Nations et Inuit, dont le programme Femmes et leadership.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

10. Quels montants ont été accordés à des mesures ou programmes pour effectuer une analyse différenciée par le sexe+ (ADS)?
- 

Dans le cadre des programmes de financement du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), aucune demande de projet n'a été soumise en 2025-2026 pour effectuer une analyse différenciée selon les sexes (ADS).

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF), à titre d'instance gouvernementale responsable de promouvoir l'ADS, met en œuvre des activités de sensibilisation et de formation à la disposition des ministères et organismes.

Ces activités de formation relevant du SCF, les questions relatives à celles-ci peuvent lui être dirigées.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

11. Le nom du comité interministériel en charge de négocier avec le Regroupement Petapan. Préciser les personnes qui siègent sur ce comité, le nombre de rencontres et l'objet de ses rencontres en 2025-2026.
- 

Une équipe coordonnée par le Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) est responsable de négocier avec le Regroupement Petapan. Elle est composée de professionnelles de la Direction des négociations et de la consultation du SRPNI et de leurs autorités, du négociateur du gouvernement du Québec et de conseillers juridiques de la Direction du droit constitutionnel et autochtone (DDCA) du ministère de la Justice du Québec (MJQ). Lorsque requis, l'équipe collabore étroitement avec d'autres ministères concernés par les négociations.

Initiée à l'automne 2022, une démarche d'information et de consultation auprès des ministères concernés par le projet de traité a fait ressortir les éléments de négociation à finaliser pour favoriser l'adhésion du gouvernement du Québec au projet de traité. En marge de cette démarche, un Comité interministériel administratif, composé du ministère du Conseil exécutif, du MJQ, du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes et du SRPNI a été mis en place.

Depuis l'automne 2023, le SRPNI collabore avec le Comité pour la préparation et le suivi des séances de négociations. Les personnes qui y siègent sont les hauts fonctionnaires des ministères qui en sont membres. Le Comité se réunit lorsque le besoin le commande.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

12. Concernant la mise en œuvre de la *Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux*, donner les dépenses, les projets, les actions prises en 2025-2026
- 

Le 1<sup>er</sup> juin 2021, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) lançait, sur l'environnement numérique d'apprentissage, la plateforme provinciale dédiée à la formation continue partagée pour les employés du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), la formation en ligne asynchrone de « sensibilisation aux réalités autochtones ».

Le 1<sup>er</sup> mars 2024, un module complémentaire à la formation de sensibilisation aux réalités autochtones a été diffusé sur la même plateforme. Étant donné son caractère complémentaire à la formation obligatoire, ce module asynchrone est optionnel, mais fortement recommandé à l'ensemble du personnel du RSSS.

Aucun crédit n'a été octroyé spécifiquement pour la mise en œuvre de la *Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux* (Loi 32) en 2025-2026.

Par ailleurs, dans le budget 2025-2026 du gouvernement du Québec, du financement est prévu pour « pérenniser le soutien aux clientèles autochtones [...] notamment en soutenant l'implantation de la sécurisation culturelle dans le réseau [de la santé et des services sociaux] ». Une somme de 50 millions de dollars sur cinq ans est allouée dans le cadre de ce budget.

Bien que le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) ait coordonné les travaux ayant mené à la *Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux* (Loi 32), sa mise en œuvre relevant du MSSS, les questions relatives à celle-ci peuvent lui être dirigées.

#### Actions en cours

- Travaux d'implantation de la sécurisation culturelle dans le RSSS, réalisés en concertation avec des partenaires autochtones, ainsi qu'avec Santé Québec et les établissements de santé et de services sociaux. Ces travaux visent à soutenir :
  - le financement de 23 postes d'agents de liaison et 25 postes de navigateurs de services (2025-2026);
  - l'élaboration du règlement du Comité national sur la sécurisation culturelle.
- Soutien aux établissements dans l'implantation des meilleures pratiques:
  - L'animation de la communauté de pratique pour la sécurisation culturelle par le CIUSSS de l'Estrie - CHUS (140+ membres formés d'agents de liaison, de responsables des dossiers autochtones et d'acteurs clés);
  - La participation active de membres des Premières Nations et Inuit (PNI) pour y apporter des perspectives autochtones.

- Développement d'un continuum de formation sur la sécurisation culturelle (de la sensibilisation générale à la formation des intervenants et des gestionnaires) :
- Au 7 février 2026, 99 % des employés du RSSS (346 199) ont suivi la formation générale de sensibilisation aux réalités autochtones ou une formation équivalente (cible de 100 % au 31 mars de chaque année);
- Adaptation des modalités du régime d'examen des plaintes (information, assistance et accompagnement des usagers autochtones) :
  - En novembre 2024, le MSSS octroyait un mandat provincial en sécurisation culturelle au CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal visant l'adaptation du régime d'examen des plaintes pour les PNI;
  - La réalisation du mandat a mené à la rédaction d'un rapport des bonnes pratiques en matière de traitement des plaintes culturellement sécurisant.

#### Actions à venir

- Nouvelle formation de sensibilisation aux réalités autochtones en cours de conception, par l'Institut Ashukan, une firme autochtone (printemps 2026).
  - À terme, cette formation remplacera la formation actuellement obligatoire.
- Publication du rapport des bonnes pratiques en matière de traitement des plaintes par le MSSS (printemps 2026).
- Dépôt du rapport d'évaluation d'implantation des navigateurs de services
- Publication officielle du règlement du Comité national sur la sécurisation culturelle (printemps 2026).
  - Lorsque le règlement sera officialisé, le Comité national pourra être constitué et débiter l'exercice de son rôle prévu dans la Loi 32.
- Suite de l'action concertée par le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC), pour documenter l'utilisation des services de santé et des services sociaux par les personnes autochtones ainsi que leur expérience à cet égard.
  - Appel de propositions élaboré par le MSSS, le FRQSC et plusieurs partenaires des PNI (Printemps-été 2024).
  - Lors du premier appel, aucune proposition n'avait été retenue.
  - Un appel de propositions révisé a été lancé le 12 juin 2025. Le processus se poursuit.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

13. Toute mesure, accompagnement ou financement de projets dédiés à la jeunesse des Premières Nations et Inuit en 2025-2026
- 

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) est un important partenaire pour la jeunesse autochtone. Entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026, le SRPNI a financé près de 50 projets directement liés à la jeunesse pour des déboursés d'un peu plus de 2 M\$. Parmi ceux-ci, notons l'Expo-Sciences Autochtone 2025, le Club des petits déjeuners, les Jeux des Premières Nations Québec-Labrador 2025 et 17 projets de démarrage ou de développement d'entreprises.

De plus, le SRPNI a soutenu le Programme pour l'embauche de coordonnateurs à la mobilisation communautaire, à la participation citoyenne et à la promotion des saines habitudes de vie en déboursant un montant de 801 357 \$ entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026.

Le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) est également actif auprès de la jeunesse autochtone. Rattaché au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, son mandat est de conseiller le gouvernement en matière de jeunesse et de coordonner l'action gouvernementale en la matière. Son action vise normalement les jeunes de 15 à 29 ans, mais peut également s'étendre aux jeunes de 12 à 35 ans. Le SRPNI et le SAJ collaborent étroitement sur plusieurs dossiers touchant la jeunesse autochtone.

Le SAJ a conclu des ententes de financement avec plusieurs organisations œuvrant auprès de la jeunesse autochtone. En 2025-2026, un soutien totalisant 3 021 250 \$ était accordé et réparti entre le Réseau jeunesse de Premières Nations Québec-Labrador (300 000 \$), le Conseil jeunesse Qarjuit (522 500 \$), le Conseil de la Nation Atikamekw (210 000 \$), le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (300 000 \$), la Wapikoni mobile (315 000 \$), le Conseil des jeunes de la nation crie (300 000 \$), Femmes autochtones du Québec (105 000 \$), le Carrefour jeunesse-emploi Nunavik (200 000 \$), la Fondation Nouveaux Sentiers (100 000 \$), Puamun Meshkenu (75 000 \$), l'Institut de développement durable des Premières Nations et du Labrador (300 000 \$), Mikana (78 750 \$) et Minwashin (215 000 \$).

Le SAJ collabore aussi avec l'organisme M-361 pour soutenir des projets favorisant le leadership des jeunes Autochtones en matière de développement durable (700 000 \$ en 2025-2026).

Deux mesures du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027 sont portées par le SAJ:

- Appel de projets Mobilisation, développement et accompagnement des jeunes Autochtones. Cette mesure s'est terminée en 2024-2025;
- Soutien à la concertation des partenaires jeunesse autochtone (300 000 \$ pour 2025-2026).

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

14. Tout le détail des rencontres du Secrétariat avec les membres du conseil de bande de Kanesatake durant la période entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026.
- 

#### Rencontres du Secrétariat :

Des enjeux de gouvernance et de rivalité internes ont compliqué l'exercice du pouvoir à Kanesatake au cours des deux dernières années. De plus, les élections prévues le 2 août 2025 ont été annulées à la demande du président d'élections. Un jugement de la Cour fédérale, rendu en octobre 2025, est venu donner un mandat strictement administratif aux membres du quorum. Les mandats des membres de l'autre faction, soit le grand-chef Victor Bonspille et la cheffe Valérie Bonspille, n'ont pas été reconduits.

Ce contexte a donc rendu difficile l'organisation de rencontres de travail durant la dernière année.

La seule rencontre tenue a permis aux membres du conseil de s'entretenir avec le nouveau directeur-régional adjoint de la région des Laurentides au ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et, à ce dernier, de tenir le conseil au courant des dernières nouvelles concernant l'ordonnance de la Cour, visant certains membres de la communauté et interdisant tout déversement dans le lac des Deux-Montagnes.

Date	Sujets abordés	Présences
10 décembre 2025	Prolongement de l'ordonnance visant certains membres de la communauté concernant le dépôt de sols contaminés dans le lac des Deux-Montagnes	Jean-Marie Dion (MELCCFP) Paul Girard (SRPNI) Marc Foisy (SRPNI)

## **SECTION 3.3**

### **TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027****Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit  
Portefeuille 140  
Programme 04****Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

- |  |
|--|
| <p>1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2025-2026, incluant des détails sur:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a. l'objet des négociations;</li><li>b. la date des rencontres;</li><li>c. l'échéancier des négociations;</li><li>d. les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;</li><li>e. un état de situation des négociations;</li><li>f. le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;</li><li>g. le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;</li><li>h. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;</li><li>i. le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.</li></ul> |
| <p>2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2025-2026, incluant les détails sur:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a. l'objet des négociations;</li><li>b. la date des rencontres;</li><li>c. l'échéancier des négociations;</li><li>d. les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;</li><li>e. un état de situation des négociations;</li><li>f. le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;</li><li>g. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;</li><li>h. le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.</li></ul>  |
| <p>3. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2025-2026 et, pour chacune, préciser:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a. l'objet des consultations;</li><li>b. le moyen utilisé;</li><li>c. les dates des rencontres;</li><li>d. les communautés et les personnes consultées;</li><li>e. les résultats des consultations;</li><li>f. les montants afférents.</li></ul>  |
| <p>4. Budget total alloué aux consultations entre le gouvernement du Québec et les communautés autochtones, ventilé par communauté.</p>  |

5.	Liste des montants accordés aux organisations, aux associations ou aux entreprises, etc. situées hors réserve, notamment les organisations représentant des métis, des groupes de pression, des organismes communautaires, etc.
6.	Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2025-2026, déposer : le mandat et le contrat, la durée du contrat, les tâches effectuées, une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.
7.	Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SRPNI relativement aux consultations, au développement et à la mise en place du Plan Nord.
8.	Concernant le Fonds d'initiatives autochtones III (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2025-2026, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. développement économique;</li> <li>b. garantie de prêt;</li> <li>c. infrastructure communautaire;</li> <li>d. action communautaire;</li> <li>e. soutien à la consultation.</li> </ol>
09.	État d'avancement du prochain plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits.
10.	État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Mois national de l'histoire autochtone.
11.	État d'avancement et rapport détaillé du fonctionnement du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour l'année 2025-2026.
12.	Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2025-2026 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SRPNI.
13.	Pour tous les programmes du Secrétariat, donner le détail des crédits existant en 2025-2026 qui n'ont pas été reconduits en 2026-2027, en incluant les programmes qui ont été abolis.
14.	Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2025-2026.
15.	Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
16.	État d'avancement du projet de village permanent pour la communauté algonquienne de Kitcisakik. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans ce dossier.
17.	État d'avancement, budget ventilé et échéancier de la mise en œuvre des actions ciblées favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et de la nation inuit dans le réseau de la santé et des services sociaux.

18. État d'avancement de la table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones, jeunes et adultes. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions accomplies et des sommes engagées dans le cadre de cette table.
19. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2025-2026 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.
20. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2025-2026 pour prévenir et lutter contre la tuberculose au Nunavik.
21. État d'avancement et rapport détaillé de la réflexion entourant la création d'un ministère des Affaires autochtones.

**Condition féminine**

22. Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2025-2026 par les autres ministères partenaires de la <i>Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027</i> .
23. État d'avancement de la prochaine stratégie pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.
24. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées en 2025-2026 pour donner suite à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées ainsi qu'à la commission Viens, par ministère ou organisme. Indiquer les mesures et les sommes prévues pour 2026-2027.
25. Indiquer le nombre de rencontre entre un ou des représentants du Conseil des Innus de Pessamit et un ou plusieurs représentants du Secrétariat au cours des 24 derniers mois au sujet de l'entente intervenu le 15 février 2025 entre le Gouvernement du Québec et le Conseil des Innus de Pessamit.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2025-2026, incluant des détails sur :
    - a) l'objet des négociations;
    - b) la date des rencontres;
    - c) l'échéancier des négociations;
    - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
    - e) un état de situation des négociations;
    - f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
    - g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
    - h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
    - i) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes;
- 

#### LES ATTIKAMEKS

##### **Négociation sur la revendication territoriale globale des Attikameks**

###### a) L'objet des négociations

La négociation porte sur le règlement de la revendication territoriale et sur la conclusion d'une entente sur l'autonomie gouvernementale de la nation attikamek.

Cette négociation a pour objectifs de :

- préciser les droits des Attikameks et l'exercice de ceux-ci sur un territoire convenu;
- mettre en place des règles claires en matière d'exercice d'une autorité gouvernementale par la nation et les communautés attikameks sur des activités et des territoires convenus;
- s'entendre sur la participation des Attikameks au développement du territoire et au bénéfice des retombées économiques qui y sont liées.

b) Les dates des rencontres

À la demande du gouvernement fédéral, la table de négociation a été suspendue temporairement en juillet 2023. Aucune rencontre n'a eu lieu en 2024. La dernière rencontre de négociation a eu lieu le 17 mars 2023.

Une rencontre impliquant des représentants du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec et des leaders de la nation atikamekw a néanmoins eu lieu le 9 septembre 2025 pour discuter de la possibilité d'une reprise des négociations.

c) L'échéancier des négociations

La négociation est actuellement suspendue. Il n'est pas possible d'estimer dans quel délai les travaux ne reprendraient ni à quel moment une entente serait conclue.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale a initialement été présentée en 1979 par le Conseil Attikamek-Montagnais (CAM).

e) Un état de situation des négociations

En 1997, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) ont signé un protocole politique qui encadre le processus de la négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks. Depuis, les parties négocient une entente de principe qui est l'étape précédant la conclusion d'un traité.

Le plus récent cycle de négociation a débuté en 2013. Les travaux se sont déroulés à un rythme soutenu de 2013 à 2018 et ont permis de progresser dans la rédaction d'un projet d'entente de principe qui comporte 26 chapitres. Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le CNA souhaitaient conclure une entente de principe dans les meilleurs délais. Des obstacles liés à des positions divergentes au sein des instances politiques attikameks, notamment entre le CNA et les conseils de bande, ont cependant ralenti les discussions à partir de 2018.

En juin 2021, le conseil des Atikamekw de Wemotaci (CAW) a suspendu le mandat qu'il avait accordé au CNA de le représenter à la négociation territoriale globale.

Le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (CAO) s'était quant à lui retiré de la négociation en 2019 et avait déposé une requête au tribunal pour faire reconnaître les droits de ses membres sur son territoire revendiqué. La procédure judiciaire est toujours en cours. Le CAO a ensuite réintégré la négociation en mars 2021.

En juillet 2021, une nouvelle équipe de négociation a été nommée par le CNA suite au départ de la négociatrice d'alors, Mme Hélène Dubé. M. Dany Chilton a agi à titre de négociateur du CNA de 2021 à 2023. M. Chilton n'est plus à l'emploi du CNA depuis l'hiver 2024.

Le 13 mars 2023, le CAO a révoqué à nouveau le mandat de négociation qu'il avait accordé au CNA en raison de divergences de positions avec les orientations du CNA. Ainsi, à l'hiver 2023, des trois conseils de bandes attikameks, seul le conseil de Manawan prenait encore part à la négociation.

En juillet 2023, le gouvernement fédéral a suspendu la table de négociation le temps de laisser les communautés attikameks et le CNA régler leurs différends sur la gouvernance interne.

En parallèle, l'opposition de certains membres des communautés de Manawan et de Wemotaci aux opérations forestières sur leurs territoires d'intérêt a mené à la création d'une table de négociation bilatérale entre le gouvernement du Québec, le CNA, Manawan et Opitciwan en mai 2023. Une entente-cadre portant sur le territoire et les ressources naturelles a notamment été conclue en août 2023.

Le 19 novembre 2024, les chefs de Manawan, Opitciwan et Wemotaci et le Grand Chef de la nation atikamekw ont adressé une lettre au premier ministre du Québec et au premier ministre du Canada pour exprimer leur volonté commune de reprendre la négociation territoriale globale. Le 17 janvier 2025, le gouvernement du Québec répondait aux chefs, par l'entremise d'une lettre du ministre Lafrenière, qu'il souhaitait d'abord tenir une rencontre avec eux pour faire le point sur les situations qui ont mené à la suspension de cette négociation en 2023 et pour discuter de l'arrimage éventuel entre les diverses tables de négociation bilatérale avec les communautés atikamekw et la négociation territoriale globale.

Une rencontre impliquant des représentants du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec et des leaders de la nation atikamekw a eu lieu le 9 septembre 2025 pour aborder la possibilité de reprendre les échanges.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M <sup>e</sup> Pierre-Christian Labeau	Fasken, négociateur en chef
M <sup>me</sup> Alyson Blaquièrre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Tania Clercq	Ministère de la Justice
M <sup>e</sup> Sophie Lépine-Zaruba	Ministère de la Justice
M <sup>me</sup> Sophie Bussièrres	Ministère des Ressources naturelles et de la Forêt

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Bruno Marion	Négociateur en chef, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M. Jean-Sébastien Potvin	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M <sup>me</sup> Marie-Andrée Thériault	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M <sup>e</sup> Roxanne Gagné	Justice Canada

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Vacant	Négociateur en chef
M <sup>e</sup> Karina Kesserwan	Conseillère juridique, CNA
Vacant	Négociatrice adjointe, Manawan
M <sup>me</sup> Isabelle Veillette	Négociatrice adjointe, Opitciwan

M<sup>me</sup> Claudia Petiquay

Secrétariat au territoire, CNA

M. Gérald Ottawa

Secrétariat au territoire, CNA

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

**Négociation tripartite d'un accord de coordination en vertu de la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis (C-92)* – Communauté d'Opitciwan**

a) Objet des négociations

La Loi C-92 permet à des communautés ou à des regroupements de communautés de légiférer en matière de services à l'enfance et à la famille et d'assumer, selon leur choix, l'entièreté ou une partie des services. Le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (CAO) a adopté sa propre loi (Loi sur la protection sociale atikamekw d'Opitciwan) en janvier 2022. En vertu de C-92 également, la communauté peut conclure un accord de coordination des services avec la province et avec le gouvernement fédéral. La négociation vise donc à conclure un tel accord de coordination pour le partage des responsabilités entre la communauté et le réseau québécois de services.

b) La date des rencontres;

- Trois rencontres de la table principale ont eu lieu le 21 mai 2025, le 16 septembre 2025 et le 29 octobre 2025;
- Pour un échange d'expertise (table opérationnelle), des rencontres spécifiques aux services ont également eu lieu entre des représentants de la communauté, des représentants du CIUSSS Saguenay-Lac-St-Jean, du CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec et du ministère de la Santé et des Services sociaux.

b) L'échéancier des négociations;

La communauté vise la conclusion de la négociation à l'automne 2026 et souhaite conclure avant le renouvellement de l'entente de financement qu'il a conclu avec le gouvernement fédéral en mars 2027.

c) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement  
Ne s'applique pas.

d) Un état de situation des négociations;

- En 2020, le gouvernement du Québec a contesté la Loi C-92 devant les tribunaux au motif qu'elle empiétait sur les compétences constitutionnelles du Québec;
- La Cour suprême a rendu son avis en février 2024, affirmant la constitutionnalité de la Loi C-92;
- Au moment où le Conseil Atikamekw d'Opitciwan (CAO) a adopté sa loi en février 2022, les tribunaux ne s'étaient pas encore prononcés et aucun accord de coordination des services n'avait été conclu;
- Les dossiers des enfants sous la protection de la jeunesse avaient toutefois été transférés, sauf quelques-uns qui sont sous des mesures

à plus long terme;

- Les travaux de négociation de l'accord de coordination des services ont été amorcés en mai 2025 à la demande de la communauté;
- Le Québec ne financera pas les services dispensés par la communauté sous leur loi;
- Une entente de financement bilatérale de deux ans entre le CAO et le gouvernement fédéral a été conclue (1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2027) pour un montant total de 78 M\$.

e) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;

Aucun négociateur n'a été mandaté. Un comité de négociation (table principale) a été mis en place sous la responsabilité, pour le Québec, du ministère de la Santé et des services sociaux.

M. Vincent Defoy	Porte-parole, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
M. Vincent Gagnon-Martineau	Porte parole, MSSS
M <sup>me</sup> Hélène Groleau	Directrice des services de protection de la jeunesse, de la diversité et des communautés des Premières Nations et Inuit, MSSS
M <sup>me</sup> Lea-Chloé Bilodeau	Conseillère aux programmes jeunesse, MSSS
M <sup>me</sup> Caroline Gaudreault	Directrice de la protection de la jeunesse, CIUSSS Saguenay-Lac-St-Jean
M <sup>e</sup> Christine Asselin	Avocate, DPJ, CIUSSS Saguenay-Lac-St-Jean
M <sup>me</sup> Sonia Mailloux	Directrice de la protection de la jeunesse, CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec
M <sup>me</sup> Geneviève Ferland Mercier	Directrice adjointe à la DPJ, CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec
M <sup>me</sup> Danielle Francoeur	Conseillère, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Jessica Mathieu	Avocate, ministère de la Justice

f) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;

M. Sean Dwyer	Négociateur, Services aux Autochtones Canada (SAC)
M. Dany Vallerand	Directeur, SAC
M <sup>me</sup> Mylène Boudreau	Conseillère, SAC
M <sup>e</sup> Marie-Paule Boucher	Avocate, Justice Canada

g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;

M. Patrick Bacon	Chargé de projet, Services sociaux d'Opitciwan
Robert Levasseur	Consultant, CAO
Jacinthe Petiquay	Directrice générale, CAO
Serge Awashish	Directeur des Services sociaux d'Opitciwan, CAO
Nadia Petiquay	Directrice de la protection sociale, CAO
Me Keven Ajmo,	Avocat, Simard, Boivin & Lemieux
Me Frédéric Boily,	Avocat, Simard, Boivin & Lemieux

- h) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes;

Voir à la fin de la réponse

## **LES INNUS**

### **Négociation territoriale globale avec le Regroupement Petapan**

- a) L'objet des négociations

Les gouvernements du Canada et du Québec ainsi que les Premières Nations innues de Mashteuiatsh, Essipit et Nutashkuan (Regroupement Petapan) sont en négociation territoriale globale en vue de convenir d'un traité portant notamment sur la reconnaissance des droits ancestraux, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Premières Nations signataires, les aspects financiers et le développement des communautés.

- b) Les dates des rencontres

<b>2025</b>			
22 mai	26 mai	5 juin	12 juin
18 juin	15-16 octobre	5 novembre	18 décembre
<b>2026</b>			
28 et 29 janvier			

- c) L'échéancier des négociations

Les trois parties font les efforts nécessaires pour convenir d'un projet de traité dans les meilleurs délais.

Une fois le projet d'entente convenu, d'autres étapes doivent être franchies avant sa finalisation, notamment en ce qui concerne les consultations auprès des membres des communautés et des communautés autochtones tierces.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale globale présentée par le Conseil des Attikameks et

des Montagnais (CAM) a été acceptée par le gouvernement du Canada en 1979 et par le gouvernement du Québec en 1980.

e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Regroupement Petapan participent, depuis plus de quarante ans, à la négociation d'une entente portant sur le règlement des revendications territoriales globales des trois Premières Nations. Une fois conclue, cette entente constituerait un traité moderne et bénéficierait d'une protection constitutionnelle en vertu de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*.

Jusqu'à maintenant, les parties ont franchi deux étapes menant au traité, soit la signature de l'Approche commune, en 2000, et celle de l'Entente de principe d'ordre général (EPOG), en 2004, qui vient jeter les bases du futur traité.

En 2025, les parties ont poursuivi les discussions et se sont rencontrées à plusieurs reprises pour échanger sur les enjeux soulevés par le gouvernement du Québec en 2023 et pour trouver des voies de passages pour les solutionner.

Malgré les efforts consentis par les parties, ces dernières n'ont pu trouver de solutions mutuellement acceptables pour certains de ces enjeux.

Les objectifs du gouvernement du Québec :

- Améliorer les relations avec les Premières Nations;
- Consolider la paix sociale et contribuer à un contexte d'investissement positif;
- Encourager les partenariats entre Autochtones et non-Autochtones;
- Confirmer le droit du Québec de développer ses ressources et obtenir plus de certitude quant aux droits que les Premières Nations exerceront.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M <sup>e</sup> Pierre-Christian Labeau	Négociateur en chef, avocat-conseil chez Fasken
M <sup>me</sup> Julie Cyr	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Myriam Morissette	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M <sup>e</sup> Sophie Lépine-Zaruba	Ministère de la Justice
M. Luc Imbeault	Représentant des régions, Côte-Nord et Saguenay-Lac-Saint-Jean (par intérim, depuis janvier 2026)
M. Denis Taillon (jusqu'en janvier 2026)	Représentant des régions, Saguenay-Lac-Saint-Jean

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M <sup>me</sup> Véronique Rozon	Négociatrice en chef, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M. Bruno Marion	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

M. Jean-Sébastien Potvin (entre avril et octobre 2025)	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M <sup>me</sup> Madalina-Diana Baci (entre avril et octobre 2025)	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M <sup>me</sup> Audrey Brault (depuis octobre 2025)	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M <sup>e</sup> Simon Gruda-Dolbec	Justice Canada

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M <sup>e</sup> Carl Nepton	Négociateur en chef du Regroupement Petapan
M <sup>me</sup> Julie Harvey	Regroupement Petapan
M <sup>e</sup> Mélissa Beaulieu	Conseillère juridique
M <sup>e</sup> Dominic Tremblay	Conseiller juridique
M <sup>e</sup> Christina Caron (jusqu'en septembre 2025)	Conseillère juridique

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

**Négociation tripartite d'un accord de coordination en vertu de la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis (C-92)* – Communauté de Uashat Mak Mani-Utenam**

a) Objet des négociations

La Loi C-92 permet à des communautés ou regroupement de communautés de légiférer en matière de services à l'enfance et à la famille et d'assumer, selon leur choix, l'entièreté ou une partie des services. Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam (ITUM) a adopté sa propre loi en matière de protection de la jeunesse (*Loi de la bienveillance*) le 18 février 2025. En vertu de C-92 également, la communauté peut conclure un accord de coordination des services avec la province et avec le gouvernement fédéral. La négociation vise donc à conclure un tel accord de coordination pour le partage des responsabilités entre la communauté et le réseau québécois de la santé et des services sociaux.

b) La date des rencontres;

- Des rencontres tripartites ont eu lieu de façon hebdomadaire de février 2025 à mars 2026;
- Pour un échange d'expertise, des rencontres opérationnelles spécifiques aux services ont également eu lieu entre des représentants de la communauté, la directrice de la protection de la jeunesse de la Côte-Nord et des représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux;
- Des rencontres de négociation intensives ont eu lieu les 7-8-9 septembre 2025, les 16-17-18 décembre 2025 et les 2-3 février 2026.

c) L'échéancier des négociations;

Un échéancier a été établi en janvier 2025. La communauté visait la conclusion de la négociation en août 2025.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations;

- Les travaux se sont poursuivis jusqu'en mars 2026;
- Les négociations arrivent à terme, un texte d'accord a fait l'objet d'une entente entre les parties et est en attente de signature;
- Le Québec ne financera pas les services dispensés par la communauté sous leur loi;
- Une entente bilatérale entre ITUM et le gouvernement fédéral est en négociation pour le financement des services dispensés par la communauté;
- La signature de l'accord de coordination tripartite est tributaire de la conclusion de cette entente de financement.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;

Aucun négociateur n'a été mandaté. Un comité de négociation (table principale) a été mis en place sous la responsabilité, pour le Québec, du ministère de la Santé et des services sociaux.

M. Vincent Defoy	Porte-parole, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
M. Vincent Gagnon-Martineau	Porte parole, MSSS
M <sup>me</sup> Hélène Groleau	Directrice des services de protection de la jeunesse, de la diversité et des communautés des Premières Nations et Inuit, MSSS
Mme Lea-Chloé Bilodeau	Conseillère aux programmes jeunesse, MSSS
M <sup>me</sup> Nadia Denis	Directrice de la protection de la jeunesse, CISSS de la Côte-Nord
M <sup>e</sup> Lyne Monger	Avocate, CISSS de la Côte-Nord
M <sup>me</sup> Danielle Francoeur	Conseillère, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Jessica Mathieu	Ministère de la Justice
M <sup>e</sup> Isabelle Gauthier	Ministère de la Justice
M <sup>e</sup> Tania Clerc	Ministère de la Justice
Me Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;

M. Paul Elhaddad	Négociateur, Services aux Autochtones Canada (SAC)
M. Dany Vallerand	SAC
M <sup>e</sup> Marie-Paule Boucher	Justice Canada

- h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;

M <sup>e</sup> Marie-Claude André-Grégoire	Négociatrice, <i>O'Reilly, André-Grégoire &amp; Associés</i>
M <sup>e</sup> Florence Lavallée	Négociatrice, <i>O'Reilly, André-Grégoire &amp; Associés</i>
M <sup>me</sup> Anouk Vollant	Services Tshisheuatishitau (ITUM)
M <sup>me</sup> Maya Fournier	Services Tshisheuatishitau (ITUM)

- i) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes;

Voir la réponse à la fin

## **LES MICMACS**

### **Négociation tripartite entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomí**

- a) L'objet des négociations

Les négociations visent la conclusion d'une entente-cadre qui jetterait les bases des discussions pour le règlement de la revendication territoriale globale des Micmacs, tout en permettant aux parties de négocier des ententes intérimaires ou sectorielles de manière bilatérale ou tripartite, selon les intérêts des parties et leurs champs de compétence respectifs.

- b) Les dates des rencontres

<b>2025</b>			
27 juin	29 juillet	16 octobre	28 novembre
<b>2026</b>			
27 janvier			

- c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'est établi.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Après avoir effectué une évaluation de risques, le gouvernement fédéral a demandé au gouvernement du Québec de participer à une négociation sur les droits aux terres, aux ressources, à l'autonomie gouvernementale et les droits issus de traités. Quant aux Micmacs, ils ont transmis aux gouvernements une déclaration de revendication (« Statement of Claim ») en 2007.

e) Un état de situation des négociations

En 2003, le gouvernement du Canada a voulu entamer un processus de négociation territoriale globale avec les Micmacs du Québec. À l'époque, le gouvernement du Québec ne souhaitait pas s'engager dans une telle négociation, mais a accepté de participer à une démarche alternative visant la conclusion d'ententes sectorielles qui augmenteraient le degré de certitude juridique entourant la question des droits des Micmacs. Toutefois, compte tenu de l'asymétrie des mandats des gouvernements du Québec et du Canada, les parties n'ont pu obtenir de résultats tangibles de ce cadre.

En 2016, à la lumière de nouvelles expertises historiques et d'analyses approfondies, le gouvernement du Québec a modifié sa position quant aux revendications des Micmacs ainsi que son mandat de négociation. Ainsi, il s'est engagé à poursuivre les négociations dans une perspective de conclure une entente finale concernant les revendications micmaques.

À partir de 2017, le gouvernement fédéral s'est doté de son côté de nouveaux mandats en matière de négociations bilatérales, entre autres sur les questions de pêches et de parcs, avec les trois communautés micmaques individuellement, ce qui a plongé les parties dans une nouvelle asymétrie des mandats.

Les négociations à la table tripartite ont ainsi ralenti, voire stagné, pendant quelques années, alors que les parties privilégiaient l'avancement de différentes négociations bilatérales.

En juin 2021, les représentants du SMM ont déposé un nouveau projet d'entente-cadre à la table tripartite qui se voulait un reflet de ces différents processus ayant avancé en parallèle au fil des années. Cette entente-cadre permettrait aux parties de poursuivre l'avancement de la NTG tout en négociant des ententes intérimaires ou sectorielles de manière bilatérale ou tripartite, selon les intérêts des parties et leurs champs de compétence respectifs.

Les discussions tripartites autour de ce nouveau cadre ont connu des périodes de ralentissement à leur tour, notamment car, du côté fédéral, le dossier est passé des mains de l'équipe de l'Atlantique à l'équipe du Québec. Des questions de clarifications des mandats des parties, d'arrimage et de cohérence entre les différents processus de négociation existants pour en dégager une compréhension commune ont mobilisé les efforts des équipes jusqu'à présent.

Le gouvernement fédéral est dans un processus de révision interne de ses politiques de négociation. Pendant cette période, un moratoire est en place de son côté sur la conclusion de nouvelles ententes-cadre, ce qui affecte le calendrier des négociations.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Alexia Desmeules	Conseillère, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M <sup>e</sup> Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M <sup>me</sup> Valérie Veilleux	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M <sup>me</sup> Liisa Macnaughton	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M <sup>me</sup> Emily Foggia	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M <sup>e</sup> Bailey Fox	Justice Canada

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M <sup>me</sup> Candice Metallic	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Tanya Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Alicia Moffat	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>e</sup> Nadir André	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

- 
- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.

Employés du SRPNI	290 950 \$
Négociateurs externes	300 000 \$
<u>TOTAL :</u>	<u>590 950 \$</u>

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2025-2026, incluant les détails sur :
- a) l'objet des négociations;
  - b) la date des rencontres;
  - c) l'échéancier des négociations;
  - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
  - e) un état de situation des négociations;
  - f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
  - g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
  - h) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.
- 

#### LES ABÉNAKIS (ODANAK ET WÔLINAK)

##### Table de négociation sur une entente-cadre

- a) L'objet des négociations

La négociation vise à conclure une entente-cadre avec la Nation abénaquise. Les parties ont convenu de prioriser certains dossiers jugés prioritaires par la Nation abénaquise.

- b) Les dates des rencontres

2025			
4 septembre	23 septembre	27 octobre	18 novembre
2 décembre	15 décembre		
2026			
22 janvier			

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent mener à terme les dossiers jugés prioritaires dans les meilleurs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

En avril 2024, les chefs des Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak et le directeur-général de W8banaki ont fait part au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit de leur intérêt pour une entente-cadre concernant le développement sur leur territoire traditionnel appelé Ndakina.

À l'été 2024, des premiers échanges ont eu lieu entre des représentants du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit et de la Nation abénaquise sur le projet d'entente-cadre.

En septembre 2024, la Nation abénaquise a déposé une liste de demandes au gouvernement du Québec qui porte sur une multitude de sujets, dont la consultation, la protection de l'environnement, l'accès au territoire et l'acquisition de terres, le développement d'infrastructures, le développement économique et d'autres.

En mai 2025, les parties ont convenu d'un mandat de négociation qui prévoit la liste des sujets qui feront l'objet de discussions dans le cadre de l'entente-cadre.

En janvier 2026, les parties ont convenu de prioriser certains dossiers jugés prioritaires par la Nation abénaquise.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Alexandre Turgeon	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. David Bernard	Négociateur, W8banaki
M. Alexandre Carrier	Conseiller stratégique, W8banaki
M <sup>me</sup> Sandrine Royer	Conseillère stratégique, W8banaki
M. Robert Prévost	Consultant
M <sup>me</sup> Alice Sécheresse	Consultante
M <sup>e</sup> Jacynthe Ledoux	Avocate de la Nation abénaquise

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

### **LES ALGONQUINS**

#### **Table Nation Anishinabe-Québec sur la gestion de l'original dans la réserve faunique La Vérendrye**

- a) L'objet des négociations

La négociation porte sur la participation de la nation algonquaine à la gestion de l'original dans la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) sur la protection du cheptel d'originaux. Une entente-cadre sur la gestion de l'original a été conclue entre le gouvernement du Québec et le Conseil tribal de la nation algonquaine Anishinabeg le 18 août 2021 et qui arrivait à échéance le 31 mars 2025. Malgré l'expiration de l'entente-cadre, les parties ont poursuivi les discussions souhaitant conclure une entente de collaboration à long terme.

- b) Les dates des rencontres

2025	
26 mars	8 juillet

- c) L'échéancier des négociations

L'entente-cadre de 2021 a expiré en mars 2025. Les parties se sont engagées à poursuivre malgré tout afin d'élaborer conjointement une entente de collaboration.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

- e) Un état de situation des négociations

En 2019, plusieurs communautés algonquines se sont rassemblées pour faire connaître leurs préoccupations sur l'état de la population d'originaux dans la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) et les secteurs environnants. Elles réclamaient un moratoire sur la chasse sportive dans la RFLV. Les moyens de pression s'étant intensifiés à l'automne 2020, la Table Québec-Nation algonquaine sur l'original a été mise en place afin de convenir de solutions pérennes de cohabitation entre les populations algonquines et les chasseurs. Le Conseil tribal de la nation algonquaine-Anishinabeg a joué un rôle important pour fédérer les communautés autour de cette cause. Ces discussions ont mené à la conclusion de l'*Entente-cadre concernant la gestion de l'original entre la Nation anishnabe et le gouvernement du Québec* (Entente-cadre) en juin 2021. Une entente-cadre distincte a également été conclue avec les Algonquins de Lac-Barrière, qui s'était dissociée des autres communautés algonquines au cours des premières phases de négociation. L'Entente-cadre prévoit des mesures intérimaires, étalées sur une période de quatre ans, ce qui inclut une suspension temporaire de la chasse sportive de l'original d'une durée de deux ans, c'est-à-dire jusqu'à l'automne 2022 inclusivement. Les modalités de l'Entente-cadre prévoient ensuite une reprise graduelle de la chasse dès l'automne 2023, sous réserve des conclusions de certaines études qui

pourraient être réalisées par les parties.

En 2022, les parties ont mis sur pied un comité technique (le comité aviseur) qui a notamment pour mandat d'établir un portrait détaillé de l'état de santé du cheptel d'orignal dans la RFLV. Le comité regroupe des biologistes à l'emploi des communautés algonquines et des biologistes du gouvernement du Québec. Une fois les analyses du comité aviseur terminées, la Table Québec-Nation algonquine avait pour tâche d'élaborer un plan de chasse pour la reprise de la chasse sportive et de développer un modèle de participation accrue de la Nation algonquine à la gestion de l'orignal. Le rapport final du comité aviseur a été déposé en juin 2024.

Afin de donner le temps aux parties d'avancer le travail de mise en œuvre, le gouvernement du Québec a consenti à prolonger la suspension temporaire de la chasse sportive. L'entente-cadre est arrivée à échéance en 2025. Au cours de l'année, dans l'espoir de faire aboutir les discussions, les parties ont convenu de poursuivre les négociations en ayant recours à un médiateur. Ainsi, les parties ont poursuivi les échanges visant à conclure une entente de collaboration qui établirait des modalités de gestion de l'orignal avec une participation accrue des Autochtones ainsi que des modalités de chasse particulières.

La chasse sportive à l'orignal dans la RFLV demeure suspendue. Les parties ne sont pas parvenues à s'entendre jusqu'à maintenant, notamment sur certains enjeux dépassant le cadre d'une entente administrative portant sur la gestion de l'orignal. En dépit de cela, les parties ont poursuivi les efforts au cours de l'année en vue de conclure une entente de collaboration, qui aborderait notamment la reprise de chasse sportive dans l'espoir de trouver un terrain d'entente à court terme.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Mario Gibeault	Négociateur
M. Samuel Fiset	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. François Paradis	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>me</sup> Solaine Prince	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. André Dumont	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Ambroise Lycke	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>e</sup> Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M <sup>me</sup> Adrienne Jérôme	Négociatrice, nation algonquine
M <sup>me</sup> Savanna McGregor	Grande cheffe de la nation algonquine

M. Norm Odjick	Directeur général, Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg
M <sup>me</sup> Robin Cayer	Coordonnatrice, Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg
M. Gordon McGregor	Négociateur adjoint, Kitigan Zibi
M. Jimmy Papatie	Négociateur adjoint, Kitcisakik
M. Danny Pien	Négociateur adjoint, Lac-Simon
M. Mario St-Georges	Biologiste, Algonquins de Lac-Barrière
M. Pierre-Luc Bastien	Biologiste, Conseil tribal nation algonquine Anishinabeg
M. Joel Odjick	Biologiste, Conseil tribal nation algonquine Anishinabeg
M <sup>e</sup> Amir Attaran	Conseiller juridique, Conseil tribal nation algonquine Anishinabeg

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

### **LES ALGONQUINS – KEBAOWEK**

- a) L'objet des négociations

Discussions visant la conclusion d'une entente sur la consultation et l'accommodement. Cette entente mettra en place un processus de consultation convenu en vue de permettre à Kebaowek de faire valoir ses préoccupations lorsqu'une mesure envisagée est susceptible d'avoir un impact sur les droits qu'elle revendique.

- b) Les dates des rencontres

<b>2025</b>		
8 avril	5 novembre	8 décembre
<b>2026</b>		

- c) L'échéancier des négociations

Il est de la volonté des parties de finaliser dans les meilleurs délais les discussions, mais aucun échéancier n'est fixé.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

En mars 2022, Kebaowek a signifié au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le temps l'arrêt de sa participation aux processus de consultations et d'harmonisation initiés par le gouvernement du Québec tant et aussi longtemps que de nouveaux processus de consultation et d'harmonisation

mutuellement satisfaisants ne seraient pas convenus. En novembre 2022, le ministère des Ressources naturelles et des forêts et le SRPNI ont proposé à Kebaowek de mettre en place une table de négociation en vue de négocier une entente sur la consultation et l'accommodement. Dès janvier 2023, les discussions entre Kebaowek et le SRPNI ont débuté. Bien que le déclencheur de la demande de Kebaowek fût en lien avec les activités forestières, il a été convenu que les discussions porteront sur une entente sur la consultation et l'accommodement de portée générale avec la possibilité de négocier plus tard, si c'est la volonté des parties, des annexes sectorielles portant sur des processus de consultation et d'accommodement plus spécifiques. Les représentants des parties sont en train de finaliser les discussions sur les derniers éléments du projet d'entente avant de le soumettre à leurs autorités respectives.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M <sup>e</sup> Jameela Jeeroburkhan	Avocate
M <sup>e</sup> Rose Victoria Adams	Avocate
M. Pascal Bibeau	Employé du conseil de bande
M. Justin Roy	Membre du conseil de bande

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

### **LES ALGONQUINS – LAC-BARRIÈRE**

- a) L'objet des négociations

La négociation visait à conclure une entente afin de mettre en œuvre les recommandations conjointes de 2006 des représentants spéciaux respectifs du gouvernement du Québec et des Algonquins de Lac-Barrière (ALB). Les discussions portent principalement sur la participation à la gestion des ressources renouvelables (forestières et fauniques) et aux bénéfices économiques qui en découlent. Une entente a été conclue le 14 décembre 2021. Le conseil de bande actuel a adopté, en 2023, une résolution pour rejeter l'entente. Les discussions se poursuivent afin d'amender l'entente ou de convenir d'autres solutions.

- b) Les dates des rencontres

<b>2025</b>	
26 mai	11 juillet
<b>2026</b>	

c) L'échéancier des négociations

Il n'y a pas de date d'échéance associée à ces négociations à l'heure actuelle.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

L'Entente de mise en œuvre des recommandations conjointes de 2006 des représentants spéciaux du Québec et des Algonquins de Lac-Barrière (l'Entente) a été conclue le 14 décembre 2021, et les parties ont travaillé à sa mise en œuvre jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil de bande le 10 mars 2023.

L'Entente porte principalement sur la participation à la gestion des ressources renouvelables (forestières et fauniques) tout en comportant des mesures d'aide au développement économique et social de la communauté.

Le 5 décembre 2023, le nouveau conseil de bande élu transmettait une lettre et une résolution pour signifier qu'il rejetait formellement cette entente signée par le conseil de bande précédent. Le conseil de bande soutient notamment que l'entente de mise en œuvre ne bénéficiait pas de l'acceptabilité sociale nécessaire, et qu'elle n'aurait pas fait l'objet de consultations auprès des membres. Le conseil d'ALB indiquait également qu'il souhaitait entrer dans un protocole de discussion avec le gouvernement du Québec relativement à la foresterie, la faune et les autres ressources qui pourraient être extraites dans le territoire d'intérêt de Lac-Barrière.

Les plus récentes discussions visaient à mieux comprendre le projet de centrale d'électricité à la biomasse ainsi qu'à échanger sur les conditions qui permettraient une reprise de la foresterie.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Benoit Laliberté	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Casey Ratt	Chef
M. Eric Charbonneau	Membre du conseil de bande
Mme Anida Decoursay	Membre du conseil de bande
M. Jessie Decoursay	Membre du conseil de bande
M. Terrence Nottaway	Membre du conseil de bande

M. Charles T. Ratt

Directeur des ressources naturelles

M<sup>e</sup> Katherine Hensel

Avocate de la communauté

M<sup>e</sup> Kristie Tsung

Avocate de la communauté

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

## **LES ALGONQUINS – LAC-SIMON**

### a) L'objet des négociations

Processus de discussion visant la conclusion d'une entente-cadre qui permettrait au gouvernement du Québec et à la Première Nation Anishnabe du Lac Simon de renforcer leur relation tout en apportant des solutions concrètes et mutuellement satisfaisantes aux enjeux auxquels la communauté est confrontée.

### b) Les dates des rencontres

2025			
3 avril	30 avril		
9 mai	29 mai	9 juin	19 juin
17 juillet	23 septembre		
2026			

### c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été déterminé.

### d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

### e) Un état de situation des négociations

Le 18 janvier 2022, les parties ont conclu le *Protocole d'entente sur la Table centrale entre le gouvernement du Québec et le Conseil de la Première Nation Anishnabe du Lac Simon*. Ce protocole établit notamment une Table centrale qui servira aux parties de forum d'échange sur les sujets d'intérêts communs. Plusieurs sujets ont déjà été abordé à cette table suivant les priorités identifiées par Lac-Simon. En juin 2024, Lac-Simon a demandé que des discussions aient lieu en vue de la conclusion d'une entente-cadre qui aura notamment pour objet de favoriser l'implication de Lac Simon dans la gestion et la mise en valeur du territoire et de ses ressources. Dès lors, les représentants des parties ont eu des discussions approfondies en vue de comprendre ce qui était recherché par la communauté. Par la suite des discussions ont débuté sur la base des priorités que Lac-Simon a signifiées au gouvernement. Essentiellement les discussions portent sur le renforcement des relations entre les parties, l'amélioration des processus de consultation et des mesures de développement économique qui pourraient être mis en place au bénéfice de la communauté de Lac-Simon.

### f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Mario Gibeault	Négociateur
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Viviane Denis-Ducharme (depuis mai 2025)	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

M <sup>e</sup> Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M <sup>e</sup> Tania Clercq	Ministère de la Justice
M <sup>me</sup> Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M <sup>me</sup> Solaine Prince	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>me</sup> Marie- Hélène Tremblay	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M <sup>me</sup> Pamela Papatie	Négociatrice en chef
Mme Marlene Jérôme	Employé du conseil de bande
M. Daniel Pien	Employé du conseil de bande
M <sup>e</sup> Julie Paré	Avocate
M <sup>e</sup> Jeanne Pérès (jusqu'en juin 2025)	Avocate
M <sup>e</sup> Inès Bagaoui-Fradette (depuis juin 2025)	Avocate

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

### **LES ALGONQUINS – PIKOGAN**

- a) L'objet des négociations

Discussions visant la mise en œuvre de *l'Entente visant à jeter les bases d'une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et la Première Nation Abitibiwinni* conclue en 2022, laquelle pave la voie à des discussions soutenues, notamment au regard du développement minier, de la foresterie, de la faune et des aires protégées.

- b) Les dates des rencontres

<b>2025</b>			
25 septembre	23 octobre	6 novembre	26 novembre
<b>2026</b>			
29 janvier			

- c) L'échéancier des négociations

L'Entente visant à jeter les bases d'une nouvelle relation arrive à échéance le 11 août 2026. Les parties souhaitent convenir de son renouvellement rapidement.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

*L'Entente visant à jeter les bases d'une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et la Première Nation Abitibiwinni*, a pour objet de renforcer les relations politiques, économiques et sociales des deux parties dans un esprit de respect mutuel, de coopération, de partenariat et de communication. Elle prévoit également des balises qui guideront les parties dans les négociations d'ententes sectorielles. La première ronde de discussion visant sa mise en œuvre a permis la mise en place d'un financement pour un projet de gardiens des aires protégées en 2023 ainsi que la conclusion d'une entente sur la conservation, la gestion et la mise en valeur de la faune en 2024. Une deuxième ronde de négociation a débuté en septembre 2025 et les discussions portent notamment sur les mines, le programme des gardiens des aires protégées ainsi que le renouvellement de l'entente qui arrive à échéance le 11 août 2026.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M <sup>me</sup> Catherine Plasse	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>me</sup> Solenn Sanquer	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>me</sup> Marie- Hélène Tremblay	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>me</sup> Céline Létourneau	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M <sup>me</sup> Catherine Beaulieu-Voyer	Ministère des Finances

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M <sup>e</sup> Sophia Ladovrechis	Avocate
M <sup>e</sup> Morgan Kendall	Avocat
M <sup>e</sup> Gary Carot	Avocat
M. Benoit Croteau	Employé du conseil de bande
M. James Cananasso	Vice-chef
M Sylvester Trapper	Employé du conseil de bande

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

## **LES ATIKAMEKW**

### **Table de négociation sur la foresterie avec les trois communautés et le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA)**

a) L'objet des négociations

L'objectif de ces discussions est d'élaborer un projet pilote de gestion participative en foresterie qui favoriserait une meilleure cohabitation entre les différents usages du territoire, une participation accrue des Atikamekw au regard de l'aménagement forestier et une plus grande résilience de l'industrie forestière.

b) Les dates des rencontres

<b>2025</b>	
19 septembre	11 et 21 novembre
<b>2026</b>	
22 janvier	

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent convenir des balises du projet pilote et entamer sa mise en œuvre dans les plus brefs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

*L'Entente-cadre Nahitowin Masinahikan pour une nouvelle relation entre les Atikamekw de Wemotaci et le gouvernement du Québec a été signée en novembre 2023 et prévoyait certaines mesures transitoires qui concernaient principalement un réarrangement des chantiers forestiers de façon à prendre en compte les besoins particuliers et la préservation du mode de vie propre aux Atikamekw de Wemotaci. Elle jetait également les bases de la négociation d'une entente à long terme. Le Conseil des Atikamekw de Wemotaci (CAW) a toutefois demandé une pause des rencontres de négociation en novembre 2024 puisqu'il était aux prises avec plusieurs problématiques internes à la communauté, en plus des départs de plusieurs employés du secteur administratif participant à la table de négociation.*

*L'Entente-cadre de négociation d'une nouvelle relation de nation à nation concernant le territoire et les ressources naturelles dans le Nitaskinan a pour sa part été conclue en août 2023 en réaction au contexte d'entraves forestières mises en place par certains membres de Wemotaci sur la route forestière 25 et par des membres de Manawan sur la route d'accès à leur communauté. Elle a d'ailleurs permis d'entamer en septembre 2023 des discussions visant à conclure une entente finale relative au territoire et à la gestion des ressources naturelles. La dernière rencontre de la table de négociation a eu lieu en mars 2024, le CNA ayant par la suite signifié être dans l'impossibilité de poursuivre les rencontres, due à un manque de ressources humaines et financières.*

Depuis l'été 2025, les échanges ont pu reprendre avec l'ensemble des communautés atikamekw et le CNA en matière de foresterie. L'objectif de ces discussions est d'élaborer un projet pilote de gestion participative en foresterie qui favoriserait une meilleure cohabitation entre les différents usages du territoire, une participation accrue des Atikamekw au regard de l'aménagement forestier et une plus grande résilience de l'industrie forestière. Un premier

jalon en vue de sa mise en œuvre est la conclusion de l'*Énoncé d'intention quant à l'élaboration d'un projet pilote de gestion participative en foresterie* entre le gouvernement du Québec et les Atikamekw en mars 2026. Les discussions se poursuivent afin de concrétiser ce projet pilote.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages-Sylvain	Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Alyson Blaquière	Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Martin Pelletier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Kevin Partington	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Louis Breault	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M <sup>me</sup> Geneviève Massicotte	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Simon St-Georges	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Philippe Grenier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M <sup>me</sup> Claudia Petiquay	Coordonnatrice au territoire (CNA)
M. Pierre Cormier	Conseiller spécial au président (Remabec)
M. Yves Crits	Consultant (CAM)

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir la réponse à la fin

## **LES CRIS**

### ***Entente de financement pour les exercices financiers 2025-2026 à 2029-2030 concernant l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James entre les Cris d'Eeyou Istchee et le gouvernement du Québec***

- a) L'objet des négociations

L'*Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James* (ci-après l'Entente), laquelle avait été approuvée par le décret n° 745-2012 du 4 juillet 2012, prévoit que le gouvernement du Québec devra financer le GNC selon des ententes de financement quinquennales, dont la première est prévue par le chapitre VI de l'Entente elle-même. Cet engagement a également été intégré à la *Convention de la Baie James et du Nord québécois*, à l'alinéa 11.3.17. Les négociations ont visé à répondre à cet engagement de financement.

b) Les dates de rencontres

Des rencontres préparatoires ont été tenues au sein du gouvernement du Québec, et plusieurs éléments ont été convenus sans besoin de rencontres formelles, par des échanges de courriels, étant donné que cette entente est inspirée d'un modèle d'entente de financement quinquennale antérieure, et reprend plusieurs des mêmes éléments.

c) L'échéancier des négociations

L'entente a été conclue.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Une entente de financement quinquennale pour les exercices financiers 2025-2026 à 2029-2030 a été conclue entre les parties et signée le 27 mars 2026. L'entente prévoit le versement annuel de 3 000 000 \$ du SRPNI et 2 900 000 \$ du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M <sup>me</sup> Marie-José Thomas	Ministère du conseil exécutif, administratrice d'État
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, directeur du Pôle d'expertise sur les gouvernances en milieu nordique
M <sup>me</sup> Annelise Jensen	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, conseillère au Pôle d'expertise sur les gouvernances en milieu nordique
M. Philippe Boivin	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, directeur
M <sup>e</sup> Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice, avocat

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Mme Mélissa Saganash	Directrice générale adjointe au GNC
M. Pascal Chadronnet	Coordonnateur des finances au GNC

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

***Révision du cadre législatif applicable au Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James***

- a) L'objet des négociations

Le SRPNI et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) discutent avec le Gouvernement de la nation crie (GNC) et le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James d'une révision possible du cadre législatif applicable à la CCSSSBJ.

- b) Les dates des rencontres

2025		
27 mai	15 juillet	7 octobre
18 novembre		
2026		
27 janvier		

- c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été établi.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

En réponse à la demande du GNC et la CCSSSBJ de réviser le cadre législatif applicable à la CCSSSBJ, le gouvernement du Québec a mis en place une table de discussions avec les représentants des deux parties. Les discussions se poursuivent.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Daniel Paré	Ministère de la Santé et des Services sociaux, sous-ministre
M <sup>me</sup> Marie-José Thomas	Ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État
M <sup>me</sup> Josée Martel	Ministère de la Santé et des Services sociaux, directrice générale par intérim
M. Vincent Defoy	Ministère de la Santé et des Services sociaux, directeur
M <sup>me</sup> Hakima Touami	Ministère de la Santé et des Services sociaux, conseillère
M <sup>me</sup> Annabelle Ducap-Gamache	Ministère de la Santé et des Services sociaux, adjointe exécutive
M. Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice, conseiller

juridique

M <sup>me</sup> Maude Boissinot	Ministère de la Justice, conseillère juridique
M <sup>me</sup> Annelise Jensen	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, conseillère

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Abel Bosum	GNC, négociateur en chef
M <sup>me</sup> Jeannie Pelletier	CCSSSBJ, présidente
M <sup>me</sup> Christina Biron	CCSSSBJ, directrice générale
M. Marcel Villeneuve	Conseiller
M <sup>me</sup> Melissa Saganash	GNC, directrice générale adjointe au GNC
M. Matthew Sherrard	Gowling WLG, conseiller juridique

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

### **LES INNUS - MASHTEUATSH**

- a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan souhaitent renouveler l'*Entente concernant certains enjeux forestiers et fauniques* signée en 2018 afin notamment de poursuivre la mise en œuvre de l'approche collaborative en matière d'aménagement forestier et la réalisation de mesures visant à valoriser la pratique de certaines activités traditionnelles.

- b) Les dates des rencontres

<b>2025</b>	
26 novembre	17 décembre
<b>2026</b>	
21 janvier	

- c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent s'entendre sur le renouvellement pluriannuel de l'*Entente concernant certains enjeux forestiers et fauniques* dans les meilleurs délais.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les parties ont convenu de reconduire par avenant deux volets de l'*Entente concernant certains enjeux forestiers et fauniques* pour deux années supplémentaires.

Les parties poursuivent également la négociation en vue de renouveler l'Entente sur une base pluriannuelle. Les discussions en ce sens ont repris en novembre 2025 et se tiennent à un rythme soutenu depuis.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Myriam Morissette	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Audrey Murray	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Claude Bélanger	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Louis Breault	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M <sup>me</sup> Anik Langevin	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M <sup>me</sup> Caroline Olivier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Carl Cleary	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. François Rompré	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. Jordan Germain	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M <sup>me</sup> Caroline Philippe (jusqu'en janvier 2026)	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M <sup>me</sup> Kim Côté (à partir de janvier 2026)	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

**LES INNUS - PESSAMIT**

a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec et le Conseil des Innus de Pessamit souhaitent améliorer leurs relations et apporter plus de prévisibilité pour le développement de projets sur le territoire par la conclusion d'une entente-cadre et d'une entente finale de nation à nation portant sur le développement du territoire et de ses ressources. Dans l'entente-cadre, les parties ont convenu de prioriser les discussions sur le développement énergétique du territoire.

b) Les dates des rencontres

2025			
11 août	25 août	8 septembre	22 septembre
7 octobre	28 octobre	18 novembre	27 novembre
4 décembre	15 décembre		
2026			
8 janvier	19 janvier	26 janvier	

c) L'échéancier des négociations

L'entente-cadre Mamu Nikanutetau entre le gouvernement du Québec et la Première Nation des Innus de Pessamit a été conclue le 15 février 2024. La société d'État Hydro-Québec a également participé aux négociations et a signé l'entente à titre d'intervenante en y prenant plusieurs engagements. Les parties souhaitent convenir d'une entente dans les plus brefs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Suivant la signature de l'entente-cadre, les représentants du Québec et de Pessamit ont repris les discussions en vue de conclure une entente finale de nation à nation à l'été 2025. Des représentants d'Hydro-Québec participent activement aux rencontres conformément aux dispositions de l'entente-cadre. Le rythme des négociations est soutenu afin d'en arriver à une entente dans les plus brefs délais.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Alexia Desmeules (jusqu'en mai 2025)	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M. Samir Hareb	Ministère des Finances
M. Jean Beaudet	Ministère des Finances
M <sup>me</sup> Catherine Beaulieu-Voyer	Ministère des Finances

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Raphaël Picard	Négociateur
M. Gérald Hervieux	Négociateur adjoint
Jérôme Bacon St-Onge	Conseil des Innus de Pessamit
M <sup>me</sup> Christine Vallée	Conseil des Innus de Pessamit

M <sup>me</sup> Christiane Riverin	Conseil des Innus de Pessamit
M. Andy Canapé	Conseil des Innus de Pessamit
M. Olivier Bacon	Conseil des Innus de Pessamit
M <sup>me</sup> Suzanne Charland	Conseil des Innus de Pessamit
M <sup>me</sup> Élisabeth Préfontaine	Consultante

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

### **LES INNUS – UASHAT MAK MANI-UTENAM**

- a) L'objet des négociations

En 2021, le gouvernement du Québec et les Innus de Uashat mak Mani-Utenam ont amorcé des discussions de « nation à nation » en vue de conclure une entente à brève échéance. Cette entente devait être la base d'une relation renouvelée et permettrait la poursuite de discussions sur différents sujets d'intérêt pour les deux parties.

- b) Les dates des rencontres

Aucune rencontre formelle de la table de négociations n'a eu lieu, mais les négociateurs des deux parties ont eu plusieurs échanges au cours de la période couverte par la présente étude des crédits.

- c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier précis n'a été fixé par les parties.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Au printemps 2021, les parties ont convenu d'un cadre de référence. Les représentants des parties ont déterminé les sujets devant être abordés au cours des discussions. Les parties ont maintenu un rythme soutenu dans les négociations jusqu'à la période électorale dans la communauté en juin 2022. En 2023, le gouvernement du Québec a nommé un négociateur, M. Benoit Laliberté, pour la poursuite de ces négociations. Bien que les négociations n'aient formellement reprises, les négociateurs de Québec et d'ITUM ont continué d'échanger sur une base régulière sur les priorités et attentes de leurs mandants, ainsi que sur les opportunités qui favoriseraient la reprise des négociations ou qui permettraient un rapprochement entre les parties. Lors des dernières élections tenues dans la communauté en mai 2025, un nouveau conseil a été élu ainsi qu'un nouveau chef, M. Jonathan Shetush.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Benoit Laliberté	Négociateur
M <sup>me</sup> Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Jean-Claude Pinette-Therrien (jusqu'en mai 2025)	Négociateur, Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam
M. Ken Rock (depuis juin 2025)	Négociateur, Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

## **LES INUIT**

### **Négociation d'un nouveau modèle de gouvernance au Nunavik (MOU)**

- a) L'objet des négociations

Dans la foulée de la signature de l'Accord de négociation sur l'autonomie gouvernementale du Nunavik le 20 décembre 2023, le gouvernement du Québec et la Société Makivik ont amorcé des négociations formelles en vue d'un nouveau modèle de gouvernance au Nunavik. Les échanges au cours de la dernière année ont porté essentiellement sur la question de la protection de la jeunesse au Nunavik et les aires protégées, mais d'autres sujets ont également été abordés : régime des terres, participation aux projets de développement économique, lesquels devront faire l'objet de discussions plus approfondies.

- b) Les dates des rencontres

<b>2025</b>			
25 avril	21 mai	5 juin	18 juin
22 août	17 septembre	14 novembre	12 décembre
<b>2026</b>			
15 janvier			

- c) L'échéancier des négociations

Dans le cas du dossier de la protection de la jeunesse, Makivik souhaite la conclusion d'une convention complémentaire à la CBJNQ d'ici la fin de l'année 2026. Aucun échéancier dans le cadre des autres dossiers. Les discussions se poursuivront en 2026-2027.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Aucune

e) Un état de situation des négociations

L'Accord de négociation sur l'autonomie gouvernementale du Nunavik a été signé le 20 décembre 2023. Au cours de l'année 2025-2026, 11 rencontres de négociation formelles ont eu lieu.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Alexandre Mathieu	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Marie-Christine Adam	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M <sup>e</sup> Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M <sup>e</sup> Tania Clercq	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Tunu Napartuk	Négociateur, Société Makivik
M. Anthony Ittoshat	Négociateur, Société Makivik
M <sup>e</sup> Jean-François Arteau	Conseiller juridique, Société Makivik
M <sup>e</sup> François Dorval	Conseiller juridique, Société Makivik
M. Jean Dupuis	Société Makivik
M. Fabien Pernet	Société Makivik
M <sup>me</sup> Victoria Gordon	Société Makivik

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

**Entente de partenariat pour le développement économique et communautaire au Nunavik (Sanarrutik)**

i) L'objet des négociations

Le 9 avril 2002, le gouvernement a conclu avec le milieu inuit l'Entente de partenariat pour le développement économique et communautaire du Nunavik, aussi appelée l'Entente Sanarrutik. Cette entente d'une durée de vingt-cinq ans a comme objectif général de favoriser le développement du Nunavik au plan économique et communautaire. Elle est venue établir une véritable relation de

« nation à nation » entre le gouvernement du Québec et les Inuit du Québec. Plus spécifiquement, cette entente vise à améliorer les services publics et les infrastructures, permettre aux Inuit de prendre davantage en charge leur développement, et promouvoir pour la région de plus grandes retombées découlant des projets de développement économique.

Les discussions visent le renouvellement de l'entente Sanarrutik.

j) Les dates des rencontres

2025			
24 avril	12 mai	29 mai	11 juin
23 juin	21 août	17 septembre	29 septembre
7 novembre	19 novembre	12 décembre	
2026			
9 janvier	26 janvier		

k) L'échéancier des négociations

31 mars 2027 dans le cas de l'entente intérimaire, 31 mars 2029 dans le cas de la prochaine entente Sanarrutik à long terme.

l) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Aucune

m) Un état de situation des négociations

Les discussions en vue du renouvellement de l'entente Sanarrutik ont débuté en 2023 et se poursuivent à bon rythme. Afin de se donner plus de temps pour négocier une entente substantielle et satisfaisante, les parties ont convenu de procéder à la négociation d'une entente intérimaire de deux ans, devant débuter en 2027.

n) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Alexandre Mathieu	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Mme Marie-Christine Adam	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice

o) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Johnny Adams	Négociateur, Société Makivik
M. Anthony Ittoshat	Négociateur, Société Makivik

M <sup>e</sup> Jean-François Arteau	Conseiller juridique, Société Makivik
M <sup>e</sup> François Dorval	Conseiller juridique, Société Makivik
M. Jean Dupuis	Société Makivik
M. Fabien Pernet	Société Makivik
M. Angelo Mannello	Société Makivik

- p) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

## **LES MICMACS**

### ***Discussions bilatérales portant sur le développement de la villégiature***

- a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec souhaite entretenir des relations harmonieuses de nation à nation avec la nation micmaque, axées sur le partenariat, la compréhension et le respect mutuel. Depuis déjà plusieurs années, le gouvernement du Québec et la nation micmaque travaillent à l'établissement et au maintien de telles relations par la mise en place d'un dialogue, qui peut mener à la négociation d'ententes sur des sujets d'intérêt commun et favoriser une meilleure cohabitation.

- b) Les dates des rencontres

<b>2025</b>			
28 mai	19 juin	17 juillet	24 septembre
20-21 novembre			
<b>2026</b>			
28 janvier			

- c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été fixé par les parties pour le moment.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Le sujet d'intérêt prioritaire ciblé par les parties concerne la villégiature, et plus largement la planification du territoire public. Des rencontres exploratoires ont eu lieu en 2023 afin de présenter aux Micmacs les outils de planification existants et de trouver des solutions mutuellement acceptables pour résoudre certains enjeux.

Le gouvernement du Québec a confirmé son mandat de négociation en vue d'une éventuelle entente bilatérale sur la villégiature à l'automne 2023. Le

Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi a confirmé son mandat de négociation auprès du leadership des trois communautés à l'hiver 2024. Depuis, plusieurs rencontres ont eu lieu pour identifier des solutions communes au regard du développement de la villégiature, s'articulant notamment autour d'un processus de consultation concernant l'attribution de baux de villégiature par tirage au sort.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Sylvie Boulay	Ministère de la Justice
M <sup>e</sup> Vincent Phaneuf	Ministère de la Justice
M. Alain Leblanc	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M <sup>me</sup> Sophie Bussièrès	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M <sup>me</sup> Julie Guillemot	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M <sup>me</sup> Lydie Grenier-Loisel	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M <sup>me</sup> Myriane Houde-Poirier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Simon Claveau	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M <sup>me</sup> Candice Metallic	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>e</sup> Nadir André	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Alicia Moffat	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>e</sup> Isabelle Simard	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Loni Vicaire	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Juliette Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Scott Mettallic	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Santana Gedeon	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Tanya Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Julia Anglehart	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M <sup>me</sup> Nathalie English	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs

externes

Voir la réponse à la fin.

## **LES MICMACS – LISTUGUJ**

### ***Entente-cadre bilatérale***

#### a) L'objet des négociations

Au printemps 2025, les représentants du gouvernement du Québec et de la communauté de Listuguj ont conclu une entente-cadre bilatérale. Celle-ci vise essentiellement à mettre en place un lieu d'échange privilégié entre les parties et les engage à des discussions sur des thèmes prioritaires qui sont listés à l'entente. Il s'agit des thèmes suivants : encadrement du cannabis ; « rangers » mi'gmaq ; conservation, mise en valeur et gestion de la faune ; accès aux parcs et leur exploitation ; mise en valeur des ressources naturelles et énergétiques ; aires protégées d'initiative autochtone ; camps construits par des membres de la Première Nation Mi'gmaq de Listuguj et chalets non conformes construits par des personnes non autochtones ; consultation et mesures d'accommodement liés aux droits ancestraux et issus de traités revendiqués par la Première Nation Mi'gmaq de Listuguj.

#### b) Les dates des rencontres

<b>2025</b>	
17 octobre	25-26 novembre
<b>2026</b>	
15 janvier	

#### c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été fixé par les parties pour le moment.

#### d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

#### e) Un état de situation des négociations

Deux thèmes ont été priorisés dans le cadre de la mise en œuvre de l'entente-cadre pour l'année : celui de l'encadrement du cannabis et celui des « rangers » micmacs. Des tables de négociation ont été mises en place sur ces deux thèmes, en collaboration avec les ministères sectoriels concernés.

#### f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M <sup>me</sup> Julie Pelletier	Ministère de la Santé et des Services Sociaux
M <sup>me</sup> Anne-Marie Lalonde	Ministère de la Santé et des Services Sociaux

M. Jean Beudet	Ministère des Finances
M <sup>me</sup> Catherine Beaulieu-Voyer	Ministère des Finances
M <sup>me</sup> Justine Desmeules	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Maxime Boily	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>me</sup> Joannie M. Harrisson	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>me</sup> Julie Rodrigue	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Hugo Canuel	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>me</sup> Isabelle Auger	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Sylvain Marois	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>me</sup> Dominic Maltais	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Scott Martin	Chef, Listuguj Mi'gmaq Government
M. Fred Metallic	Listuguj Mi'gmaq Government
M. Sky Metallic	Listuguj Mi'gmaq Government
M. George Martin	Listuguj Mi'gmaq Government
M <sup>me</sup> Amy Chamberlin	Listuguj Mi'gmaq Government
M <sup>e</sup> Zachary Davis	Conseiller juridique
M. Bassem Abdabrou	Directeur general, Listuguj Mi'gmaq Government

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

**LES MICMACS - GESGAPEGIAG**

a) L'objet des négociations

Depuis le début des années 1980, le gouvernement du Québec et la communauté de Gesgapegiag conviennent d'ententes portant sur l'encadrement de la pêche au saumon des membres de la communauté à l'aide de filets maillants dans la Grande rivière Caspédia.

Ces ententes visent notamment à assurer des rapports plus harmonieux entre les différents usagers de la rivière et de favoriser les retombées économiques découlant de la pêche récréative.

La plus récente entente annuelle (2024-2025) prévoyait un engagement des parties à entamer des négociations visant à trouver des solutions à plus long terme, et permettant de moderniser le cadre de l'entente.

Un avenant à l'entente a été conclu en 2025-2026 pendant que les négociations d'une entente pluriannuelle se poursuivent.

b) Les dates des rencontres

2025		
17 avril	8 mai	21 mai
2 juin	18 juin	10 juillet
9 septembre	14 octobre	11 novembre
18 décembre		

c) L'échéancier des négociations

L'avenant conclu en 2025-2026 prévoit un mécanisme de renouvellement automatique pour une année. Les parties souhaitent s'entendre sur une nouvelle entente pluriannuelle avant la saison de pêche au saumon 2027.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les négociations ont avancé à un rythme soutenu depuis le début de l'automne 2024. Les premières rencontres ont surtout permis aux parties d'échanger de l'information sur leurs attentes et visions respectives pour revoir le modèle d'entente existant. Le gouvernement du Québec a pu présenter certaines contraintes avec lequel il doit composer, notamment au regard des enjeux de conservation de la ressource et du cadre législatif et réglementaire. Les échanges se poursuivent afin de convenir mutuellement des nouveaux paramètres d'une éventuelle entente pluriannuelle.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Alyson Blaquière	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Sylvie Boulay	Ministère de la Justice
M <sup>me</sup> Justine Desmeules	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements

M <sup>me</sup> Joannie M-Harrisson	climatiques, de la Faune et des Parcs Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Maxime Boily	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Jean-Sébastien Babin	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M <sup>e</sup> Nadir André	Négociateur, Micmacs de Gesgapegiag
M. Roderick Larocque	Chef, Micmacs de Gesgapegiag
M. Shawn Martin	Micmacs de Gesgapegiag
M. Aaron Condo	Micmacs de Gesgapegiag
M <sup>me</sup> Amanda Larocque	Micmacs de Gesgapegiag
M <sup>e</sup> Ivan da Fonseca	Conseiller juridique, Micmacs de Gesgapegiag

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

### **LES MOHAWKS - KAHNAWAKE**

a) L'objet des négociations

Au cours de la période visée, les relations entre le gouvernement du Québec et les Mohawks de Kahnawake ont évolué sous le chapeau de la *Déclaration de compréhension et de respect mutuel*, laquelle avait été signée par le premier ministre et le Grand Chef en décembre 2024. Les discussions ont essentiellement porté sur la recherche d'une solution permettant de déjudiciariser le dossier de Northvolt, à compléter l'engagement du gouvernement, pris à l'époque des travaux entourant le prolongement de l'autoroute 30, de transférer 211 acres de terres à Kahnawake et l'avancée des dossiers dans le domaine des transports, notamment le projet de reconstruction du pont Honoré-Mercier.

b) Les dates des rencontres

2025			
13 mars	28 mars	10 avril	29 mai
4 juin	13 juin	18 juillet	19 septembre
22 octobre	30 octobre	20 novembre	16 décembre

28 janvier

c) L'échéancier des négociations

Il n'y a pas d'échéancier fixé pour cette négociation

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

La signature de la *Déclaration de compréhension et de respect mutuel* entre le premier ministre et le grand chef le 20 décembre 2024 a permis de confirmer les assises relationnelles entre les parties et a facilité la reprise de discussions, dont notamment les projets majeurs d'infrastructure comme le pont Honoré-Mercier. Il est souhaité que ce rapprochement permette de faire avancer certaines discussions qui pourraient se traduire par des résultats concrets au cours des prochaines années, voire par la déjudiciarisation de certains dossiers.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Geoffrey Kelley	Négociateur
M. Paul Girard	Négociateur
M. Samuel Fiset	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Mélanie St-Cyr	Ministère des Transports et de la Mobilité durable (jusqu'en décembre 2025)
M. Renaud Laroche	Ministère du Travail

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Cody Diabo	Grand chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M. Jeffrey Diabo	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M. Arnold Boyer	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M <sup>e</sup> Katie Spillane	Avocate, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M <sup>e</sup> Francis Walsh	Avocat, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse

## **LES MOHAWKS – AKWESASNE**

### **Négociation d'un protocole politique**

a) L'objet des négociations

Les négociations visent à renouveler le protocole politique signé en 2014, qui avait une durée de dix ans. L'entente en négociation vise à structurer les discussions bilatérales entre le gouvernement du Québec et la communauté d'Akwesasne. Les discussions se sont entamées suite à une rencontre tenue le 5 juin 2025 entre le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit ainsi que le Grand Chef d'Akwesane.

b) La date des rencontres

<b>2025</b>			
12 juin	19 juin	3 juillet	10 juillet
17 juillet	24 juillet	31 juillet	14 août
4 septembre	25 septembre	2 octobre	16 octobre
23 octobre	6 novembre	13 novembre	21 novembre
4 décembre	11 décembre	18 décembre	
<b>2026</b>			
8 janvier	22 janvier	29 janvier	

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent conclure l'entente rapidement. Celle-ci est presque finalisée et devrait être soumise au Conseil des ministres dans les prochaines semaines.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Il ne s'agit pas d'une revendication territoriale.

E) État de situation des négociations

Les discussions ont avancé à un rythme soutenu et l'entente est presque conclue. Certains détails mineurs restent à régler.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Paul Girard	Négociateur
M. Marc Foisy	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Mme Natalie Jacobs	Conseil des Mohawks d'Akwesasne
--------------------	---------------------------------

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

- Ministère de la Justice
- Ministère des Transports
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs

## **LES WENDATS**

### **Discussions bilatérales sur des enjeux fauniques**

a) L'objet des négociations

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ainsi que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ont convenu de négocier avec la NW une entente concernant la pratique de la chasse à l'orignal et la gestion de la conservation de l'orignal sur les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf.

b) Les dates des rencontres

2025		
6 mai	7 juillet	28 août
2026		

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent trouver les compromis permettant la conclusion d'une entente concernant la pratique de la chasse à l'orignal et la gestion de la conservation de l'orignal sur les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf dans de brefs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le grand chef Rémy Vincent et le premier ministre François Legault ont confirmé leur intention mutuelle de renforcer la relation de nation à nation lors d'une rencontre tenue le 17 mars 2022. Dans cette foulée, le grand chef Rémy Vincent a demandé au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et au ministre de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs la reprise, à l'automne 2023, des négociations d'une entente concernant la pratique de la chasse à l'orignal et la gestion de la conservation de l'orignal sur les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf. La nomination d'un négociateur externe, épaulé par le SRPNI, a permis l'établissement, en décembre 2023, d'un dialogue constructif visant la recherche de solutions au bénéfice des parties dans une perspective de cohabitation harmonieuse des divers usagers du territoire. Les discussions à la table de négociation se sont déroulées

régulièrement entre avril et août 2024, en plus des échanges ayant cours entre le négociateur du gouvernement du Québec et celui de la Nation Wendat.

La tenue d'un scrutin général au sein de la communauté, suivi de l'élection d'un nouveau grand chef ont mené à une pause des échanges à la table de négociation à compter de l'automne 2024. Cette période a permis aux parties de mener des analyses internes afin d'explorer de nouvelles pistes de compromis mutuels. Les échanges entre le négociateur du gouvernement du Québec et celui de la NHW a permis de maintenir un canal de communication jusqu'en mai 2025, après quoi les échanges plus formels ont repris entre les parties. À compter de septembre 2025, des analyses internes supplémentaires ont été menées en vue d'élaborer de nouvelles pistes de compromis devant l'impasse des discussions. Le négociateur du gouvernement du Québec et celui de la NW maintiennent un canal de communication en vue d'une reprise du dialogue.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Benoit Laliberté	Négociateur
M. Maxime Morin	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. François-Xavier Perron-Maranda	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M <sup>me</sup> Anabel Carrier	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Dominic Bourget	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Maxime Boily	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Claude Picard	Négociateur, Conseil de la Nation Wendat
------------------	--

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

### **Discussions bilatérales sur un protocole de consultation**

- a) L'objet des négociations

Les parties ont convenu de mettre en place une table de discussion en vue de convenir d'une entente portant sur la consultation et l'accommodement.

- b) Les dates des rencontres

Aucune rencontre formelle de la table de négociations n'a eu lieu, mais les négociateurs des deux parties ont eu plusieurs échanges au cours de la période couverte par la présente étude des crédits.

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent s'entendre sur un protocole portant sur la consultation et l'accommodement, mais priorisent d'abord la négociation d'une entente concernant la pratique de la chasse à l'orignal et la gestion de la conservation de l'orignal sur les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Des discussions visant l'identification de solutions mutuellement acceptables afin d'assurer plus de prévisibilité pour les parties dans le cadre de processus de consultation initiés par le gouvernement du Québec auprès de la Nation Wendat ont eu cours jusqu'au mois d'octobre 2024. Les parties priorisent la négociation d'une entente concernant la pratique de la chasse à l'orignal et la gestion de la conservation de l'orignal sur les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf.

Une pause des échanges à la table de négociation portant sur la conclusion d'un protocole de consultation à compter d'octobre 2024 a permis aux parties de mener des analyses internes afin d'explorer de nouvelles pistes de compromis mutuels. Les échanges entre le négociateur du gouvernement du Québec et celui de la NHW a permis de maintenir un canal de communication depuis, outre une période de transition suivant un changement de négociateur de la Nation Wendat entre les mois de février et d'avril 2025.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Benoit Laliberté

Négociateur

M. Maxime Morin

Secrétariat aux relations avec les  
Premières Nations et les Inuit

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Claude Picard

Négociateur, Conseil de la Nation  
Wendat

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

**WOLASTOQIYIK WAHSIPEKUK (MALÉCITES)**

**Discussions bilatérales en vue de la mise en œuvre de l'entente de nation à nation conclue en 2022**

a) L'objet des négociations

En juin 2022, le gouvernement du Québec et la Première Nation Wolastoqiyik (Malécite) Wahsipekuk (PNWW) ont conclu une entente bilatérale de nation à nation qui prévoit la mise en place d'un lieu d'échange privilégié entre les deux parties, articulée autour de l'objectif général de développer et de renforcer leurs relations politiques, économiques et sociales existantes et futures.

Sa mise en œuvre se traduit par des discussions autour de cinq thèmes prioritaires identifiés à l'Entente : la consultation et l'accommodement; les activités traditionnelles; le développement économique; le patrimoine et la culture; les lieux d'intérêt pour la PNWW.

b) Les dates des rencontres

2025		
3 juin	16 juillet	16 septembre
9 octobre	9 décembre	

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été établi.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

En 2010, la PNWW a transmis au gouvernement du Québec un mémoire présentant des faits historiques à l'appui de ses démarches de revendication territoriale globale. Un mémoire contenant des éléments d'information complémentaire a été présenté en 2012. Le gouvernement du Québec a été invité par la PNWW en tant qu'observateur aux discussions entre la PNWW et le gouvernement du Canada, en 2017 et 2018. Cette invitation s'inscrivait dans une volonté de faire des avancées vers une négociation territoriale globale.

Or, à l'heure actuelle, le gouvernement du Québec privilégie plutôt la mise en œuvre de l'entente de nation à nation par des discussions bilatérales sur des dossiers d'intérêt commun.

e) Un état de situation des négociations

Les rencontres entre les représentants du gouvernement du Québec et de la PNWW ont porté sur un thème prioritaire identifié à l'entente de nation à nation, soit celui de la consultation et de l'accommodement.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Gilles Rouleau (entre mai et décembre 2025)	Négociateur
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>me</sup> Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M <sup>e</sup> Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M <sup>e</sup> Benoît Amyot	Négociateur pour le Grand Conseil de la PNMW
M <sup>e</sup> Léonie Boutin	Conseillère juridique pour le Grand Conseil de la PNWW
M. Samuel Leclerc	Directeur des ressources naturelles et du territoire, Grand Conseil de la PNWW
M <sup>me</sup> Laurence Maher	Conseillère politique et juridique, Grand Conseil de la PNWW

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

---

Coût total pour l'ensemble des négociations bilatérales

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Employés du SRPNI	576 030 \$
Négociateurs externes	274 961 \$
<u>TOTAL</u>	<u>850 991 \$</u>

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

3. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2025-2026 et, pour chacune, préciser :
- l'objet des consultations;
  - le moyen utilisé;
  - les dates des rencontres;
  - les communautés et les personnes consultées;
  - les résultats des consultations;
  - les montants afférents.
- 

Il n'est pas possible pour le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) de préciser ces informations pour l'ensemble des consultations menées par le gouvernement du Québec, puisque l'approche est davantage sectorielle.

Au cours de l'année 2025-2026, les différents ministères ont mené des démarches de consultation dans leurs domaines d'affaires respectifs tels que l'environnement, les forêts, la faune, les transports, le territoire, les aires protégées, les mines, etc. Depuis l'adoption du *Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones* par le gouvernement du Québec, au printemps 2006, et sa mise à jour en 2008, les ministères consultent les communautés autochtones lorsque des projets ou des actions gouvernementales sont susceptibles d'avoir un effet préjudiciable aux droits établis ou revendiqués par ces communautés.

Pour sa part, le SRPNI a coordonné un processus de consultation en 2025-2026.

#### **Consultation – Nouveau Lien Interrives**

- a) L'objet des consultations

Le SRPNI, en collaboration étroite avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable, coordonne les efforts de consultation dans le cadre du projet du nouveau lien interrives auprès des communautés autochtones concernées. Les efforts visent à créer des canaux de communication en continu et à mener des exercices de consultation lorsque le projet atteint certains jalons, comme l'émission de l'avis de projet et autres autorisations gouvernementales.

- b) Le moyen utilisé

Divers moyens sont utilisés : des rencontres des appels, des courriels et des lettres.

- c) Les dates des rencontres

Des rencontres en personne ont eu lieu les 4 et 5 décembre 2025.

- d) Les communautés et les personnes consultées

La nation wendat, les communautés abénaquises, la nation Wolastoqiyik Wahsipekuk, les communautés innues de Mashteuiatsh et d'Essipit.

e) Les résultats des consultations

Les efforts de consultation en lien avec ce projet s'effectuent en phases. La phase de consultation sur l'avis de projet est complétée. La nation wendat et les communautés innues de Mashteuiatsh et d'Essipit ont transmis leurs préoccupations.

f) Les montants afférents

Pour le présent exercice financier :

Aucun

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

4. Budget total alloué aux consultations entre le gouvernement du Québec et les communautés autochtones, ventilé par communauté.
- 

En matière de consultation, chaque ministère et organisme du gouvernement a la responsabilité de consulter les communautés autochtones. Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) intervient financièrement afin de soutenir ces communautés pour qu'elles puissent participer convenablement aux processus initiés par les différents ministères et organismes.

Voici la liste présentant les dossiers pour des activités de consultation (par les communautés) ayant fait l'objet d'un déboursé de la part du SRPNI entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026 :

Volet / Projet	Bénéficiaire	Déboursé
<b>Consultation</b>		<b>400 400 \$</b>
Bureau de consultation	Conseil de la Première Nation des Innus Essipit	100 000 \$
Bureau de consultation	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi	250 000 \$
Consultations associées au développement de la filière batterie	W8banaki	50 400 \$

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

5. Liste des montants accordés aux organisations, aux associations ou aux entreprises, etc. situées hors réserve, notamment les organisations représentant des métis, des groupes de pression, des organismes communautaires, etc.
- 

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) administre deux programmes par lesquels il peut accorder du financement à des organismes situés hors réserve :

#### **PROGRAMME PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)**

Le programme PPA permet de soutenir des projets ponctuels à caractère sportif, culturel, social ou communautaire.

#### **PROGRAMME FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV (FIA IV)**

Le programme FIA IV vise à soutenir les Autochtones dans leur développement, qu'il soit économique, social ou communautaire et à répondre aux obligations gouvernementales en matière de consultation. Par le biais de quatre enveloppes distinctes, le FIA IV intervient auprès d'organismes situés hors réserve qui offrent des services aux Autochtones.

#### **Action communautaire**

Cette enveloppe vise à offrir aux organismes d'action communautaire hors réserve ou sur réserve, qui assurent des services à la clientèle autochtone, un soutien financier en appui à leur mission globale.

#### **Développement économique**

Cette enveloppe vise à mettre en place les conditions favorisant l'émergence du développement économique, à créer et développer des entreprises, à créer et consolider des emplois, à favoriser l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes et à favoriser le développement des entreprises d'économie sociale.

Les organismes situés hors réserve peuvent se voir accorder un financement par le biais de deux catégories :

*Économie sociale*

Cette catégorie vise à soutenir les projets d'économie sociale développés par des entreprises ou des organismes autochtones situés hors réserve ou sur réserve.

*Mobilisateur économique*

Cette catégorie vise à soutenir les organismes autochtones à but non lucratif situés hors réserve ou sur réserve qui ont développé un projet ayant un effet mobilisateur dans le domaine économique pour les communautés autochtones en général.

**Développement social**

Cette enveloppe vise à soutenir des projets, des initiatives et des ententes de partenariat en matière de développement social autochtone afin de déployer des actions pertinentes et adaptées aux réalités des Autochtones hors réserve ou sur réserve.

**Aide aux Autochtones en milieu urbain**

Cette enveloppe vise à améliorer les conditions de vie des citoyennes et citoyens autochtones dans les villes du Québec, en donnant notamment aux organismes d'action communautaire les moyens d'offrir des services directs de qualité à cette clientèle.

Cette enveloppe est constituée de deux volets :

*Services directs*

Ce volet vise le renforcement des services offerts aux Autochtones qui vivent ou qui sont de passage dans les villes du Québec, notamment dans les domaines psychosocial, sociojudiciaire, de la santé, de l'éducation et de la culture.

*Infrastructures*

Ce volet vise à renouveler et à améliorer les infrastructures des organismes d'action communautaire afin d'augmenter et de consolider leurs capacités d'intervention.

Le total des sommes octroyées à des organismes hors réserve au cours de l'exercice financier 2025-2026 (1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026) s'élève à 5 041 286 \$, soit 283 845 \$ dans le cadre du PPA et 4 757 441 \$ dans le cadre du FIA IV.

## PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)

Organisme	Projet	Ville	Débourcé
Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal	Conférence sur l'état des avancées en itinérance	Montréal	5 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Journée nationale des peuples autochtones	Val-d'Or	7 500 \$
Musique Nomade	Concert Nikamotan niaran au Club Soda	Montréal	5 000 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Journée nationale de la vérité et de la réconciliation	La Tuque	5 000 \$
Corporation du Salon du livre de la Côte-Nord	Salon du livre de la Côte-Nord	Sept-Îles	5 000 \$
Festival international de musique POP Montréal	Journée nationale des peuples autochtones 2025	Montréal	4 000 \$
KWE! À la rencontre des peuples autochtones	Spectacle des 11 langues autochtones à la Fête nationale du Québec	Québec	25 000 \$
Oktoecho	Spectacle de chant de gorge et de musique classique Terre de son	Québec	5 000 \$
Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	Marché public dans l'ambiance du 18 <sup>e</sup> siècle	Montréal	5 000 \$
FOCUS FEST	SAMIAN au Festival FOCUS	Saint-Adolphe-d'Howard	3 000 \$
Festival International du Film Ethnographique du Québec - Montréal	Journée autochtone	Montréal	5 000 \$
Corporation du Domaine Pointe-de-Saint-Vallier	Journée autochtone à Saint-Vallier	Saint-Vallier	1 000 \$
Montréal Autochtone	Journée nationale des peuples autochtones	Montréal	6 000 \$
Montréal Autochtone	Conférence sur les langues autochtones	Montréal	15 000 \$
MOMENTA Biennale d'art contemporain	Volet autochtone	Montréal	5 000 \$
Coop Nitaskinan	Festival Nipinik	Saint-Mathieu-du-Parc	10 000 \$
Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones - Université Laval	Colloque du CIÉRA	Québec	7 500 \$
Minwashin	Cérémonie de réappropriation de noms	Rouyn-Noranda	20 000 \$
Office du Tourisme de Wendake	Fêtes de la Nouvelle-France	Québec	5 000 \$
La Boîte Rouge VIF	Portraits de femmes autochtones marquantes	Saguenay	5 000 \$
Sports Montréal Inc.	Volet autochtone du Festival VITA	Montréal	7 700 \$
Angeliss	Souper des Nations	Sainte-Anne-de-Beaupré	7 500 \$
Conseil des Atikamekw de Manawan	Commémoration du 5 <sup>e</sup> anniversaire du décès de Joyce Echaquan	Trois-Rivières	5 000 \$
Projet Mikana	Projection et panel sur les langues autochtones	Montréal	2 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Salon carrière autochtone	Trois-Rivières	5 000 \$
Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue	44 <sup>e</sup> édition Festival du cinéma international	Rouyn-Noranda	5 000 \$

Organisme	Projet	Ville	Déboursé
Atikuss Canada	Semaine de la mode de Montréal	Montréal	7 500 \$
Société de développement du Témiscamingue	Raid Témiscamingue	Ville-Marie	5 000 \$
Société de la Place des Arts de Montréal	Micro Ouvert Autochtone 5 <sup>e</sup> édition	Montréal	7 500 \$
Association Tasiutigijt	Camp familial et culturel	Saint-Urbain	5 000 \$
Projets Autochtones du Québec	Camp d'automne	Montréal	5 000 \$
Minwashin	Vernissage de l'exposition NIN	Québec	5 000 \$
Musique Nomade	Participation d'artistes autochtones au Gala de l'ADISQ	Montréal	11 098 \$
Centre MAMUK de Québec	Journée nationale de la vérité et de la réconciliation	Québec	3 000 \$
Projets Autochtones du Québec	Journée internationale des Inuit	Montréal	5 000 \$
Oktoecho	Spectacle de chant de gorge et médiation culturelle	Oka	4 000 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque, sous-comité justice de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones	Forum Nakickatatowin	La Tuque	4 047 \$
Chaire de leadership en enseignement (CLE) en foresterie autochtone	Colloque de la CLE en foresterie autochtone	Québec	15 000 \$
Centre MAMUK de Québec	Soirée de Noël MAMUK et CAAQ	Québec	3 000 \$
Office de Tourisme de Wendake	Wendake à l'Hôtel de Glace	Québec	7 500 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	26 <sup>e</sup> Semaine d'actions contre le racisme	Val-d'Or	10 000 \$
Coop Nitaskinan	Exposition sur les tenues traditionnelles atikamekw	Shawinigan	5 000 \$
<b>TOTAL</b>			<b>283 845 \$</b>

## FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV (FIA IV)

### Action communautaire (soutien à la mission globale)

Organisme	Ville	Déboursé
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Joliette	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	La Tuque	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Manicouagan	Baie-Comeau	128 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Maniwaki	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	Québec	156 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Val-d'Or	212 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean	Roberval	172 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	Alma	128 000 \$
Centre Mamik Saguenay	Saguenay	172 000 \$
Montréal Autochtone	Montréal	184 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Divers	212 000 \$
<b>TOTAL</b>		<b>2 000 000 \$</b>

### Développement social

Organisme	Ville	Déboursé
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Joliette	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque) Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	La Tuque	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Maniwaki	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Trois-Rivières	35 333 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Val-d'Or	32 000 \$
Centre Mamik Saguenay Coordination, Comité régional pour l'accessibilité aux services culturellement sécurisants pour les Autochtones en milieu urbain	Saguenay	32 000 \$
Exeko Projets autochtones : villes et communautés	Divers	120 000 \$
Jeunes musiciens du monde École de Val-d'Or et offre de services sur communauté	Divers	120 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec Coordonnatrice en initiatives structurantes et mobilisation des milieux	Divers	80 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec Makushan - Réflexion sur les infrastructures	Divers	40 000 \$
Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone Festival International Présence Autochtone	Montréal	80 000 \$
<b>TOTAL</b>		<b>635 333 \$</b>

### Aide aux Autochtones en milieu urbain - Services directs

Organisme	Ville	Déboursé
Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit Centre de femmes inuit à Montréal	Montréal	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière Animation culturelle	Joliette	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière Point de services de Saint-Michel-des-Saints	Saint-Michel-des-Saints	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque) Organisateur communautaire et navigateur de services	La Tuque	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec Services psychosociaux	Québec	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki Nigan Odji (Consolidation des services directs)	Maniwaki	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki Point de services de Gatineau	Gatineau	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles Consolidation des services	Sept-Îles	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or Mowsogokan Organisateur communautaire	Val-d'Or	70 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Organisateur communautaire	Roberval	70 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est Organisateur communautaire	Alma	70 000 \$
Centre Mamik Saguenay Organisateur communautaire	Saguenay	70 000 \$
Montréal Autochtone Animation culturelle	Montréal	70 000 \$
Plein Milieu Centre de soir – Consolidation des services directs	Montréal	86 334 \$
Projets Autochtones du Québec Consolidation des services	Montréal	70 000 \$
Refuge Mitshuap Montréal Consolidation des services directs	Montréal	64 000 \$
Résilience Montréal Consolidation des services	Montréal	70 000 \$
<b>TOTAL</b>		<b>1 200 334 \$</b>

### Aide aux Autochtones en milieu urbain – Infrastructures

Organisme	Ville	Déboursé
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est Rénovations	Alma	57 227 \$
Centre Mamik Saguenay Rénovations	Saguenay	98 000 \$
Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec Milieu de vie de Trois-Rivières	Trois-Rivières	126 547 \$
Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec Milieu de vie de Québec (U. Laval)	Québec	640 000 \$
<b>TOTAL</b>		<b>921 774 \$</b>

Notons que le gouvernement du Québec reconnaît officiellement la présence de 11 nations autochtones (Premières Nations et Inuit) sur son territoire. Sur la base des principes contenus dans les résolutions de l'Assemblée nationale de 1985 et 1989 portant sur la reconnaissance des droits des Autochtones, ces nations ont le droit de développer leurs identités, leurs cultures, leur base économique et leur autonomie au sein du Québec et dans le cadre des lois québécoises. Les regroupements métis ne sont pas inclus dans la clientèle visée. C'est dans ce contexte que le SRPNI contribue financièrement à des organismes, qu'ils se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

6. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2025-2026, déposer : le mandat et le contrat, la durée du contrat, les tâches effectuées, une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.
- 

#### **Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.**

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutakuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la nation atikamekw.

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

Rémunération globale : 300 000 \$

#### **Conseils GPK (Geoffrey Kelley)**

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake ainsi que lors des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité. Représente le gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Agir à titre de représentant spécial du gouvernement du Québec dans les négociations avec Long Point First Nation sur la création d'une assise territoriale pour cette communauté.

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

Rémunération globale : 16 239 \$

#### **Benoît Laliberté**

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec pour les négociations avec le Conseil de la nation wendat (CNW) afin d'aborder notamment les enjeux liés à la consultation et l'accommodement et les enjeux fauniques en vue de conclure des ententes en ces matières

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec le Conseil des Innus de Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) visant la conclusion d'une entente de nation à nation

Agir à titre de facilitateur dans les dossiers avec les Algonquins de Lac-Barrière.

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

Rémunération globale : 83 605 \$

**Solutions Girard inc. (Paul Girard)**

Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre.

Agir à titre de négociateur auprès des communautés mohawks de Kahnawake et d'Akwesasne.

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

Rémunération globale : 108 482 \$

**9321-8683 Québec Inc. (Mario Gibeault)**

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table d'échange mise en place avec la nation algonquaine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'original et d'identifier des mécanismes qui permettront une meilleure participation des Algonquins à la gestion de la faune.

Agir à titre de négociateur dans les négociations avec la communauté algonquaine de Lac Simon

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

Rémunération globale : 31 300 \$

**S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (Gilles Rouleau)**

Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer nos relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

Rémunération globale : 10 970 \$

**Maurice Charlebois Conseil (Maurice Charlebois)**

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie.

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

Rémunération globale : 2 717 \$

**Michel Martin**

Agir à titre de facilitateur dans le processus de négociation visant à mettre en œuvre l'entente cadre conclue en 2008 et renouvelée en 2020 entre le Québec et

la Première Nation de Long Point, plus spécifiquement au regard des engagements ayant trait à la sécurité publique.

Mandat prévu au contrat en vigueur : voir document joint

Rémunération globale : 21 648 \$

**MANDAT DE FASKEN MARTINEAU DUMOULIN, S.E.N.C.R.L., s.r.l.**  
**Contrat pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2026**

**Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutakuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la Nation Attikamek.**

---

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, le Prestataire s'engage à :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada, et le gouvernement de la Nation Attikamek, le Prestataire s'engage à :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux;
- Produire un rapport écrit à l'attention du ministre responsable des Affaires autochtones à la fin du mandat.

**MANDAT DE CONSEILS GPK**  
**Contrat pour la période du 17 juin 2021 au 16 juin 2024**  
**Renouvellement pour la période du 17 juin 2024 au 31 mars 2025**  
**Renouvellement pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 30 septembre 2026**

**Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake, à laquelle siègent le gouvernement du Québec et le Conseil des Mohawks de Kahnawake, ainsi que dans le cadre des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité; représentant du gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.**

---

Dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec, et des autres mandats afférents pouvant lui être confiés, le prestataire a le mandat :

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec;
- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- De veiller à l'établissement et au maintien d'une relation axée sur le partenariat, le respect et la compréhension mutuelle, ainsi qu'à des canaux de communication et d'échanges ouverts et en continu;
- De présenter au ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

De plus, le ministre peut, avec le consentement du prestataire de service, lui confier tout autre mandat de même nature, pourvu que celui-ci n'entre pas en conflit avec l'exécution du présent contrat.

**MANDAT DE BENOÎT LALIBERTÉ**  
**Contrat pour la période du 2 février 2024 au 31 janvier 2025**  
**Renouvellement pour la période du 1<sup>er</sup> février 2025 au 31 janvier 2026**

**Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec pour les négociations avec le Conseil de la nation wendat (CNW) afin d'aborder notamment les enjeux liés à la consultation et l'accommodement et les enjeux fauniques en vue de conclure des ententes en ces matières**

**Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec le Conseil des Innus de Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) visant la conclusion d'une entente de nation à nation**

---

Agir à titre de négociateur pour les négociations entre le CNHW et le Québec, plus spécifiquement :

- Convenir avec les représentants du CNHW de mandats et de plans de travail et les soumettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit pour son approbation
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.

Agir à titre de négociateur pour les négociations entre ITUM et le Québec, plus spécifiquement :

- Convenir avec les représentants d'ITUM d'un mandat et d'un plan de travail et le soumettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit pour son approbation.
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.
- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit dans le cadre de ces discussions.

De plus, le ministre peut, avec le consentement du prestataire de service, lui confier tout autre mandat de même nature, pourvu que celui-ci n'entre pas en conflit avec l'exécution du présent contrat.

**MANDAT DE SOLUTIONS GIRARD INC. (PAUL GIRARD)**  
**Contrat pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 janvier 2025**  
**Renouvellement pour la période du 1<sup>er</sup> février 2025 au 28 février 2026**

**Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake, la communauté de Kahnawake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre**

---

Solution Girard Inc. a le mandat de :

- Favoriser la concertation entre les représentants désignés de Kanesatake, de Kahnawake ainsi que ceux des milieux municipal et régional, dans le but d'établir un bilan sur les relations entre les communautés autochtones et non-autochtones.
- Coordonner les discussions inhérentes à la réalisation de ce bilan.
- Contribuer à mettre en œuvre les solutions qui auront été approuvées, en concertation avec les acteurs clés

De plus, le ministre peut, avec le consentement du prestataire de service, lui confier tout autre mandat de même nature, pourvu que celui-ci n'entre pas en conflit avec l'exécution du présent contrat.

**MANDAT DE 9321-8683 QUÉBEC INC. (MARIO GIBEAULT)**  
**Contrat pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2023 au 30 juin 2024**  
**Renouvellement pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025**  
**Renouvellement pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 31 mars 2026**

**Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table d'échange mise en place avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'orignal et d'identifier des mécanismes qui permettront une meilleure participation des Algonquins à la gestion de la faune.**

---

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation algonquine, plus spécifiquement :

- échanger sur les aspects techniques en lien avec la gestion, la conservation et les activités de prélèvement de l'orignal;
- élaborer des modèles visant une plus grande participation des algonquins à la gestion de l'orignal dans le but de trouver des solutions durables aux enjeux relatifs à la chasse à l'orignal;
- évaluer la pertinence d'intégrer des éléments complémentaires à la chasse, notamment au regard de la conciliation des usages du territoire et de la sensibilisation des utilisateurs aux réalités autochtones.

Diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de le seconder au cours des différentes phases du processus de négociation.

Contribuer à développer des propositions concernant les orientations et les objectifs du Québec.

Faire rapport au ministre de l'avancement des négociations sur une base hebdomadaire.

De plus, le ministre peut, avec le consentement du prestataire de service, lui confier tout autre mandat de même nature, pourvu que celui-ci n'entre pas en conflit avec l'exécution du présent contrat.

**S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (GILLES ROULEAU)**  
**Contrat pour la période du 30 septembre 2021 au 29 septembre 2024**  
**Renouvellement pour la période du 16 décembre 2024 au 15 décembre 2025**

**Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer nos relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.**

---

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec les communautés micmaques, plus spécifiquement :

- Identifier des sujets avec les communautés micmacs cohérents dans le cadre de discussions bilatérales en vue d'établir des mandats de négociation.
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre responsable des affaires autochtones un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des affaires autochtones, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.
- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le responsable des affaires autochtones dans le cadre de ces discussions.

**MAURICE CHARLEBOIS CONSEIL (MAURICE CHARLEBOIS)**  
**Contrat pour la période du 26 novembre 2024 au 26 novembre 2025**

**Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie**

---

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie, plus spécifiquement :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie afin qu'il représente ce dernier à la table centrale de négociation;
- Développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- Veiller à l'établissement et au maintien d'une relation axée sur le partenariat, le respect et la compréhension mutuelle, ainsi qu'à des canaux de communication et d'échanges ouverts et en continu;
- Faire rapport au ministre de l'avancement des négociations.

## MICHEL MARTIN

**Contrat pour la période du 20 février 2024 au 19 février 2026**

**Agir à titre de facilitateur dans le processus de négociation visant à mettre en œuvre l'entente cadre conclue en 2008 et renouvelée en 2020 entre le Québec et la Première Nation de Long Point, plus spécifiquement au regard des engagements ayant trait à la sécurité publique.**

---

Agir à titre de facilitateur dans les discussions en matière de sécurité publique avec la Première Nation de Long Point :

- Participer et veiller au bon déroulement des rencontres du Comité sur la sécurité publique en s'assurant que des solutions aux enjeux susceptibles de ralentir la création d'un corps de police autochtone régional soient trouvées;
- Conseiller le ministre sur les actions à poser dans le dossier de la sécurité publique;
- Faire la liaison entre les ministères et les trois communautés autochtones impliquées et s'assurer du maintien d'un climat de collaboration entre les parties concernées.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

7. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SRPNI relativement aux consultations, au développement et à la mise en place du Plan Nord.
- 

#### **Assemblée des partenaires**

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) a participé à une rencontre de l'Assemblée des partenaires en 2025-2026, soit le 20 novembre 2025.

#### **Comités et groupes de travail initiés par la Société du Plan Nord (SPN) auxquels participe le SRPNI :**

*Comité de travail en environnement - Plan de gestion intégré des ressources énergétiques*

- Trois rencontres du comité ont eu lieu en 2025-2026 et ont mené à l'élaboration d'une lettre et des recommandations en matière d'énergie et de conservation, qui seront transmises par le ministre des Ressources naturelles et des Forêts et responsable de la SPN au ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

*Comité de travail sur les services de proximité*

- Deux rencontres du comité ont eu lieu en 2025-2026. Le comité a été mis sur pause en raison de changement de participants.

#### **Collaboration SRPNI et SPN**

Le SRPNI n'est pas nécessairement partie prenante ou collaborateur aux projets du Plan Nord mais participe à l'effort de concertation interministérielle de la SPN avant l'approbation des projets, au même titre que d'autres partenaires gouvernementaux.

#### **Coûts engendrés**

Le SRPNI n'a pas de budget spécifique réservé pour la démarche du Plan Nord. Seuls les salaires des personnes qui y participent sont à considérer.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

8. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2025-2026, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme :
- a. action communautaire;
  - b. développement économique;
  - c. développement social;
  - d. garantie de prêt;
  - e. infrastructure communautaire;
  - f. soutien à la consultation;
  - g. aide aux Autochtones en milieu urbain.

Volet / Projet	Bénéficiaire	Déboursé
<b>Développement économique</b>		<b>10 831 098 \$</b>
<b>Entrepreneuriat</b>		<b>9 141 113 \$</b>
Achat d'équipement roulant et outillage	Construction DD inc.	23 821 \$
Achat d'équipement pour déneigement et terrassement	Manuel Fontaine (NEQ : 2279218459)	30 000 \$
Achat d'équipement pour impression et broderie	Les Entreprises C-F Fontaine inc.	40 000 \$
Achat d'équipement et améliorations locatives – Laflesche Expansion	LaFlesche inc.	306 332 \$
Achat d'une remorque et excavatrice	Entreprise S. Nicolas	13 200 \$
Acquisition de l'entreprise Les Barges de Matane	Société de développement économique de Uashat mak Mani-Utenam s.e.c.	500 000 \$
Acquisition de matériel de pêche et d'excursion	Francis Pelletier (NEQ : 2281049199)	30 500 \$
Acquisition de serres et de machinerie	Northern Landscapes	100 000 \$
Acquisition d'équipement pour préparation de travaux sur terrains en vue de construction	Administration Régionale Kativik 9248-6273 Québec inc.	145 665 \$
Acquisition d'un camion plate-forme	TMC Transport Maxime Cloutier	172 500 \$
Acquisition d'un nouvel hélicoptère	Administration Régionale Kativik Nunavik Rotors Inc.	1 000 000 \$
Acquisition d'un véhicule et d'équipement de présentation	Wanaskamek	40 585 \$
Acquisition et rénovation d'un bâtiment commercial	Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	249 200 \$
Agent de développement économique	Conseil de la Nation Wendat	35 000 \$
Agent de développement économique	Conseil des Abénakis d'Odanak	82 405 \$
Aide au développement économique local	Conseil Mohawk de Kanesatake	115 219 \$
Aide au développement économique local – Tourisme Manawan	Conseil des Atikamekw de Manawan	128 433 \$

Volet / Projet	Bénéficiaire	Déboursé
Amélioration des équipements et construction de nouvelles unités de logements touristiques	Administration Régionale Kativik Pourvoirie Johny & Billy Cain	20 000 \$
Construction de l'atelier	Gerald's Woodshop	35 000 \$
Construction du camp des travailleurs pour l'usine de cogénération	Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	600 000 \$
Construction du gym - Maniwaki Brazilian Jiu Jitsu and Self Defense	Chad Brennan (NEQ : 2278615515)	48 600 \$
Construction d'un bâtiment à usages multiples - volet commercial	Nation naskapie de Kawawachikamach	400 000 \$
Construction d'un bâtiment multi-usages (hébergement, espace de location et restauration)	Administration Régionale Kativik Saputik Landholding corporation	1 150 000 \$
Construction d'un bâtiment pour les pilotes et mécaniciens de l'entreprise	Administration Régionale Kativik Air Inuit	289 480 \$
Cool box - Rédaction d'un plan d'affaires	Développement Économique Opitciwan inc	2 760 \$
Démarche de restructuration	Administration Régionale Kativik Ungava Polar Eco-tours	100 000 \$
Démarrage d'entreprises en outils de domotique	Administration Régionale Kativik 1500-5779 Canada Inc.	18 000 \$
Démarrage d'une entreprise en ménage et entretien d'intérieur	Administration Régionale Kativik Joanasie Cameron Services	29 719 \$
Étude pour l'implantation d'un complexe hôtelier	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	60 000 \$
Frais de gestion - Entente particulière FIA IV	Administration Régionale Kativik	269 000 \$
Plan de maintenance pluriannuel de la flotte d'hélicoptères et acquisition d'équipement	Administration Régionale Kativik Nunavik Rotors Inc.	47 185 \$
Plan de restructuration	Administration Régionale Kativik Pituvik Landholding Corporation	120 000 \$
Prise de participation – Parc éolien Les Jardins	Énergies durables Kahnawà:ke 2 inc.	800 000 \$
Programme de soutien aux détenteurs d'un bail dans le quartier des affaires Nishkue	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	480 000 \$
Rénovation des Galeries Montagnaises	Innu Takuaiakan Uashat Mak Mani-Utenam	500 000 \$
Rénovations du dépanneur d'Odanak	Dépan-O-Gaz Nimanoann	44 050 \$
Rénovations majeures de la bâtisse du siège social	Administration Régionale Kativik Media Tuumit Inc.	23 000 \$
Service de développement économique	Conseil des Atikamekw de Manawan	75 724 \$
Socio-Economic Survey	Tewatohnhi'Saktha	50 000 \$
Soutien à la Société de développement économique Atisham (aide au développement économique local)	Société Atisham	100 000 \$
Sustaining the efforts of Community Action - Suite de Collective Impact (aide au développement économique local)	Kahnawake Shakotiiia'Takehnhas Community Services	200 000 \$
Transfert de fonds - Développement économique	Administration Régionale Kativik	665 735 \$
<b>Économie sociale</b>		<b>29 000 \$</b>
Soutien au démarrage de l'entreprise Live with Purpose	Live with Purpose	29 000 \$
<b>Femmes et jeunes entrepreneurs</b>		<b>1 560 985 \$</b>
Achat de caméras et autres équipements cinématographiques	Productions Hourglass Eleven	17 271 \$
Achat de mobilier et d'équipement pour l'ouverture d'une boutique de vente d'articles de fête	Entreprise Forever SG	6 040 \$

Volet / Projet	Bénéficiaire	Déboursé
Achat d'équipement - Listuguj Tree Felling	Evan Metallic (NEQ : 2278890134)	13 998 \$
Achat d'équipement - R.R. Wood Supply	R Bois	35 000 \$
Achat d'équipement de chocolaterie	Mihku Chocolats et gourmandises	1 886 \$
Achat d'équipement de couture	Flower and Crow	6 372 \$
Achat d'équipement et d'outillage	CRN électrique Inc.	36 300 \$
Achat d'équipement et rénovation du restaurant Martie's & Co.	Alexandra Joly-Cross (NEQ : 2280325020)	65 000 \$
Achat d'équipement informatique et matériel de bureau et artistique	Pointe Noire	1 500 \$
Achat d'équipement pour l'entreprise Diamond Phoenix Expansion	Pamela Meness (NEQ : 2248460877)	105 000 \$
Achat d'un camion	Arrow Trucking	50 000 \$
Achat d'un campement mobile et d'équipement pour services en foresterie	Foresterie Pekuakami inc.	40 000 \$
Acquisition de l'entreprise Auclair et Martineau (manufacture de bottes et chaussures)	9526-9015 Québec inc.	150 000 \$
Acquisition d'équipement d'esthétique	Concept M	69 000 \$
Acquisition d'un bateau de pêche et équipement de sécurité	Pêcheries Pothik	50 000 \$
Acquisition d'une entreprise pour la vente de viande, poissons et fruits de mer	Service de distribution alimentaire M.B. S.E.N.C.	25 000 \$
Acquisition d'une excavatrice industrielle	Excavation des Nations inc.	85 750 \$
Acquisition et aménagement d'un restaurant	Cathia Rock (NEQ : 2281553877)	50 000 \$
Acquisition Hébergements du Moulin	Les Hébergements du Moulin des Pionniers inc.	150 000 \$
Agrandissement d'un local d'entraînement sportif	Performance X-Training Wendake S.E.N.C	58 683 \$
Aménagement d'un local d'esthétique et achat d'équipement	Institut Wentha'	85 135 \$
Aménagement d'un site d'hébergement écotouristique et construction d'habitations prêt-à-camper	Malherbe	37 000 \$
Construction du gym - Maniwaki Brazilian Jiu Jitsu and Self Defense	Chad Brennan (NEQ : 2278615515)	90 000 \$
Construction d'un garage (pour machinerie de construction)	Gestion Uenutan	100 000 \$
Modernisation des installations du camping de la Plage Robertson et construction de chalets prêt-à-camper	Shekutamit Expérience inc.	120 000 \$
Rénovations du dépanneur d'Odanak	Dépan-O-Gaz Nimanoann	43 950 \$
Rénovations et achat d'équipement salle entraînement	Aora - Centre multimédia des arts du mouvement	53 100 \$
Travaux de modernisation de l'Épicerie Paul	Famille Paul S.E.N.C.	15 000 \$
<b>Mobilisateur</b>		<b>100 000 \$</b>
Tourisme Autochtone Québec - Mamowinitotan	Tourisme Autochtone Québec	100 000 \$
<b>Infrastructure communautaire</b>		<b>6 052 493 \$</b>
Achat et rénovation du bâtiment Whiteoaks	Conseil de la Première Nation de Wolf Lake	560 000 \$
Construction d'un bâtiment pour la radio communautaire CKAU	Innu TakuaiKAN Uashat Mak Mani-Utenam	1 000 000 \$
Étude pour la mise en place d'un pavillon de ressourcement	Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	34 993 \$

Volet / Projet	Bénéficiaire	Débourcé
Étude pour l'agrandissement du musée Innu	Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh	54 000 \$
Frais de gestion - Entente particulière FIA IV	Administration Régionale Kativik	525 000 \$
Reconstruction du centre administratif de la PNWW	Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	1 000 000 \$
Reconstruction du centre communautaire	Conseil de la Nation Innu Matimekush-Lac John	2 700 000 \$
Rénovation de la maison Aroüanne	Conseil de la Nation Wendat	178 500 \$
<b>Action communautaire</b>		<b>2 714 000 \$</b>
Soutien à la mission globale	Awacak - Petits êtres de lumière	522 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	212 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre d'amitié autochtone de La Tuque	212 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	212 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre d'amitié autochtone de Québec	156 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	212 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre d'amitié autochtone de Manicouagan	128 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre Mamik Lac-Saint-Jean	172 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	128 000 \$
Soutien à la mission globale	Centre Mamik Saguenay	172 000 \$
Soutien à la mission globale	Montréal Autochtone	184 000 \$
Soutien à la mission globale	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	212 000 \$
Soutien à la mission globale	Saqjuq	156 000 \$
Soutien à la mission globale	Tukisivallirutitsanut Parnaitiit	36 000 \$
<b>Soutien à la consultation</b>		<b>870 400 \$</b>
Bureau de consultation	Conseil de la Première Nation des Innus Essipit	100 000 \$
Bureau de consultation	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi	250 000 \$
Consultations associées au développement de la filière batterie	W8banaki	50 400 \$
Table centrale Québec	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac-Simon	220 000 \$
Table de négociation	Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	150 000 \$
Table de négociation villégiature	Secrétariat Migmawei Mawiomi	100 000 \$
<b>Développement social</b>		<b>3 512 491 \$</b>
Ateliers culturels	Centre Waseskun	35 200 \$
Camp et ateliers - Girls inc.	Centre Unicura	25 000 \$
Conseil des femmes élues de l'APNQL	APNQL	100 000 \$
Consultation auprès des milieux autochtones	Services parajudiciaires autochtones du Québec (SPAQ)	12 000 \$
Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	32 000 \$
Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Centre d'amitié autochtone de La Tuque	32 000 \$

<b>Volet / Projet</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Débourisé</b>
Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	3 333 \$
Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	32 000 \$
Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	32 000 \$
Coordination de la Table locale Orasinahiketan d'accessibilité aux services en milieu urbain	Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	32 000 \$
Coordination de la Table régionale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Centre Mamik Saguenay	32 000 \$
Coordination d'initiatives structurantes et mobilisation des milieux	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	80 000 \$
Développement du système alimentaire à Opitciwan	Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	72 450 \$
Développement et consolidation des activités	Musique nomade	100 000 \$
Développement et consolidation des activités	Wapikoni mobile	120 000 \$
École de Val-d'Or et offre de services sur communauté	Jeunes musiciens du monde	120 000 \$
En juin, je lis autochtone - édition 2025	Je lis autochtone!	35 151 \$
Évènement Kwe! À la rencontre des peuples autochtones	Kwe! À la rencontre des peuples autochtones	100 000 \$
Expo-Sciences Autochtone	Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (AQASI)	20 000 \$
Exposition nationale sur les langues autochtones (Musée de la civilisation)	Minwashin	64 000 \$
Festival International Présence Autochtone	Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone	80 000 \$
Makushan - Réflexion sur les infrastructures	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	40 000 \$
Mamo Mawasak Mikitakan (Travailler ensemble pour le monde de demain)	Projet Mikana	80 000 \$
Mobilisation et concertation – Hommes autochtones	Maison communautaire Missinak	60 000 \$
Parcours culturel numérique à Cacouna (capsules culturelles)	Première Nation Wolastoqiyik Wapikoni	42 000 \$
Programme de petits déjeuners sur communautés	Club des petits déjeuners	450 000 \$
Programme des coordonnateurs de la CSSSPNQL	Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	801 357 \$
Programme Deviens	Fondation Nouveaux Sentiers	100 000 \$
Projets autochtones : villes et communautés	Exeko	120 000 \$
Projets sur le site en milieu naturel Meshkenu	Maison communautaire Missinak	57 000 \$
Recherches en lien avec les enfants autochtones disparus ou décédés	Bibliothèque et Archives nationales du Québec	75 000 \$
Soutien aux activités	Puamun Meshkenu	100 000 \$
Soutien aux opérations	Association de prévention du suicide des Premières Nations et Inuit du Québec et du Labrador	128 000 \$
Soutien aux opérations	Chiots Nordiques	140 000 \$
Soutien aux opérations	Société de communication Atikamekw-Montagnais (SOCAM)	120 000 \$
Tournée Innu Nikamu sur la route	Les Productions Innu Nikamu	40 000 \$

<b>Aide aux Autochtones en milieu urbain</b>		<b>2 122 108 \$</b>
<b>Infrastructures</b>		<b>921 774 \$</b>
Acquisition et rénovation	Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	57 227 \$
Centre d'hébergement pour étudiants autochtones à Québec	Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	640 000 \$
Centre d'hébergement pour étudiants autochtones à Trois-Rivières	Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	126 547 \$
Rénovations au Centre Mamik Saguenay	Centre Mamik Saguenay	98 000 \$
<b>Services directs</b>		<b>1 200 334 \$</b>
Animation culturelle	Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	70 000 \$
Animation culturelle	Montréal Autochtone	70 000 \$
Consolidation des services – Centre de soir	Plein Milieu	86 334 \$
Consolidation des services	Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	70 000 \$
Consolidation des services	Projets Autochtones du Québec	70 000 \$
Consolidation des services	Refuge Mitsuap Montréal	64 000 \$
Consolidation des services	Résilience Montréal	70 000 \$
Coordination des services au point de services de Saint-Michel-des-Saints	Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	70 000 \$
Embauche d'intervenants psychosociaux - Nigan Odji	Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	70 000 \$
Embauche d'un gestionnaire de projet au point de services de Gatineau	Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	70 000 \$
Organisateur communautaire - Mowsogokan	Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	70 000 \$
Organisateur communautaire	Centre Mamik Saguenay	70 000 \$
Organisateur communautaire	Centre Mamik Lac-Saint-Jean	70 000 \$
Organisateur communautaire	Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	70 000 \$
Organisateur communautaire et navigateur de services	Centre d'amitié autochtone de La Tuque	70 000 \$
Planification et mise en œuvre de l'offre de services au centre de femmes inuit à Montréal	Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit	70 000 \$
Services psychosociaux	Centre d'amitié autochtone de Québec	70 000 \$
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>26 102 590 \$</b>

Notons qu'entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026, le SRPNI a déboursé près de 3,68 M\$ pour des projets approuvés dans le cadre des programmes antérieurs (FIA III, FIA II, et FIA), ce qui porte les déboursés totaux à un peu plus de 29,3 M\$.

Le tableau de la page suivante présente le nombre de demandes reçues en 2025-2026 par volet et par communauté dans le cadre du FIA IV.

Nations / Communautés	Action communautaire	Aide aux Autochtones en milieu urbain - Infrastructure	Aide aux Autochtones en milieu urbain - Services directs	Développement économique	Développement économique - Économie sociale	Développement économique - Femmes et jeunes entrepreneurs	Développement économique - Mobilisateur	Développement social	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Soutien à la consultation	Total général
<b>ABÉNAQUIS (ABÉNAKIS)</b>				7		2			4		1	14
Général				1							1	2
Odanak				2		2			2			6
Wôlinak				4					2			6
<b>ALGONQUINS (ANICHINABÉS)</b>				3						5	1	9
Hunter's Point (Wolf Lake)										1		1
Kebaowek										2		2
Kitcisakik				1							1	2
Kitigan Zibi				1								1
Pikogan				1						2		3
<b>ATTIKAMEKS (ATIKAMEKW)</b>				5				1	1	1	1	9
Général											1	1
Manawan									1			1
Obedjiwan				4				1				5
Wemotaci				1						1		2
<b>HURONS-WENDATS</b>				2		10		1	1	1	1	16
Wendake				2		10		1	1	1	1	16
<b>INNUS</b>				12		11				3		26
Essipit						1						1
Mashteuiatsh				1		6				1		8
Matimekosh Lac-John				1								1

Nations / Communautés	Action communautaire	Aide aux Autochtones en milieu urbain - Infrastructure	Aide aux Autochtones en milieu urbain - Services directs	Développement économique	Développement économique - Économie sociale	Développement économique - Femmes et jeunes entrepreneurs	Développement économique - Mobilisateur	Développement social	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Soutien à la consultation	Total général
Mingan				3						2		5
Nutashkuan				2								2
Pakuashipi				1								1
Pessamit						3						3
Uashat-Maliotenam				4		1						5
<b>INUIT</b>				<b>12</b>				<b>2</b>		<b>10</b>		<b>24</b>
Général				12				2		10		24
<b>MICMACS (MI'GMAQ)</b>				<b>2</b>		<b>3</b>			<b>2</b>		<b>2</b>	<b>9</b>
Général											1	1
Gesgapegiag				1		1			1			3
Gespeg						2						2
Listuguj				1					1		1	3
<b>MOHAWKS</b>				<b>6</b>		<b>4</b>		<b>1</b>				<b>11</b>
Akwasasne				4		2						6
Kanesatake				2		2		1				5
<b>NASKAPIS</b>								<b>1</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
Kawawachikamach								1		1	1	3
<b>ORGANISMES AUTOCHTONES</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>4</b>		<b>1</b>		<b>3</b>	<b>15</b>			<b>1</b>	<b>29</b>
<b>ORGANISMES NON AUTOCHTONES</b>								<b>6</b>				<b>6</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>49</b>	<b>1</b>	<b>30</b>	<b>3</b>	<b>27</b>	<b>8</b>	<b>21</b>	<b>8</b>	<b>156</b>

## LISTE DES PROJETS REFUSÉS

Volet / Projet	Motif
<b>Développement économique – Femmes et jeunes</b>	
Travailleuse autonome - Achat de mobilier et d'équipement pour cabinet d'avocat	Le projet ne répond pas aux normes, objectifs et critères du programme
<b>Développement économique – Économie sociale</b>	
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est - Acquisition d'un chalet	Le projet ne répond pas aux normes, objectifs et critères du programme
<b>Développement social</b>	
Kina8at - Projet jeunesse Mosestan	Le projet ne répond pas aux normes, objectifs et critères du programme

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

9. État d'avancement du prochain plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuit.
- 

Le Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027 (Plan d'action) a été publié en juin 2022. Avec ce plan d'action, le gouvernement du Québec continue d'accorder une attention prioritaire aux réalités sociales et culturelles des Autochtones.

Ce plan d'action se présente en six chantiers. Le gouvernement du Québec met ainsi de l'avant une vision globale des actions posées en respectant le leadership des ministères et organismes (MO) dans leurs champs d'expertise spécifiques en suivant les grandes orientations priorisées par le gouvernement du Québec :

- Prise en compte du statut de nation des peuples autochtones;
- Mise en œuvre du principe de sécurisation culturelle;
- Volonté d'un dialogue actif et soutenu avec les milieux concernés;
- Importance centrale des langues et cultures autochtones;
- Nécessité d'une approche distincte en réponse aux défis propres aux Inuit.

La reddition de comptes 2024-2025 produite par les MO indique que la mise en œuvre des mesures se déroule généralement bien. Il est à noter que le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ne détient pas encore le portrait complet des résultats de l'année 2025-2026, puisque la reddition de comptes formelle ne sera complétée qu'à la fin juin 2026.

Ci-après, la ventilation des budgets pour 2025-2026 selon les MO est présentée:

Ministère ou organisme	Nombre de mesures	Budgets 2025-2026
Directeur des poursuites criminelles et pénales	2	291 000 \$
Société d'habitation du Québec	1	0 \$
Ministère de la Culture et des Communications	5	5 385 000 \$
Ministère de l'Éducation	1	3 903 700 \$
Ministère de l'Enseignement supérieur	3	3 595 000 \$
Ministère de la Famille	1	720 000 \$
Ministère de la Justice du Québec	8	1 685 000 \$
Ministère de la Sécurité publique	7	1 552 800 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux	11	2 857 500 \$
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	2	50 000 \$
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	8	800 000 \$
Secrétariat à la jeunesse	2	300 000 \$
Secrétariat à la condition féminine	1	0 \$
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>21 140 000 \$</b>

Les budgets prévus pour la mise en œuvre des mesures des différents MO sont

répartis comme suit pour les cinq années du Plan d'action :

<b>2022-2023</b>	<b>2023-2024</b>	<b>2024-2025</b>	<b>2025-2026</b>	<b>2026-2027</b>	<b>Total 2022-2027</b>
31 116 218 \$	34 119 000 \$	33 623 234 \$	21 140 000 \$	21 140 000 \$	<b>141 138 452 \$</b>

Le Plan d'action 2022-2027 viendra à échéance le 31 mars 2027. Des discussions devront avoir lieu quant à son renouvellement. Des travaux se poursuivront donc au cours des prochains mois, en concertation avec les ministères et organismes du gouvernement et avec l'implication des partenaires autochtones. Le SRPNI poursuivra ses actions, en cohérence avec les besoins et enjeux prioritaires des Premières Nations et des Inuit.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

10. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Mois national de l'histoire autochtone.
- 

Un projet de loi proclamant le Mois de l'histoire des Autochtones a été déposé au printemps 2013.

Le mois de juin avait été sélectionné afin d'être en concordance avec le gouvernement fédéral, qui avait déjà fait de ce mois le Mois de l'histoire des Autochtones, ce qui permettait d'y intégrer les festivités de la journée nationale des Autochtones. Cet arrimage permettait de favoriser la complémentarité entre les programmes de financement québécois et fédéral.

Toutefois, tous les acteurs concernés n'étaient pas convaincus que le mois de juin était approprié, puisqu'un des objectifs était de rejoindre la clientèle scolaire. Cette période de l'année est déjà très occupée par les examens et la fin des classes. Le projet de loi est mort au feuillet lors du déclenchement des élections, au printemps 2014.

Cet engagement a été réitéré lors du dépôt du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation, en décembre 2015.

#### **Budget ventilé**

Aucun budget n'a été alloué à l'instauration d'un Mois de l'histoire des Autochtones, en 2025-2026.

#### **Échéancier**

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit n'est pas en mesure, pour l'instant, de fournir un échéancier précis.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

11. État d'avancement et rapport détaillé du fonctionnement du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour l'année 2025-2026.
- 

Conformément à la Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (LIGREIBJ) (RLRQ, chapitre G-1.04), le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) a succédé à la Municipalité de Baie-James le 1<sup>er</sup> janvier 2014, pour l'administration des terres de la catégorie III qui en faisaient partie. Ce faisant, le territoire du GREIBJ exclut les terres des catégories I et II de la sélection allouée aux communautés cries ainsi que le territoire municipalisé des villes enclavées de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami.

La représentation au GREIBJ est paritaire entre les Cris et les Jamésiens. Onze représentants jamésiens de chacune des villes enclavées et des localités dans le territoire du GREIBJ ont été désignés au conseil. Un représentant du gouvernement du Québec, sans droit de vote, a été nommé au conseil du GREIBJ. Le président du Gouvernement de la nation crie (GNC) et son vice-président, siègent aussi au conseil, de même que les neuf chefs des communautés cries.

Le conseil du GREIBJ se réunit habituellement aux deux mois pour une séance d'une demi-journée. En 2025-2026, six séances ordinaires ont été tenues, soit les 8 avril, 10 juin, 12 août, 1<sup>er</sup> octobre et 9 décembre 2025, ainsi que le 2 février 2026. Aussi, cinq séances extraordinaires ont eu lieu le 23 mai, 9 juillet, 8 septembre, 28 novembre 2025, ainsi que le 13 mars 2026. Finalement, deux autres séances extraordinaires ont eu lieu le 23 janvier 2026, dont l'une d'elles étant exclusivement consacrée à l'adoption des budgets de 2026.

Le président du GNC et le membre désigné par un vote secret entre les onze représentants jamésiens agissent, en alternance, comme président et vice-président du conseil, pour des mandats de deux ans. Le maire de la ville de Lebel-sur-Quévillon occupe actuellement la fonction de président du conseil du GREIBJ, et ce depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Pour refléter la situation linguistique de la population et des représentants cries et jamésiens, un service de traduction assure que les conseillers et le public puissent s'exprimer en français, en anglais ou en cri lors des séances du conseil.

Le conseil du GREIBJ a traité les affaires du GREIBJ en conformité avec la loi qui l'encadre.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

12. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2024-2025 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit.

---

La liste sommaire des ententes conclues entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026 sous la responsabilité du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) est annexée à la présente.

Ces ententes peuvent être consultées, sur demande, au greffe du SRPNI.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

13. Pour tous les programmes du Secrétariat, donner le détail des crédits existant en 2025-2026 qui n'ont pas été reconduits en 2026-2027, en incluant les programmes qui ont été abolis.

---

##### Programme 04 :

Tous les crédits existants en 2025-2026 ont été reconduits en 2026-2027.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

14. Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2025-2026.
- 

Programme 04 :

Crédits demandés au Conseil du trésor
<b>2026-2027</b>
441,0 M\$

En ce qui concerne les crédits demandés en 2025-2026, veuillez-vous référer à l'étude des crédits 2025-2026.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

15. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées
- 

#### **Rencontres et actions posées**

##### Mise en œuvre des recommandations

De nombreux échanges se sont déroulés de manière continue entre le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) et certains ministères, à tous les niveaux hiérarchiques, afin de discuter de la mise en œuvre des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et de l'utilisation de la somme de 200 M\$ réservée au Budget 2020 (2020-2025) pour la mise en œuvre de recommandations de cette commission et de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens). Les actions élaborées font écho aux besoins exprimés aux ministères et organismes par leurs partenaires autochtones respectifs.

Le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* a été lancé en juin 2022. Ce plan d'action est le fruit de consultations avec les élus des Premières Nations et des Inuit, ainsi que plusieurs organismes autochtones. Plusieurs ministères et organismes ont participé à son élaboration. Ce plan d'action participe, pour certaines mesures, à la poursuite des réponses du gouvernement du Québec aux recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA.

##### Loi 79

En réponse à l'appel à la justice n° 20 du rapport pour le Québec de l'ENFFADA, le gouvernement du Québec a adopté en juin 2021 la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement* (Loi).

L'application de la Loi repose sur plusieurs acteurs, dont la Direction de soutien aux familles (DSF), créée au SRPNI simultanément à l'entrée en vigueur de la Loi le 1<sup>er</sup> septembre 2021, ainsi que l'organisation Awacak – Petits êtres de lumière. De juin 2021 à juin 2023, M<sup>me</sup> Anne Panasuk a occupé la fonction de conseillère spéciale pour le soutien aux familles auprès du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, M. Ian Lafrenière. Depuis la fin de son contrat, elle poursuit sa collaboration avec Awacak.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi, la DSF et ses partenaires accompagnent des familles à la recherche de réponses concernant 221 enfants.

Elle coordonne un comité interministériel sur l'application de la Loi, qui s'est réuni à quatre reprises entre les 1<sup>er</sup> avril 2025 et 31 janvier 2026, soit les 8 mai, 16 septembre et 2 décembre 2025, puis le 20 janvier 2026.

La Direction de soutien aux familles siège également, depuis l'automne 2021, au Comité de suivi de la Loi. Institué par l'article 21 de la Loi, ce comité s'est réuni à cinq reprises entre les 1<sup>er</sup> avril 2025 et 31 janvier 2026, soit les 14 avril, 9 juin, 3 octobre et 15 décembre 2025, puis le 23 janvier 2026.

Durant cette période, la Direction de soutien aux familles a tenu, sur une base hebdomadaire, des rencontres continues avec les familles qu'elle accompagne, les différentes institutions visées par la Loi et ses partenaires. L'application de la Loi suit son cours.

Conformément à l'article 22 de la Loi, le cinquième rapport annuel de l'application de celle-ci a été présenté au gouvernement le 25 mars 2026. Le rapport sera déposé à l'Assemblée nationale, puis aux communautés en avril 2026. Des faits saillants ont été produits pour accompagner ce rapport. Ils seront traduits en langues innue et anglaise en vue de la présentation du rapport aux familles.

## **Rapports**

### Plan d'action national

L'appel à la justice 1.1 du rapport national de l'ENFFADA concerne l'élaboration d'un plan d'action national visant à prévenir et à éradiquer toutes formes de violence envers les filles et les femmes autochtones. La recommandation 2 du rapport spécifique au Québec préconise que le gouvernement du Québec participe à la démarche.

Le Plan d'action national pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées a été adopté en 2021. Le gouvernement du Québec y possède une section réservée où il fait état de ses propres initiatives en la matière.

Par ailleurs, des rencontres de suivi se sont tenues dans le cadre du Groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

- Des rencontres entre professionnels ont eu lieu les 7 mai, 16 septembre, 18 novembre et 11 décembre 2025. Une rencontre a également eu lieu le 29 janvier 2026.

Enfin, une table ronde portant sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, comprenant le fédéral, les provinces et les territoires, ainsi que les organismes autochtones nationaux et régionaux, s'est déroulée les 11 et 12 février 2026 en présence de l'adjoint gouvernemental du ministre des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, M. François St-Louis, et de fonctionnaires du SRPNI, du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, du Secrétariat à la condition féminine et du ministère de la Sécurité publique.

## **Sommes engagées**

En 2025-2026, les mesures suivantes étaient en cours de mise en œuvre, en réponse à l'ENFFADA. Celles-ci sont réalisées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit.

## Mesures annoncées dans le Plan d'action

**MCC** : Ministère de la culture et des communications  
**MES** : Ministère de l'Enseignement supérieur  
**MJQ** : Ministère de la Justice  
**MSP** : Ministère de la Sécurité publique  
**MSSS** : Ministère de la Santé et des Services sociaux  
**SRPNI** : Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

#	Mesure	Source	MO	2025-2026	Total 2022-2027
1.1	Valoriser, promouvoir et préserver les langues autochtones du Québec	Plan d'action	<b>MCC</b>	2 195 000 \$	8 404 700 \$
1.2	Soutenir le développement de formations autoportantes pour la transmission des langues autochtones	Plan d'action	<b>MES</b>	500 000 \$	2 000 000 \$
1,3	Bonifier l'aide et assurer un soutien adéquat aux médias autochtones	Plan d'action	<b>MCC</b>	1 790 000 \$	7 950 000 \$
1.4	Contribuer à la vitalité et au rayonnement des cultures autochtones	Plan d'action	<b>MCC</b>	1 400 000 \$	5 200 000 \$
1.5	Appel de projets pour les Autochtones : langues autochtones, projets culturels pour les jeunes d'âge scolaire et médias autochtones	Plan d'action	<b>MCC</b>	0 \$	1 500 000 \$
1.6	Augmenter le nombre d'ententes de développement culturel et renforcer celles qui sont en place et poursuivre la formation et l'embauche d'agents de développement culturel dans les communautés	Plan d'action	<b>MCC</b>	0 \$	5 700 000 \$
1.7	Soutenir la construction d'une infrastructure de type Centre culturel	Plan d'action	<b>SRPNI</b>	0 \$	4 000 000 \$
		Fonds Viens		0 \$	1 000 000 \$
2.1	Fournir une aide financière d'urgence à l'intention des victimes de violences	Plan d'action	<b>MJQ</b>	400 000 \$	800 000 \$
		Fonds Viens	<b>MJQ</b>	0 \$	400 000 \$
2.2	Soutenir l'intégration des services autour des personnes autochtones victimes de violences conjugale, familiale ou sexuelle	Plan d'action	<b>MJQ</b>	460 000 \$	2 070 000 \$
2.3	Mettre sur pied d'une ligne d'écoute, de clavardage et de référencement spécifique aux Premières Nations et aux Inuits	Plan d'action	<b>MJQ</b>	440 000 \$	1 320 000 \$
		Fonds Viens	<b>MJQ</b>	0 \$	440 000 \$
2.4	Établir des services juridiques pour femmes autochtones victimes de violences	Plan d'action	<b>MJQ</b>	0 \$	1 150 000 \$
2.5	Services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires	Plan d'action	<b>MJQ</b>	260 000 \$	1 300 000 \$
2.7	Soutenir la réalisation de projets en violence conjugale, familiale et sexuelle au sein des corps de police autochtones	Plan d'action	<b>MSP</b>	0 \$	771 418 \$
2.10	Évaluer les besoins des femmes autochtones victimes de violence conjugale et de leurs enfants exposés à la violence en termes de ressources d'hébergement en milieu urbain	Plan d'action	<b>MSSS</b>	0 \$	0 \$
<b>TOTAL</b>				<b>7 445 000 \$</b>	<b>44 006 118 \$</b>

**Note** : L'enveloppe de somme de 200 M\$ réservée au Budget 2020 pour la mise en œuvre de recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA (Fonds Viens dans le tableau) est venue à échéance le 31 mars 2025.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

16. État d'avancement du projet de village permanent pour la communauté algonquine de Kitcisakik. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans ce dossier.
- 

#### **Bref rappel du dossier**

Le territoire de la communauté de Kitcisakik a la particularité de ne pas posséder le statut de réserve au sens de la *Loi sur les Indiens*. Le village est érigé sur des terres publiques québécoises, au cœur de la réserve faunique La Vérendrye, sur le territoire non organisé du réservoir Dozois. L'absence d'un statut territorial spécifique pour le village de Kitcisakik empêche les gouvernements du Québec et du Canada d'y investir de manière sûre et normalisée.

Des démarches visant la construction d'un village moderne, dans un lieu plus propice, se sont amorcées au cours des années 1980. À partir du milieu des années 2000, deux sites potentiels (Bay Barker et lac Ribot) ont fait l'objet d'examen sérieux de la part des gouvernements. En 2010-2011, Affaires autochtones et du Nord Canada (AADNC) a financé une étude sur les avantages et les coûts de chacun des sites potentiels. Cette étude évaluait les coûts globaux de l'établissement d'un nouveau village à 151 M\$ pour le site de Bay Barker et à 92 M\$ pour le site du lac Ribot.

En 2013, à la suite de l'étude d'AADNC, un référendum sur le choix de l'un des deux sites avait été tenu au sein de la communauté. Le résultat démontrait que 57 % des votes étaient en faveur d'un déménagement au lac Ribot. Cependant, la communauté étant divisée en deux factions, le conseil de bande de l'époque n'a fait parvenir aucune résolution confirmant la décision de déménager au gouvernement du Canada. À défaut d'avoir en main une telle résolution, le gouvernement fédéral avait informé la communauté, au printemps 2015, que le projet Wanaki serait suspendu jusqu'à nouvel ordre.

En septembre 2018, le chef Régis Pénosway a interpellé officiellement AADNC afin de relancer les travaux visant à déménager le village. En juin 2019, un comité tripartite réunissait Service aux Autochtones Canada (SAC), le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) ainsi que le Conseil des Anicinapek de Kitcisakik (Conseil) afin d'accompagner ce dernier et d'orienter la démarche de planification. Dès les premiers constats généraux, il est proposé d'amorcer en parallèle un processus de planification communautaire globale (PCG). La PCG est un processus holistique qui permet à une collectivité d'établir la marche à suivre pour parvenir à la viabilité et à l'autosuffisance ainsi qu'à développer ses capacités de gouvernance.

## État d'avancement du projet et actions posées

- En 2019-2020, un plan de travail tripartite a été réalisé et un consultant externe a été embauché afin de mener les travaux de planification. Un inventaire exhaustif des études et des analyses a été réalisé ainsi qu'un plan de mobilisation et d'engagement de la population.
- En 2020-2021, la pandémie et le départ du consultant ont retardé le processus. Une nouvelle personne, embauchée par le Conseil, avait repris le dossier. Pour faciliter les consultations citoyennes à venir, la conseillère a créé des outils de vulgarisation permettant une meilleure compréhension des enjeux complexes, en plus de répondre aux mauvaises informations en circulation. À noter que la pandémie a, quant à elle, empêché la consultation de la population.
- À l'hiver 2023, un comité tripartite, formé de représentants de la communauté, du SRPNI et de SAC pour le projet de déménagement de la communauté (Nouveau village) s'est réuni quelques fois afin de réajuster la démarche initiale proposée en 2020. Une planification quinquennale, structurée par phase et par projet et à laquelle des outils financiers seront identifiés, est toujours en cours.
- Après une pause des travaux depuis l'été 2024 ainsi que l'élection d'un nouveau conseil, les rencontres du comité tripartite pour le projet du Nouveau village ont repris le 19 mars 2026. La communauté s'est dit ouverte à reprendre les échanges autour des deux sujets principaux, l'assise territoriale et le projet de déménagement.
- Le SRPNI se tient à la disposition de la communauté et il participe à nouveau aux rencontres du comité tripartite.
- En attendant que le projet du Nouveau village avance, l'arrivée de l'électricité à Kitcisakik, en décembre 2025, contribue à améliorer concrètement la qualité de vie en mettant fin à la dépendance aux génératrices, réduisant le bruit, les coûts et les contraintes quotidiennes pour les familles.

## Sommes engagées

Pour l'année financière 2025-2026, aucune demande de financement n'a été déposée au SRPNI par la communauté de Kitcisakik en lien avec la poursuite des travaux entourant le projet de village permanent de Kitcisakik.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

17. État d'avancement, budget ventilé et échéancier de la mise en œuvre des actions ciblées favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et de la nation inuit dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Afin de soutenir l'implantation de la sécurisation culturelle dans le réseau de la - santé et des services sociaux (RSSS), un montant de 15 M\$ sur cinq ans a été annoncé par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, M. Ian Lafrenière, et le ministre de la Santé, M. Christian Dubé, le 6 novembre 2020.

Il est à souligner que la mise en œuvre de l'approche de sécurisation culturelle dans le RSSS est entièrement sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de Santé Québec.

Pour l'année 2025-2026, voici la répartition des sommes déployées dans les différents chantiers de l'implantation de la sécurisation culturelle :

Chantier	Financement octroyé
Formation	200 000 \$
Implantation des pratiques du guide de sécurisation culturelle	85 000 \$
Agents de liaison	2 449 676 \$
Navigateurs de services	1 575 923 \$
Régime examen des plaintes	50 000 \$
Comité national sur la sécurisation culturelle	20 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>4 380 599 \$</b>

Pour ce qui est des actions déployées, voici les avancées des différents chantiers en 2025-2026 :

- Formation :
  - En date du 7 février 2026, 346 199 employés ont suivi la formation obligatoire, ce qui représente 99 % des employés du RSSS.
  - Le MSSS a confié le mandat de la révision et la mise à jour de la formation Sensibilisation aux réalités autochtones à une organisation autochtone (Institut Ashukan). La nouvelle formation sera déployée en 2026.
- Implantation des pratiques du guide de sécurisation culturelle :
  - La communauté de pratique en sécurisation culturelle, mise en place en 2022, poursuit ses activités. Elle compte maintenant 147 membres. Afin d'y apporter une perspective autochtone, des partenaires des Premières Nations et inuit s'y sont joints à l'été 2023. La programmation se poursuit en 2025-2026.

- Conformément aux exigences de la *Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux* (entrée en vigueur en décembre 2024), il est attendu que Santé Québec produise et diffuse son premier bilan des pratiques culturellement sécurisantes déployées dans ses établissements.
- Agents de liaison :
  - En 2025-2026, 23 postes d'agents de liaison ont été financés.
- Navigateurs de services :
  - En 2025-2026, 25 postes de navigateurs de services ont été financés.
  - Le rapport d'évaluation de l'implantation des navigateurs de services, en finalisation, présentera un plan de suivi des recommandations élaboré en collaboration avec Santé Québec.
- Régime d'examen des plaintes:
  - Un mandat provincial a été octroyé au CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal à l'automne 2024:
    - Rédaction d'un rapport de bonnes pratiques visant le traitement sécurisant culturellement des plaintes portées par les usagers des Premières Nations et inuit du RSSS.
  - Cette démarche de coconstruction est le fruit d'une importante collaboration avec plusieurs partenaires des Premières Nations et inuit. Santé Québec en assurera l'implantation.
  - Ce rapport sera diffusé en cours d'année.
- Comité national sur la sécurisation culturelle :

La *Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux* prévoit la création d'un comité national sur la sécurisation culturelle, chargé de :

- conseiller le ministre de la Santé sur la prestation des services de santé et de services sociaux aux Premières Nations et aux Inuit;
- veiller au respect de leurs réalités culturelles, historiques et linguistiques.

Dans une perspective de sécurisation culturelle, le MSSS a réuni au sein d'un comité de travail des partenaires des Premières Nations et inuit, le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ainsi que des représentants de Santé Québec et d'établissements de santé et de services sociaux afin d'élaborer conjointement le règlement définissant le fonctionnement, l'administration et les responsabilités du comité national.

- Le projet de règlement fera l'objet d'une prépublication sous peu dans la *Gazette officielle du Québec* pour consultation et sera rendu public par la suite, permettant la nomination des membres du comité et le début de l'exercice de son rôle.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

18. État d'avancement de la table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones, jeunes et adultes. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions accomplies et des sommes engagées dans le cadre de cette table.

---

Les rencontres de la Table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones (« Table ») sont suspendues depuis la dernière rencontre de la Table, qui a eu lieu les 10 et 11 avril 2024, en raison du pourvoi en contrôle judiciaire de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) et du Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) contre le Procureur général du Québec. Les sous-comités qui y sont associés sont également suspendus. Il n'y a donc pas eu de rencontres de la Table durant l'année 2025-2026.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) participe à ces rencontres de concertation aux côtés de représentants du ministère de l'Éducation (MEQ), du ministère de l'Enseignement supérieur, des centres de services scolaires, des commissions scolaires, du gouvernement fédéral et du milieu autochtone de l'éducation (dont le CEPN et les commissions scolaires Kativik, crie et le Comité naskapi de l'éducation).

Le SRPNI siège uniquement à titre d'observateur à cette table, il n'en finance pas les activités ni les actions.

La Table s'est dotée de trois grands objectifs :

- La création de nouveaux matériels pédagogiques culturellement signifiants et par ailleurs, la révision et la bonification du matériel, des examens et des programmes existants afin de les rendre culturellement pertinents;
- La reconnaissance des langues autochtones afin de créer un équilibre entre l'enseignement en langues autochtones et l'enseignement du français ou de l'anglais, en plus de l'adoption d'une approche de langue seconde lors de l'enseignement;
- La mise en place et le suivi de formations sur les réalités autochtones par le personnel scolaire, autant lors des formations qualifiantes qu'en cours d'emploi.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

19. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2025-2026 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

---

Coordonné par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* comprend un chantier s'adressant aux enjeux et défis des femmes autochtones.

Trois actions destinées aux femmes autochtones victimes de violence sexuelle y sont intégrées:

<small>MJQ : ministère de la Justice MSP : ministère de la Sécurité publique</small>		
Numéro	Mesure	Porteur
2,4	Établir des services juridiques pour les femmes autochtones victimes de violence	MJQ
2,5	Mettre en place des services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violence conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires	MJQ
2,7	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale	MSP

Les dossiers sous discussion ne relèvent pas des crédits budgétaires du SRPNI. Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

Néanmoins, les programmes du SRPNI permettent de soutenir des projets de divers ordres. Ces programmes ne disposent pas d'enveloppe précise liée à des thématiques telles que la prévention des violences sexuelles, conjugales et familiales, mais permettent plutôt le dépôt de demandes en continu. Les sommes déboursées par le SRPNI à ce sujet entre les 1<sup>er</sup> avril 2025 et 31 janvier 2026 totalisent 287 000 \$, dont 70 000 \$ à l'Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit pour son centre de femmes à Montréal, 57 000 \$ à la Maison communautaire Missinak pour des activités sur le site en milieu naturel Meshkenu, ainsi que 25 000 \$ au Centre Unicura pour le projet d'ateliers « Girls inc. ».

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

20. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2025-2026 pour prévenir et lutter contre la tuberculose au Nunavik.

Cette question relève principalement du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) qui détient l'information complète pour y répondre.

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2025, le Nunavik a atteint des seuils historiques concernant le nombre de cas de tuberculose, soit un taux d'incidence de 755 cas pour 100 000 habitants comparativement à six cas pour 100 000 personnes pour l'ensemble du Québec. Le 9 juin 2025, les 14 maires du Nunavik envoient une lettre adressée au ministre de la Santé et des Services sociaux concernant les nombreux cas de tuberculose (TB) dans leurs communautés. La lettre comprend 9 appels à l'action au gouvernement du Québec.

En 2025-2026, pour répondre à la demande des maires et lutter contre la TB, le MSSS a réalisé diverses actions en soutien à la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux du Nunavik (RRSSSN) notamment :

- la mise en place d'un groupe de travail ministériel par la Direction générale des affaires gouvernementales et la Direction des relations et partenariats avec les Premières Nations et Inuit pour offrir une réponse concertée en soutien à la RRSSSN dans sa gestion de la problématique de la TB;
- la réalisation d'un plan d'action ministériel (A3) visant à soutenir la RRSSSN dans la réalisation de son propre plan d'action qui propose 12 actions dont :
  - l'identification des sources de financement pour répondre aux besoins identifiés par la RRSSSN ;
  - la création de nouveaux titres d'emploi ;
  - le soutien par le sous-ministériat de prévention et de santé publique du MSSS :
    - la vigie de la situation épidémiologique concernant la TB au Nunavik
    - les communications régulières avec la Direction régionale de la santé publique (DSPublique) concernant l'évolution de la situation épidémiologique, les enjeux rencontrés et les interventions réalisées
    - le soutien à la DSPublique du Nunavik dans les stratégies d'intervention au besoin
    - Un soutien d'expertise en gestion des cas et contacts pour la région par le mandat donné à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), quant à lui, est en soutien à diverses initiatives sectorielles structurantes qui pourraient contribuer à améliorer la situation sur le plus long terme. Des investissements en faveur du logement, de l'infrastructure sociosanitaire et de la stabilité du personnel pourraient servir à contrer la propagation de la tuberculose.

À cet égard et considérant la responsabilité des organismes inuit locaux en matière d'infrastructures, le SRPNI demeure à l'écoute et suit l'avancement des initiatives sectorielles structurantes tel que :

- Le financement des services municipaux au Nunavik, encadré par le programme Isurruutiit sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), lequel prévoit notamment une enveloppe annuelle de 20 M\$ à ces fins jusqu'en 2027. En vertu de cette entente, l'Administration régionale Kativik (ARK) est notamment responsable du financement des infrastructures.

- La signature d'ententes récurrentes visant à construire des logements sociaux au Nunavik depuis 2000 avec les gouvernements du Québec et du Canada qui assument une responsabilité partagée envers les Inuit du Nunavik en matière de logement.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

21. État d'avancement et rapport détaillé de la réflexion entourant la création d'un ministère des Affaires autochtones.
- 

À l'heure actuelle, il n'existe ni réflexions ni discussions à ce sujet.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

22. Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2025-2026 par les autres ministères partenaires de la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027*.

---

La *Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance*, coordonnée par le Secrétariat à la condition féminine (SCF), est composée de onze actions destinées spécifiquement aux membres des Premières Nations et inuit. Elles sont portées par le SCF, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Justice et le ministère de la Sécurité publique.

Les dossiers sous discussion ne relèvent pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit. Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

23. État d'avancement de la prochaine stratégie pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.
- 

La *Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance* a été lancée en juin 2022. Coordonnée par le Secrétariat à la condition féminine (SCF), elle vient remplacer la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*. Elle est composée de onze actions destinées spécifiquement aux membres des Premières Nations et Inuit. Ces dernières sont portées par le SCF, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Justice (MJQ) et le ministère de la Sécurité publique (MSP).

Le Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs est également en cours. Celui-ci comprend un total de quatorze mesures adaptées pour les Premières Nations et les Inuit (PNI) en matière de sécurisation culturelle (six mesures) et d'accessibilité aux services pour les PNI (huit mesures). De plus, les quatre mesures suivantes s'adressent spécifiquement aux Autochtones:

- Mener des activités de sensibilisation du grand public et des victimes destinées spécifiquement aux personnes des PNI;
- Mener des actions de communication ciblées sur le phénomène de l'exploitation sexuelle à l'égard des employeurs et travailleurs en régions éloignées;
- Soutenir des projets de recherche portant sur l'exploitation sexuelle des mineurs au Québec – Volet autochtone;
- Évaluer les moyens de mieux outiller les corps de police autochtones pour faire face aux enjeux liés à l'exploitation sexuelle des mineurs.

Le budget 2026-2027 du gouvernement du Québec prévoit un total de 90,6 M\$ de 2026-2027 à 2030-2031 aux fins du renouvellement du plan d'action pour la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs. Les travaux de renouvellement sont portés par le MSP.

Les dossiers sous discussion ne relèvent pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit. Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

### Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

##### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

24. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées en 2025-2026 pour donner suite à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées ainsi qu'à la commission Viens, par ministère ou organisme. Indiquer les mesures et les sommes prévues pour 2026-2027.

Un montant de 200 M\$ sur cinq ans a été annoncé au budget 2020 du gouvernement du Québec (Fonds Viens) afin de donner suite aux recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et à la Commission Viens. Cette enveloppe est arrivée à échéance le 31 mars 2025 et n'a pas été remplacée par un nouveau financement sous la responsabilité du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) en 2025-2026.

Le budget 2026-2027 a confirmé un budget de 25 M\$ sur cinq ans (2026-2031), assurant la poursuite de mesures importantes mises en place entre 2020 et 2025. Il est à noter que les modalités d'utilisation de ces sommes restent à être précisées.

#### Sommes engagées

Les mesures suivantes sont réalisées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit (2022-2027) en réponse à l'ENFFADA et à la Commission Viens.

Il est à noter que certaines d'entre-elles n'ont plus de financement pour les années demandées.

#### Mesures annoncées – Plan d'action

#	Mesure	MO	2025-2026 (\$)	2026-2027 (\$)	Total 2022-2027 (\$)
1.1	Valoriser, promouvoir et préserver les langues autochtones du Québec	MCC	2 195 000	2 144 700	8 404 700
1.2	Soutenir le développement de formations autoportantes pour la transmission des langues autochtones	MES	500 000	500 000	2 000 000
1.3	Bonifier l'aide et assurer un soutien adéquat aux médias autochtones	MCC	1 790 000	1 790 000	7 950 000
1.4	Contribuer à la vitalité et au rayonnement des cultures autochtones	MCC	1 400 000	1 400 000	5 200 000
1.5	Appel de projets pour les Autochtones : langues autochtones, projets culturels pour les jeunes d'âge scolaire et médias autochtones	MCC	0	0	1 500 000
1.6	Augmenter le nombre d'ententes de développement culturel et renforcer celles qui sont en place et poursuivre la formation et l'embauche d'agents de développement culturel dans les communautés	MCC	0	0	5 700 000

#	Mesure	MO	2025-2026 (\$)	2026-2027 (\$)	Total 2022-2027 (\$)
1.7	Soutenir la construction d'une infrastructure de type Centre culturel	SRPNI	0	0	5 000 000
1.8	Mettre en œuvre une campagne de sensibilisation sur les peuples autochtones à l'intention de l'ensemble de la population québécoise	SRPNI	0	0	0
2.1	Fournir une aide financière d'urgence à l'intention des victimes de violences	MJQ	400 000	400 000	1 200 000
2.2	Soutenir l'intégration des services autour des personnes autochtones victimes de violences conjugale, familiale ou sexuelle	MJQ	460 000	460 000	2 070 000
2.3	Mettre sur pied d'une ligne d'écoute, de clavardage et de référencement spécifique aux Premières Nations et aux Inuits	MJQ	440 000	440 000	1 760 000
2.4	Établir des services juridiques pour femmes autochtones victimes de violences	MJQ	0	0	1 150 000
2.5	Services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires	MJQ	260 000	260 000	1 300 000
2.6	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale	MSP	62 000	62 000	310 000
2.7	Soutenir la réalisation de projets en violence conjugale, familiale et sexuelle au sein des corps de police autochtones	MSP	0	0	771 418
2.10	Évaluer les besoins des femmes autochtones victimes de violence conjugale et de leurs enfants exposés à la violence en termes de ressources d'hébergement en milieu urbain	MSSS	0	0	0
3.1	Soutenir des initiatives visant la persévérance et la réussite des élèves autochtones	MEQ	3 903 700	4 000 000	9 903 700
3.6	Soutenir l'autonomie des communautés en matière de protection de la jeunesse par le soutien et l'accompagnement à la conclusion et à la mise en œuvre d'ententes à ce sujet	MSSS	0	0	2 700 000
3.7	Soutenir l'adaptation de la pratique clinique aux réalités, cultures et besoins des enfants et familles autochtones.	MSSS	0	0	3 000 000
3.8	Diffuser une formation sur la sécurisation culturelle en protection de la jeunesse et des services de proximité destinés aux jeunes en difficulté auprès des gestionnaires, intervenants et familles d'accueil, afin d'améliorer leurs connaissances des réalités autochtones et renforcer leurs compétences culturelles	MSSS	0	0	400 000
3.9	Mettre en œuvre les recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du Projet de loi 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines	SRPNI	0	0	1 500 000

#	Mesure	MO	2025-2026 (\$)	2026-2027 (\$)	Total 2022-2027 (\$)
4.1	Soutenir des projets et des initiatives visant la persévérance et la réussite des étudiants autochtones	MES	2 795 000	2 730 000	12 990 700
4.2	Soutenir la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau	MES	0	0	1 000 000
4.5	Former les employés du MTESS aux réalités autochtones (Mikimowin)	MTESS	0	0	4 800 000
4.6	Financer des postes d'agents de liaison autochtones au développement de l'emploi	MTESS	300 000	300 000	5 400 934
4.11	Mettre en place d'un soutien direct aux étudiants autochtones désireux de poursuivre des études supérieures, en fonction de critères à déterminer avec les partenaires autochtones	SRPNI	50 000	50 000	215 000
4.12	Financer la mise à niveau des édifices résidentiels de la commuté de Kitcisakik en prévision de l'électrification de la communauté par HQ	SHQ	0	0	3 600 000
5.1	Améliorer l'accessibilité, la continuité et la qualité des services en matière de besoins psychosociaux généraux, de santé mentale, de dépendance, d'itinérance et de prévention du suicide pour les membres des Premières Nations du Québec, notamment en soutenant l'implantation d'ententes de collaboration entre les communautés non conventionnées intéressées et les établissements du RSSS de leur territoire	MSSS	1 000 000	1 000 000	5 000 000
5.2	Investir dans les solutions à l'intention des personnes vulnérables à Montréal, dont les personnes itinérantes, mises de l'avant par les milieux autochtones	MSSS	0	0	4 400 000
5.3	Soutenir des patrouilles de rue communautaires intervenant auprès de la population itinérante autochtone à Montréal	SRPNI	300 000	300 000	1 599 000
5.4	Soutenir le déploiement de 15 agents de liaison additionnels dans le Réseau de la santé et des services sociaux afin de renforcer les capacités en matière de sécurisation culturelle		0	0	3 750 000
5.5	Intégrer la sécurisation culturelle dans les actions de santé publique visant la promotion de la santé et la prévention, notamment la prévention du suicide, auprès des Premières Nations et des Inuits	MSSS	120 000	120 000	810 000
6.1	Offrir un soutien et un accompagnement culturellement adapté pour la clientèle autochtone judiciairisée en collaboration avec des organismes spécialisés	MSP	1 187 800	1 187 800	5 597 500
6.2	Offrir aux personnes autochtones en établissement de détention les services et les conditions les plus favorables à l'amorce d'un processus de réhabilitation ou de guérison, à l'aide d'une approche culturellement adaptée	MSP	0	0	1 500 000
6.3	Maintenir une équipe mixte d'intervention à Sept-Îles et des agents de liaison autochtones en milieu urbain	MSP	0	0	1 500 000

#	Mesure	MO	2025-2026 (\$)	2026-2027 (\$)	Total 2022-2027 (\$)
6.4	Améliorer les services en lien avec le système judiciaire pour les Premières nations		0	0	400 000
6.5	Améliorer l'accès à la justice au Nunavik	MJQ	0	0	6 000 000
6.8	Former des procureures et procureurs aux poursuites criminelles et pénales sur les réalités autochtones dans un contexte de justice criminelle	DPCP	35 000	40 000	170 000
<b>Totaux</b>			<b>17 198 500</b>	<b>17 184 500</b>	<b>120 552 952</b>

### **Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement**

La Direction de soutien aux familles (DSF) a été instituée en septembre 2021 au SRPNI afin d'assurer l'application de la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement*, répondant à l'appel à la justice n° 20 de l'ENFFADA.

La DSF a été dotée d'un premier budget de 1 M\$ par année pour les années financières 2021-2022 et 2022-2023. Ce montant de 1 M\$ annuellement a été consolidé pour les années financières 2023 à 2028. Le gouvernement du Québec a annoncé, dans le budget 2023, un montant de 4,5 M\$ supplémentaire sur cinq ans (2023-2028), consacré au soutien aux familles d'enfants disparus ou décédés.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi, la DSF et ses partenaires accompagnent des familles à la recherche de réponses concernant 221 enfants.

La DSF collabore étroitement avec l'organisation Awacak – Petits êtres de lumière (Awacak), composée de familles autochtones.

- De 2021-2022 à 2024-2025, le SRPNI a octroyé à Awacak une aide financière totalisant 1 230 000 \$ par l'entremise des Fonds d'initiatives autochtones III et IV.
- En 2025-2026, le SRPNI a annoncé un soutien financier totalisant 530 000 \$.
- Le ministère de la Santé et des Services sociaux a quant à lui octroyé à Awacak une aide financière de 100 000 \$ par année en 2022-2023, en 2023-2024 et en 2025-2026, totalisant 300 000 \$. Au total, les aides financières allouées par le gouvernement du Québec à Awacak, entre 2021-2022 et 2025-2026, représentent donc près de 2,1 M\$.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

#### Réponses aux demandes de renseignements particuliers

---

25. Indiquer le nombre de rencontre entre un ou des représentants du Conseil des Innus de Pessamit et un ou plusieurs représentants du Secrétariat au cours des 24 derniers mois au sujet de l'entente intervenu le 15 février 2025 entre le Gouvernement du Québec et la Conseil des Innus de Pessamit.

---

Un total de treize rencontres officielles entre des représentants du Conseil de Pessamit et du Secrétariat ont eu lieu pendant la période de référence visée par la présente étude des crédits, au sujet de l'entente-cadre intervenue le 15 février 2024.

